Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

54e ANNEE—No 17 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 17 JANVIER 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

OUVERTURE DE LA DERNIERE SESSION DU PARLEMENT CANADIEN

Cette session débute en même temps que la campagne électorale — Une tension extraordinaire — Figures nouvelles dans le ministère — Nouveaux députés libéraux — Quel sera le successeur de M. Black à la présidence de la Chambre? — Un caucus libéral demain — Sir W. Mulock à Ottawa.

Ottawa, 17. (D. N. C.) — La sixième session du dix-septième parlement s'ouvre aujourd'hui au milieu d'une tension extraordinaire. Le gouvernement a attendu jusqu'à la limite de sa durée constitutionnelle avant d'en appeler au peuple, dont il craint évidemment le verdict. A la veille de l'ouverture du parlement, le premier ministre s'est lancé dans toute une campagne de discours par radio au cours de laquelle il répudie ses anciennes théories. La campagne électorale commence en même temps que la session, mais tandis que cette dernière prélude par des coups de canons, l'Hon. M. Bennett débute en brûlant ses dernières cartouches.

Le cérémonial habituel a été fixé pour la journée. Lord Bessborough lira pour la dernière fois le discours du Trône préparé par le premier ministre. Il sera transféré au cours de la présente année. Tout l'état major, armée de terre, marine, aviation, fera partie du cortège qui se rend sur la colline au milieu de la cannonade et d'un concert de carillon. Après la lecture du discours du Trône, commencera une session dont on ignore la durée probable, mais qui se terminera certainement par un appel au peuple.

FIGURES NOUVELLES

Plusieurs figures nouvelles feront leur apparition en chambre. Il y aura deux nouveaux ministres sur les banquettes ministérielles; les Hons. MM. R.-B. Hanson, qui remplace l'Hon. H.-H. Stevens au commerce, et M. Grote Stirling, ministre des Pêcheries et de la Défense nationale. Celui-ci succède à l'hon. Murray MacLaren qui a démissionné.

Le Très Hon. MacKenzie King, chef de l'Opposition, présentera quatre nouveaux députés qui ont été élus au cours des vacances parlementaires, tandis que l'Hon. M. Bennett en présentera un, M. T.-L. Church "Tommy" de Toronto. A moins que de nombreuses nominations se fassent à la toute dernière heure, ce qui n'est pas probable, il y aura onze vacances au sénat. L'hon. M. Stevens continuera de siéger comme député, mais il n'occupera plus le premier rang dans la phalange bennettiste. Les quatre nouveaux députés libéraux sont le Col. Mulock, de York Nord, H. B. MacKinnon, Colin Campbell et Wilson H. Mills.

LA LEGISLATION

Le discours du Trône contiendrait plusieurs suggestions de législations d'allure radicale, y compris l'assurance-chômage, une modification de la loi des pensions aux vieillards, et plusieurs mesures de réorganisation de différents départements fédéraux, tels que l'inclusion sous un même ministè-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Le point le plus émouvant du drame Lindbergh est expliqué

William Allen, le journalier qui trouva le petit cadavre presqu'a fleur de terre dans les Woodlands, a témoigné aujourd'hui — L'Etat a encore 60 témoins à faire entendre.

Flemington, 17.—(Trad. de l'A.P.)—On en est arrivé aujourd'hui au point le plus tragique du drame Lindbergh: la découverte du petit cadavre. Tous les yeux se sont fixés sur William Allen, le journalier noir appelé à relater la découverte de l'enfant, car c'est lui qui trouva ce dernier, enterré presque à fleur de terre dans les Woodlands. A la suite d'Allen devaient comparaître son compagnon lors de la découverte le 12 mai 1932; la police qui fit transférer le petit cadavre, le coroner et le médecin autopsiste.

Le ministère public a maintenant suspendu le témoignage de ses experts en écriture, persuadé qu'il est d'avoir prouvé que Hauptmann fut l'auteur des écrits relatifs à la rançon. "Autant aurait valu pour lui signer chacun de ces écrits", a déclaré hier l'expert No 8, T. Clark Sellers, de Los Angeles. L'expert No 7, Albert-D Osborne, de New-York, fils de l'expert octogénaire précédemment entendu, avait déclaré "absolument ridicule" la supposition, faite par la défense, qu'on aurait pu contrefaire l'écriture de l'Allemand pour rédiger ces papiers.

L'Etat a encore 60 témoins à faire paraitre, cependant, et le ministère public dit que leur déposition exigera une semaine entière.

La défense présentera ensuite sa version, savoir: que Hauptmann n'eut rien à voir avec le rapt et le meurtre de l'enfant, tout son crime ayant consisté à recevoir en dépôt une somme d'argent d'Isador Fisch, aujourd'hui décédé.

L'un des plus importants témoins à charge est Miss Cecile Barr, préposée au contrôle d'un théâtre de New-York, qui a reconnu dans Hauptmann l'individu qui lui remit l'un des billets de la rançon en novembre 1933. L'importance de ce témoignage tient à ce qu'il sape par la base la défense de l'Allemand. Celui-ci prétend, en effet, que Fisch lui confia en dépôt une liasse de ces billets avant de partir pour l'Allemagne au commencement de 1934. Il mourut à Leipzig quelques semaines plus tard.

Hauptmann affirme qu'il ne défit le colis et ne découvrit l'argent qu'en avril 1934.

LES ARPENTEURS

Ottawa, 17. — Au congrès annuel des arpenteurs, qui vient d'avoir lieu dans la capitale, M. Georges Côté, de Québec, a été élu conseiller provincial. Ce congrès a précédé immédiatement la session qui s'ouvre aujourd'hui.

MEURTRES ET ENLEVEMENTS AUX E.-UNIS

L'Etat de l'Illinois veut que justice soit faite contre quatre voleurs de banque qui ont livré bataille avec la police — Trois morts et des blessés.

La Salle, 17. (Trad. de l'A. P.). — L'Etat de l'Illinois veut que prompte justice soit faite aux trois survivants, sur les quatre voleurs de banque qui ont livré bataille hier à leurs poursuivants, laissant sur le terrain trois morts, dont un des leurs.

Le procureur de l'Etat, Elmer-E. Mohan, annonce qu'il demandera dès lundi au grand jury de mettre le trio en accusation pour meurtre, rapt, tentative de vol à main armée et vol d'une automobile.

Les gunmen ont tué un employé de banque, Charles Bundy, 54 ans, et le shérif Glenn Axline, de Marshall County, blessant en outre trois autres personnes. L'un d'entre eux, Melvin Leist, de Rockford, s'est suicidé comme la bande allait être prise.

Celle-ci, empêchée par les gardes de dévaliser la banque d'Etat de Leonore, Illinois, a fait preuve d'une vraie férocité pour échapper au sort qui l'attendait. Faisant monter en auto un vendeur et le petit Norbert Maas, âgé de 13 ans, ils se précipitèrent à toute vitesse hors de la ville, échangeant à deux reprises des coups de feu avec ceux qui les poursuivaient.

Bundy et le shérif Axline tombèrent morts et Charles Seipp, county supervisor, fut blessé au cours de

(Suite à la page 9, 6e col.)

LES TAXES A LA BAISSE A ST-HYACINTHE

Depuis trois ans les contribuables ont vu avec plaisir diminuer leurs taxes. — Et le conseil municipal boucle son budget.

St-Hyacinthe, 17 (D.N.C.) — Depuis trois ans les contribuables de St-Hyacinthe ont vu leurs taxes diminuées par le conseil municipal actuel que dirige l'hon. T.-D. Bouchard. En 1932, les propriétaires bénéficiaient d'une réduction de la taxe foncière générale de 50 cents dans le $100 d'évaluation; en 1933, une nouvelle réduction de 10 cents leur était accordée. Cette année encore une nouvelle réduction de 33 1-3% est accordée sur la taxe d'égoût mais ce sont les locataires qui en bénéficieront. Le taux de la taxe foncière générale restera à 50 cents et celui de la taxe

(Suite à la page 9, 2e col.)

Funeste tentative d'évasion au bagne de San Quentin, Cal

PROTECTION DU POISSON ET DU GIBIER

Les officiers de l'Association provinciale pour la du poisson veulent lancer protection du gibier et une campagne d'éducation — Une entrevue avec M. Francoeur.

Le lieut-col. H.-A. Stewart, président de l'Association de la Province de Québec pour la protection du poisson et du gibier, est à Québec, depuis hier soir, en compagnie de M. R.-H. Vickers, directeur et président du comité de la protection du poisson, et de M. E.-A. Cartier, secrétaire de l'Association, de Montréal. Les trois visiteurs sont venus rencontrer l'honorable J.-N. Francoeur, ministre de la Chasse et des Pêcheries, pour y discuter certaines questions relatives au

(Suite à la page 9, 5e col.)

Plusieurs bagnards font irruption chez le gouverneur du pénitencier, le blessent à la tête et se sauvent avec ses vêtements — Poursuivis activement, l'un est blessé à mort et les autres repris.

Bagne de San Quentin, Calif., 17, (Trad. de l'A. P.; copyright). — Clyde Stevens, ancien voleur de banque de San Francisco condamné au bagne puis libéré sur parole, a été capturé au commencement de la journée, au cours d'une battue organisée par la police dans Sherman Island, à 50 milles d'ici environ. Les autorités annoncent que trois autres furent pris avec lui, deux d'entre eux déjà blessés par les balles des policiers.

Les bagnards qui ont survécu à cette tentative d'évasion disent que c'est Stevens qui leur procura les révolvers avec lesquels ils sortirent de force du pénitencier hier.

Les médecins disent que le directeur James-B. Holohan, depuis longtemps commis à la garde des bagnes, a de bonnes chances de se remettre des coups terribles que lui portèrent les forçats au moment de l'évasion. Trois de ces derniers ont été repris. Leur leader, Rudolph Straight, 35 ans, est mort des blessures reçues durant la bataille qui a marqué leurs deux heures de liberté.

Il passait un peu midi hier lorsque les forçats, Straight, voleur d'Alameda; Alexande. Mac Kay, voleur de Los Angeles; Joe Christy, 26 ans, bandit visseur de Los Angeles; et Fred Landers, 27 ans, voleur de San Francisco, prirent de force la clef des champs.

Armés de révolver automatiques du calibre .45, ils firent soudain irruption chez le directeur Holohan, avec qui les membres du "Board of Prison Terms and Paroles" étaient alors à table.

Holohan fut assommé par Straight, il eut le ne fracturé et le visage cruellement lacéré. Les membres du Board, Frank Sykes, président; Warden Atherton, Joseph Stephens et Mark-E. Noon, furent forcés d'échanger leurs vêtements pour ceux des forçats et entassés dans l'auto du directeur devant la maison.

(Suite à la page 9, 4e col.)

LES POSTIERS

Londres, 17, (C. P.-Havas). — Sept mille postiers anglais ont bnéficié hier d'une hausse de traitement atteignant le chiffre global annuel de 50,000 livres sterling.

IMPORTANT JUGEMENT DU CONS. PRIVE

Le Conseil Privé a débouté aujourd'hui les quatre provinces de l'ouest canadien qui en appelaient d'un jugement de la Cour Suprême du Canada — Paiements des droits de coupe.

Londres, 17. (C.-P.-Câble). Le Conseil Privé a débouté aujourd'hui les quatre province de l'Ouest canadien qui en appelaient d'un jugement de la Cour Suprême du Canada les obligeant à restituer les droits de coupe aux colons par suite du transfert des richesses naturelles de l'autorité fédérale à l'autorité provinciale dans cette partie du Canada.

Les droits de coupe étaient payés par les colons au gouvernement fédéral, qui les leur remboursait après l'émission des lettres patentes les constituant propriétaires de leur bien. Les provinces prétendirent que les droits de coupe, qui restaient à rembourser après le transfert des richesses naturelles, devaient l'être par le gouvernement fédéral.

Mais le Conseil Privé n'accepta pas leur théorie que les droits payés n'était qu'un dépôt, gardé par le Dominion avec l'obligation de le rendre, et qu'ils ne pouvaient dès lors être considérés comme un paiement encaissé définitivement par le trésor fédéral.

Cinq personnes périssent dans un dramatique incendie à Montréal

Mme Joseph-A. Desmarteau, 70 ans, et trois de ses petits-enfants, Tancrède, 10 ans, Gérard, 6 ans, Maurice, 3 ans, et une petite voisine, Madeleine Lamoureux, 10 ans, sont morts au cours d'un incendie provoqué par l'explosion d'un appareil cinématographique — Au cours d'une représentation dans une maison privée — Treize autres personnes ont été blessées — Des scènes d'horreur — Les assistants surpris par les flammes s'affolent — Sauve-qui-peut général.

Montréal, Qué. 17. (D. N. C.) — Une véritable hécatombe s'est produite hier soir, peu avant neuf heures, dans une demeure de la rue Iberville, alors que cinq personnes ont été tuées et treize blessées quand une pellicule de vues animées que l'on était à monter dans la maison a pris feu et que l'appareil cinématographique fit explosion.

Les morts sont : Madame (veuve) Joseph-A. Desmarteaux, 70 ans, 505 rue Iberville, asphyxiée à mort et brûlée aux mains et à la figure.

Tancrède Desmarteau, petit-fils de Mme Desmarteau, 10 ans, 506 rue Iberville, succomba à l'asphyxie et fut gravement brûlé à la figure et aux mains.

Gérard Desmarteau, frère du précédent, âgé de six ans, 506 rue Iberville, asphyxié à mort et brûlé aux mains et à la figure.

Maurice Desmarteau, frère du précédent, âgé de trois ans, 506 rue Iberville, asphyxié à mort et brûlé à la figure.

Madeleine Lamoureux, âgée de dix ans dont les parents demeurent à 522 rue Iberville.

Tout allait bien et environ 20 personnes de tout âge, étaient réunies dans un étroit passage de la maison portant le numéro 506 rue Iberville, assistant à une représentation cinématograprique privée, quand soudain le désastre se produisit. La panique s'empara des spectateurs et cinq personnes, dont une septuagénaire et quatre enfants, furent brûlés et asphyxiées par la fumée.

La vingtaine de personnes qui se réunissaient hier soir, 506 rue Iberville, chez M. Napoléon Desmarteau, pour y assister à une séance de cinéma familial, se doutaient bien peu de la tragédie qui devait fondre sur eux quelques minutes plus tard. Un peu après neuf heures, cinq d'entre elles taient mortes, victimes d'horribles brûlures et une dizaine d'autres gisaient blessées à l'hôpital Saint-Luc.

Ce terrible accident se produisit naturellement dans l'obscurité indispensable aux représentations cinématographiques et fut entouré de circonstances particulièrement tragiques, du fait que les spectateurs terrifiés par une explosion soudaine et par les flammes, ne pouvaient pas se sauver par l'unique issue de la pièce où ils se trouvaient ensemble.

L'explosion se produisit dans l'appareil projecteur de cinéma et le feu aussitôt se communiqua à la pellicule, extrêmement inflammable. L'émoi fut si grand que les spectateurs se précipitèrent les uns sur les autres, ne cherchant dans l'obscurité qu'une issue pour se sauver. Deux portes seulement donnaient accès au logement, mais on ne pouvait atteindre ni l'une ni l'autre, l'appareil projecteur bloquant le passage qui y conduisait.

Ce fut un sauve-qui-peut général, au milieu des cris et des pleurs. La plupart des spectateurs devaient cependant parvenir à se sauver mais non sans infliger de graves brûlures non sans s'infliger de graves brûlures. re moururent asphyxiées, pendant que les flammes léchaient leurs cadavres.

Les pompiers, prévenus par un avertisseur automatique, arrivèrent quelques instants plus tard sur les lieux. A leur arrivée une fumée opaque s'échappait par toutes les fenêtres du logement et les flammes faisaient rage par tout l'intérieur de la maison. Quelques-unes des victimes se trouvaient encore dans le logis, cinq échelles furent dressées contre les fenêtres et on opéra vivement plusieurs sauvetages.

Trois pompiers furent assez grièvement blessés en se portant au secours des victimes, et un quatrième s'infligea de douloureuses coupures en combattant les flammes. Tous quatre furent transportés à l'hôpital St-Luc, où les avaient déjà précédés sept autres blessés. Des treize blessés, six seulement furent gardés sous observation ; les autres n'y reçurent qu'un pansement sommaire.

L'opérateur de l'appareil de cinéma, Carmel Birtz, dit Desmarteau âgé de 24 ans, de Contrecoeur, s'en est tiré indemne, mais il a été conduit au bureau de la Sûreté, où le directeur de la police judiciaire, M Armand Brodeur, a ordonné sa dé-

(Suite à la page 9, 7e col.)

UN CONTRAT

Ottawa, 17. — Le ministre des travaux publics, M. Stewart, a annoncé aujourd'hui l'adjudication d'un contrat de $21,146 pour la réparation du quai à La Descente-des-Femmes, province de Québec. Ce contrat a été adjugé à Louis Boucher, Ste-Anne-de-Chicoutimi.

UNE VISITE AU MUSEE DE LA PROVINCE

L'honorable Athanase David, MM. A. Demeules et P.-G. Roy reçoivent ce matin ministres, conseillers législatifs, fonctionnaires et députés au Musée de la province.

Sur l'aimable invitation de l'honorable Athanase David, un groupe nombreux de ministres, de conseillers législatifs, de députés et de hauts fonctionnaires se sont rendus ce matin au Musée de la Province. Ils y ont admiré les trésors artistiques et historiques recueillis avec un soin intelligent sous la direction du secrétaire de la Province.

Les visiteurs ont été reçus par M. David et par M. Alexandre Demeules, sous-ministre, par M. Armand Viau, secrétaire de M. David et assistant-sous-secrétaire de la province, par M. Pierre-Georges Roy, archiviste de la province et conservateur du musée et les assistants de celui-ci, MM. Paul Rainville, J.-H. Paquet et Antoine Roy.

Dans le groupe nombreux nous avons noté la présence de l'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail, l'honorable Emile Moreau, ministre sans portefeuille, de MM. les députés W.-J. Duffy, de Compton, Pierre Gau-

(Suite à la page 9, 6e col.)

NAVIRE EN FEU

Londres, 17. (P. C.) — Le trois mats "Neptune II" a été abandonné par son équipage, au milieu de l'Atlantique, d'après un rapport reçu par le Lloyds. Le navire brûlait lorsque le capitaine et ses hommes l'ont quitté et c'est la station radiophonique qui avertit les assureurs de ce désastre maritime. Le "Neptune II" était en route pour Oporto et il avait quitté Terreneuve au commencement de janvier.

HADDON CONDAMNE

Londres, 17.—Clarence Guy Gordon Haddon, qui s'engagea à garder la paix en janvier dernier, après s'être reconnu coupable d'une tentative de chantage contre le roi, a été condamné aujourd'hui à un an d'emprisonnement pour n'avoir pas tenu sa promesse.

NOUVEAU PRESIDENT

Ottawa, 17. (P. C.) — L'Institut Canadien du génie civil vient de choisir à la fin de son congrès annuel, un nouveau président en M Colin-S. MacDonald, d'Ottawa, qui remplace M. J.-L. Rannie.

CANDIDAT LIBERAL

Lethbridge, 17. (P. C.) — M. L. Fairburn, avocat, a été choisi candidat libéral pour le comté de Lethbridge aux prochaines élections fédérales.

CONFERENCE DE QUEBEC ET ONTARIO

Les régistraires de la loi de prévention des fraudes dans les valeurs immobilières, de Québec et d'Ontario se rencontrent à Montréal — Déclaration de M. W. Amyot, C. R.

Montréal, 17. (D. N. C.) — Une importante conférence entre Me Willie Amyot régistraire de la loi de Prévention des fraudes sur les valeurs mobilières pour la province de Québec et M. W.-E. Brant, registraire pour la province d'Ontario, accompagnés de leurs adjoints a été tenue ce matin aux bureaux du gouvernement provincial, afin de déterminer une politique analogue des deux provinces pour exercer un contrôle plus sévère et plus positif sur la vente des royautés d'huile dans les deux provinces. Les représentants des deux provinces ont fait preuve du meilleur esprit de coopération et feront rapport à leurs gouvernements respectifs.

M. Amyot a ensuite remis aux journalistes la déclaration suivante : "Le problème de la vente des royautés d'huile présente une difficulté spéciale, c'est parce qu'on vend quelque chose sur lequel il est difficile d'obtenir des renseignements, parce que les royautés sont sur des terrains dans le sud des Etats-Unis et il faudrait pour cela avoir quelqu'un sur les lieux pour s'assurer de la valeur de ce que l'on vend. Nous avons étudié les moyens pour obliger certains courtiers et des compagnies qui font la vente des royautés d'huile de nous donner tous les renseignements qui nous permettent d'exercer un contrôle.

"Nous avons à ce sujet, étudié les règlements en vigueur aux Etats-Unis et y avons puisé quelques-unes des suggestions dont nous ferons rapport à nos gouvernements respectifs.

Nous avons de plus étudié une question à laquelle nous avons donné beaucoup d'attention. C'est celle de trouver les moyens de renseigner le public sur le fait que l'achat d'une royauté d'huile ou droit de participation est un placement qui diffère de la plupart des autres titres de placement. Les versements d'argent faits aux détenteurs de titres à des royautés ou par les détenteurs de certificats de participation, trop souvent appelés dividendes, n'en sont pas en réalité, mais constituent dans une large mesure un retour ou remboursement du capital placé précédemment. Ils doivent être considérés comme tels jusqu'à ce que tout le capital placé ait été remboursé.

Le public doit aussi comprendre qu'une royauté d'huile implique un élément de spéculation, en autant que personne ne peut avoir quelque degré de certitude sur le temps ou on trouvera de l'huile sur la propriété ou existe la royauté".

M. Amyot nous explique qu'il y a trois manières de vendre des titres d'huile au public :

(1) — Le courtier achète les titres et vend directement au public.

(2) — Le courtier, vend les royautés, les transfère à une compagnie de fiducie et cette compagnie émet des certificats de participation qui sont vendus plus tard au public par les courtiers ; enfin :

(3) — Une compagnie acquiert des titres de royauté et ces titres constituent l'actif de la Compagnie. Cette dernière vend les actions de son propre capital.

M. Amyot conférait ce matin avec MM. Ernest Bertrand, C. R., substitut du procureur général et Mtre Léon Garneau C. R., mais il n'a pas voulu divulguer la nature de cette entrevue. L'enquête sur les opérations de courtage se continue donc.

Un Acadien déclare la guerre à Huey-P. Long

Ernest-J. Bourgeois, jeune homme de 28 ans, est à la tête du mouvement de révolte contre la dictature du sénateur Long, en Louisiane — L'association du "Square Deal".

Bâton Rouge, Louisiane, 17.—(A.P.) Ernest-J. Bourgeois, jeune homme de 28 ans, qui s'honore d'une origine française, est à la tête du dernier mouvement de révolte contre la dictature du sénateur Huey P. Long, en Louisiane. Ce personnage dynamique, qui rappelle avec orgueil que son nom en français veut dire "le peuple", est à la fois la tête et l'animateur de l'association dite du "square deal" qui réclame le rappel des lois dictatoriales de Long.

Il est sorti de l'obscurité et du rang des chômeurs il y a deux semaines pour assumer la direction d'un groupement populaire militant qui a signifié aux politiciens de la vieille école qu'il n'avait pas besoin de leurs conseils pour détrôner Huey Long.

De complexion assez frêle, Bourgeois n'était que l'un des auditeurs, au nombre de plusieurs centaines, qui assistaient au meeting de Bâton Rouge le 5 janvier courant pour protester contre l'impôt levé par Long sur le raffinage du pétrole. A certain moment on déclara que la question était réglée, et ceux qui avaient convoqué cette réunion populaire la déclarèrent dissoute.

Mais cela ne plut pas à tout le monde et il y eut des murmures. Bourgeois monta sur une chaise et s'imposa à l'attention de tous. Il prêcha l'"action" et, prenant place avec quelques autres sur la plate-forme, déclara que le meeting ne faisait que commencer. Ce fut la naissance de la "Square Deal Association", qui s'est répandue depuis dans toute la Louisiane et comprend des gens de toute condition. Les parents d'Ernest Bourgeois viennent de Thibodaux, dans le "pays acadien".

TROIS HOMMES BRULES

Montréal, 17. (P.C.) — Trois hommes se sont brûlés et blessés hier, non grièvement, quand une fournaise qu'on venait d'allumer a fait explosion. M. J.-A. St-Amour, 57 ans, propriétaire d'un magasin d'accessoires électriques et son fils, Gaston St-Amour, 24 ans, sont passablement blessés à la figure et aux bras. Louis St-Amour, 21 ans, frère du dernier nommé, est plus grièvement blessé que les autres, à la tête.

L. GEORGE VEUT UN "BRAIN TRUST" POUR SON PAYS

Bangor, Galles, 17. (P.A.) — David Lloyd George, premier ministre de la Grande-Bretagne au temps de la guerre, célébrera demain le 72e anniversaire de sa naissance en lançant un nouveau plan d'administration pour son pays. Le vieil homme d'état qui manifeste encore beaucoup de vigueur affirme que son nouveau plan aura pour effet de résoudre certains problèmes qui affectent actuellement le bien-être de la nation.

On croit que Lloyd George proposera la création d'un "brain trust" comme une de ses principales réformes. Ce conseil serait formé de personnages étrangers à la politique et dont la mission serait de faire des recommandations au gouvernement.

Lloyd George prétend que ces aviseurs de l'extérieur sont généralement très utiles dans le domaine de la finance, de l'industrie. Il a lui-même trouvé profit à consulter des banquiers, des économistes, des agriculteurs et des experts en sociologie.

LORD THOMAS?

Derby, Angleterre, 17. (P. C., par cable) — Le duc de Devonshire présidant un banquet donné en l'honneur de J.-H. Thomas, secrétaire d'état pour les dominions, a laissé entendre qu'il était possible que l'homm d'état anglais soit nommé la Chambre des lords. "Nous serons heureux de souhaiter la bienvenue à M. Thomas à la Chambre des lords, a déclaré l'ancien gouverneur-général du Canada, s'il veut ajouter cette distinction à toutes celles qui ont marqué sa brillante carrière" M. Tromas n'a pas voulu mettre ses amis au courant de ses intentions et il, se contenta d'a firmer que la décision qu'il prit en 1931 de supporter le gouvernement national fut l'une des plus importantes de sa carrière. Il y a 25 ans que M. Thomas fait partie du Parlement anglais.

SOMMAIRE

- 1ère page, nouvelles générales. 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles générales. 4e, éditorial. 6e, la vies sociale. 7e, 8e et 9e, nouvelles diverses. 10e, finance. 11e, radio, 12e et 13e, nouvelles sportives et théâtres. 14e et 15e, petites annonces classées. 16e, nouvelles diverses. 17e, naissances et décès. 18e, nouvelles générales.

JOURNALISTE DECEDE

Paris, 17. (P. C. via Havas) —Georges Abric, rédacteur en chef du quotidien "Le Matin" de Paris, est décédé hier, à l'âge de 70 ans.

EXPORTATIONS D'ARMES

Genève, 17. (P. A.) — Le Comité des affaires du Chaco, de la Société des Nations, a voté à l'unanimité hier une motion recommandant aux nations du monde entier de relâcher les embargos sur les chargements d'armes expédiés en Bolivie et rendre plus sévères les embargos sur les chargements d'armes expédiés au Paraguay. On sait que ces deux nations sont actuellement en guerre au sujet de la possession des territoires du Gran Chaco et que la Ligue des Nations s'est prononcée en faveur des réclamations de la Bolivie.

L'ORATEUR

Ottawa, 17.—(D. N. C.)—La présidence des Communes a été offerte à M. J.-L. Bowman, député conservateur de Dauphin, Manitoba, et il serait le choix de la députation au cours de l'après-midi. M. Bowman est avocat et il est maire de Dauphin. Il a été élu pour la première fois aux Communes en 1930.

NOMBREUSES ALARMES

La rafale qui soufflait sur la ville ce matin a causé de nombreux feux de cheminées et les appels réitérés ont fait croire aux gens qu'il pourrait s'agir d'une conflagration. Treize alarmes ont été données de 7 heures ce matin à midi. C'est dire que les hommes de la brigade n'ont pas chômé. Voici les boîtes qui ont enregistré les appels: 238, 464, 471, 435, 652, 621, 454, 438, 235, 651, 527, 671 et 647.

Les Sarrois veulent sauver leurs francs

ILS FUIENT LES NAZIS, MAITRES DANS LA SARRE

Sarrebruck, 17 (Trad. de l'A.P.) — Une centaine d'anti-nazis de Sulzbach ont cherché refuge à l'ombre du drapeau français dans la Sarre. Ces réfugiés — hommes, femmes et enfants — ont couché, assure-t-on aujourd'hui, sur la paille dans le dortoir des mineurs à l'intérieur d'une mine appartenant à l'Etat français.

Ils racontent qu'on tirait des coups de feu dans l'air à leur porte et que les vitres de leurs fenêtres volaient en éclats lorsqu'ils se décidèrent à fuir. Les autorités, dans les mines françaises, disent que plusieurs familles, après avoir voté pour le statu quo, réclament maintenant leur protection. La police de Sulzbach, composée surtout de nazis, affirme de son côté qu'aucun acte de violence n'a été commis.

Sulzbach est une ville de 22,000 habitants située à une dizaine de milles d'ici. Durant la campagne qui précéda le plébiscite elle passait pour un foyer anti-nazi, mais le jour du vote 13,642 suffrages y furent exprimés pour le retour à l'Allemagne et 1,634 seulement pour le statu quo.

France, 17 — Plusieurs centaines de réfugiés de la Sarre ont afflué en France hier et il ressort d'une enquête officielle que quatre d'entre eux, qui changeant d'avis voulurent retourner sur leurs pas, essuyèrent des coups de feu en voulant rentrer dans la Sarre.

UNE TEMPETE

Ottawa, 17. — La rentrée des Chambres aujourd'hui coincide avec l'une des pires tempêtes de neige qu'on ait encore eues cet hiver. Elle a commencé à faire rage aux premières heures de matin. Ceux qui croient aux présages ne pourront s'empêcher de voir là le signe que la session qui commence sera orageuse.

L'exode du franc est tellement considérable que des financiers prétendent que la France n'aura que la moitié de ce que l'Allemagne devait lui payer pour les mines de la Sarre.

Sarrebruck, 17, (Trad. de l'A. P.). — Les Sarrois qui possèdent des francs mettent une telle hâte à faire sortir ceux-ci du territoire qu'au dire des financiers la France n'aura en espèces sonnantes que la moitié environ de ce que l'Allemagne a convenu de lui payer pour les mines du fameux bassin houiller.

L'accord franco-allemand établi à Rome prévoit que le Reich paiera pour les mines, d'un seul coup, une somme de 855 millions de francs qu'il se procurera en retirant du territoire les francs échangés pour des marks. Il prévoit aussi des livraisons de charbon.

Mais, si l'on en croit les financiers il ne reste plus dans la Sarre à présent que 400 millions de francs. Les autorités françaises croyaient savoir que 1,800,000,000 francs, soit deux fois la somme requise pour le paiement des mines, circulaient dans ce pays. Mais la population, surtout les industriels et les marchands, s'est empressée de déposer son avoir en France et en Suisse pour ne pas être forcée d'échanger ses francs pour des marks, monnaie beaucoup moins sûre.

Malgré cette évasion des capitaux à l'étranger il ne semble pas y avoir pénurie de numéraire dans la Sarre cependant.

VOYAGE REMIS

StMartin-de-Ré, France, 17. (C. P.-Havas) — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, vient d'écrire ici que le deuil où est par suite de la mort de sa mère, l'oblige à remettre à plus tard son voyage en France. Il se proposait de venir à La Rochelle, pays de ses ancêtres.

INCENDIE A BEAUPORT

Vers midi, à Beauport-Est, la propriété de M. Pierre Rainville, secrétaire de la municipalité, était la proie des flammes. Les pompiers de l'endroit avaient dû installer plusieurs jets d'eau et livraient une lutte acharnée à l'élément destructeur qui menaçait de se communiquer aux maisons voisines. Le feu s'est propagé avec une telle rapidité que M. Rainville et sa famille ont dû évacuer précipitamment leur logis sans rien pouvoir sauver de leur ménage. Au moment où nous avons reçu cette nouvelle, l'on n'avait pas encore pu déterminer la cause de l'incendie.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé A. Papillon, professeur au collège de Lévis, a passé ses vacances des Fêtes chez ses parents à Les Ecureuils.

M. et Mme Aristide Blais, de St-Ludger, étaient récemment en promenade chez des parents à St-Henri de Lévis.

Mlles Antoinette et Lucie Marcoux, de Québec, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme Arthur Marcoux, à Beaumont.

Soirée-intime chez les Chevaliers de Colomb de Lévis ce soir

Il y aura soirée-intime, ce soir, aux salles des Chevaliers de Colomb de Lévis, rue St-Louis. Tous les membres avec leur dame ou compagne et particulièrement ceux qui veulent rire sont invités, car il y aura des attractions nouveau genre qui leur plairont et les intéresseront certainement.

Joutes de hockey sur la patinoire du Patronage de Lévis

Les clubs "Ottawa" et "Montréal" ont joué avant-hier soir sur la patinoire du Patronage de Lévis et l'"Ottawa" a été vainqueur au score de 6 à 4.

Ce soir, à 8 heures, joueront les clubs "Québec" et "Notre-Dame' et demain soir, à 8 heures, les clubs "Canadien" et "Montréal".

Le public est admis gratuitement à ces joutes.

Mme C.-N. Maranda, de Lévis, plongée dans le deuil

Mme Charles-N. Maranda, rue Shaw, Lévis, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de sa soeur, Mme Joseph Provost, de Montréal. M. et Mme Maranda sont partis pour Montréal assister aux funérailles. Nos cordiales sympathies à la famille en deuil.

La Caisse-Dotation de Lévis compte 477 sociétaires

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse de Prévoyance des jeunes gens de Lévis et de la Caisse-Dotation des jeunes filles de Lévis a été tenue hier soir, en la salle St-François-Xavier. La salle était remplie de sociétaires et de parents qui ont écouté attentivement les deux rapports soumis.

Il y eut piano par Mlle Yvette Michaud, puis interprétation d'une fine comédie par le Cercle Magdeleine de Verchères, intitulée "Le chauffeur de Mme Pouic". Fut ensuite lu le rapport de la Caisse-Dotation que nous publions plus bas ainsi que le rapport de la Caisse de Prévoyance que nous publierons demain, vu le manque d'espace aujourd'hui. M. le curé Carrier adressa quelques mots et félicita les jeunes de ces beaux résultats qui démontrent que l'on est économe chez les jeunes gens et jeunes filles de Lévis, ce qui est très beau et aussi très utile dans les temps difficiles que nous traversons. Une autre fine comédie intitulée "Le dîner interrompu" fut interprétée par les jeunes gens, puis la soirée se termina.

Voici le rapport de la Caisse-Dotation se lisant ainsi :

Rapport annuel de l'Exécutif de la Caisse-Dotation de Notre-Dame de Lévis, sur les opérations de la Vingt-et-unième année sociale terminée le 31 décembre 1934.

Situation au 31 décembre 1934:

ACTIF

Prêts	$23,100.00
Caisse au 31 décembre 1934	3,219.87
Total	$26,319.87

PASSIF

Versements-Dotation	$18,544.41
Intérêts	7,293.41
	25,837.82
Surplus	$ 482.05
Total	$26,319.87

(Surplus 1933—$363.64 Surplus 1934—$118.41—$482.05)

Mouvement général du 1er janvier au 31 décembre 1934

En rentrées

Versements Doattion	$3,848.87
Caisse timbres	95.87
Bénéfices	1,337.72
Remises sur prêts	1,060.00
Caisses au 31 déc. 1933	6,342.46 3,412.40
	$9,754.86

En emplois

Retraits sur Dotation	$4,023.15
Retraits intérêts	2,331.19
Placements	50.00
Dépenses	34.78
	6,439.12
Caisse au 31 déc. 1934	3,219.87
Caisse timbres	95.87
	$9,754.86

Mouvement général depuis la fondation au 31 décembre 1934

En rentrées

Versements-Dotation	$44,151.51
Placements remis	16,478.94
Bénéfices	17,675.12
Total	$78,305.57

En emplois

Retraits-Dotation	$25,607.10
Retrafts intérêts	9,694.96
Placements	39,578.94
Dépenses	204.70
Total	$75,085.70
Caisse au 31 déc. 1934	3,219.87
	$78,305.57

Bénéfices depuis la fondation

Dépenses	$ 204.70
Intérêts et supplément	16,988.37
Porté à surplus	482.05
	$17,675.12
Intérêts de 6% pour 1934	$ 1,015.05
Intérêts de 1% (Bonus) 1934	169.48
	$1,184.53

Nombre de sociétaires au 31 décembre 1933	440
Nouvelles sociétaires en 1934	72
Sociétaires sorties en 1934	35
	37
Nombres de sociétaires au 31 décembre 1934	477

Liste des gagnantes pour les concours d'épargne

1ère catégorie (Concours de .05 sous par semaine)

Mesdemoiselles:

Hélène Vermette	$2.50
Thérèse Roy	1.50
Thérèse Couture	1.00
Rolande Michaud	.50
Albertine Turgeon	.50
Maria Labrecque	.50

2ème catégorie (Concours de 25 sous par semaine)

Mesdemoiselles:

Marguerite Emond	$5.00
Marie-Anne Carrier	3.00
Pierrette Bélanger	2.00
Marie-Anne Poulin	1.00
Alice Lemay	1.00
Lucette Lafrenais	1.00

Un nouveau concours est ouvert pour 1935.

La coopération des citoyens est indispensable

Quiconque jouit du droit de cité dans une ville et se réclame d'un tel droit est un citoyen. Or, ce titre suppose des devoirs en retour des droits qu'il confère et, comme devoir primordial, il impose à tout citoyen celui de coopérer au bien général de la cité.

Telle est la première corde que fait vibrer, en ce moment, la Ligue des Citoyens de Lévis, cependant qu'elle fait appel à la bonne volonté de tous les citoyens bien pensants, propriétaires et locataires, et qu'elle les invite à entrer dans ses rangs.

La carte de membre 1935-1936, comme chacun sait, donnera droit d'admission au dîner-causerie de mercredi soir prochain, le 23, à 7 heures, en la salle St-François-Xavier. Cette contribution annuelle est d'un dollar, comme l'an dernier. Quelques officiers s'occupent de recrutement, mais il leur est pratiquement impossible d'atteindre tous les citoyens. La coopération de tous est indispensable, pourtant, et tous seront les bienvenus, le soir du 23. L'inscription des membres s'y continuera. — Communiqué.

Les affaires municipales à Lévis.

Une séance du conseil de ville de Lévis a été tenue hier soir, sous la présidence de M. le maire L.-Sylvio Durand. Tous les échevins étaient présents, à l'exception de M. Henri Brochu retenu par une assemblée de l'Association des Pilotes, à Québec.

Les activités du corps de police et de la brigade du feu en 1934

Le chef de police a soumis un rapport sur les activités du corps de police et de la brigade du feu en 1934. Dans ce rapport il est dit qpue le dépt de la police a opéré 58 arrestations pour vols, ivresse, troubler la paix, recel, vagabondage. On a donné protection à 1979 personnes dont 97% des étrangers. On a répondu à 209 plaintes. La brigade a répondu à 119 appels dont 86 pour feux de cheminées sans dommages, à 17 appels pour feu à des propriétés causant des dommages pour $7,800 en partie couvertes par les assurances, à 1 feu dans un auto, dommages de $95 et 15 autres feux dans l'herbe et au dépotoir, sans dommages. Le plus gros incendie fut celui aux entrepôts de la Robin Hood, dommages $25,000 en partie couverts par les assurances.

Le maire et les échevins ont félicité le chef pour ce rapport qui démontre une amélioration sensible tant dans le dépt de la police et que la brigade du feu.

Les boulangers devront se conformer au règlement du service d'hygiène

M. le Dr A. Bélanger, de l'Unité Sanitaire dit que depuis 4 ans son bureau s'est occupé de la sanitation en général de la ville de Lévis et qu'avec la coopération des autorités municipales de grands succès ont été obtenus. Il mentionne le règlement du lait dont les laitiers sont satisfaits ainsi que le consommateur. Il dit que pour le règlement concernant les boulangers une réinspection a été faite et on a constaté qu'à peine 15% étaient conformes au réglement. On a donné un délai jusqu'au 1er janvier qui est expiré et un nouveau délai a été demandé jusqu'au 1er juin. Il demande au conseil de décider de la question. Le consil va étudier la chose et il est certain que d'ici au printemps tous les boulangers devront se conformer au règlement du service provincial d'hygiène.

L'eau de Lévis bonne en décembre.

Le service provincial d'hygiène dit avoir analysé les échantillons de l'eau de Lévis en décembre et avoir trouvé

(Suite à la page 16, 5e col.)

W·E·BEGIN

ROTI BOEUF DESOSSE, la livre 15c
Trimé court, sans flanc, choix
FESSE D'AGNEAU, la livre 18c
HADDOCK, la livre 07c

Boudin fait au pur sang de lard frais, à la douzaine avec gras en dé, ou à la livre avec gras fondu.

142 RICHARDSON 8196
475 ST-JEAN 4-1455
995 ST-VALLIER 8519

ÉPUISEMENT . . .

Convalescence interminable. . .

Sait-on jusqu'où peuvent aller les ravages de l'ANEMIE ? Il faut prendre connaissance de ce que dit, ci-après, Madame Jos. - D. Caron, pour se rendre compte de ce que peut endurer une pauvre femme qui en est victime :

"J'étais enceinte de mon deuxième bébé et suis devenue bien faible. Je prenais des toniques, mais rien ne me faisait. J'allais toujours de plus en plus mal, jusqu'à ce qu'un jour, j'ai finalement paralysé. A l'époque de mon accouchement, j'ai été si malade que mon médecin croyait que j'allais mourir. Ma convalescence a été dure et longue. Après avoir essayé différents traitements, une de mes amies me recommanda les PILULES ROUGES. Après quelques boites, je dormais mieux et mes forces revenaient graduellement. En peu de temps, j'étais assez bien pour tout faire mon ouvrage seule. Depuis 20 ans, les PILULES ROUGES ont toujours été mon tonique et je tiens à les recommander aux femmes qui souffrent comme moi de faiblesse et d'anémie.

"Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus, ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été".

(Signé) — Mme Jos.-D. CARON,
Rue St-Edmond, Coaticook, P.Q.

Témoin: (Signé) — Mme RODOLPHE CARON.

C'est en créant un sang nouveau, plus riche et plus pur, principe fondamental de la santé, que les bonnes PILULES ROUGES bannissent l'ANEMIE, dont les symptômes ou conséquences sont :

Pâleur — **Fatigue** — **Irrégularités**
Faiblesse — **Douleurs de dos, de reins** — **Troubles internes**
Manque d'appétit — **Périodes douloureuses** — **essentiellement féminins**

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES chez le médecin de "LA FRANCO" au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

PILULES ROUGES, partout ou par la poste :
50c la boite ou 3, $1.25.

EXIGEZ TOUJOURS LES BONNES

MADAME
vous n'êtes pas sans savoir que les enfants forts, vigoureux, bien développés ont cent fois plus de chance de réussir dans leur classe. Si vos chers petits ne sont pas attentifs en classe, s'ils manquent d'activité et d'énergie, donnez-leur
OVONOL
le tonique au goût de bonbon
spécialement préparé pour les enfants pâles, faibles, nerveux, pleurards, manquant d'appétit, de sommeil, souffrant de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions. Partout ou par la poste : $1.00 la bouteille ou 3, $2.50.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

parmi les meilleures valeurs dans les

Ventes de Fourrures EN JANVIER

Seal Hudson

HOLLANDER *(rat musqué teint)*

Votre marchand favori de fourrures ou votre magasin à rayons fait en ce moment une grande vente de fourrures en janvier. Vous y trouverez des valeurs exceptionnelles en fait de superbes manteaux de fourrure pour 1935. Au nombre des meilleures de ces valeurs se trouvent les manteaux de Seal Hudson Hollander. Le riche noir brillant de cette fameuse fourrure est *perdurable*. Sa couleur est *garantie* ne jamais changer. Demandez à voir l'étampe Hollander sur l'étiquette de prix, sur la marque de la maison ou sur la peau elle-même. Tous les bons marchands se feront un plaisir de vous la montrer. A. HOLLANDER & SON, LTD., apprêteurs et teinturiers de fourrures. ATELIERS: MONTREAL; TORONTO.

Couleur garantie ne jamais changer

● A. Hollander & Son, Ltd. ne sont pas fabricants de manteaux de fourrure. Ils sont teinturiers des peaux. Les manteaux faits de Seal Hudson teint par A. Hollander & Son varient de prix suivant la qualité de la pelleterie, la garniture, la doublure et la confection.

DEMANDEZ A VOTRE MAGASIN LE
SEAL HUDSON HOLLANDER

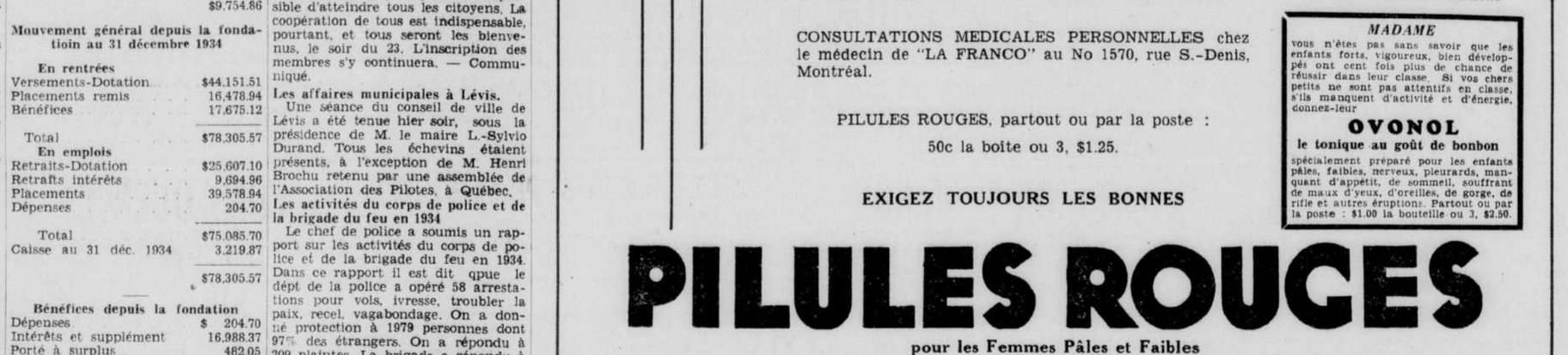

FEUILLETON DU "SOLEIL"

L'ENIGME DE L'ETOILE NOIRE

par

Maurice Boué

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 16

Et le brave Carpentras, une main sur la poitrine, entonna d'une voix à faire trembler les vitres son grand air de Faust :

"A moi les plaisirs ! A moi ..."

Mais le juge se fâcha :

— Je vous ordonne de vous taire ! cria-t-il.

Carpentras se calma instantanément. Non, décidément, ce n'était pas une blague, cette arrestation.

— Que veniez-vous faire à Naples?

— Oh ! Ca, c'est tout une histoire, Monsieur. Il ne me serait jamais venu à l'idée d'aller à Naples ; seulement, on m'a enlevé. J'étais tranquillement en train de faire des études archéologiques avec mon ami Pontinois, et zou ! On nous tombe dessus, on nous ficelle, on nous jette sur un yacht et on nous enfouit dans une casemate...

Ici Carpentras s'arrêta court, réfléchissant qu'il en avait peut-être déjà trop dit.

— Histoire d'espi... e juge, sceptique.

— Non ! répondit Carpentras avec un profond soupir ... non, Monsieur, histoire de femme.

— De femme ... Expliquez-vous.

Carpentras, prenant son air le plus théâtral, porta sa main à son coeur et répliqua :

— La discrétion, Monsieur, m'interdit d'en dire davantage.

— La justice a le droit de tout savoir, de tout exiger, dit le juge d'une voix coupante.

— La courtoisie a le droit de tout refuser, répondit Carpentras non sans élégance, mais, il faut l'avouer, sans la moindre nécessité. Mais c'était là un trait du caractère de ce Marseillais trop imaginatif pour qui les inventions prenaient souvent la consistance de la réalité.

— Alors, vous refusez de parler, dit le juge.

— Absolument ! repondit Carpentras qui eût été bien embarrassé de faire autrement.

Excédé, le juge fit signe à Carpentras de s'asseoir et se tourna vers Pontinois.

Celui-là n'était pas fou comme l'autre, il était simplement affolé. Sa graisse avait ramolli par suite de toutes les angoisses qu'il endurait depuis quelques jours et ses petits yeux larmoyaient piteusement.

Le juge haussa légèrement les épaules en l'interpellant.

— Monsieur, dit humblement Pontinois, je vous jure que je ne suis pour rien dans tout ceci. C'est Carpentras qui m'a entraîné dans cette galère.

— Quelle galère ?

— Le la... enfin, je veux dire un bateau, un yacht, un beau yacht.

— Quel est ce nouveau yacht ? fit le juge qui ne se doutait pas de l'ironie contenue dans ce mot. Mais l'interprète crut que le juge voulait se moquer du prévenu et traduisit la phrase par l'explication suivante : — Le juge demande pourquoi vous lui montez un bateau ?

— Mais ce n'est pas un bateau, Monsieur, c'est la pure vérité, répondit l'infortuné Pontinois.

— Que signifie tout cela ! Tantôt vous me parlez d'un bateau et tantôt vous me dites que ce bateau n'existe pas ! Vous vous contredisez dans la même minute.

— J'ai voulu dire que ce n'est pas un vrai que je monte un bateau... mais je dis la vérité quand je parle d'un yacht, et un yacht c'est pourtant un bateau !

Le juge pensa : "Le premier est un fou et le second un idiot".

— Enfin, racontez-moi comment vous êtes arrivé ici.

— Eh bien voilà : M. Carpentras que voilà m'a entraîné dans une "entreprise hasardeuse".

— Ah ! fit le juge, c'était ce que je pensais. Voilà l'aveu.

— Oui, j'avoue que j'ai été bien naïf.

— En d'autres termes, vous faites aussi de l'espionnage ?

— Moi, monsieur ? Jamais de la vie !

— Mais quelle est cette entreprise périlleuse ?

— L'exploita... ... Saint-Honorat.

Et Pontinois, le naïf Pontinois se lança dans un récit tortueux où étaient mêlés d'une manière incompréhensible, le roi René, des trésors fabuleux, des ruines, un puits, des catacombes, deux lingots d'or, des brigands et des galères. Se contredisant à chaque instant, il confirma l'idée que le juge s'était faite de son cas : il avait trempé dans une affaire louche, mais il était trop stupide pour se défendre. Faisant signe à deux gendarmes, le magistrat le fit ramener à son cachot, en compagnie de Carpentras.

Restait Savines qui était resté immobile et muet, se demandant encore comment il fallait interpréter la scène.

— Et vous ? dit le juge avec un sourire narquois. Aussi une affaire de femme ?

— Hélas ! oui, répondit Savines. J'avais rencontré dans l'île une femme très belle, aux allures mystérieuses. Je me suis laissé prendre à son charme extraordinaire.

— Qui est cette femme ?

— Je ne le sais pas exactement moi-même. D'ailleurs, je la crois totalement étrangère à ce qui m'est arrivé. Je n'ai rien d'autre à dire.

Et Savines se renferma dans le mutisme, ne répondant plus que par des gestes évasifs aux questions qui lui étaient posées.

Le juge voyant qu'il ne pourrait plus rien en tirer, l'envoya rejoindre ses compagnons. Un gardien les conduisit dans une nouvelle celule où se trouvait déjà un prisonnier qui les dévisagea d'un air farouche. C'était un Italien aux yeux de braise. Son rude visage et ses cheveux embroussaillés lui donnaient l'allure d'un bandit calabrais.

Carpentras le considéra avec méfiance.

— Voilà, murmura-t-il entre ses dents, un type qui ne me revient pas.

— Il va nous faire une mauvais coup, gémit Pontinois. Carpentras, je ne te pardonnerai jamais de m'avoir conduit dans cette galère.

Mais Carpentras n'était pas d'humeur à supporter les jérémiades répétées de Pontinois :

— Encore ! dit-il d'un ton furieux. Mais, mon bon, tu vois des galères partout !

— C'est parce qu'il y en a partout, dit piteusement Pontinois.

— Patience, pitchoune ! Nous sommes sur le chemin de la fortune.

Carpentras s'était radouci : ses colères ne duraient jamais fort longtemps.

— Le chemin est rude, riposta Pontinois.

— Je t'ai déjà dit, mon cher, que la roche Tarpéienne est près du Capitole ; donc, il est exact de dire que le Capitole est près de la roche Tarpéienne. C'est logique, ça, eh, mon vieux !

— Je ne compends pas.

— C'est pourtant simple, mon bon! Nous étions au Capitole lorsque nous avons découvert les lingots d'or, puis nous sommes tombés sur la roche ... et maintenant, zou ! Nous allons rebondir sur le Capitole. Et voilà ! T'en fais pas, pitchoune.

Savines s'était assis dans un coin et restait songeur. Il pensait à Béatrice, aux courts mais ravissants moments qu'il avait passés auprès d'elle. La reverrait-il jamais ? Non, sans doute. Que faisait-elle à cette heure ? ... Non ... Il ne la reverrait jamais ! Ils étaient pris pour des espions ; sans aucun doute, ils allaient être condamnés ... chacun sait le sort qui est réservé aux espions en Italie: la mort ou l'exil perpétuel dans une île. Ne valait-il pas mieux tout de suite ?

Le voyant accablé, Carpentras vint poser affectueusement la main sur l'épaule du jeune homme.

— Il faut essayer de dormir, maintenant.

— C'est cela, dit Savines, tâchons d'oublier le présent dans le sommeil.

La nuit était venue, et la lune envoyait dans le cachot une lumière qui formait, sur le sol, un rectangle laiteux, coupé de lignes noires. Les rayons de lune eux-mêmes étaient engrillagés dans la prison.

Autour de la muraille, des masses sombres s'agitaient parfois : c'étaient les prisonniers qui essayaient de trouver le sommeil.

CHAPITRE XVIII

L'EVASION

Mais le sommeil ne vient pas toujours quand on l'appelle, et bientôt Pontinois se leva pour aller s'asseoir au bord de la couchette de Carpentras.

— Carpentras, souffla-t-il, ce Calabrais ne dort pas.

— Que nous importe ?

— Il a l'air d'un brigand dangereux, et je te jure qu'il nous observe.

— Et après ? Laisse le faire, pitchoune.

Mais Carpentras non plus ne se sentait pas trop à l'aise. Effectivement, il voyait, dans l'ombre, briller les yeux ardents de l'homme. A son tour, il se leva et s'étira en bâillant. Mais, en faisant se mouvement, il mettait en pleine lumière le bras où il avait tracé, la veille, la fameuse étoile à cinq pointes. Il n'y pensait plus d'ailleurs.

L'homme se dressa sur sa couchette et prononça quelques paroles incompréhensibles, ensuite, se levant, il porta l'index à son front, puis à son genou droit, de là à l'épaule gauche, ensuite à l'épaule droite, puis de l'épaule droite à son genou gauche, remontant enfin à son front.

— Vous êtes malade, mon ami ? demanda Carpentras.

Le "Calabrais" recommença patiemment sa mimique, tandis que Carpentras l'examinait avec attention, suivant des yeux les lignes qu'il traçait dans l'espace.

Soudain, le Marseillais se frappa le front

— J'y suis ! s'exclama-t-il.

Et il refit les gestes de l'Italien, en touchant certains points de son corps. Il venait de former ainsi **une étoile à cinq pointes.**

— Zampa, fit le "Calabrais".

— Stella ! cria Carpentras, qui ne connaissait que quelques mots de latin et trouva tout naturel de répondre dans cet antique langage.

— Stella ! Oui, répéta-t-il, j'ai compris., Té, mon bon ! C'est simple l'étoile !

L'homme dit très vite quelques mots en italien en désignant l'étoile que le Marseillais portait au poignet.

— C'est cela, exactement. Et toi, mon bon ? fit Carpentras.

L'autre montra son poignet, où apparut la même marque.

— Comme on se retrouve ! dit Carpentras.

Mais la conversion dût en rester là, car il n'était guère possible de s'exprimer autrement que par gestes. La suite allait démontrer que c'était d'ailleurs tout à fait suffisant.

(à suivre)

Transformez les *Reliefs* en

METS NOUVEAUX
Un soupçon de Lea & Perrins confère piquant et saveur aux aliments.
Lea & Perrins SAUCE
LE PETIT COMPLEMENT SI IMPORTANT

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

54e ANNEE—No 17 QUEBEC, JEUDI 17 JANVIER 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

UNE NOUVELLE REPARTITION DE L'IMPOT DANS LA PROVINCE

Le plus fort budget agricole dans Québec

L'hon. A. Godbout, ministre de l'Agriculture, a pris part, hier, au débat sur l'adresse et a annoncé à la Chambre que le gouvernement a l'intention de nommer une commission pour étudier la question de la répartition de l'impôt — Le gouvernement Taschereau donne 13% de son budget à l'agriculture alors qu'Ontario ne donne que 6% — Pas de nécessité d'un crédit agricole provincial.

(Par Georges Léveillé)

Trois importants projets de loi ont été annoncés hier par l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, dans un discours comme il sait en faire: la création d'une Commission pour étudier un nouveau mode de répartition des impôts, qui, jusqu'ici, ont surtout porté sur la propriété foncière, une législation pour radier les hypothèques inopérantes, qui sont un embarras lorsque le cultivateur veut emprunter sur ses biens, et une loi par laquelle le gouvernement absorberait encore une partie de l'intérêt exigé par Ottawa des cultivateurs qui empruntent de sorte que les fermiers ne paieraient plus qu'environ 4 pour cent d'intérêt sur leurs emprunts.

Le jeune ministre de l'Agriculture, avec son éloquence persuasive, a fait un brillant exposé de la politique de son ministère et il a réfuté sans difficultés les critiques des oppositionnistes. Il a eu des paroles élogieuses pour l'hon. M. Hector Laferté, ancien ministre de la Colonisation, devenu président du Conseil Législatif et il a affirmé que c'est grâce au travail intelligent que M. Laferté a fait pendant des années si la province peut maintenant se lancer dans un programme de colonisation intensive. Il a prouvé que le gouvernement de Québec est le plus généreux, et de beaucoup, de toutes les provinces du Dominion dans la part qu'il fait de son budget pour l'agriculteur; il a démontré que pas une autre province ne donne autant d'octrois de toutes natures aux fermiers pour les encourager; il a dit ce que le gouvernement a fait pour instruire la classe agricole, non seulement le cultivateur, mais encore sa femme, son fils et sa fille. Plus de 46,000 fermières ont suivi les cours de l'Ecole des Arts Domestiques, l'an dernier et 36,000 autres ont suivi les leçons d'économie domestique gracieusement données par les instructeurs du gouvernement.

M. Godbout s'est prononcé carrément contre l'établissement d'un système de crédit rural qui ferait concurrence au système de prêt fédéral déjà établi par Ottawa et il a démontré que Québec est la mieux servie de toutes les provinces par les Caisses Populaires Desjardins et le crédit fédéral. La création d'un système provincial de crédit rural serait illogique et inutile, à son sens.

De longs applaudissements accueillent le jeune et sympathique ministre de l'agriculture lorsqu'il se lève pour répondre au discours de M. Barré et dire ce que le gouvernement provincial a fait pour nos cultivateurs.

"Je ne serai pas long", dit M. Godbout, "car je crois qu'il vaut mieux travailler que de faire des discours et qu'il ne sert de rien de passer de longues minutes à vanter ou à critiquer les oeuvres du gouvernement. Le passé est le passé. La Chambre est là pour juger des actes du gouvernement et le peuple nous jugera en dernier ressort, son vote est souverain et nous nous inclinerons devant son verdict."

M. Godbout a un souvenir ému pour les députés qui sont morts depuis la dernière session. Il a aussi des mots de cordiales félicitations pour ceux qui ont quitté la Chambre pour assumer de nouvelles responsabilités. "Je désire souligner tout particulièrement le départ de M. Laferté, dit-il. Il a préparé, par sa politique toute de droiture, d'honnêteté, de prudence et de claire vision, le programme de colonisation que le gouvernement appliquera maintenant, sous la direction de l'hon. M. Vautrin. C'est grâce au bon travail qu'il a fait pendant des années que ce programme peut maintenant s'appliquer plus rapidement pour le développement intensif de la colonisation. Il s'est acquis la sympathie des cultivateurs et des colons et a provoqué l'enthousiasme des autres classes de notre so-

(Suite à la page 18, 1ère col.

LES ETUDIANTS EN LANGUES MODERNES A L'UNIVERSITE LAVAL

La photo ci-dessus, prise par l'artiste du "Soleil", représente les Etudiants en langues modernes à l'Université Laval. On remarque au centre, sur la première rangée, M. Joseph Belleau, professeur titulaire à Laval ; bachelier ès arts ; licencié en droit, avocat ; ancien interprète à l'armée britannique et à la Société des Nations ; professeur de langues modernes à la Faculté des Arts. On remarque aussi sur la première rangée, de gauche à droite : M. Simon-G. Parent, M. l'abbé Jean-Paul Gravel, M. l'abbé A. Jobidon, le R. P. Romain, O. F. M., M. le professeur Joseph Belleau ; le R. Père Joseph-Henri, O. F. M., M. l'abbé A. Falardeau ; le R. Frère Félix-Marie, F. I. C., M. B. Weber et M. Gustave Bédard.

M. Ed. Fortin et les réformes réclamées

Le député de Beauce ne croit pas à la sincérité de tous ceux qui réclament des réformes — Il affirme que plusieurs prétendues réformes appliquées ont donné peu de résultats — MM. Laurent Barré, P.-A. Lafleur et Pierre Bertrand participent aussi au débat sur l'adresse à la Chambre des Députés — M. Bertrand défend le gouvernement Bennett.

(Par Georges Léveillé)

L'Assemblée Législative semble saisie d'une hâte fébrile de terminer au plus tôt le débat sur l'Adresse pour se mettre à sa besogne législative. Cinq autres discours sont venus enrichir le débat hier. Les voici dans l'ordre: celui de M. Laurent Barré, député conservateur de Rouville ; de l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, que l'on trouvera, substantiellement résumé, dans une autre colonne; de M. P.-A. Lafleur, député conservateur de Verdun; de M. Edouard Fortin, député libéral de Beauce, et, enfin, celui de M. Pierre Bertrand député oppositionniste de Saint-Sauveur. C'est M. J.-A. Frigon, député de Saint-Maurice, qui a ajourné le débat. Il est fort probable que la Chambre, qui a siégé tous les soirs cette semaine, siégera encore ce soir pour voter l'Adresse avant le congé de fin de semaine. Ce sera le premier vote de cette session qui s'annonce rude et qui en verra bien d'autres...

La discussion, a été calme et très courtoise. Un petit incident s'est cependant produit dans la soirée alors que M. Edouard Fortin parlait. M. Maurice Duplessis fit allusion à un prétendu scandale au sujet de la construction d'un mur de protection dans la Beauce. M. Fortin lui dit qu'il n'y avait aucun scandale et il offrit une enquête royale à M. Duplessis, s'il voulait consentir à mettre son siège des Trois-Rivières au jeu. M. Duplessis ne répondit pas et M. Fortin continua son discours en paix. Le député a fait de beaux éloges de la politique de colonisation du gouvernement, il a aussi approuvé la loi de l'extension juridique des contrats collectifs de travail et il a suggéré au gouvernement de l'améliorer encore, si possible, disant qu'elle a eu pour effet de faire augmenter les salaires de $45,000 dans la Beauce et de $3,000,000 environ, dans la province, depuis la dernière session. Il a terminé ses remarques en suggérant la création d'un ministère du commerce et de l'industrie.

M. Laurent Barré a parlé beaucoup plus calmement que d'ordinaire et cela lui a attiré des félicitations de la part du ministre de l'Agriculture. Le député de Rouville n'a pas été piqué parce que le premier ministre l'a rangé au nombre des trois mousquetaires, l'autre jour. Il a parlé assez longuement des héros d'Alexandre Dumas avant de passer à des critiques mitigées de l'administration.

M. Lafleur s'est surtout attaché à prouver que le parti conservateur est le parti des réformes du genre de celles préconisées par M. Duplessis — peut-être aussi par M. Bennett — et il a cité l'hon. M. Thomas Chapais à l'appui de sa thèse quand M. Chapais disait que "le parti conservateur est à la fois traditionnel et progressif."

M. Pierre Bertrand a tout critiqué en bloc; programme de colonisation; loi de l'extension juridique des contrats de travail, etc. et il n'a pas manqué de terminer son discours en demandant au gouvernement de passer une loi provinciale des pensions de vieillesse.

LA SEANCE

Le président Bouchard ouvre la sixième séance de la Chambre à 3 h. 25.

Quelques pétitions pour bills sont lues et reçues ; un grand nombre de bills privés sont ainsi inscrits par les députés.

L'hon. L.-A. David, secrétaire de la province, dépose ensuite le rapport de l'archiviste, le rapport du secrétaire et régistraire, et l'état financier des corporations scolaires pour l'année 1934.

Le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, secondé par l'hon. Athanase David, donne ensuite la liste des députés qui feront partie du comité de la bibliothèque et du comité des impressions.

M. Taschereau appelle ensuite la deuxième lecture du bill de M. Antoine Elie, se rapportant à la saisie-arrêt avant jugement d'une automobile appartenant à une personne de l'étran-

(Suite à la page 7, 2e col.)

ON DEMANDE LA REVISION DES ACCORDS

Le président de la National Farmers' Union, à Londres, a réclamé hier la revision des traités d'Ottawa pour assurer une meilleure protection à l'agriculture anglaise.

Londres, 17.— (C.P.-Havas).— Le président Wait, en ouvrant hier le congrès annuel de la National Farmers' Union, a réclamé hier la révision des traités d'Ottawa et des autres conventions douanières avec les pays étrangers pour assurer une meilleure protection à l'agriculture anglaise. Il a déclaré que tous les efforts de Walter Elliott, ministre de l'agriculture, pour organiser la production et la mise en vente des denrées anglaises d'une façon plus profitable pour les producteurs, n'avaient eu encore que des résultats douteux.

Il demande donc qu'on dénonce, dès qu'il sera légalement possible de le faire, les traités de commerce avec l'étranger où il est question de produits agricoles, et qu'on révise les traités d'Ottawa en prenant pour mot d'ordre : "le marché national d'abord puis les dominions, enfin les pays étrangers."

M. Wait est sûr que ce mot d'ordre est généralement accepté en Angleterre, mais il se plaint que personne ne paraisse se soucier de le réaliser.

LES VERTUS FRANCAISES

Paris, 16. (P. C.) — Dans le petit village de Parcay, en Touraine, se trouve un nouveau chevalier de la légion d'honneur. Ni homme d'Etat en retraite ni glorieux blessé, le nouveau chevalier est simplement une bonne dame qui n'a jamais voyagé. Mais Mme Jeanne Boisse est la mère de 22 enfants, dont 15 vivent encore. Le gouvernement a voulu récompenser en elle les belles vertus françaises.

Pas de taxe à Québec sur les communautés

Le maire et les échevins ont décidé de ne pas taxer les communautés religieuses — On demandera aux gouvernements de contribuer aux frais des départements de la police et des pompiers — Pas de taxe des locataires.

Le maire et les échevins ont décidé hier soir, à six heures 30, de ne pas taxer les communautés religieuses pour les services publics et le conseil de ville priera les deux gouvernements de contribuer proportionnellement aux frais occasionnés à la ville par l'entretien des départements de la police et des pompiers. Les échevins, qui ont discuté ctete affaire à huis clos, ont préféré adopter cette manière de régler une question difficile et qui causait beaucoup de discussion à Québec depuis hier après-midi.

Les locataires ne seront pas taxés non plus et les échevins ont décidé hier d'abandonner leur projet d'un impôt de $2 par $100 de valeur locative. Le maire et les échevins ont été abreuvés d'outrages à cause de cette velléité qu'ils avaient eue mardi de faire payer davantage aux locataires de Québec et les messages téléphoniques qu'ils ont reçus les ont incités à abandonner ce projet très mal vu.

Le comité des amendements à la charte a siégé à huis clos hier après-midi comme la veille et diverses suggestions des marchands détaillants ont été étudiées principalement une pourvoyant à une taxe spéciale sur les magasins-chaine. Si le projet est adopté, la ville imposera une taxe de $50 par magasin, pour chaque magasin après le premier. Rien n'a été décidé cependant et la question sera étudiée de nouveau cet après-midi.

CONSEQUENCES DU DECES DE SIR J. EATON

Depuis la mort de ce magnat du commerce, les employés de la firme qu'il a fondée seraient sujets à de mauvais traitements — Des anciennes employées se plaignent.

Conséquences — DESBIENS — ——

Ottawa, 17, (P. C.). — Malgré l'ouverture de la session, la Commission d'enquête sur les achats en masse et l'écart des prix continue ses travaux. Plusieurs témoins de la fabrique de vêtements de la firme Eaton, de Toronto, ont comparu. Hier, deux d'entre eux ont rendu témoignages. Ce sont Mme Annie-S. Wells et Mlle Jean Chambers. Ces deux témoins ont beaucoup parlé de l'insistance que l'on mettait à leur faire presser le travail, et elles ont aussi parlé de leurs difficultés à gagner le salaire minimum au taux que leur payait la compagnie.

Mme Wells a travaillé chez Eaton pendant 18 ans, et Mlle Chambers pendant 10 ans. La première est partie à la suite de ce qu'elle appelle un "lockout" et Mlle Chambers est partie d'elle-même.

S'il faut en croire Mme Wells, la mort de Sir John Eaton a singulièrement aggravé les conditions de travail des employés de la maison. Les

(Suite à la page 11, 6e col.)

La question de l'or inquiète M. Roosevelt

Le président a eu hier une conférence avec le ministre des Finances — En attendant le jugement de la Cour Suprême, au sujet de l'or, le franc et la livre prennent des tangentes.

Washington, 17.— (Trad. de l'A. P.) —Le secrétaire du trésor et le procureur général ont eu hier une conférence qui a pris le public par surprise et intensifié les suppositions auxquelles donne lieu la situation monétaire en attendant une décision de la Cour Suprême.

Le président Roosevelt, en recevant les journalistes, leur a intimé bien clairement qu'il ne discuterait pas cette situation tant que la Cour Suprême n'aurait pas rendu son arrêt. C'est l'appréhension au sujet de la décision du tribunal suprême des Etats-Unis qui a fait fluctuer le franc et la livre par rapport au dollar ces jours derniers.

Les principaux partisans de l'inflation aux Etats-Unis se sont réunis hier pour aviser ensemble aux moyens de dévaluer encore le dollar. Cette réunion avait été convoquée par le sénateur Thomas, de l'Oklahoma, démocrate, qui voit dans une plus grande abondance de l'argent et dans un dollar dévalué le moyen de relever les prix au niveau de 1926.

NOUVEAU MAIRE

M. Alcide Béland a été élu maire de Montauban-les-Mines par une majorité de 37 voix. Son adversaire était M. Alfred Delisle.

LES RESULTATS DES ELECTIONS DE CONSEILLERS

Les élections municipales continuent de battre leur train dans les diverses parties de la Province. De nouveaux résultats nous parviennent tous les jours et indiquent qu'en certains endroits, l'élection par acclamation n'est plus de mise. Nombre de sièges que l'on ne contestait généralement pas, soit par tradition ou habitude, l'ont été, cette année, et les élus, d'après la majorité obtenue, ont eu fort à faire pour s'assurer la victoire. De façon générale, l'on est d'avis que les luttes ont été serrées dans toutes les paroises où il y a eu contestation.

ST-SIMEON

M. Arsène Bilodeau, entrepreneur, a été élu par une majorité de 22 voix sur son adversaire.

ST-ZACHARIE

La votation à l'élection municipale de la paroisse a donné les résultats suivants: M. Edouard Groleau est élu à la mairie par une majorité de 120 voix sur son adversaire, M. J. Drapeau. Le maire-élu occupe cette charge depuis près d'une vingtaine d'années. Jusqu'ici, il n'avait jamais subi d'opposition.

ST-PROSPER

La population de la municipalité de St-Prosper vient d'élire par acclamation son nouveau maire: c'est M. Joseph Brousseau. Trois nouveaux conseillers ont été également élus: ce sont MM. Auguste Pru-

(Suite à la page 15, 2e col.)

ELU MAIRE

M. ET MME ROSARIO SIMONEAU, élu maire de Lyster.

MORT SUBITE DE FLAVIUS LANDRY A ST-ROCH HIER

M. Flavius Landry, le chef des sacristains de l'église St-Roch, a été foudroyé par une mort presque subite hier, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 41 ans et 7 mois. Le défunt était allé se faire traiter, hier matin, mais il n'a pu survivre aux hémorragies dont il souffrait. M. Landry était sacristain à St-Roch depuis plus de 23 ans. La mort de ce citoyen modèle, estimé de tous les paroissiens, suscitera de très vifs regrets. Fort sociable et dévoué, il s'intéressait vivement aux activités de sa paroisse, en plus des responsabilités que comportaient ses fonctions.

Le regretté défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Marie-Louise Forgues et trois enfants : Cecile, Henri-Paul et Joseph Landry. Les restes mortels de M. Landry sont exposés en chapelle ardente au No 174 rue St-François. Le "Soleil" offre ses vives condoléances à la famille en deuil.

ETUDES JURIDIQUES

Ce soir à 8 h. 15, en Cour de Magistrat, séance du Cercle des Etudes Juridiques des Etudiants en Droit. Cette séance sera présidée par M. le juge C.-E. Dorion, de la Cour d'Appel et M J.-A. Gagné, professeur de Droit Civil. Les travaux présentés ne manqueront pas d'intéresser les habitués de ce Cercle. M. Henri Bouchard traitera de "l'effet des contrats" et M. Sam Schawartbard exposera à son auditoire les obligations découlant des maximes "Qui ne dit mot consent" et "Se taire n'est pas dire oui".

Tous les étudiants en droit sont cordialement invités.

UNE FORTUNE

Londres, 17. (P.C.—par câble)—Le testament du baron Riddell, grand propriétaire de journaux, décédé le mois dernier, a été déposé en cour hier. Le baron laisse une succession estimée à $9,490,000 dont $500,000 vont à la veuve avec une rente viagère de $40,000 par année. La baronne Riddell gardera la maison du financier à Londres et une somme de $5,000 est laissée à Lloyd George, Winston Churchill, lady Hamar Greenwood et à son jeune enfant. Les bibliothèques du défunt et une somme de $25,000 sont données à la bibliothèque de Londres.

Sur La Colline

(Par G. L.)

M. Camillien Houde, maire de Montréal et ancien chef de l'Opposition, est arrivé tout souriant sur la Colline, hier soir, au saut du train venant de la métropole. Il a tout de suite été reçu par le premier ministre. MM. Taschereau et Houde ont passé de longues minutes en conférence aux bureaux du chef du gouvernement. Evidemment, les journalistes voulurent savoir de quoi il s'agissait. Le premier ministre répondit à leurs questions : "M. Houde est venu me présenter ses amitiés et offrir ses hommages au chef de l'Opposition." On fit part de ces propos au maire de Montréal qui était tout radieux et paraissait fort content de sa visite. Il dit : "Je vous laisse à deviner à qui encore j'ai bien pu faire des civilités."

D'autre part, nous apprenons que le bill de Montréal sera déposé au commencement de la semaine prochaine et que le maire est venu essayer de savoir dans quel domaine il pourrait bien taxer sans craindre la superposition d'une taxe provinciale ou fédérale.

(Suite à la page 15, 3e col.)

LES REPRESENTANTS DU PEUPLE

A gauche, l'honorable J.-N. FRANCOEUR, ministre des travaux publics, photographié hier, comme il se dirige vers le Parlement. A droite, M. Joseph DUFOUR, député de Matapédia, sort de l'hôtel du gouvernement et se rend à la rencontre d'un de ses électeurs. (Cliché du "Soleil")

LE PAIEMENT DES $71,000 ET LE SENATEUR LOGAN

Ottawa, 17 (Trad. de la C. P.) — Le procès au sujet du "Gypsum Queen" st entré dans sa dixième journée aujourd'hui et le contre-interrogatoire du sénateur H.-J. Logan a continué. Hier, au cours des deux audiences de l'avant et de l'après-midi, Mtre Peter White, qui représente le gouvernement, a serré de près le sénateur, qui a juré n'avoir jamais su et ne pas savoir même à présent que la goélette n'avait pas été torpillée par l'ennemi durant la guerre.

Il avoue qu'on lui fit voir la copie d'une déclaration assermentée par le capitaine Hatfield à Liverpool en 1915 et aux termes de laquelle le navire aurait péri pour des causes naturelles. Il eut cette copie sous les yeux au cours d'une entrevue avec M. Cahan, secrétaire d'Etat, en juillet 1931, quatre mois après le paiement des $71,000 de réparations au capitaine Hatfield.

Il écrivit alors à ce dernier à New York, lui signifiant que, si sa réclamation n'était pas fondée, il devait rendre l'argent. Mais par des lettres subséquentes, et à New York même, Hatfield lui donna l'assurance que le "Gypsum Queen" avait bel et bien été torpillé et que si lui, Hatfield, avait déclaré le contraire à Liverpool, c'était pour avoir trop bu après le sauvetage.

TAXIS ET ASSURANCE

Au cours d'un dîner donné hier après-midi au Quebec Winter Club, la Ligue de Sécurité a discuté d'un projet ayant pour but de forcer les propriétaires de taxi à posséder une assurance et de les obliger à faire examiner leurs voitures à des périodes déterminées. Les officiers de la Ligue ont l'intention de s'adresser à la Commission des Services Publics à ce sujet. La Ligue de Sécurité a aussi l'intention d'attirer l'attention des autorités contre certains propriétaires de théâtres et édifices publics qui ne prennent pas les précautions élémentaires contre les incendies. M. Georges Russell, présidait le dîner d'hier. On remarquait à ses côtés le lt-col. J.-L. Boulanger, M. Edouard Hamel, M. Robert Pettigerw, le capitaine A.-S. Bigaouette, le col. Ph. Ouellet, M. P.-E. Plante, etc.

La fin tragique d'une carrière de crimes

Fred Barker, 32 ans, et sa mère, 55 ans, sont abattus par la police qui les avait cernés dans une maison — On cherche les compagnons des deux criminels.

Oklawaha, 17. (Trad. de l'A.P.) — Fred Barker, 32 ans, qu'on cherchait depuis l'enlèvement d'Edward-G. Bremer, riche banquier de St-Paul, et sa mère "Ma", 55 ans, sont tombés hier sous les balles des agents du département de la justice après un combat de six heures à coups de mitrailleuse. Ils étaient, selon toute apparence, les seuls occupants de la maison qui fut cernée par les agents. On crut d'abord que celle-ci était occupée par toute une bande, mais on se rendit compte en fouillant la maison que la mère et le fils étaient ses seuls défenseurs. Aucun des 15 agents qui avaient fait le siège de la maison n'était blessé.

Une enquête a lieu aujourd'hui à Ocala, Floride, où les cadavres de la mère et du fils gisent à la morgue. Une seule balle ayant mis fin à l'existence terrestre de Kate "Ma" Barker, il n'est pas impossible qu'elle se soit suicidée. Le cadavre de son

(Suite à la page 17, 1ère col.

MESAVENTURE A DES OUVRIERS A THETFORD-MINES

Thetford Mines, 17. (D.N.C.) — Un accident qui aurait pu avoir des suites graves est survenu hier, à Thetford-Mines, et trois employés de la ville en ont été les victimes. Ils en ont été quittes pour un bain forcé; aux dernières nouvelles, on appre-nait qu'ils ne tarderont pas à se remettre complètement des légères blessures reçues au cours de leur mésaventure.

Ces trois employés étaient descendus dans un puisard pour débloquer un ruisseau obstrué. Ce cours d'eau traverse plusieurs rues de notre cité et coule sous de nombreuses résidences. Il est entièrement recouvert de béton et les hommes étaient descendus à l'intérieur de cette sorte de tunnel pour enlever ce qui causait l'obstruction. Une couche de glace qui paraissait assez solide recouvrait le ruisseau et les employés de la ville étaient à travailler depuis quelque temps quand la glace défonça tout à coup sous leurs pieds. Un courant assez fort entraina immédiatement les trois hommes sur une distance de quelques centaines de pieds. Quand ils furent retirés de leur fâcheuse position ils avaient la figure en sang et étaient complètement exténués. M. le docteur Eugène Lacerte fut appelé immédiatement sur les lieux pour leur prodiguer les premiers soins et les victimes furent transportées à leurs résidences après avoir reçcu les secours que nécessitait leur état.

On nous apprenait ce matin qu'à moins de complications imprévues les trois victimes se remettraient rapidement de cet accident qui a causé un vif émoi à Thetford-Mines.

ELU MAIRE

M. J.-E. VERMETTE a été élu lundi, maire de St-Rédempteur. M. Vermette est aussi marguillier en charge de cette paroisse.

A PLESSISVILLE

M. J.-ALPHONSE OLIVIER, élu maire de Plessisville.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *directeur-gérant* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 17 JANVIER 1935

La session fédérale s'ouvre aujourd'hui

La dernière session du présent parlement fédéral s'ouvre dans des circonstances qui promettent un intérêt palpitant à l'électorat. La faillite de son programme économique et l'impopularité du gouvernement acculent le chef tory, M. Bennett, aux derniers expédients. Pour se maintenir au pouvoir il n'est pas de sacrifice ou d'humiliation qu'il ne soit prêt à subir. Il faut s'attendre également, si ces moyens indignes ne lui promettent point le succès, à ce que le personnage orgueilleux qui tyrannise le pays canadien depuis bientôt cinq ans, en tente d'un ordre plus audacieux, l'intimidation, la violence, le coup d'état.

Mais le parti libéral se dresse devant le dictateur. Autant M. Bennett en impose à la plupart de ses collègues et de ses partisans terrorisés, autant il est impuissant à émouvoir l'opposition. Sous la direction de M. King et de M. Lapointe, jamais les libéraux n'ont été plus unis dans la détermination de libérer le Canada du régime incohérent et ruineux, conséquence de l'erreur électorale commise en 1930. Armé du fouet vengeur que la conscience populaire lui confie, le parti libéral va bientôt réduire à l'impuissance le dangereux aventurier politique qui prétend encore imposer sa volonté à une nation qui l'exècre.

A chaque occasion, l'électorat, la presse, les corps publics, les associations de classes ont voté non confiance en cet homme et son gouvernement nétastes. Depuis deux ans, chaque élection complémentaire a marqué la réprobation générale d'un peuple indigné. Au sein même du vieux parti conservateur, les journaux les plus importants ont dénoncé les abus et l'incompétence de M. Bennett. Dans huit des neuf législatures provinciales, on proteste contre les empiètements de cet émule d'Hitler, pour qui la Constitution n'est qu'un chiffon de papier. Avec raison le peuple lui attribue l'aggravation de tous les maux que la crise a fait naître. Il y avait 100,000 chômeurs, lorsque, par des ressources illégitimes, le parti tory a usurpé le pouvoir. Aujourd'hui, l'armée des sans-travail compte plus de 300,000 malheureux.

Dès demain, le procès expiatoire de M. Bennett commencera. Avec ses propres discours de 1929 et de 1930, avec ses bravades, avec ses promesses, avec ses apostrophes, M. King va cravacher ce premier ministre bouffi de prétention et de colère. A la juste satisfaction du parti libéral, le chef de l'opposition va forcer l'usurpateur à descendre dans l'arène, sous les huées de la multitude. Rien ne peut sauver M. Bennett du châtiment mérité qui l'attend. Nous le verrons bientôt, écumant de rage impuissante, mais vaincu, aux pieds de son dompteur.

Il oblique encore et se dérobe

En Canada français, à l'exception d'une minorité discrète et respectueuse, tout le monde est catholique. Ce caractère du peuple se traduit dans les actes les plus importants et les plus simples de la vie nationale. Le droit, la législation, l'enseignement sont basés sur les principes immuables de la foi religieuse. On respecte la morale chrétienne dans la vie publique comme dans la vie privée. A ce point de vue, la province de Québec présente un cas extrêmement rare dans l'histoire contemporaine.

Il s'ensuit tout naturellement que la presque totalité des hommes publics, dans tous les partis et dans la plupart des groupes, sont non seulement des catholiques de nom, mais des catholiques pratiquants et convaincus. Si, à certaines époques, des individus ont fait exception, la rareté même du cas fait éclater davantage la règle générale. Aussi, à la Législature de Québec, jamais une majorité n'a commis une erreur législative pouvant être interprétée comme une agression contre la foi, la morale, ou la doctrine catholiques.

On constate que, depuis un demi-siècle, cette volonté de nos législateurs de rester fidèles à une saine tradition n'a jamais été ébranlée, et l'on peut affirmer qu'elle tend plutôt à se renforcer. Chaque fois que les circonstances favorisent l'expression publique de cet attachement religieux, les chefs politiques de la nationalité sont fiers de marquer, par des actes et par des discours, leur fidélité à l'Eglise. On ne saurait mettre en doute la sincérité d'une pratique qui devient de plus en plus forte.

Dans ces conditions, lorsque, dans un journal catholique officiel ou officieux, des rédacteurs s'acharnent quotidiennement à combattre un parti et à marquer leur préférence pour tout autre, l'outrance de ce procédé comporte plus qu'une injustice. Cela devient une provocation injustifiable. Quel motif a tel journal catholique d'agir comme si le parti qu'il attaque était moins orthodoxe qu'un autre ? Et si, en poursuivant cette oeuvre d'hostilité, le journal catholique prétend rester impartial, l'équivoque ainsi maintenue ressemble fort à une mauvaise action, prémiditée, calculée, froidement exécutée.

Dans le cas qui nous occupe, le double jeu dure depuis si longtemps — il tend même à s'aggraver à la veille de chaque période électorale, — que le moins que l'on puisse penser et dire, en protestant énergiquement, c'est que certains journalistes catholiques agissent de telle façon que le journal qui publie leur prose sert les fins d'un parti au détriment d'un autre. Et s'il n'existe aucun autre moyen de réprimer cet abus, nous répétons qu'on devrait au moins inviter les champions du parti attaqué à risposter, au jour le jour, dans le dit journal catholique, et donner la même publicité à la défense qu'à l'agression.

Un mouvement politique en régression

L'assemblée tenue dimanche dernier par les champions du groupement national-libéral-indépendant leur a enlevé une forte partie de leurs illusions. Même avec l'effort d'un racolage municipal, on n'a pu attirer la foule, ni retenir les quelques deux mille oisifs que la curiosité a dirigés, ce soir-là, vers le manège militaire.

Pourtant, il y aurait eu moyen de piquer davantage le goût du peuple pour un débat vivant. Par exemple, en promettant de répondre clairement au questions du *"Soleil"*, en marge des instructions secrètes données par M. Paul Gouin à ses éloquents collaborateurs. Pourquoi ménager les conservateurs, les indépendants, les mécontents ? Pourquoi ignorer M. King et M. Lapointe, et ne pas dire un bon mot à l'égard d'un libéral, de Québec ou d'Ottawa ? Et pourquoi montrer tant d'antipathie au régime québecois, dont on sollicitait les faveurs, il n'y a pas si longtemps ? Oui, pourquoi ?

On dit, depuis, que le découragement s'est emparé de l'âme inquiète et mélancolique de M. Gouin. Il a été accablé de reproches par quelques-uns des amis qui ont favorisé son entrée sur le scène politique. "Vous n'auriez pas dû manquer de confiance en M. Lapointe, et encore moins conseiller aux autres de l'ignorer complètement". Voilà, paraît-il, le principal grief des *remécontents* parmi ces mécontents. Et c'est à la suite de ces reproches, que l'on aurait décidé, en faisant acte d'amende honorable envers M. Lapointe, de préparer les voies à un rapprochement possible.

Nous ignorons jusqu'à quel point on donnera suite à ce commencement de récipiscence. Nous savons bien qu'après la démarche publique faiblement tentée à l'assemblée de dimanche dernier, on en a tenté d'autres, d'un caractère privé. Quelques discours et autant d'échecs ajoutent à la mésentente entre les champions de l'idée nationale-libérale-indépendante. De nombreux indices donnent à croire qu'on les verra moins manifester en public, au cours des mois prochains . . .

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Les moeurs élèvent.

Sans discipline point de salut.

Le maire pratique le jeu de "tic-taxe-tôt."

On tient plus à son privilège qu'à son droit.

Parfois le déficit représente le temps perdu.

La dictature interdit même qu'on dénonce ses abus.

Sous le signe du boeuf, on mange de la vache enragée.

L'enfant forme des projets pour le plaisir de ne pas les réaliser.

D'aucuns ont besoin d'un lavage pour reconnaitre leurs couleurs.

Ce sera une grosse année pour les cochons, les moutons et les veaux.

Lorsqu'il s'agit de musique, trop de gens perdent le sens de la mesure.

Devant certain verbiage, on songe naturellement à la clôture et à "la ferme."

L'ouverture du Parlement fédéral, cela signifie fermeture pour la députation tory.

La taxe

Tous les maires n'ont pas un égal courage devant l'expédient de l'impôt pour combler les déficits administratifs. Mais, dans le cas de M. Houde, on ne saurait dire que le premier magistrat de la métropole manque de front. Il préconise le recours à une taxe des ventes, dans toute la province de Québec, en recommandant qu'on verse le produit de cet impôt aux municipalités. Voila un partage qui serait long et difficile. Ne vaut-il pas mieux laisser à l'administration de Montréal le soin d'essayer seule de ce moyen efficace, puisque c'est elle qui en a le plus vif besoin ?

Holocauste

L'extrême inflammabilité des films cinématographiques vient de causer un autre drame, cette fois à Montréal, au cours d'une soirée de famille organisée par une grand'maman. L'accident a coûté la vie à cinq personnes, et des blessures plus ou douloureuses à une douzaine d'autres. En ce qui concerne les établissements publics où l'on donne des représentations cinématographiques, la loi ordonne que l'appareil et l'opérateur soient placés dans une cabine isolée de la salle. C'est une précaution qu'on devrait imposer également à quiconque se sert, pour des fins d'amusement public ou privé, de ces appareils ingénieux mais dangereux. Il ne se passe pas de semaine, dans la bonne ville de Québec, que, pour amuser les écoliers, on ne leur prépare des représentations cinématographiques dans des salles qui ne sont pas aménagées pour cela. N'est-ce pas faire courir inutilement des risques aux petits enfants ?

Faust

D'un fait d'apparence plutôt banal, un chroniqueur sait tirer des allégories amusantes ou impressionnantes. A Paris, l'année 1934 s'est terminée par une représentation de Faust, l'oeuvre immortelle de Gounod, à l'Opéra. Ce fut la deux millième représentation de ce chef-d'oeuvre sur cette grande scène lyrique. Du coup, la verve des journalistes est frappée de cette coïncidence. L'un d'eux en profite pour dire que Mefistophélès a fort intrigué en Europe, pendant cette année "luciférienne." Elle a débuté par le suicide d'un imposteur, qui, par certains côtés, ressemblait à Faust. Elle a été rougi du sang des émeutiers et des victimes de graves attentats politiques. Un vent de folie, de fraude, de scandale a passé sur la France. Elle semble échapper à la chute fatale, par un acte de foi nationale qui comporte un acte de foi religieuse. Les maléfices n'ont pas complétement opéré à la satisfaction des puissances de l'enfer. Mais il reste dans l'air une odeur de soufre et de poil grillé.

Feuilles volantes

La mort est une restitution.

Po-Paul boude dans son Gouin.

Les chants d'Elisée n'ont rien de céleste.

C'est en forgeant (des chèques) qu'on devient forçat.

La France ne tolèrera pas que l'Allemagne se montre trop "Sarrecastique".

M. Bennett est, depuis peu, condisciple de M. Woodsworth à l'école des réformes..

Les pions, qui lancent des bouquins, ne font cependant pas concurrence aux éditeurs.

A Québec, M. Bennett compte au moins un zélé défenseur dans la personne d'Eugène Sue.

Est-ce parce que nul ne se scandalise, que personne ne s'arrache l'oeil droit ou l'oeil gauche?

Celui-là met de l'eau dans son vin qui tolère que son fournisseur mette de l'eau dans son lait.

Il y aura toujours des gens pour répéter que vous viviez soit eu-dessus soit au-dessous de vos moyens. Entre temps, vivez comme vous pouvez.

TRISTAN

(La Tribune)

UN PORTRAIT

M. P.-E. FLANDIN

— La parole est à M. Flandin.

Dans les travées, un homme se lève lentement; plutôt, il s'extirpe de l'intervalle qui sépare son banc du pupitre; c'est un travail; celui qui a construit l'amphithéâtre de notre Chambre des députés n'a pas pensé qu'un représentant du peuple pût être un grand homme; et M. Flandin est un de ceux qu'on appelle au Palais - Bourbon les "gratte - ciel". Dans les deux mètres. Quant il a réussi à mettre ses jambes dans la position verticale, on se sent ramené à un certain nombre d'années en arrière. Il a exactement l'air à la fois rêveur et un peu excédé, les mouvements lents et la manière de boutonner un veston que nous affections tous lorsque, sur l'invitation du professeur, nous nous dirigions vers le tableau noir.

A la tribune, qui coupe sa hauteur à un étiage invraisemblablement bas, son front atteint les sommets où trône le président. On pense au chêne de ce brave M. de La Fontaine. Et le fait est que M. Flandin oppose aux tempêtes parlementaires une résistance digne du roi des forêts. On lui souhaite bien entendu, de ne pas donner, après le Bonhomme, raison au roseau; reconnaissons que, jusqu'ici, ce n'est pas par la souplesse, mais par la force qu'il l'a emporté.

La force du calme surtout. Un calme indéracinable, et qui exaspère d'autant plus les nerveux qu'ils le savent tel. Avouez qu'il y a quelque chose d'un peu irritant pour deux cents députés hurlants, à voir leur victime demeurer physiquement aussi paisible que si elle contemplait un souriant paysage. Cela est arrivé, et notamment à deux reprises, à propos d'interpellations socialistes sur le rôle d'avocat tenu par M. Flandin auprès de certaines firmes d'aviation. On voulait "lui casser les reins." Non seulement on ne cassa rien, mais, d'une attaque sans fièvre, progressivement poussée jusqu'au point où il eût été impolitique d'insister davantage, c'est lui qui blessa au vif ses adversaires désemparés. On lui en eût moins voulu s'il avait montré plus de colère et d'agitation. Mais l'émotion ne se marque sur son visage que par un peu de pâleur et un léger rictus. Ce n'est pas assez. Ce Parisien de la plaine Monceau a le flegme britannique. Il est le seul du Parlement et c'est inimitable.

Avec cela, un grand bourgeois : nous ne parlons plus de la taille, cela s'entend. Il a une tradition, venue d'une famille qui servit l'Etat, une situation mondaine, une femme qui est de sa race, du quant à soi, et un bon tailleur. Ne riez pas; il se distingue par là aussi, avec quelques-uns de sa génération du plus grand nombre des délégués de la France au Palais-Bourbon : et ce n'est pas rien.

Est-il ambitieux ? Sa nonchalance n'en laisse rien paraitre; dans l'oeil, parfois, certaine dureté directe Il est terriblement maitre de lui. Mais plaise au ciel qu'il y ait encore des ambitieux, pourvu que ce soit de bien faire ! Il a, jusqu'ici, en général, bien fait : au Commerce et aux Travaux Publics sous Tardieu, aux Finances dans le cabinet Laval et dans le troisième cabinet Tardieu. Il était demeuré dans l'ombre jusqu'au retour de M. Doumergue, qui lui rendit le Travaux Publics. Le voici président du Conseil, ayant pris aux mains du "Sage de Tournefeuille" un flambeau bien difficile à maintenir allumé. Il sait quelle partie il joue; il n'a pas caché aux parlementaires qu'eux - mêmes jouaient le régime. Ce qui indique chez lui autant d'esprit d'opportunité que de hardiesse. Il a été aviateur entre 1914 et 1918; il s'en est tiré ; c'est un précédent; mais les tirs de barrage pacifiques ne sont pas les moins difficiles à franchir.

Ce qui peut le sauver, c'est son goût de voir au delà de sa chambre; il a parcouru une bonne partie du monde; il a des amitiés internationales. On l'a vu chassant la grouse en Ecosse et se rencontrant ainsi avec des personnalités que, sans doute, il retrouvera en temps utile. Comme d'autres jeunes hommes politiques, les moins de cinquante, il connait l'Europe pour y être allé voir. Cela peut servir; cela peut gêner aussi parfois, car toutes les rencontres ne sont point bonnes dans les voyages, comme d'autres l'ont prouvé. Sa froideur naturelle et la sécheresse mondaine l'auront probablement protégé contre certains attendrissements.

En somme, il nous apporte un nombre satisfaisant d'atouts. S'il peut s'imaginer que tout le drame présent n'est pas seulement économique, mais surtout moral, il a une belle chance à courir. Mais mesure-t-il la soif de justice qui sèche la gorge des Français ? Pour le moment, il s'est attaché à la crise du blé et du vin; il tente de rassurer le citoyen dans son amour des biens— et non encore du bien; il a déjà rassuré les législateurs sur leur personnelle longévité; il s'offre à réconcilier le pays et le Parlement; il décide rapidement; on sent que ses ministres essaient tous de donner une impression d'activité. Et probablement, il se réjouit de les voir ardents à la besogne.

Pense-t-il à ceci que la Justice avance toujours **pede claudo** ? Mais pense-t-il à la Justice ? Il est avocat

(Le Mois).

LES "PROFESSIONNELS" ET LES "MILITANTS"

Tout signe de retour au bon sens ne saurait être trop encouragé. Le ministre de l'éducation nationale a reçu hier une nombreuse délégation de la Fédération des groupements professionnels d'instituteurs. Il faut du courage pour recevoir des universitaires qui se placent sous le signe du devoir professionnel. Ce sont des arriérés, on ne se prive pas de le leur dire, et les pouvoirs publics, pendant des années, se sont bien gardés d'avoir des rapports quelconques avec ces êtres aussi antédiluviens que compromettants. M. Mallarmé a non seulement reçu ces intouchables, mais il a écouté leurs divagations périmées. Qui pis est : il s'est déclaré d'accord avec eux, ne s'en est pas caché et ne leur a pas demandé de le cacher.

Ils ont pourtant été un peu loin. Le président de la Fédération a soutenu la nécessité de se tenir sur le terrain légal en matière d'association, ce qui répudie le syndicalisme des fonctionnaires ; il a proclamé le respect de la neutralité scolaire, condamné tout sectarisme à l'école en matière politique, religieuse ou sociale, reconnu même qu'une certaine réserve s'impose, hors de leur chaire, à des éducateurs nationaux, lesquels ont la mission de former tous les enfants du pays pour le service du pays, non pour le service d'un parti. C'est ce qu'on entendait par l'école laïque, neutre et libérale, à l'époque héroïque où furent votées les grandes lois sur l'enseignement primaire gratuit et obligatoire. Nous n'en sommes plus là, pourrons-nous y revenir ?

Pendant que M. Mallarmé recevait les professionnels, les autres tenaient un congrès au Musée social. L'ordre du jour voté par eux est juste l'antithèse des déclarations échangées rue de Grenelle. Il ne s'occupe que des maitres compromis dans les manifestations révolutionnaires de cet été. Il voit dans les sanctions prises ou annoncées contre eux des "brimades infligées aux militants de l'enseignement." Ce mot "militants" leur est venu sous la plume tout naturellement. Ce ne sont pas des professionnels, ce sont des militants. Ce n'est pas leur fonction qui les intéresse, c'est leur rôle hors de leur fonction. Ils ne parlent que des "droits imprescriptibles" de l'instituteur, il n'est pas fait mention du moindre devoir. Le devoir, lui, n'est pas imprescriptible ; il est peut-être prescrit par la loi et les règlements, mais la conscience du militant n'a pas à tenir compte de ces vagues contingences.

Devons-nous répeter une fois de plus que ces intransigeances de réunions publiques ne représentent pas au fond l'opinion de la majorité des maitres primaires ? Chacun peut s'en rendre compte autour de soi : Au village comme à la ville, la plupart des instituteurs font leur métier avec conscience, beaucoup avec dévouement. Et ils y ont du mérite, car ce mérite n'est guère récompensé. Ce ne sont pas ceux-là qui trônent et pérorent dans les congrès ni qui rédigent les ordres du jour tapageurs et comminatoires. Et l'on voit très souvent, trop souvent, les avancements, les distinctions aller aux militants de la politique plus qu'aux militants de la pédagogie. Les leviers de commande dans l'inspection primaire, dans les écoles normales, dans la presse spéciale, sont dans bien des cas confiés à des dirigeants choisis pour des raisons où la valeur professionnelle et morale n'est pas prépondérante. C'est ce qui explique que le syndicat primaire groupe les trois-quarts d'un personnel qui n'est certes pas aux trois-quarts dans ses idées.

A. Albert-Petit.

(Journal des Débats).

Embarrassant

On désire savoir exactement quelle est la grandeur d'un ange du paradis. Voici pourquoi. Une femme sculpteur hongroise s'était rendue en Tchécoslovaquie portant avec elle notamment une statuette représentant un ange et qu'elle désirait introduire en franchise douanière, n'étant pas un objet d'art destiné à la vente. Mais la douane répond que la franchise peut être accordée seulement pour des statues pesant plus de cinq kilos et qui sont de grandeur naturelle. Or, la figure en question a à peine une hauteur de 150 centimètres, qui n'est pas la hauteur d'un ange et, par conséquent, est sujette à droit d'entrée. La sculptrice, invitée à payer 2,000 couronnes, a adressé un recours au ministère des Finances, afin qu'il veuille bien préciser ce qu'il faut entendre par grandeur naturelle d'un ange. Il convient de retenir que les parties en cause ne sont pas disposées à se transporter dans le ciel, pour se rendre compte, "de visu", de ce qu'est la vérité.

DANS LA RUE

X... rencontre Y... dans la rue et le prend à partie:

—Je vous ai déjà demandé vingt fois, lui dit-il, de me rendre l'argent que vous me devez.

—C'est vrai, répondit Y... mais combien de fois a-t-il fallu que je vous le demande avant que vous me le prêtiez?

CHRONIQUE OUVRIERE

Des travaux

Les contrats pour la construction de la nouvelle bâtisse du Parlement viennent d'être accordés. Les soumissions acceptées s'élèvent à la somme de $1,007,544.36. Les ouvriers, entre autres ceux des métiers de la construction, ont dû apprendre avec plaisir cette bonne nouvelle. Toujours désireux de procurer du travail, lorsqu'il peut le faire, le gouvernement provincial a décidé l'exécution de ces travaux afin de venir en aide aux travailleurs affectés par la crise. On constatera que le ministre des Travaux Publics agit avec célérité.

Des centaines d'hommes trouveront là de l'ouvrage pendant plusieurs mois et de quoi faire vivre honorablement leurs familles. Les journaliers québecois se réjouiront, de ce que le gouvernement a tenu à les protéger en exigeant que les travaux d'excavation soient exécutés manuellement, c'est-à-dire de façon à employer le plus de main-d'oeuvre possible. Les tailleurs de pierre de Québec ont dû aussi constater avec plaisir qu'une clause du contrat qui les concerne stipule que la taille de la pierre à chaux devra être faite à Québec. Si l'on jette un coup d'oeil sur les différents contrats, on s'aperçoit que tous les corps des métiers de la construction auront leur part; des centaines de charpentiers, menuisiers, peintres, plombiers, couvreurs, poseurs d'appareils de chauffage, électriciens, auront de quoi s'occuper pendant deux saisons.

Il est bon de remarquer aussi que presque tous les entrepreneurs qui détiennent des contrats ont signé une entente collective de travail couvrant les métiers de la construction, entente obligatoire dans le district de Québec, grâce à la loi de l'extension juridique des contrats collectifs. C'est donc dire que les ouvriers à quelque métier qu'ils appartiennent sont certains de toucher un salaire raisonnable, le salaire convenu, et qu'ils sont assurés que les conditions de travail, en ce qui concerne les salaires et la durée, seront observées. On aurait mauvaise grâce de dire encore, dans certains milieux, non ouvriers, que le gouvernement n'a rien fait et ne fait rien pour aider les chômeurs et les ouvriers en général. Au moins une loi (on sait qu'il y en a plusieurs) a été passée pour les protéger et le gouvernement, en faisant exécuter des travaux, est heureux de venir en aide à des centaines de chômeurs.

Assemblées

Au Secrétariat :

CE SOIR : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec.

DEMAIN : L'Union Catholique des manoeuvres de Québec.

Salle Club des Marchands :

CE SOIR : L'Association des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, local 511.

DEMAIN: La Fraternité des chauffeurs et ingénieurs de locomotives, local 879. L'Association Internationale des machinistes, local 604.

Esprit moderne

Jean, qui a neuf ans, est dernier en histoire. Sa maman, le tance vertement:

— Tu n'as pas honte? lui dit-elle. Tu ne veux donc pas apprendre l'histoire de ton pays?

— Que veux-tu, répond l'enfant, cela ne m'intéresse pas du tout. Tous ces rois, toutes ces reines, tous ces grands hommes, ils sont morts depuis longtemps...

Et, avec un effreux sens pratique, il ajoute:

— Ils ne peuvent plus rien pour moi.

ST-JOACHIM

Statistiques

M. le curé a donné les statistiques de l'année 1934. Il y a eu 80 baptêmes, 53 inhumations et 8 mariages.

Nouveau marguillier

A une assemblée d'anciens et de nouveaux marguilliers, M. Georges Pelletier a été unanimement choisi marguillier en remplacement de M. Joachim St-Laurent, sortant de charge. Nos félicitations.

Baptêmes

— Joseph-Bernard, enfant de M. et Mme Léonidas Lévesque, née Adrienne Robinson. Parrain, M. Samuel Lévesque. Marraine, Mlle Yvonne Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

— Joseph-Damase-Roger, enfant de M. et Mme Philippe Lévesque, née Marie-Ange Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Damase Lévesque, grands-parents de l'enfant.

— Joseph-Réginald, enfant de M. et Mme Octave Ross, née Béatrice Castonguay. Parrain, M. Désiré Lévesque. Marraine, Mme Samuel Ross oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Noella, enfant de M. et Mme Edmond Therrien, née Georgianna Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Therrien, oncle et tante de l'enfant.

Funérailles

Ces jours derniers ont eu lieu dans notre église les funérailles de Mlle Rollande Miville. Malgré tous les bons soins des médecins, elle est décédée après un mois de maladie, à l'âge de 14 ans.

La dépouille fut portée par MM. Adrien, Germain, Adémard et Delphis Therrien, cousins de la fillette.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son père, M. Joseph Miville; sa mère, Angélina Therrien et des petites soeurs.

—Ont aussi eu lieu les funérailles de Mlle Rita Jean, âgée de 17 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, son père, M. Adolphe Jean; sa mère, Vitaline Miville et des petits frères et soeurs.

Aux parents éprouvés, nous souhaitons nos plus vives condoléances.

CONTENTEMENT!

10 FLACON DE 10 ONCES

Corby's OLD RYE WHISKY VIEUX DE 8 ANS 10 ONCES $1.00 25 ONCES 2.40 40 ONCES 3.60

Corby's SPECIAL SELECTION WHISKY VIEUX DE 8 ANS 13 ONCES $1.45 25 ONCES 2.80 40 ONCES 4.50

Corby's

OLD RYE WHISKY

VIEUX DE 8 ANS

EMBOUTEILLÉ EN ENTREPÔT

LE PLUS VIEUX RYE WHISKY POUR LE PRIX

-VOYAGES-

PRIX REDUITS

Aller et retour de Québec

SAMEDI, 26 JAN. PAR LES TRAINS ORDINAIRES
DIMANCHE, 27 JAN. PAR LES TRAINS ORDINAIRES DU MATIN (là où ils circulent)

ST-HYACINTHE - $2.60 SHERBROOKE - - - $2.50
Drummondville $2.10 Island Pond ... $3.45 Victoriaville ... $1.40
MONTMAGNY - - 80¢ RIVIERE DU LOUP - $2.35
RETOUR JUSQU'A LUNDI, 28 JANVIER

ARMAGH - - - - $1.45 MONK - - - - - - - $2.35
RETOUR JUSQU'A MARDI, 29 JANVIER

VENDREDI, 25 JANVIER
Départ de Québec (Via Traverse) 5.00 p.m. 12.00 minuit
HALIFAX - - - - $10.00 MONCTON - - - - - $6.00
Saint-Jean ... $6.00 Campbellton ... $6.00 Truro $8.00
Sydney ..... $10.00 Charlottetown $9.00 Gaspé $6.00
RETOUR JUSQU'A MARDI, 29 JANVIER

VENDREDI, 25 JANVIER
Départ de Québec (Gare du Palais) 11.50 p.m.
DOLBEAU - - - - $4.70 CHICOUTIMI - - - $4.55
Chambord ... $3.50 Roberval ... $3.80 Arvida $4.45
RETOUR JUSQU'A LUNDI, 28 JANVIER

Réductions proportionnelles des points intermédiaires
Pour plus amples renseignements, consultez l'agent du M-21F

CANADIEN NATIONAL

NOS COURS PAR CORRESPONDANCE . . .

. . . fonctionnent toute l'année; donnent droit à un certificat d'études pour la ou les matières suivies; conduisent 1° à l'admission dans les Associations d'experts-comptables (C.A., L.I.C., C.P.A.), et 2° aux titres d'aspirant (**associate**) et d'associé (**fellow**) de l'Association des Banquiers Canadiens.

	Nombre de leçons	Prix comptant	à termes
Tenue des livres	15	$25	$30
Comptabilité supérieure			
(a) **théorique et pratique**	30	50	60
(b) **industrielle, financière, etc.**	40	50	60
(c) **vérification et contrôle**	30	50	60
Algèbre élémentaire	50	50	60
Arithmétique commerciale et change	20	20	25
Mathématiques financières, 1re partie	27	40	50
" " **2e partie**	53	50	60
Droit Civil	30	35	40
Droit Commercial	30	35	40
Loi des lettres de change	5	5	7.50
Notions de droit civil et de droit commercial	25	30	35
Langue anglaise (1re partie)	40	40	50
" " (2e partie)	20	10	15
Composition anglaise cours élémentaire	20	20	25
" " **cours supérieur**	20	20	25
Correspondance anglaise:			
(a) ***English Letter Writing***	15	15	18
(b) ***Business English***	40	40	50
(c) ***Banking Correspondence***	10	10	15
Composition française	40	40	50
Français commercial	25	40	50
Français commercial (à l'usage du personnel des banques)	10	10	15
Economie politique	20	20	25
Géographie économique du Canada	10	10	15
Géographie des principales puissances	12	20	25
Pratique bancaire	10	10	15
Histoire universelle	30	40	50

Cours d'allemand, d'espagnol et d'italien d'après la méthode "Linguaphone" de Londres.

Renseignements complets sur demande.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

La seule institution d'enseignement universitaire d'Amérique donnant des cours par correspondance en français.

COUPON A DETACHER

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES
535, avenue Viger, Montréal. CP-40

Envoyez-moi vos brochures gratuites concernant vos cours par correspondance.

Nom: .....

Adresse: .....

Occupation: .....

UNE PLEINE PAGE D'OCCASIONS REELLES

Aux plus Grands Magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

LA VENTE DE JANVIER BAT SON PLEIN -- AU RAYON DES TAPIS

ACHETEZ POUR VOS BESOINS IMMEDIATS OU POUR VOS BESOINS FUTURS --- SI VOUS DEMENAGEZ

Carpettes Axminster 6'9 x 9 pds — Qualité pesante —dessins très nouveaux — pouvant convenir pour tous les appartements. TRES SPECIAL **$16.89**

Les même CARPETTES, mais 4'6" x 7'6" 4' x 7 pieds. Prix **$11.29** **$10.95**

VOUS AUREZ CERTAINEMENT DES REGRETS SI VOUS MANQUEZ DES OCCASIONS AUSSI EXCEPTIONNELLES D'ECONOMISER

TAPIS WILTON — pour escaliers — 27 pouces — Qualité exceptionnellement durable, fond beige ou bleu. — La verge **$3.89**

TAPIS AXMINSTER — pour escaliers — 27 pouces — Le choix parmi TROIS dessins orientaux. TRES SPECIAL **$1.69**

CARRES EN LINOLEUM Linoléum anglais,—fond plutôt uni (Jaspe) en **rose, vert, bleu, beige.**

6 x 9 pds **$5.10** — 7'6" x 9' **$7.29** — 9 x 9 pds **$8.90** — 9 x 10'6" **$10.39** — 9 x 12 pds **$11.95**

POUR VENDREDI *seulement*

CARRES en prélart CONGOLEUM — LINOLEUM — JASPE — quelques-uns légèrement endommagés. EN VENTE MOINS **25% 33 1/3% 50%**

COUPONS de Prélart et Linoléum — toutes les qualités — dimensions atteignant jusqu'à 7 et 8 verges. EN VENTE MOINS **50%**

CARPETTES TAPISSERIE

Jolis dessins orientaux, fond taupe ou beige, bordure rouge ou bleue — quelques unes de chacune des dimensions seulement.

6'9" x 9' **$11.75** — 9 x 9 pds **$13.50** — 9' x 10'6" **$15.50** — 9 x 12 pds **$18**

LINOLEUM IMPRIME Base de liège et toile. La verge carrée **37c**

LINOLEUM INCRUSTE Dessins bosselés ou unis, teintes pâles. La verge carrée **$1.14**

LINOLEUM INCRUSTE Anglais. Très belle qualité. La verge carrée **$1.59**

FELTON — BAROLEUM SYCALEUM — LANCASTRUM Jolis dessins pâles, convenant très bien pour chambre de bain. La verge carrée **37c**

300 ROBES--

"MARTHA WASHINGTON"

en broadcloth de bonne qualité — couleurs garanties — styles les plus nouveaux et les plus charmants — Très beau choix de teintes. Tailles 36 à 44 — 45 à 51. Régulièrement $1.49 à $1.95. TRES SPECIAL

$1.19

BEAU LOT DE LINGERIE

Bouffants, Pantelettes, "Step-ins" Camisoles— tricot de soie KAYSER.— En **blanc, rose, pêche**— garantis de première qualité.— Toutes les tailles. Régulièrement $1.00.— TRES SPECIAL **49c**

AUBAINES EN GANTS POUR DAMES

GANTS de chamoisette doublés, couleurs assorties — **Noir, gris, brun** — Toutes les pointures. Régulièrement 69c et 89c. TRES SPECIAL **59c**

GANTS de chevreau doublés — En **noir, brun, gris.** Régulièrement $1.50. TRES SPECIAL **98c**

GANTS de laine, en noir et en couleurs. Régulièrement 75c à 89c. TRES SPECIAL **59c**

POUR VENDREDI ET SAMEDI ESCOMPTE DE 20%

Sur tous nos gants dont les prix ne sont pas déjà réduits.

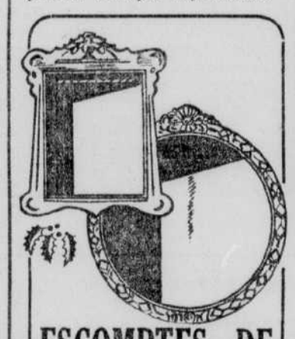

ESCOMPTES DE 25%

Sur miroirs de toute sortes, au sous-sol.

33 1-3%

Sur gravures non encadrées.

33 1-3% et 50%

Sur certains lots de Papiers peints.

25%

Sur disques de phonographes — Pathé, Columbia — Blue Bird.

Chansons françaises 25c
Musique en feuilles 10c
—Les ventes seront finales—

NOTRE VENTE DE MEUBLES

de janvier se continue avec

REDUCTIONS DE

10% 15% 20% 25%

Une autre occasion superbe

MOBILIER CHESTERFIELD ---KROEHLER---

--comme illustration--

Reps de soie — façade en noyer de 80 pouces, coussins reversibles.—Régulièrement $85.00.

MOINS 20%

$68

Vous ne voudrez pas manquer une pareille occasion.

Venez choisir sans retard, versez un léger acompte, et nous garderons en entrepôt, SANS CHARGE — ce mobilier ou n'importe quel autre meuble qu'il vous plaira d'acheter, pour vous le livrer sur demande.

AU RAYON DES BONBONS

CARAMELS à la crème et au beurre — chaque bouchée enveloppée — strictement frais, tendres et délicieux.

la livre **19c** 2 livres **37c**

S'il vous plait pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

PARURES DE COU

FOULARDS laine et soie, en **gris, rouge, beige,** 49c, pour **19c**

FOULARDS en laine pour enfants, en **bleu, brun, gris, rouge,** 75c pour **39c**

FOULARDS en laine, ou laine et soie, $1.50, pour **89c**

FOULARDS en laine brossée — **Blanc, rouge, bleu,** $2.25, pour **$1.50**

ESCOMPTE DE 20%

Sur tous nos Collets, Vestons, Foulards soie et laine, dont les prix ne sont pas déjà réduits.

ESCOMPTE DE 20%

Au rayon de la Porcelaine et de l'Argenterie, et du Verre Taillé.

Les marchandises déjà réduites exceptées — et aussi quelques rares exceptions.

ESCOMPTE DE 10%

Sur la vaisselle blanche et tous les services à dîner — Aussi sur Colonnes en marbre.

Exceptions faites de marchandises dont les prix sont déjà réduits.

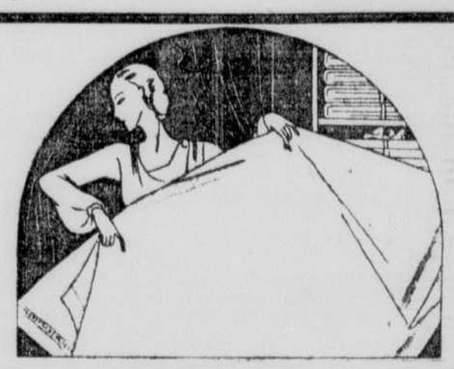

NOTRE VENTE DE JANVIER --- DE --- TOILE ET COTONNADE

VOICI d'autres spéciaux qui ne manqueront pas de vous intéresser.

TOILE POUR ESSUI-VERRES.
18 pcs. Rég. 20c. Spécial **16c**
22 pcs. Rég. 22c. Spécial **18c**
23 pcs. Rég. 32c. Spécial **26c**
Régulier 35c. Spécial **28c**
26 pcs. Rég. 42c. Spécial **35c**

SERVIETTES DE BAIN — beige avec rayures de couleurs,
20 x 40. Rég. 20c. Spécial **15c**
21 x 42. Rég. 25c. Spécial **19c**
Régulier 27c. Spécial **20c**
Régulier 30c. Spécial **22c**
Régulier 32c. Spécial **25c**
22 x 44. Rég. 37c. Spécial **30c**
Régulier 40c. Spécial **32c**
23 x 50. Rég. 45c. Spécial **35c**
Régulier 55c. Spécial **44c**
Régulier 60c. Spécial **47c**
25 x 50. Rég. 65c. Spécial **52c**

SERVIETTES DE BAIN de fantaisie, beau choix de couleurs.
Régulier 32c. Spécial **25c**
Régulier 35c. Spécial **29c**
Régulier 49c. Spécial **39c**
Régulier 55c. Spécial **44c**
Régulier 59c. Spécial **47c**
Régulier 69c. Spécial **55c**
Régulier 75c. Spécial **59c**
Régulier 98c. Spécial **79c**

COTON BLANC (shirting)
Régulier 15c. Spécial **12c**
Régulier 20c. Spécial **16c**
Régulier 25c. Spécial **20c**
Régulier 27c. Spécial **22c**
Régulier 30c. Spécial **24c**
Régulier 38c. Spécial **30c**

COTON DEMI-BLANCHI, qualité pesante, spécial, la verge **11c**
Régulier 15c. Spécial **12½c**
Régulier 18c. Spécial **15c**
Régulier 20c. Spécial **16c**
Régulier 22c. Spécial **18c**

NAINSOUK blanc.
Rég. 25c. Spécial **20c**
Régulier 30c. Spécial **24c**
Régulier 38c. Spécial **30c**

COTON A DRAPS DEMI-BLANCHI. Largeur 63 pcs. Rég. 30c. Spécial **25c**
Régulier 35c. Spécial **29c**
Largeur 72 pcs. Rég. 35c. Spécial **29c**
Régulier 40c. Spécial **34c**
Largeur 81 pcs. Rég. 40c. Spécial **34c**
Régulier 45c. Spécial **38c**
Largeur 90 pcs. Rég. 50c. Spécial **42c**

COTON A ROULEAU, avec bordure de couleur. Très spécial, la verge **7c**

AU RAYON DE L'EPICERIE

ACHETEZ LES BISCUITS

PEEK FREAN, EN PAQUETS SCELLES POUR VOS RECEPTIONS. ILS SERONT APPRECIES.

BEURRE de crémerie pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 livres. La livre **24c**

OIES canadiennes, qualité de choix. La livre **13c**

FROMAGE MOONBEAM. Demi boite. Prix **15c** — Boite complète. Prix **25c**

SOUPE aux tomates de Libby. 4 boites pour **25c**

ANCHOIS préparés au piment. Bocal de 3 onces **30c**

FROMAGE raffiné, Ile d'Orléans. Le paquet **15c**

ANANAS tranchés de Libby. Boite No. 2½ **43c**

SALADE de fruit de Libby. Boite No. 2½. — Prix **51c**

HUILE d'Olive Fabre. — Bouteille de 1 litre **1.19**

POIS "Nature Best" No. 1, extra fins. Boite No. 2 — 2 pour **35c**

MARMELADE d'oranges de Chiver. Jarre de 1 livre **27c**

CONFITURES de fraises et framboises, de Chiver. Jarre de 2 livres. Prix **44c**

CONFITURES de fraises de Bitty. Jarre de 40 onces **37c**

BISCUITS "Raisin Gems" de Christie. La livre **23c**

BISCUITS "Cocoa Snaps" de Hethrington. 2 livres pour **29c**

BISCUITS "Scotch Bar" de Crothers. La livre **23c**

BISCUITS 'Regal' de Viau. 2 livres pour **27c**

NOUILLES aux oeufs de Catelli. 3 paquets pour **25c**

POUDRE à pâte Eggo. Bte de 16 onc. **25c**

MIL Brock. Le paquet **20c** — ou 2 pour **35c**

FARINE de riz. Paquet de 16 onc. **17c**

CHOCOLAT sirop de Fry, prêt à employer. La boite **25c**

CAFE Crescent, moulu ou non moulu. Paquet de 1 livre **65c**

THE BLEAU, noir ou Japon. Paquet de 1 livre. Prix **59c** — Paquet de ½ liv. Prix **30c**

"INSTANT POSTUM". — Boite de 4 onces. 2 pour **67c**

DATTES Cairo. Paquet de ¼ livre. 6 paquets pour **25c**

DATTES Jaffa. — Boite de 2 livres. **21c**

RAISIN de table Malaga, à la pesée. 2 livres pour **65c**

NOIX Diamond, récolte 1934. La liv. **25c**

SAVON blanc Barsalou. 20 barres pour **61c**

LESSIVE Confort. — 2 boites pour **19c**

Echos mondains

Le sénateur Georges Parent est parti pour Ottawa, où il assistera à l'ouverture de la session parlementaire fédérale, aujourd'hui.

— o —

Le sénateur John McLennan, de Sydney, N.-E., qui avec son fils, M. John McLennan, a passé quelque temps, à Loretteville, l'hôte de son frère, M. Francis McLennan, est parti pour Ottawa, afin d'être présent à l'ouverture du parlement.

— o —

L'honorable Ernest Lapointe, C. P., est actuellement à Ottawa, où il assistera, aujourd'hui, à l'ouverture de la session parlementaire.

— o —

Madame Henri Kieffer a reçu très intimement à une partie de bridge et à l'heure du thé, à sa résidence de l'avenue Murray, hier, en l'honneur de mesdames H. Prévost et Gustave Monette, de Montréal, qui sont présentement les invitées du lieutenant-gouverneur et de madame E.-L. Patenaude, Spencer Wood.

— o —

Le docteur et madame Albert Paquet et leur fille, mademoiselle Louise Paquet, sont partis, mardi pour Miami, Floride. De nombreuses réceptions furent données en l'honneur de madame Paquet, avant son départ.

— o —

Madame Garon Pratte reçoit, aujourd'hui, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Odette Lapointe, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

— o —

Mademoiselle Lucie Beaupré donnera, demain, une réception en l'honneur de mademoiselle Simone Parent, d'Ottawa, qui est actuellement en ville, l'invitée du sénateur et de madame Georges Parent.

— o —

Madame Beresford Scott (Marjorie Swift) recevait, hier après-midi, à la résidence de sa tante, mademoiselle M. Scott, avenue des Erables, pour la première fois depuis son mariage. Les invités furent reçues par madame Scott, sa tante, mademoiselle Scott, et madame Arthur-E. Scott. Servaient le thé et les glaces, mesdames Harry Scott et Gilbert Scott, ainsi que mademoiselle Doris Scott, aidées de mademoiselle Sally Hay, madame A.-H.-C. Smith, madame Gordon Fraser, mademoiselle Pauline Scott et mademoiselle Marjorie Bardow.

— o —

M. C.-N. Dorion, C. R., M. P., du comté de Québec, est parti hier, pour la capitale.

— o —

Madame Guy Archer a donné un déjeuner, hier, pour MM. Maurice et Gérard Archer, qui s'embarqueront prochainement pour l'Europe.

— o —

M. et madame W.-G. Delaney sont présentement dans la métropole américaine où ils feront un court séjour.

— o —

A l'issue du match pour le trophée Watson au Victoria Curling Club, les joueurs et les autres membres ont été reçues à l'heure du thé, par le club. Mesdames Ross McLeod et Harold Sewell servaient le thé et les glaces, assistées de mesdemoisellse Mulholland, Jacobson, Behm, Brown et Jackson.

— o —

M. J.-L. Filion, M. P. P., du lac St-Jean, et sa famille sont inscrits à l'hôtel St-Roch pour la durée de la session provinciale.

— o —

Mesdemoiselles Suzette Gale et Carol et Ernestine Roy qui ont passé les vacances dans leurs familles, sont retournées à Compton, afin de poursuivre leurs études à King's Hall.

— o —

Madame W.-M. Dobell recevra à un déjeuner, aujourd'hui, à sa résidence, "Boisfranc", Chemin St-Louis.

— o —

Madame Vesey Boswell passe quelque temps à Montréal, l'hôte de son gendre et de sa fille, M. et madame Andrew Paton.

— o —

Madame Ernest Woodside recevait à une partie de bridge, à sa résidence de l'avenue LaTour, mardi soir.

— o —

Madame T.-H. Houghton a donné un thé, hier après-midi, à sa demeure de l'avenue du Parc, en l'honneur de madame Courtney McIntyre, de Huntingdon, présentement son invitée.

— o —

Madame J.-C.-B. Walsh est rentrée dans la métropole après avoir passé quelques jours en notre ville, l'hôte de sa mère, madame Edwin Turcot.

— o —

Madame J.-T. Martin recevait à l'heure du thé, mardi, au Habitant Inn, pour madame Cyril Bignell.

— o —

Madame B.-A. Neale est partie, hier, pour se rendre à Toronto, où elle passera quelques jours.

— o —

Madame A.-P. Doddridge et mademoiselle Doris Doddridge sont rentrées en ville, après avoir passé une semaine dans la métropole.

— o —

Madame Andrew Joseph est partie, hier, afin de passer quelques jours à Montréal, d'où elle se rendra à New-York pour s'embarquer pour les Bermudes où elle séjournera pendant quelques mois.

— o —

Mademoiselle Anne-Marie de Billy, de Victoriaville, est de passage à Québec, l'hôte de M. et de madame J.-P.-A. Gravel, chemin St-Louis.

— o —

M. et madame Edmund Judge sont revenus en ville, hier, après avoir fait une longue croisière aux Indes Occidetals.

— o —

Mademoiselle Mildred Butler, de Val Brillant, Québec, fait un court séjou ren ville, l'invitée de sa cousine, mademoiselle Grondin, rue Buade.

— o —

Mademoiselle Irène Verreault est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de sa soeur, madame Charles Litalien.

— o —

M. Pierre-E. Labrecque, inspecteur d'écoles, et madame Labrecque, qui étaient à Québec pour le temps des fêtes, sont retournés à Rivière-du-Loup.

— o —

M. et madame W.-G. Delany, de passage à New-York, sont descendus à l'hôtel Paramount.

A MONTREAL

L'honorable sénateur et Mme C.-P. Beaubien, accompagnés de leur fille, Madeleine, se sont rendus à Ottawa, hier, pour assister à l'ouverture du Parlement et au levée du gouverneur.

— o —

Le vicomte Duncannon qui a passé quelques jours à Washington, l'hôte du ministre du Canada et de madame W.-D. Herridge est retourné à Ottawa, hier après-midi, après un séjour en la métropole, où il fut l'invité de mademoiselle Martha Allan, à "Ravenscrag".

— o —

Le sénateur et madame J.-P.-B. Casgrain et mademoiselle Elaine Casgrain passeront, à Otawa, le temps de la session.

A OTTAWA

Un dîner d'Etat a eu lieu, hier soir, à Rideau Hall, à l'issue duquel une réception fut donnée, pour les épouses et les filles des messieurs qui ont assisté au dîner. On remarquait parmi les invités : Le Lieutenant Gouverneur de l'Ontario et madame H.-A. Bruce; le Lieutenant-Gouverneur du Québec et madame E.-L. Patenaude; le Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, madame W.-H. Covert et mademoiselle Covert; le Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick; le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba et madame W.-J. Tupper; le Lieutenant-Gouverneur de la Colombie-Britannique et madame J.-W. Fordham-Johnson; le Lieutenant-Gouverneur de l'Ile-du-Prince-Edouard, madame G.-W. de Blois et mademoiselle de Blois; le Lieutenant-Gouverneur de la Saskatchewan, madame H.-E. Munroe et mademoiselle Munroe; le Lieutenant-Gouverneur de l'Alberta et madame W.-L. Walsh; le Premier Ministre, l'honorable R.-B. Bennett; le Ministre des Etats-Unis et madame W.-D. Robbins; Le Ministre de France, madame R. Brugère et mademoiselle Brugère; le consul du Japon et madame I. Goto; Son Excellence le Délégé Apostolique; Sa Grandeur Mgr J.-G. Forbes, archevêque d'Ottawa; Son Eminence le cardinal J.-R.-M. Villeneuve, archevêque de Québec; Sa Grandeur le Rév. Dr J.-C. Ropper, archevêque d'Ottawa et madame Roper; S. G. l'archevêque de Toronto et madame D.-T. Owen; le Modérateur de la "Presbyterian Church" au Canada et madame J.-S. Shortt; le Modérateur de la "United Church" du Canada et madame R. Roberts; le T. H. sir George et lady Perley; le T. H. Arthur Meighen, madame Meighen et mademoiselle Meighen; l'hon. Ministre de la Justice et madame Hugh Guthrie; l'hon. Ministre des Finances; l'hon. Ministre des Chemins de Fer et Canaux et madame R.-J. Manion; l'hon. J.-A. Macdonald et madame MacDonald; l'hon. M. Sauvé, madame Sauvé et mademoiselle Sauvé; l'hon. M. H.-A. Stewart et madame Stewart; l'hon. M. C.-H. Cahan; l'hon. M. Duranleau et madame Duranleau; l'hon. M. T.-G. Murphy et madame Murphy; l'hon. M. Dupré et madame Dupré; l'hon. M. W.-A. Gordon, madame Gordon et mademoiselle Gordon; l'hon. M. R. Weir; l'hon. M. R.-C. Matthews; l'hon. M. R.-B. Hanson et madame Hanson; l'hon. M. Archer et l'hon. madame Archer; l'hon. M. Duff et Mlle Duff; l'hon. sir Chs Fitzpatrick et lady Fitzpatrick; le T. H. sir William Mulock; l'hon. sir A.-B. Aylesworth et lady Aylesworth; l'hon Rodolphe Lemieux et madame Lemieux; le T. H. George-P. Graham et madame Graham; l'hon. Charles Murphy; l'hon. R. Dandurand; le T. H. W.-L. Mackenzie King; l'hon. H.-S. Béland et madame Béland; le T. H. sir Robert et lady Borden; l'hon. Robert Rogers; le T. H. sir W.-T. White et lady White; l'hon. sir Douglas Hazen et lady Hazen; l'hon. W.-J. Roche et madame Roche; l'hon, W.-B. Nantel, l'hon. Martin et madame Burrell; l'hon. Charles Marcil, madame Marcil et mademoiselle Marcil; l'hon. Louis Coderre et madame Coderre; Lieut-Colonel l'hon. P.-E. Blondin et madame Blondin; l'hon. A. Sévigny et mesdemoiselles Sévigny; lieut.-colonel l'hon. C.-C. Ballantyne et madame Ballantyne; l'hon. J.-A. Calder et madame Calder; l'hon. N.-W. Rowell et Mme Rowell; Major-Général l'hon. S.-C. Mewburn et Mme Mewburn; l'hon T.-A. Crerar, madame Crerar et mademoiselle Crerar ; l'hon. A.-K. MacLean, Mme MacLean et Mlle MacLean; l'hon. sir Henry et lady Drayton, et Mlle Drayton; l'hon. S.-F. Tolmie; l'hon. F.-B. McCurdy et Mme McCurdy; l'hon. R.-W. Wigmore et Mlle Wigmore; l'hon. J.-B.-M. Baxter et Mme Baxter; l'hon. H.-H. Stevens et Mme Stevens, et Mlle Stevens; l'hon J.-R. Wilson; l'hon. Ernest Lapointe, madame Lapointe et mademoiselle Lapointe; l'hon. A.-B. Copp et madame Copp; l'hon. Charles Stewart et Mme Stewart; l'hon. W.-R. Motherwell et Mme Motherwell; l'hon, James Murdock et Mme Murdock. l'hon. J.-E. Sinclair et Mme Sinclair; l'hon, Dr J.-H. King et Mme King, l'hon. E.-M. Macdonald et Mme Macdonald; l'hon. E.-J.-A. et Mme Cardin, l'hon George-N. et Mme Marler; l'hon. Vincent et Mme Massey; l'hon. W.-E. et Mme Foster et Miles Foster; l'hon. Philippe et Mme Roy; l'hon. C.-A. etMme Dunning, l'hn. J.-C. Elliot,; l'hon. J.-D. et Mme Chaplin; l'hon. G.-R. Jones; l'hon D. et Mme Sutherland et Mlles Sutherland; l'hon. R.-W. et Mme Morand et Mlle Morand; l'hon. J.-L. Chabot; l'hon. E. et Mme Paquet; l'hon. F.-A. Fauteux et Mlle Fauteux; l'hon. L. et Mme Cannon; l'hon. P.-J. et Mme Veniot; l'hon. W.-D. et Mme Euler; l'hon. Fernand Rinfret; l'hon. James et Mme Malcolm; l'hon. Peter et Mme Heenan et Mlle Heenan; Lieutenant-Colonel l'hon. J.-L. et Mme Ralston; l'hon. T. Ahearn; l'hon. W.-F. et Mme Kay; l'hon. Cyrus et Mme MacMillan; l'hon. Ian Mackenzie; l'hon. A.-C. et Mme Hardy et Mlle Hardy; Colonel l'hon. Murray et Mme Maclaren et Mlle Maclaren; l'hon. G. Howard et Mme Ferguson; l'hon. W.-D. et Mme Herridge. l'hon. M. Rinfret est Mme Rinfret; l'hon. M. Lamont et Mme Lamont et Mlle Lamont; l'hon. M. L.-A. Cannon, Mme Cannon et Mlles Cannon, l'hon. Crocket et Mme Crocket; l'hon. M. F.-J. Hughes et Mme Hughes; l'hon. M. E.-R. Angers et Mlle Angers, M. A.-G.-L. McNaughton et Mme McNaughton; M. et Mme E.-J. Lemaire; M. et Mme A.-E. Blount M. et Mme A. Beauchesne; M. et Mme G. Gonthier et Mlle Gonthier; M. Lascelles et l'hon Mme Lascelles; M. et Mme J.-B. Hunter et Mlle Hunter; M. C. Camsell et Mlle Camsell; M. et Mme W.-S. Edwards et Mlle Edwards; M. et Mme O.-D. Skelton; M. et Mme W.-A. Found; M. et Mlle Smart; M. et Mme J.-G. Parmelee; M. et Mme G.-S.-H. Barton; M. et Mme H.-W. McGill; M. et Mme W.-C. Clark; M. et Mme L.-R. Laflèche; M. et Mme J.-O. Patenaude et Mlles Patenaude; M. et Mme R.-E. Wodehouse; M. et Mme E.-H. Coleman; M. et Mme W.-M. Dickson et Mlle Dickson; M. et Mlle Magladery; M. et Mme A.-G. Doughty et Mlle Doughty; M. et Mme G.-D. Finlayson; M. et Mme Félix Desrochers; M. et Mme C.-H. Bland, M. et Mme Adrien Potvin et Mlle Potvin; M. et Mme J. Castonguay et Mlle Castonguay; M. et Mme J.-F. Smellie et Mlle Smellie; M. et Mme R.-W. Breadner; M. et Mme P.-W. Nelles; M. et Mme G.-M. Croll; M. et Mme J.-H. MacBrien et Mlle MacBrien; M. et Mme F. Gregg; M. et Mme Andrew Thompson; M. et Mme P.-J. Nolan et Mlle Nolan; le Vicaire-Général d'Ottawa; le secrétaire du Délégué Apostolique; l'assistant-sec. du Gouv.-Gén. et Mme Pereira; Brig.-Gén. F.-S. Meighen et Mlle Meighen; Brig.-Gén. et Mme C.-H. Maclaren; Brig.-Gén. et Mme T.-L. Tremblay, Brig.-Gén. et Mme E. de B. Panet;Comm. J.-S. Scott; Com. R.-H. Mulock et Mme Mulock; Col. H.-C. Osborne; Col. J.-A. et Mme Cross; Col. et Mme C.-M. Edwards; Col. et Mme P.-J. Montague; Col. et Mme W.-W. Foster; Cap. et Mme W.-A. Bishop; Col. et Mme A.-D. Wilson; Col. J.-E.-L. Streight; Lieut-Col. et Mme W.-P. Wilgar; Lt-Col. et Mme S.-C. Oland et Mlle Oland, Lt-Col. et Mme F.-A. Stewart Dunn; Lt-Col. et Mme J.-H. Price; It-Col. et Mme A.-O.-T. Beardmore et Mlle Beardmore; Lt-Col. H.-M. Wallis; Lt-Col. et Mme A.-C. Prince et Mlle Prince; Lt-Col. et Mme J.-R. Gale; Lt-Col. G.-A. Drew; Lt-Col.et Mme C.-W.-G. Gibson; Lt-Col. et Mme E.-R. Knight; Comm. et Mme E.-A. Brock; Lt-Col. et Mme F.-I. Andrew; Comm. et Mme D.-R. Maclaren; Lt-Col. F.-J.-G. Garneau; Lt-Col. et Mme G.-L. Jennings et Mlle Jennings; Lt-Col. et Mme G.-G. Chrysler; Lt-Col et Mme W. Bapty et Mll Bapty; Lt-Com. t Mme J.-C.-A. Pettigrew; Col et Mme J.-A. Gunn; Lt W.-J. Hose, R.C.N.V.R., Sup. A.D. C. du Lt-Gouverneur d'Ontario.

RHUMES DES ENFANTS

CONFERENCE-CONCERT

Hier soir, devant un auditoire de plusieurs centaines de personnes, madame Jeanne Duval, de Wabasso Cotton Co., a donné une intéressante et instructive conférence, à la salle Jacques-Cartier, sur les produits Wabasso, leurs divers procédés de fabrication; comme sur les multiples modes d'emploi de ces cotons de qualité si universellement reconnue. Cette conférence, organisée par la maison Jos. Thivierge Limitée, 135 rue Saint-Joseph, sous les auspices des dames charitables de la paroisse, a remporté un grand succès. Le magnifique concert interprété par Mlles Marie-Laure Drouin, Antoinette Paquet et mademoiselle Anger fut fort goûté. Deux magnifiques prix ont été offerts par le magasin Thivierge.

Nous félicitons la maison Jos. Thivierge Limitée pour son esprit d'entreprise. (c)

FUNERAILLES DE M. J.-E. SIROIS

St-Pascal, (D.N.C.).—Lundi, le 31 décembre, eurent lieu les funérailles de M. J.-E. Sirois, gérant de la banque Provinciale de St-Pascal, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis du défunt.

Le service fut chanté par M. le curé J.-Alph. Langlais, assisté de M. E. Simard, vicaire et de M. l'abbé Jos. Boucher.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Maurais de l'école ménagère.

Conduisait le corbillard, M. J. Pelletier. Portait la croix, M. le notaire A.-G. Ouellet. Les porteurs étaient: MM. France Hudon, U. Pelletier, Alf. Tardif, Jos. Lebel. Les porteurs d'honneur étaient les suivants: MM. L.-P. Frève, Prudent Martineau, M. Houde et P. St-Hilaire.

Une couronne présentée par la famille était portée par Gérard Martineau.

Le chant était sous la direction de Mlle Ida Hudon. "Le Crucifix" de Faure fut chanté par le Dr C.-E. Landry et M. Paul Hudon; "Ego Sum", harmonisé de Haendel, par M. Georges Bossé, Oscar Roy et Paul Hudon. "Vierge Sainte" de Missa, par Mlle Ida Hudon, madame Auguste Roy touchait l'orgue.

On remarquait dans le chœur, MM. les abbés C.-E. Raymond, Eug. Maurais, E.-A. Paradis et Ant. Pelletier.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathie.

A la famille éprouvée, "Le Soleil" réitère ses sympathies.

LAURIERVILLE

Baptêmes

— Joseph-Albert-Emilien, fils de M. et Mme Edouard Boucher (Antoinette Bédard). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Bergeron. Porteuse, Mme William Bergeron.

— Marie-Berthe-Madeleine, fille de M. et Mme François Bergeron. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Bergeron. Mme Wil. Bergeron portait l'enfant.

Petites sépultures

— Joseph-Luc-Guy, enfant de M. et Mme Onésime Gagné, âgé de 7 jours. M. Raymond Gagné, père du petit défunt agissait comme porteur.

— Joseph-Albert-Emilien, enfant de M. et Mme Edouard Boucher, décédé à l'âge de 5 jours.

Décès

Est décédée et a été inhumée à Victoriaville, Mlle Alphonsine Poitras, fille adoptive de M. et Mme Ernest Poitras, de Victoriaville, âgée de 42 ans. La défunte était la nièce de M. et Mme Nazaire Gingras et la tante de Mlle Alma Gingras que cette mort affecte beaucoup et à qui nous adressons toutes nos sympathies.

Naissance

M. et Mme William Reinmeitz font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le premier de l'an par M. le curé J.-E. Michaud, sous les prénoms de Joseph-Jean-Noel-Daniel. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Lemieux, oncle et tante paternels de l'enfant, de Laurierville. Mlle Jeannette Reimneitz tante paternelle agissait comme porteuse.

ST-HENRI-DE-TAILLON

Nai ssances

—Le 16 décembre, Joseph-Jean-Marie-Albert, fils de M. et Mme Jean Turcotte. Parrain, M. l'abbé Albert Tremblay. Marraine, Mme Vve Jos. Simard.

—Le 19 décembre, Louis-Joseph-Théophile, fils de M. et Mme Joseph Pilote. Parrain, M. Raoul Pilote. Marraine, Mlle Annette Pilote.

Marguillier

M. Johnny Gilbert a été élu marguillier en remplacement de M. Edmond Bouchard, sortant de charge.

Décès

Le 5 janvier est décédée Mlle Rose-Yvonne Morin, fille de Mme Vve Médéric Morin, à l'âge de 12 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 8 janvier et le service fut chanté par M. l'abbé A. Tremblay. Les porteurs étaient: MM. Paul Tremblay, René Tremblay, Charles Gagnon, Lucien Claveau, Laurent Claveau, Maurice Tremblay. Les rubans étaient tenus par les sœurs de la défunte: Mlles Gilberte, Irène et Brigitte Morin. M. Joseph Morin portait la croix.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

STE-MONIQUE DE NICOLET

Elections municipales

Mardi le 8 janvier ont eu lieu dans cette paroisse, les élections municipales. A été élu maire, M. Antonio Descoteau en remplacement de M. le Dr A. Descoteau. Les conseillers élus de nouveau sont MM. Raoul Martel et Valérien Martel.

STE-HENEDINE

Statistiques

Notre paroisse se compose de 237 familles formant une population de 1228 âmes. Il y a eu l'année dernière, 36 baptêmes, 4 mariages et 12 sépultures.

MONT-CARMEL

Mariage

M. J. Dionne a épousé Mlle Olivine Lévesque, le 26 décembre. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

"RAVISSANT... CE GÂTEAU NE DURERA PAS LONGTEMPS APRÈS QUE LE PETIT L'AURA VU!"

"JE TE L'AVAIS DIT QUE TU OBTIENDRAIS TOUJOURS DES RÉSULTATS PARFAITS AVEC LA SWANS DOWN"

GÂTEAU ÉTAGÉ AU COCO

Faites deux étages de 9 pouces de diamètre de votre gâteau étagé favori. Placez-les l'un sur l'autre et recouvrez le dessus et les côtés de Glaçage Sept Minutes au Coco (recette ci-dessous).

GLAÇAGE SEPT MINUTES AU COCO

2 blancs d'oeufs, non battus
1½ tasse sucre
1 cuil. à thé vanille
5 cuil. à soupe d'eau
1½ cuil. à thé sirop de maïs léger

Mettez les blancs d'oeufs, le sucre, l'eau et le sirop de maïs dans la partie supérieure d'un bain-marie, en battant avec un batteur d'oeufs rotatif jusqu'à mélange parfait. Placez au-dessus d'eau bouillant rapidement, battez constamment avec batteur rotatif et laissez cuire pendant 7 minutes ou jusqu'à ce que le glaçage se tienne en pics. Retirez de l'eau bouillante; ajoutez la vanille et battez jusqu'à ce que le glaçage soit assez épais pour être étalé. Etalez-le entre les deux étages ainsi que sur le dessus et les côtés du gâteau. Pendant que le glaçage est encore mou, saupoudrez le tout avec le contenu d'une boîte de Coco Baker "Southern Style."

N'AIMERIEZ-VOUS pas entendre résonner dans *vos* oreilles les acclamations cordiales de votre famille . . . à la vue d'un gâteau parfaitement ravissant? Vous le pouvez si vous employez la Farine à Gâteaux Swans Down et suivez attentivement les instructions. N'employez jamais de farine à gâteaux ordinaire. Vous ne pourriez pas obtenir cette texture parfaite, ce goût extra-délicieux que possède toujours un Gâteau fait avec la Farine Swans Down.

Parce que la Swans Down provient d'un genre spécial de blé, sa mouture étant différente, il faut 100 livres de ce blé pour faire juste 26 livres de Swans Down laquelle est tamisée à travers la soie la plus fine jusqu'à ce qu'elle soit 27 fois plus fine que la farine ordinaire. Tamisez la Swans Down avant de la mesurer. Comme elle est plus fine que les autres farines, vous gagnerez ¼ de tasse pour chaque tasse de Swans Down tamisée.

SWANS DOWN CAKE FLOUR

FAITE AU CANADA, DE BLÉ CANADIEN

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

UN SURSIS

Montréal, 17. (P.C.) — La pendaison de la femme Nicolo Sarao et de Leone Gagliardi qui devait avoir lieu vendredi de cette semaine a été remise au 2 mars prochain par les autorités fédérales. Angelo Donofrio qui avait été trouvé coupable, avec les deux autres, du meurtre du mari de la femme Sarao en a appelé du verdict et la date de sa pendaison avait été fixé au 29 mars. Le sursis a été accordé à Gagliardi et à la femme pour leur permettre de témoigner, si besoin en est, dans le second procès de Donofrio.

La valeur la plus exceptionnelle
pendant notre
VENTE de JANVIER.
VENDREDI A 9 H. A.M.

127 ROBES
de soirée, diner et après-midi
Prises dans notre assortiment régulier et des robes nouvelles que nous venons justement de recevoir.
Valeurs régulière jusqu'à 19.50
Grandeurs : 14 à 44.
$5.95
Ni essai. — Ni échange.
Chaque vente finale.
La Vogue
178 St-Jean Québec

Evitez les LAMELLES de SAVON COMMUN

Trous et déchirures mystérieuses -- Couleurs mates, fanées--tout cela dû aux alcalis blanchisseurs trop forts

"LE LINGE EN PORTE LA PEINE" se plaignent les femmes

SONGEZ A TOUT L'ARGENT que vous gaspillez—quand un *seul* vêtement est ruiné par les lamelles de savon commun ! Pouvez-vous vous permettre de le risquer ainsi pour l'amour de quelques *sous* à épargner sur le savon ? Des milliers de femmes disent maintenant "non !" Que leur expérience vous profite !

Mousse pauvre . . . frottage dur abiment le linge

Où donc se trouve l'économie lorsqu'il se perd dans l'eau des poignées et des poignées de lamelles de savon commun . . . qui ne veut pas faire de vraie mousse ? La mousse maigre ne décrasse pas. De fait, elle "colle" la saleté . . . donne au linge cette apparence mate, grisâtre. Il vous faut frotter, refrotter . . . et chaque "frottage" ruine la force et la beauté première de votre linge.

Odeur aigre . . . Mousse stagnante

Défiez-vous des alcalis blanchisseurs trop forts !

Songez ensuite à votre linge de couleurs ! Même les imprimés "bon teint" deviennent mats et se fanent sous les attaques répétées des alcalis blanchisseurs trop forts. Et ne l'oubliez pas — les lamelles de savon fort qui fanent les couleurs attaquent le matériel lui-même. Les fils se brisent.

N'exposez pas le bon linge

Le linge coûte de l'argent. N'est-il pas préférable de le *protéger* à l'aide du Chipso à tous les lavages—au lieu de le hâter vers le sac aux guenilles en vous servant de lamelles communes ? Le Chipso est *plus savonneux*. Il fait de la mousse riche qui décrasse en toute sécurité. Et le Chipso n'est pas adultéré par des substances fortes "à tout briser". Voilà pourquoi le Chipso vous laisse les mains douces quand vous vous en servez pour laver la vaisselle. Voilà pourquoi le Chipso *prolonge la durée de tout votre linge.*

Le Chipso parfume le linge

"J'aime la fraîche senteur nette de mon lavage au Chipso", dit Mme Theodore Whaley. "Lorsque j'ai essayé les lamelles de savon commun mon linge avait une odeur désagréable."

Il n'y a pas d'acides gras libres dans le Chipso . . . ni d'huiles rances . . . rien que d'excellents ingrédients frais. Le Chipso sent la fraîcheur. Il vous donne un lavage qui sent frais et doux.

Hôtesse humiliée pour avoir employé des lamelles de savon bon marché

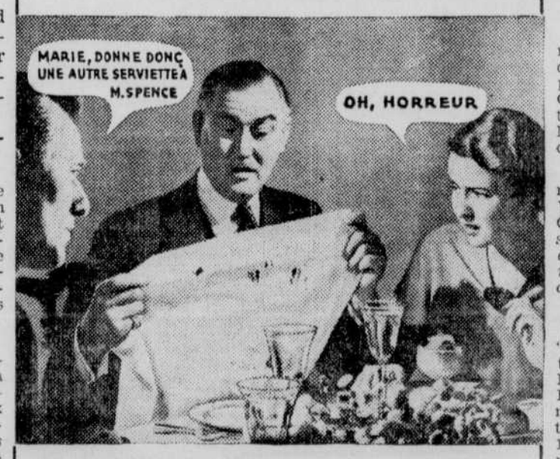

"Les lamelles de savon bon marché m'ont coûté beaucoup d'argent—et, ce qui plus est, ont porté un rude coup à ma fierté", dit Mme M. E. Holmes. "Je croyais pratiquer l'économie en y ayant recours, mais elles ont mis mon linge de table en morceaux! Mon mari et moi fûmes fort embarrassés un soir qu'un invité déplia une serviette toute trouée. Ce fut pour moi une bonne leçon. Désormais, je n'emploierai que du Chipso pour mon lavage".

Fabrication Canadienne

CHIPSO *prolonge la durée de votre linge*

"NOUS SOMMES GUERIES" DISENT LES FEMMES. "LE SAVON CHIPSO EST VRAIMENT ECONOMIQUE"

CES FEMMES ONT APPRIS que rien ne prend la place du bon savon qui donne de la BELLE MOUSSE. Vous pouvez en faire l'épreuve vous-même. Quand vous employez la même quantité de Chipso qu'il vous a toujours fallu avec un savon inférieur, votre mousse de Chipso déborde de la cuve !

Et votre mousse de Chipso est crémeuse . . . active. Elle ne "s'épuise" pas. Voilà pourquoi votre grosse boîte de Chipso — que vous payez un prix si raisonnable ! — *dure réellement de trois à quatre fois plus longtemps que la même quantité de lamelles de savon commun !*

"Le linge dure plus longtemps"

"Le Chipso exempte du travail et ménage le linge", dit Mme P.-P. Foertsch. "Cette belle mousse de 3 pouces 'se tient'. Elle décrasse en 15 minutes. Je n'ai jamais de gros frottage à faire."

Le Chipso communique à votre linge blanc cette sorte de blancheur que possède le linge neuf — et non cette apparence mate, morte, blanchie. C'est à cause de sa MOUSSE PLUS RICHE que le Chipso travaille si rapidement. Il est SANS DANGER même pour votre linge le plus fin.

"Le linge de couleur a l'air joli"

"Le Chipso laisse fraîches et brillantes les robes de couleurs de mes petites filles", dit Mme G.-J. O'Brien. "Notre linge garde sa mine de neuf pendant plus d'une saison."

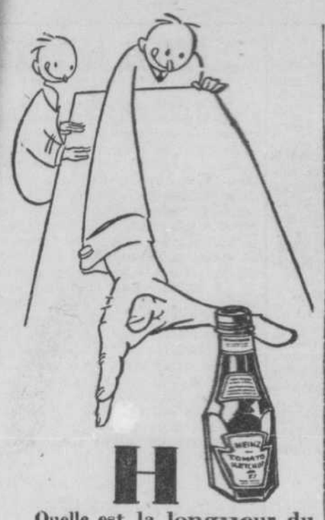

H

Quelle est la longueur du bras d'un homme? Elle peut varier, mais au restaurant, un homme a toujours le bras assez long pour atteindre la bouteille de Ketchup de Tomates Heinz. *Votre* homme fait d'ailleurs probablement partie du club des Mangeurs de Ketchup Heinz!

E

Il y a tout à parier que quand le maître d'hôtel le voit entrer, il appelle la fille de table et lui murmure à l'oreille: "Voici M. Legourmet. N'oubliez pas de lui mettre une bouteille de Ketchup Heinz à côté de son couvert".

I

Il se peut fort bien que les autres membres de votre famille soient dans les mêmes sentiments. Soyez-en reconnaissante, Madame! Mettez toujours du Ketchup de Tomates Heinz sur la table, au lunch et au souper, et vous verrez comme tout le monde mangera de bon appétit!

N

Le nom de "Heinz" éveille tout de suite l'idée de ketchup —cette sauce délicieuse, faite de belles grosses tomates rouges de choix, cueillies, cuites et embouteillées le même jour. Pur, rafraichissant et bien épicé, le Ketchup Heinz relève la saveur de nombreux plats et donne plus de relief aux restes. Vos invités l'apprécieront aussi.

Z

Vous trouverez invariablement le Ketchup Heinz dans les bonnes épiceries, chez votre fournisseur tout particulièrement. Celui-ci vend toutes sortes de condiments, mais vous pouvez avoir la certitude que sur *sa propre table*, il y a toujours une bouteille de Heinz. C'est qu'il *s'y connait!* Et les prix des produits Heinz sont si bas!

H. J. HEINZ COMPANY
Etablie à Leamington, Canada, en 1909

UNE DES **57**

M. Ed. Fortin et les réformes réclamées

(Suite de la page 3)

ger et ayant causé un accident dans la province. Le bill est lu, adopté sur division, et référé au comité des bills publics.

Un bill de M. M.-B. Fisher, de Huntingdon, qui aurait pour but de faire porter la taxe d'enregistrement de l'automobile sur l'usage et non sur la possession d'une voiture, subit le même sort.

M. Duplessis demande que ces bills reviennent devant la Chambre pour étude. M. Taschereau déclare qu'il n'a aucune objection à cette procédure.

Un bill de M. Maurice Duplessis, au sujet de l'émission des bons, obligations et débentures, pour fins industrielles et commerciales, est appelé par le premier ministre.

M. Duplessis :—"Stand".

M. Taschereau :—Est-ce un bon bill ?

M. Duplessis :—Oui.

M. Taschereau :—Très bien, attendons !

Le chef de l'opposition propose ensuite la deuxième lecture d'un autre projet de loi pour modifier l'article 227 du Code Municipal. M. Duplessis parle d'abus commis.

M. Taschereau suggère de référer ce projet au comité des Bills publics, où on pourra l'étudier.

M. Taschereau :— Mon honorable ami est beaucoup plus sage au comité qu'en Chambre !

M. Duplessis sourit et la Chambre de même.

Le chef de l'opposition propose encore un autre projet de loi ayant pour but de faire insérer dans la Gazette Officielle imprimée par le "Soleil"....

M. Taschereau :—"On a un organe !"

M. Duplessis : —"Il y en a qui n'en ont pas assez et d'autres qui en ont trop !"

Le chef de l'opposition déclare que les avis et annonces que l'on est obligé actuellement d'insérer deux fois dans la Gazelle Officielle,ne devraient plus l'être qu'une fois, lorsqu'il s'agit de certaines ventes en justice.

Le bill est accepté sur division et référé au comité des bills publics.

REPRISE DU DEBAT

M. Laurent Barré, député conservateur de Rouville, reprend ensuite le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône. Il félicite le député de Québec-Est (M. Oscar Drouin), de son discours de mardi, ainsi que le proposeur et le secondeur de l'Adresse, MM. Gaudet et Duffy.

M. Barré affirme qu'il n'a pour ligne de conduite que les principes de justice, puis il reproche au discours du Trône de ne pas contenir grand chose, si ce n'est l'annonce d'une taxe nouvelle. Il parle du discours de M. Taschereau et de celui de M. Duplessis. Du député des Trois-Rivières, il dit que c'est un courageux

"On peut différer d'opinion sur certains points, on peut reprocher amèrement au député des Trois-Rivières certaines de ses déclarations et lui tenir un compte sévère de certaines de ses attitudes, mais il est un témoignage qui lui est dû : il est un courageux. Et le courage est une des qualités essentielles à un chef de partisans, dit le député.

M. Barré parle de la déclaration de M. Duplessis : "Nous ne donnerons pas de quartiers". Il affirme qu'il ne veut être en guerre avec personne et qu'il donnera son appui à tous ceux qui le mériteront.

Le député de Rouville parle de la fameuse partie de quilles au cours de laquelle M. Taschereau battit M. Duplessis, et déclare qu'il ne faudrait pas que le jeu de boule ou de quilles prit la même importance que celle prise par le jeu de paume en France, à une certaine époque particulièrement troublée.

M. Taschereau a qualifié MM. Barré, Gault et Guertin de mousquetaires. Le député de Rouville ne s'en blesse pas, et dit:

M. Barré: Les mousquetaires jouent un rôle important dans l'oeuvre d'Alexandre Dumas !

M. Taschereau: "Ils sont à l'index! (Rires). M. Barré promet de mettre son talent,à défaut de sa rapière, au service des humbles et des faibles.

Il réclame ensuite un crédit agricole à 2%, puis parle de législation sociale, d'une façon très générale, de la Commission de l'Industrie Laitière, de la question de l'électricité et déclare "qu'il faut que quelque chose se fasse avant longtemps": il traite aussi de colonisation, mouillage de stock, etc., et termine en disant qu'il faut "faire quelque chose pour le peuple, quelque chose qui n'a pas été fait encore."

M. Barré avant de reprendre son siège dit qu'il est venu à ses oreilles que le gouvernement à l'intention de présenter une loi au cours de la session pour prévenir les fraudes. "Si le gouvernement veut nous présenter une telle loi, dit-il, nous serons heureux de l'approuver".

L'hon. Adélard Godbout, dont on trouvera le magnifique discours dans une autre colonne, parle ensuite et M. P.-A. Lafleur lui donne la réplique pour la gauche.

M. P.-A. LAFLEUR

Le député conservateur de Verdun est le premier à se lever après l'ajournement pour le diner.

Il a un mot ému pour ceux qui sont disparus depuis la dernière session, une expression de respectueux hommages à l'adresse du lieutenant-gouverneur, puis il cite M. Thomas Chapais pour dire que le parti conservateur est le parti des réformes du genre de celles préconisées par son chef immédiat, M. Maurice Duplessis, dans son discours de l'autre jour. "Le parti conservateur est à la fois traditionnel et progressif", dit-il après M. Chapais. Dpuis la dernière session, M. Duplessis a parcouru les trois-quarts de la province et il a le sentiment que la nation canadienne-française est favorable à son programme.

M. Lafleur reproche longuement à l'administration de vouloir imposer de nouvelles taxes à la province; puis il dit que le gouvernement abuse des commissions et se demande pourquoi nous avons eu la Commission Lapointe quand nous avions déjà la Commission des Services Publics. Il cite des extraits des discours prononcés l'été dernier par le chef de l'opposition, au cours de sa campagne, pour condamner le gouvernement.

M. EDOUARD FORTIN

Le député de Beauce félicite M. Oscar Drouin d'avoir offert des suggestions au gouvernement sans pour cela se croire obligé d'abandonner sa foi politique et son parti, comme ce fut le cas pour certains députés de la gauche.

Parlant de la crise mondiale, le député dit qu'elle fut surtout morale et d'ordre spirituel et spéculatif. Cette crise morale a entraîné la crise économique et les maux qui en ont découlé ; ceux-ci ont causé des modifications profondes dans les institutions, ils ont fait surgir des agitateurs et des prédicants de toutes sortes qui se sont mêlés aux gens sérieux soucieux de la gravité de la situation. Dans Québec, nous n'avons pas connu les profondes misères qui ont assailli l'Europe ; cette misère noire est restée inconnue de la masse de nos citoyens, grâce à l'esprit chrétien qui règne chez nous, au respect de l'autorité et de l'ordre et, dans une bonne mesure, au gouvernement libéral qui nous a donné une administration sage, prudente, et qui a tout fait pour soulager le peuple en ces jours de dépression.

M. Bennett l'a admis dans son discours de Calgary quand il disait qu'une seule province avait su traverser la crise sans faiblir, avec succès, et qu'elle le devait à son excellente administration.

Plus que jamais, après quatre années de crise, on parle de réformes on multiplie les critiques, on dénonce les monopoles et les combines avec virulence. Depuis des années qu'on prêche des réformes et qu'on en applique d'autres, il semble qu'elles n'ont pas apporté d'amélioration très sensible. Les concordats, les moratoires, l'insaisissabilité du matériel de ferme, etc., ont sapé le crédit de l'agriculteur alors que toutes ces mesures étaient destinées à le soulager Il faudra absolument que ces mesures conservent leur caractère transitoire et qu'elles sortent de nos statuts dès qu'il y aura moyen.

Après avoir prêché bien d'autres choses, on veut maintenant démolir Spencerwood, abolir le Conseil Législatif et toutes sortes d'autres choses. Si les conservateurs ou les réformistes venaient à remplacer le parti libéral au pouvoir, toutes ces institutions demeureraient et MM. Thériault et Ouellet seraient les premiers à réclamer ou à conseiller le statu quo.

Le député de Beauce félicite le gouvernement d'avoir offert à la province son programme de colonisation aux termes duquel il dépensera dix millions de dollars pour l'établissement des fils de cultivateurs. Pour son compte, M. Fortin a reçu 400 demandes de la part de pères de famille qui voulaient établir leurs fils en vertu du plan, 60 demandes de cultivateurs qui veulent revenir à la terre qu'ils ont quittée et 30 demandes d'orphelins, fils de cultivateurs qui veulent s'établir. Le député de Beauce demande au ministre de la Colonisation, l'hon. M. Vautrin, de donner une aide généreuse aux cultivateurs dépossédés qui veulent continuer à cultiver, et même de leur fournir certains octrois pour les sortir de l'impasse financière où ils sont plongés.

Dans la Beauce, dit M. Fortin, 75 pour cent des cultivateurs sont actuellement en mesure de faire honneur à leurs obligations et sont parfaitement solvables. Le gouvernement a fait de nombreux travaux de drainage, il a établi une école d'agriculture à Beauceville, il a aidé la coopérative des producteurs de sucre et de sirop d'érable, et le reste.

M. Guertin : "Et M. Lacroix ?"

M. Fortin : "M. Lacroix est un des industriels les mieux cotés de la province. Je ne l'ai jamais entendu critiquer les oeuvres du ministère de l'Agriculture."

Le député poursuit ses remarques et dit que les cultivateurs ont bénéficié largement de la construction des bonnes routes. M. Duplessis dit que M. Lacroix a parlé de la construction d'un mur de protection et d'un scandale de $19,000 à ce sujet, dans la Beauce.

M. Fortin : Le mur en question n'a pas été construit et il n'y a pas eu de scandale. Si M. Duplessis veut porter une accusation spécifique et mettre son siège de député en jeu, je suis prêt à demander une enquête royale.

Le député de Beauce dit beaucoup de bien de la loi de l'extension juridique des contrats collectifs de travail. Les salaires ont été augmentés de $45,000 dans la Beauce et de $3,000,000 dans la province à cause de cette loi. Toutefois, il se pose un problème entre l'industrie rurale et l'industrie urbaine, et il faudrait peut-être corriger quelque peu la loi Il croit que le gouvernement devrait étudier, dès la présente session, la question de créer un ministère du commerce et de l'industrie.

M. PIERRE BERTRAND

Le député de Saint-Sauveur est d'avis que le gouvernement n'avait pas besoin d'un congrès de colonisation ni pour trouver des colons ni pour dépenser dix millions, ni pour décider si nous avons des terres disponibles dans la province. D'après lui le gouvernement n'est pas sérieux. S'il l'avait été il n'aurait pas réduit le budget de colonisation, depuis deux ans, ni les primes.

Il voit dans tout cela une belle manoeuvre électorale. Ensuite si le gouvernement est élu il cherchera le moyen de rentrer dans ses fonds. Puisqu'on aime tant les cultivateurs qu'on les aide par tous les moyens possibles au lieu de faire des discours et des promesses.

Il est vrai que le gouvernement entend rétablir certains des avantages enlevés autrefois aux ouvriers mais il ne leur donne pas le libre choix du médecin. Quant à la loi de l'extension juridique du contrat collectif du travail elle devrait servir à empêcher l'exploitation de la main-d'oeuvre à la campagne. Nombre d'industries s'y établissent pour profiter d'une main-d'oeuvre à qui l'on donne des salaires de famine au détriment des ouvriers et des industries de la ville.

M. Bertrand veut des pensions de vieillesse. Le gouvernement tergiverse et fait perdre à la population des sommes importantes, dit-il. Au lieu de critiquer le gouvernement Bennett il devrait faire lui-même des bonnes lois.

Le député de Saint-Sauveur se dit convaincu que le gouvernement est du côté des trusts au sujet de l'électricité et qu'il ne pense pas du tout au consommateur.

M. J.-A. Frigon, député de Saint-Maurice, ajourne le débat.

COMME UN POIGNARD DANS LE DOS

Courbaturée par le rhumatisme

Une femme nous écrit ce qui suit: "J'étais courbaturée par les douleurs rhumatismales, qui semblaient me poignarder dans le bas du dos. Ces douleurs se reportaient ensuite dans mes articulations, au point que mes épaules et mes bras en étaient presque immobilisés par la souffrance. Je croyais à certains moments que je ne me débarrasserais jamais de ce martyre. Durant des semaines je ne dormis point, me voyant forcée d'arpenter ma chambre du soir au matin. J'essayai maints remèdes, mais sans succès. C'est alors que je me décidai à recourir aux Sels Kruschen, qui m'ont donné jusqu'ici des résultats vraiment merveilleux. Ils m'ont procuré un regain de vie et d'énergie". — (Mme) E. P.

Les douleurs et raideurs rhumatismales sont causées par les cristaux tranchants de l'acide urique qui se logent dans les muscles et les articulations. Les six sels contenus dans Kruschen stimulent le fonctionnement régulier de votre foie et de vos reins, leur aidant à éliminer l'excès d'acide urique, la cause de toutes vos souffrances.

Les futures mères ont besoin des "3 éléments vitaux"

C'est parce qu'elles doivent fournir aux petits qui vont naître du calcium pour leurs os, du fer pour leur sang et du phosphore pour leurs nerfs. Elles peuvent accroître leur réserve de ces 3 éléments minéraux essentiels en prenant du Sirop Fellows', qui contient calcium, fer et phosphore sous une forme facilement assimilable pour la mère, ainsi que pour le bébé auquel elle donne la vie. F-26G

SIROP FELLOWS'
UN COMPOSÉ D'HYPOPHOSPHITES de réputation mondiale

LA GOMME QUE VOUS DEVEZ MÂCHER!

MORT DE MONSIEUR ERNEST MORIN

Une famille bien connue de Saint-Isidore, de Dorchester, vient d'être lourdement éprouvée par la mort de M. Ernest Morin, survenue la nuit dernière. M. Morin a succombé à la maladie, à l'âge de 50 ans, entouré des membres de sa famille éplorée et muni des derniers secours de la religion.

Le défunt fut boulanger pendant plus de quinze ans dans le village de Saint-Isidore. Il était avantageusement connu et jouissait de l'estime et de la considération de tous. Il laisse le souvenir d'un parfait chrétien et d'un citoyen sans reproche. Sa disparition causera d'unanimes regrets.

Il laisse pour pleurer sa perte : son épouse, née Eva Bernier; six filles : Gabrielle, Marguerite, Irène, Madeleine, Marie-Paule et Juliette, ainsi qu'un fils, M. Roger Morin. Lui survivent aussi, ses frères et soeurs : M. René Morin, de Québec; Mme Vve Adjutor Ouellet, de Lévis; M. Alexandre Morin, de Montréal; Mme Henri Hamelin, de Lévis; MM. Théodule, Egène et Honoré Morin; Mmes Emile Ouellet, J.-B. Lacroix et Théodore Breton; ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièves.

Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés demain.

Le "Soleil" prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

ST-SAUVEUR

Pour les hommes et les jeunes gens

Ce soir, de onze heures à minuit il y aura l'heure sainte pour les hommes et les jeunes gens, à l'église paroissiale.

Séance de confessions

Il y aura confessions pour les enfants, demain après-midi à 4 heures, à l'église paroissiale.

Chemin de la Croix

Il y aura exercice du Chemin de la croix, demain soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale. Il y aura séance de confessions, immédiatement après le Chemin de la Croix.

Grand'messes, demain

A l'église paroissiale: 5 h. 30, pour les âmes; 6 h. 15, pour Dame Félix Delisle; 7 heures, pour Dame Ovide Demers; 7 h. 45, pour Eugène St-Pierre.

A la chapelle de Lourdes

Demain matin, à 6 h. 30, sera chanté le service de Congrégation des hommes de feu Félicien Noel, à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES
Le valeur résiste à l'épreuve.

GRANDE VENTE A

Un Dollar

AU

SYNDICAT

VOICI

votre Chance de réaliser des

ECONOMIES.

Lui VOUDRAIT MANQUER ÇÀ

Mais naturellement personne, puisqu'elle a reçu surnom "Perle des Ventes". Nous sommes fiers du succès obtenu ce matin, et cela prouve une fois de plus que la vérité a sa place dans l'annonce. En toutes circonstances, nous jouons franc-jeu, nous n'exagérons en rien. Nos prix sont tels que nous les annonçons. Aucun malentendu, aucun subterfuge. Nous tenons à notre clientèle et nous lui vouons un service hors-ligne.

La vérité toujours... c'est notre force ---

L'annonce erronnée amène toujours un flux et reflux de la clientèle; nous laissons avec plaisir à d'autres cette méthode cavalière, et nous... Représentants du Syndicat, nous soignons notre clientèle, nous lui somme acquis "corps et âme", avec le légitime orgueil de dire publiquement que toutes nos ventes sont toujours couronnées de succès.

Et cette vente à un dollar qui se continue jusqu'à Samedi soir à 10 heures, est un nouveau triomphe du Syndicat. Mais il y a des prix... des vrais.

La vie universitaire

LA JOURNEE UNIVERSITAIRE

Comme le "Soleil" l'avait annoncé l'Exécutif de l'Association Générale des Etudiants de Laval a tenu une importante assemblée, hier soir, au bureau du secrétaire général de l'Université, M. l'abbé Arthur Maheux. Le but principal de cette réunion était de fixer la date de la journée universitaire et d'en préparer le programme. Il a été convenu au cours des délibérations d'hier soir que cette fête se déroulerait le 20 février prochain. La veille au soir, le 19, nos carabins auront leur soirée de gala sportif à l'Aréna. Comme par les années dernières, cette journée constituera un des événements universitaires les plus brillants. Elle débutera par une messe célébrée à 9 heures, en la chapelle extérieure du Séminaire de Québec. Dans l'après-midi, les Etudiants sont invités à une représentation spéciale dans un des théâtres de la ville. Dans la soirée ce sera le traditionnel dîner universitaire dans un des hôtels québecois. Comme d'habitude, les personnalités les plus marquantes du monde religieux et civil, de même que tous les Etudiants participeront à ces solennelles agapes.

Les membres de l'Exécutif ont procédé aussi, hier soir, au choix d'un assistant-directeur pour l'Hebdo-Laval, organe officiel des Etudiants de Laval. M. Jean-Charles Bonenfant, E. E. D., de la rédaction de l'Evénement, secondera M. Jules Hallé, E. E. M., aussi ancien rédacteur à l'"Evénement". M. Ernest Godbout, E. E. D., assumera les fonctions de rédacteur en chef de la feuille universitaire. M. Jules Hallé, président du comité de publicité de l'A. G. E. L., a soumis à l'Exécutif un intéressant rapport des activités de son Comité depuis le début de l'année académique. Les confrères de M. Hallé l'ont vivement félicité pour le magnifique essor qu'il a su donner aux publications universitaires et ils ont également loué son esprit d'initiative pour avoir su maintenir en aussi bon état les finances de son Comité.

Les membres présents à cette réunion, hier soir, étaient : M. l'abbé Arthur Maheux, Modérateur de l'A. G. E. L., M. Louis L. Doyon, F. G. F. A., président, M. Benoit Martin, E. E. M., vice-président, M. François Drouin, E. E. D., secrétaire, Mtre Jean-Robert Beaudoin, aviseur légal, et M. Jules Hallé, président du comité de publicité et directeur de l'"Hebdo-Laval".

ETUDES JURIDIQUES

Le comité des Etudes Juridiques des Etudiants en droit aura une réunion, ce soir, à 8 heures 15, dans la salle de la Cour du Magistrat. L'honorable juge C.-E. Dorion et Mtre Jules-Arthur Gagné, C. R., tous deux professeurs à Laval, assisteront à cette séance. MM. Henri Bouchard et Sam Scharzbard seront les conférenciers. M. Bouchard parlera "de l'effet des contrats" et M. Scharzbard démontrera que "Qui ne dit mot consent" et que "Se taire n'est pas dire oui".

"LE CANADA FRANCAIS"

Le dernier numéro du "Canada Français", publication de l'Université Laval, dirigée par Mgr Camille Roy, P.A., V.G., Recteur de l'Institution, vient de sortir des presses. Trois des professeurs de notre université québecoise y publient d'intéressantes études. M. Antonio Langlais, C.R., professeur de Droit international, dans un article très au point, traite du "Français au Palais"; M. Cyrias Ouellet, professeur à l'Ecole Supérieure de Chimie, apprécie un volume écrit par un Allemand, Colui Ross; M. l'abbé Napoléon Morissette, professeur d'Histoire du Canada et archiviste, dans un article intitulé : "Les vingt-six coups d'épée dans l'eau de M. Jean Bruchési", répond à la lettre que cet auteur présentait dans le numéro de décembre de la publication universitaire. Plusieurs autres articles offrent un intérêt de premier plan. On remarque entr'autres des appréciations de M. Gérard Morisset, docteur ès Arts, sur la collection de tableaux Desjardins à la Baie-du-Febvre. M. Raymond Tanghe disserte sur les voies des jeunes générations. M. Luc Lacoursière, dans "Oceano nox", présente un récit très curieux. Enfin, M. Jean Bruchési souligne certains aspects de l'originale figure d'Edmond de Nevers.

L'énumération de ces articles que contient le dernier numéro du "Canada Français" donne une idée de l'intérêt qu'il suscitera chez ses nombreux lecteurs et permet de juger du profit que ceux-ci en tireront.

M. AUGUSTE VIATTE

Dans le compte rendu de l'intéressante causerie littéraire de M. Viatte, à l'Université, mardi soir, publié par le "Soleil", hier, on disait que le docte professeur arrivait d'une tournée de conférences au Mexique. M. Viatte a en effet fait un voyage au Mexique avec sa distinguée épouse, pendant la vacance universitaire, mais c'est par erreur que l'on a dit qu'il y avait donné des conférences.

M. Viatte donnera son prochain cours public sur l'exotisme dans la littérature française contemporaine, mardi soir prochain, à 8 heures 15, au grand amphithéâtre de la faculté de Médecine.

PROGRAMME DES COURS

Faculté de Droit

Droit civil: La personne, la chose, l'action — 1ère année — M. le juge Dorion. — Droit civil: Courtiers, facteurs et autres agents de commerce —2ème et 3ème années—M. Gagné.— Droit romain: Les éléments des contrats—1ère année—M. DesRivières.— Droit administratif: Les brevets d'invention—1ère année—M. Duval. — Duval. — Droit commercial: Quelques articles de la loi sur les assurances—2ème et 3ème années—M. Gravel. — Procédure civile théorique: L'effet des décrets—2ème année—M. Baillargeon. — Procédure civile théorique: L'arbitrage—1ère année — M. Moraud. — Procédure notariale: De l'acceptation des successions sous bénéfice d'inventaire.—M. Sirois.

Faculté de Médecine

En 1ère année—Chimie générale : Formaldéhyde: propriétés, emplois; pouvoir réducteur avec: Liqueur de Fehling; 2—NO 3AG plus ammoniaque — Acétaldéhyde: propriétés, emplois. — M. Tremblay. — Chimie pratique — M. Vachon. — Anatomie—Dr Garneau — Travaux d'anatomie —Dr Garneau. — En 2ème année—Chimie médicale et travaux de chimie médicale: Dosage des acides organiques et l'ammoniaque dans les défications. Recherche du sang. — Dr Marcoux. —En 3ème année—Cliniques dans les hôpitaux. — Pathologie générale, — Dr Desmeules. — Oto-Rhinilogie — Dr Dussault. — Obstétrique — Dr Gagnon. — Pédiatrie : Données générales sur les maladies du coeur chez les enfants. — En 4ème année—Cliniques dans les hôpitaux. — Anatomie pathologique: Des tumeurs mésenchymateuses. — Dr Vallée. — Neurologie —Dr Caron. — Obstétrique—Dr Gagnon. — En 5ère année — Clinique dans les hôpitaux. — Morale professionnelle: Exposé des principes généraux—M. le chanoine Cyrille Gagnon. —Psychiatrie — Dr Caron.

Ecole de Musique

La puissante chorale de Laval continue la préparation des fameuses Saisons d'Haydn sous l'habile direction de M. Robert Talbot. On sait que ces succès artistiques seront très probablement interprétés devant le public québecois le printemps prochain.

M. Talbot dirige aussi la Symphonie qui étudie actuellement "Alphonse et Estelle", de Schubert; une petite suite pour orchestre, de Coleridge-Taylor, et une valse de J. Vézina, "Souffle parfumé".

Les exercices pratiques de piano, d'orgue et de chant se continuent régulièrement.

Institut de philosophie

Le cours de M. C. de Koninck a porté sur la "recherche d'une définition de la psychologie expérimentale"; la délimitation du champ; notes historiques. (Cours de méthodologie psychologique).

Ecole Normale Supérieure, licence ès lettres

M. Jean Lechevalier: Travaux pratiques de latin: explication, par un étudiant, des vers 186 à 215 de l'Amphitryon de Plaute, avec correction par le professeur.

Langues modernes

Langue arabe: Les verbes à suffixes—1ère année. — Langue espagnole: Verbes passifs et verbes pronominaux. — M. J. Belleau.

L'"Hebdo-Laval"

Les nombreux amis de l'"Hebdo-Laval" apprendront avec plaisir que cette feuille universitaire fera aujourd'hui même sa première apparition pour l'année nouvelle. Ce numéro offrira à toutes les classes de lecteurs un intérêt considérable. En plus d'un article traité fort habilement par M. le directeur sur nos universités, il présente plusieurs chroniques intéressantes et entre autres, un essai psychologique de M. A. Vallée, E.E.M., "L'art de rêver"; une chronique de M. Jean-Charles Falardeau, "Athènes, Ville éternelle". M. Jean Pigeon, E.E.M., y fait des commentaires scientifiques sur "La Vieillesse". "Est-elle une nécessité physiologique ?"

Comme d'habitude, l'on pourra se procurer l'"Hebdo-Laval dans les dépôts de journaux.

AU SYNDICAT

M. EDOUARD MATTE

qui vient de rentrer au Syndicat de Québec, Ltée, en charge du département des garnitures de maison. M. Matte s'occupe de la gestion de ce rayon et prie sa nombreuse et fidèle clientèle de lui accorder son patronage. M. Matte est un vétéran du Syndicat, où il a fait un stage de dix-huit ans pour entrer ensuite au service de la maison P.-A. Alain, où il s'est acquis une grande expérience dans la fourrure, au cours de ses onze annees de service.

SHAWINIGAN

Mariage Provencher-Pouliot

Le 7 courant a été béni en l'église de St-Pierre, le mariage de Mlle Marie-Berthe Pouliot, fille de M. et Mme J.-Emile Pouliot, de cette ville, à M. Raoul Provencher, fils de M. et Mme Hector Provencher, des Trois-Rivières.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux nouveaux époux par M. l'abbé A. Guay, du séminaire de Québec, oncle de la mariée. M. J.-Emile Pouliot accompagnait sa fille et M. Hector Provencher servait de témoin à son fils.

Pendant la messe, un beau programme de chant fut rendu par Mme Michel Guay, de Québec, tante de la mariée, Mlle Simone Gélinas et MM. Dr A. Therrien et L.-A. Leclerc. A la sortie, Mme R. Brouillette, organiste, exécuta brillamment une finale de Widor.

Après la cerémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée.

De nombreux et riches cadeaux ont été offerts aux nouveaux époux qui sont partis le même jour pour un voyage à Ottawa, accompagnés des meilleurs vœux de leurs parents et amis.

Remerciements de l'Hôpital Ste-Thérèse

Le renouvellement de l'année nous fournit l'occasion de prouver une fois de plus à nos généreux amis et bienfaiteurs toute notre gratitude pour la sympathique assistance accordée à notre hôpital et au personnel de l'hospice.

A tous et à chacun, nous souhaitons une bonne, heureuse et sainte année et faisons des vœux pour le bonheur et le succès de tous les foyers amis de nos œuvres de bienfaisance.

"Qui donne aux pauvres, prête à Dieu". Faisant nôtre cet axiome populaire, nous demandons au Maître des trésors célestes d'être généreux à votre endroit et de vous récompenser au centuple des nombreux dons de toutes sortes envoyés à l'hôpital, à l'occasion des fêtes du Nouvel-An.

Sr STE-HELENE, supérieure, Hôpital Ste-Thérèse

Opéré pour l'appendicite

Nous apprenons avec un sensible plaisir que M. Roland Bouvette qui, au début de cette semaine, a subi une opération pour l'appendicite à l'hôpital Laurentide, à Grand'Mère, est maintenant en bonne voie de convalescence. Tous ses nombreux amis forment des vœux pour son complet rétablissement.

BIC

Décès

Est décédée le 12 courant, à l'âge de 81 ans, Léda St-Laurent, veuve de Samuel Parent. La sépulture a eu lieu mardi le 15, à 8 h. 30.

Malades

Mme Cyrille Caron ainsi que M. Léopold Bérubé sont sous traitement à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

FEU M. ED. DROUIN

Hospice St-Bernard, (D.N.C.).— C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Edouard Drouin, époux de Dame Marie-Louise Grenier, ancien résident de Limoilou. M. Drouin était malade depuis bien des années. Il se décida il y a deux ans d'entrer pensionnaire à l'hospice St-Bernard du Lac Vert, St-Damien.

C'est là que le bon Dieu mit fin à ces souffrances, le 3 janvier dernier. Il était âgé de 76 ans et 4 mois.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, un frère, M. Louis Drouin, exgérant de la banque Nationale à St-Roch; une sœur, Mme H. Delorme, de St-François-d'Assise; Mme Vve Arthur Dubois, de Limoilou, épouse de son fils adoptif, décédé; un beau-frère, M. Napoléon Dubois, de St-Ubald; M. et Mme Edouard Potvin, beau-frère et belle-sœur, de Baie St-Paul et Mme Louis Drouin, sa belle-sœur.

Il laisse aussi les enfants de son fils adoptif et sa belle-fille, Mme Adjutor Leclerc, née Dubois, de la banque Provinciale à La Malbaie; Roland, Rolande, Lucien, René, Paul Emile et Jos.-Aimé Dubois, de Limoilou et plusieurs neveux et nièces.

Le défunt avait fait partie de la paroisse de Limoilou pendant 69 ans. Très charitable, il donnait largement aux pauvres.

Nous prions Mme Ed. Drouin, son épouse et toute la famille, d'accepter nos sincères condoléances.

DOMINION STORES LIMITÉE — OU LA QUALITÉ COMPTE

TOMATES
FANTAISIE OU CHOIX 2 boîtes plates No 2 11c

CONFITURES AUX FRAISES de Glassco
pot de 2 lbs 29c
avec pectine et colorant

CERISES EPEPINEES rouges fantaisie 2 boîtes plates No 2 29c

SAVON COMFORT 10 briques 33c

FRUITS et LEGUMES

PATATES N.-B. No. 1	Sac de 80 lbs	67c
OIGNON Rouge No. 1	5 lbs	19c
LAITUE "Iceberg"	La pomme	7c
Pamplemousses de Floride No. 96	2 pour	13c
TOMATES MURES		2 lbs 19c
CHOUX-FLEURS		21 et 23c
CELERI de Calif.		le pied 19c
RAISINS "Emperor"		la lb. 21c

SAUMON "CLOVER LEAF" COHOE fantaisie rouge moyen 19c la boîte haute

Avoine Roulée 6 lbs 29c
Fèves Blanches la lb. 5c
Riz Patna 3 lbs 25c

GRUAU QUAKER Ordinaire ou rapide, grande bte.	25c
FARINE à CREPES Tante Jemina, la boîte	17c
POUDRES à GELEES Invincible de McLaren, le pqt.	5c
SPAGHETTI Campbell et Catelli, boîte 16 onc.	10c
SIROP de MAIS Marque "Crown", boîte 2 lbs	19c
FLOCONS de MAIS Kellogg-Quaker-Sugar Crisp 3 btes	25c
"CHICKEN HADDIE" Brunswick, la boîte	15c
NETTOYEURS Classic-Babbitt-Big 5, la boîte	5c
EAU de JAVEL La Parisienne, contenu de la bout.	8c

SPECIAUX A NOS MARCHES DES VIANDES

BOEUF
ROTI de Surlonge désossé la lb. 23c
ROTI DE CROUPE la lb. 15c
ROTI D'EPAULE la lb. 9c

AGNEAU
CUISSOTS d'agneau choix la lb. 21c
QUARTIERS DE DEVANT la lb. 12c

PORC
ROTI DE LONGE DE PORC la lb. 19c
"TENDERLOIN" DE PORC la lb. 31c

VEAU
CUISSOTS de veau désossés la lb 19c

FLETAN DE L'ATLANTIQUE la lb. 23c
HADDOCK FRAIS la lb. 8c
MORUE EN TRANCHES la lb. 12½c
FILETS DE POISSON FRAIS la lb. 12½c
FILETS FUMES la lb. 19c
GROS HARENGS (Kippers) le paquet 18c

THE Domino Paquet 1 lb. 49c noir ou vert

CAFE Richmello Boîte 1 lb. 39c moulu sous vos yeux

DOMINION STORES LIMITÉE

REDUCTIONS
De 10% à 50%
Sur tout le Stock Chez
LEGARE
Au Magasin De La Basse-Ville
273
St-Paul

BARGAINS

50% De Réduction SUR
Un lot de Gobelins Muraux.
Les Lits en bois, fini noyer.
Tous les Secrétaires d'écoliers.
Les Coupons de Prélarts de 1 à 9 verges.
Tables de Cuisine dessus en porcelaine.

Chaise de Cuisine
FORTE CHAISE en bois dur au fini chêne doré et bien verni. Un spécial pendant cette vente au magasin de la Basse-Ville chez Legaré
57c

Réduction de 20%
Sur Les Lignes Suivantes
Les Lampes de toutes sortes et Abat-Jour
Tous les coffres en Cèdre,
Les Marcherettes et tricycles pour bébé,
Les Divans de Studio,
Les Fauteuils de Divan,
Une Glacière Electrique commerciale,
Les Services de Vaisselle,
Les Laveuses Electriques Echantillons,
Les Carpettes de Prélart,
Les Mobiliers de Chesterfield,
Radios, modèles 1931-1932, 1933, modèles portatifs, cabinets ou toutes ondes,
Glacières Electriques, Domestiques.
Tout le Stock de Meubles Usagés

Réduction de 30% Sur
Un Lot de Chaises et Fauteuils
Un Lot de Gobelins Muraux
Tous les Cabinets de Cuisine
Tous les Coffres-Forts

Réduction de 10%
Sur tous les Poêles-Fournaises
Sur tous les Poêles à Gaz
Les Prélarts à la verge

Réduction de 15%
SUR
Tout Notre Stock de
Valises
et Sacs de Voyage,
Porte - Manteaux,
Boîtes à Chapeaux,
etc., etc.

25% de Réduction Sur
Tous les Miroirs
Les Horloges de Cuisine
Les Horloges de Salle à Manger
Machines à Coudre Electriques ou à pédale
Un Lot de Gobelins pour le salon
Traîneaux, Sleighs et Traînes Sauvages

COMPLET Lit-Sommier-Matelas
JOLI LIT d'acier fini noyer, Sommier à spirale d'acier et Matelas très confortable. Les trois morceaux au bas prix de cette vente chez Legaré
$11.75
Toutes les largeurs

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE
273 --- RUE ST-PAUL --- 273

Ouverture de la dernière session du parlement canadien

(Suite de la 1ère page)

re des archives, de la galerie des arts, de la bibliothèque du parlement, la combinaison sous une même autorité de diverses autres branches, dans le but d'effectuer une plus grande mesure d'économie dans l'administration.

Pour la première fois dans l'histoire du parlement canadien et peut-être dans l'empire, un microphone sera installé dans la salle sénatoriale, et la voix du gouverneur général portera aux quatre coins du pays les dernières volontés de M. Bennett.

LE PRESIDENT ?

Une des coincidences les plus anormales s'est produite au parlement lorsque le président Black, atteint d'une grave maladie, due à son service militaire durant la guerre, a donné sa démission. C'est la première fois qu'un orateur disparait à la veille d'une session. Jamais la chose ne s'est produite à Ottawa. Un président n'a jamais démissionné, et une seule fois en Angleterre, un speaker a fait ce geste, mais c'était durant la session.

Il faudra donc le remplacer immédiatement. Son successeur naturel serait M. Armand Lavergne, de Montmagny, mais son état de santé est si précaire qu'on ne croit pas qu'il assiste à l'ouverture de la session. Il a fait de rares apparitions à la dernière. Le premier ministre a été en conférence aujourd'hui avec le chef de l'Opposition pour nommer un président aux Communes, parce que ce n'est pas le gouvernement qui fait la nomination, mais la Chambre elle-même.

Parmi ceux que l'on mentionne avec le plus d'insistance se trouvent MM. James L. Bowman, de Dauphin; John-T. Hackett, de Stanstead ; John-A. Fraser, de Cariboo; Filay MacDonald, du Cap-Breton. On croit aussi que MM. Sam Charters, whip du parti conservateur, et l'hon. Dr Morand, auraient des chances d'être choisis. Le choix tombera probablement sur un anglophone, le Président du Sénat se trouvant être un canadien français, l'hon. sénateur Blondin. L'élection du président se fera cet après-midi, avant que la Chambre soit ouverte au public.

Le whip en chef du parti conservateur est dans la capitale et il a annoncé que l'hon. H.-H. Stevens, qui a quitté le ministère, prendrait le siège laissé vacant par l'absence de l'hon R. Rogers (Bob), trop malade pour venir à Ottawa. L'honorable Dr Manion occupera le siège de M. Stevens, l'hon. M. Gordon, celui de M. Manion et l'hon Grote Stirling celui de M. Gordon sur la seconde rangée des banquettes ministérielles.

Au commencement de la séance les nouveaux députés seront présentés à l'orateur, les quatre libéraux par le Très Hon. M. King et l'Hon. J.-C. Elliot, le conservateur, par le Premier Ministre et l'hon. R.-C. Matthews. On prononcera ensuite l'éloge des disparus, MM. le Dr J.-A. Denis, l'hon. W.-A. Black, le Dr W.-D. Cowan, et M. George B. Nicholson.

DES CAUCUS

Le Premier caucus libéral de la session aura lieu vendredi, tandis que le premier caucus ministériel aura lieu mardi de la semaine prochaine. On s'attend à ce que les libéraux mènent au gouvernement une lutte à fond de train. La longueur de la session dépendra de l'attitude de l'Opposition et quel que soit le désir du premier ministre de partir pour l'Angleterre à la fin de mai, la clef de la situation reste à gauche de l'orateur.

SIR W. MULOCK

Sir William Mulock, juge en chef de la Cour Suprême de l'Ontario, passera son 91e anniversaire de naissance à Ottawa. Il assistera aujourd'hui à l'assermentation de son petit-fils, le Col. Mulock, député libéral de York Nord, comté qu'il a lui même représenté de 1882 à 1905. Sir William a été ministre des postes dans le cabinet de Sir Wilfrid Laurier et il a été premier ministre du travail au Canada. Il est né le 19 janvier 1844.

Les taxes à la baisse à St-Hyacinthe

(Suite de la 1ère page)

spéciale à 20 cents, soit une taxe totale de 70 cents dans le $100 d'évaluation. Malgré toutes ces réductions, le conseil a réussi à boucler son budget avec des surplus et le compte de surplus durant les trois dernières années s'est élevé à $55,831.87. Le budget pour l'année 1935 a été déposé devant le conseil hier soir, et il a été adopté à l'unanimité. Il montre que le dernier exercice financier de la ville de St-Hyacinthe, s'est terminé avec un surplus de $10,868.28, le surplus probable pour 1935 est évalué à $20,284.-78 puisque le budget de l'exercice 1935 prévoir des recettes au montant de $536,199.85, et des dépenses s'élevant à $515,915.07, le grand total des recettes de toutes natures pour l'exercice courant se chiffre à $854,962.34 Il est ainsi réparti: recettes ordinaires $435,065.30, recettes extraordinaires $101,114.55 recettes concernant l'exercice clos, $318,702.49. Le grand total des dépenses de toutes natures est évalué à $54,902.34, et est ainsi réparti: dépenses ordinaires $424,-536.52, dépenses extraordinaires $91,-378.56, dépenses concernant les exercices clos $283,156.40. Le total des dépenses ordinaires est divisé comme suit pour chacun des comités: administration, $25,731.67, dépenses d'ordre, $57,876.00, service de la dette, $101,123.30, assistance publique, $14,-040, encouragement aux arts, sciences et à l'agriculture, 4,500. Police et feu, $25,286.00, marchés, $4,133, hygiène $3,594.55, comité des parcs $3,-965, éclairage $10,338, voirie $24,280, aqueduc, égoût et électricité, $96,096, dépenses imprévues pour tous les comités $3,000. Le grand total des recettes propres à l'exercice 1935, $854,-902.94, moins celui des dépenses, $799,-070 47 laisse donc au compte de surplus accumulés la somme de $55,831.87 mentionnée au budget de 1935.

Funeste tentative d'évasion au bagne de San Quentin, Cal.

(Suite de la 1ère page)

Pour plus de sécurité les bagnards se saisirent de deux gardiens et les emmenèrent avec eux. Révolver au poing ils se firent ouvrir la porte d'enceinte et s'élancèrent à toute vitesse sur la route.

Ils ne tardèrent pas à être poursuivis et, à Valley Ford, où leur auto, son pneu arrière crevé par les balles, dut être abandonné dans le fossé, ils se cachèrent dans une crèmerie, laissant les membres du Board sur la route. Chemin faisant ils avaient également relâché les deux gardiens pris au départ.

Le premier groupe de poursuivants qui arriva fit feu sur les membres du Board, croyant avoir affaire aux bandits, après quoi le "posse", sous la conduite du shérif Max Blum, cerna la crèmerie. Straight, s'étant sorti la tête et ayant braqué un revolver sur les assiégeants, roula mortellement blessé et les autres sortirent de leur retraite les mains en l'air.

A ST-GREGOIRE

M. Emile Côté, maire du village de St-Grégoire de Montmorency, nous annonce qu'il tient ce soir une assemblée, à l'hôtel de ville, pour rendre compte de son mandat. En même temps, il discutera du projet d'imposition d'une taxe de 2 p.c. par le conseil municipal de Québec, sur les salaires des non-résidents qui travaillent à Québec.

Protection du poisson et du gibier

(Suite de la 1ère page)

but de l'association et prendre des dispositions en vue d'une campagne éducative par toute la province.

Le président soulignait, ce matin, au représentant du "Soleil" que l'Association veut adopter comme directive exclusive d'éduquer le peuple autant que faire se peut en vue de la protection du gibier.

Elle considère qu'il est beaucoup plus sage d'inciter le peuple à comprendre les devoirs impérieux que leur dictent le bon sens et la sécurité que de l'abandonner à toute liberté, quitte à lui imposer les sanctions que comportent les infractions.

Depuis 75 ans qu'elle existe, l'Association pour la protection du gibier et du poisson a accompli un travail considérable. Elle a réussi à grouper des milliers de citoyens, pris surtout parmi les sportsmen, les trappeurs, les membres des clubs de chasse et de pêche. C'est une institution qui prend, d'année en année, une expansion remarquable; elle compte à date une trentaine de succursales organisées un peu partout dans la province.

Subventionnée pour la plus grande partie par le gouvernement de la province, elle contribue hautement à la protection du gibier et du poisson, chez-nous et exerce ses activités dans une sphère digne d'attention.

Cet après-midi, l'honorable J.-N. Francoeur et quelques chefs de son ministère, ont reçu la visite du président et du secrétaire de l'Association, ainsi que du directeur du comité de la protection du poisson. Il y aura probablement entente entre le Ministère et l'Association en faveur de l'organisation d'une grande campagne éducationnelle pour la protection du gibier et du poisson dans notre province.

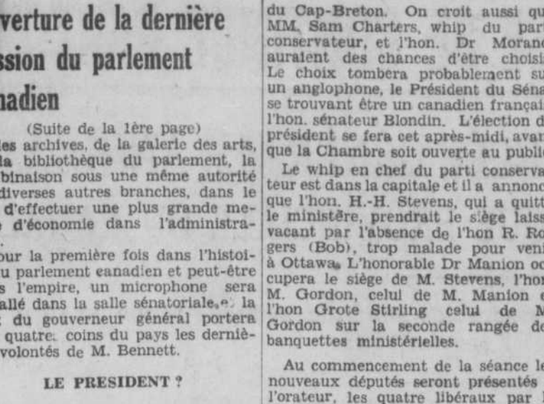

"MON TEINT EST CLAIR," écrit Mme Doris Dyson (en bas, à gauche), experte en beauté de Montréal. "Vous comprenez si je suis contente. La Levure XR m'a vite rendue régulière!" Son enthousiasme se comprend.

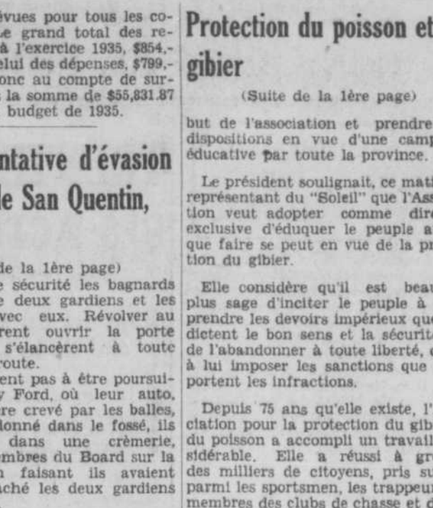

"PLUS D'INDIGESTION" dit Mme Frank Lynch, d'Ottawa. "Quelques jours après avoir mangé de la nouvelle levure, ma dyspepsie commença à s'en aller."

"J'ETAIS TOUJOURS FATIGUEE . . . je n'avais ni entrain ni appétit et souffrais de migraines," écrit Mme Mabel Impey, photographe de Lachine, P.Qué. "Mais j'ai retrouvé mon énergie depuis que la nouvelle Levure XR a dégagé mon système. En 3 jours, mon organisme fonctionna de nouveau parfaitement."

Tout le monde mange déjà de cette nouvelle Levure "XR"...!

"JE CONSEILLE A MES AMIS la nouvelle Levure XR," dit Claude Paquette, gérant d'une épicerie d'Ottawa. "Avant de m'en rendre compte, je digérais mieux! J'ai la peau claire pour la première fois depuis un an. Je n'ai plus de ces rhumes interminables."

"ELLE EST BEAUCOUP PLUS FORTE que l'ancienne levure," écrit Mme S. E. Richardson, de Montréal. "La nouvelle levure agit tellement plus vite . . . En sept jours, j'éliminais et digérais normalement."

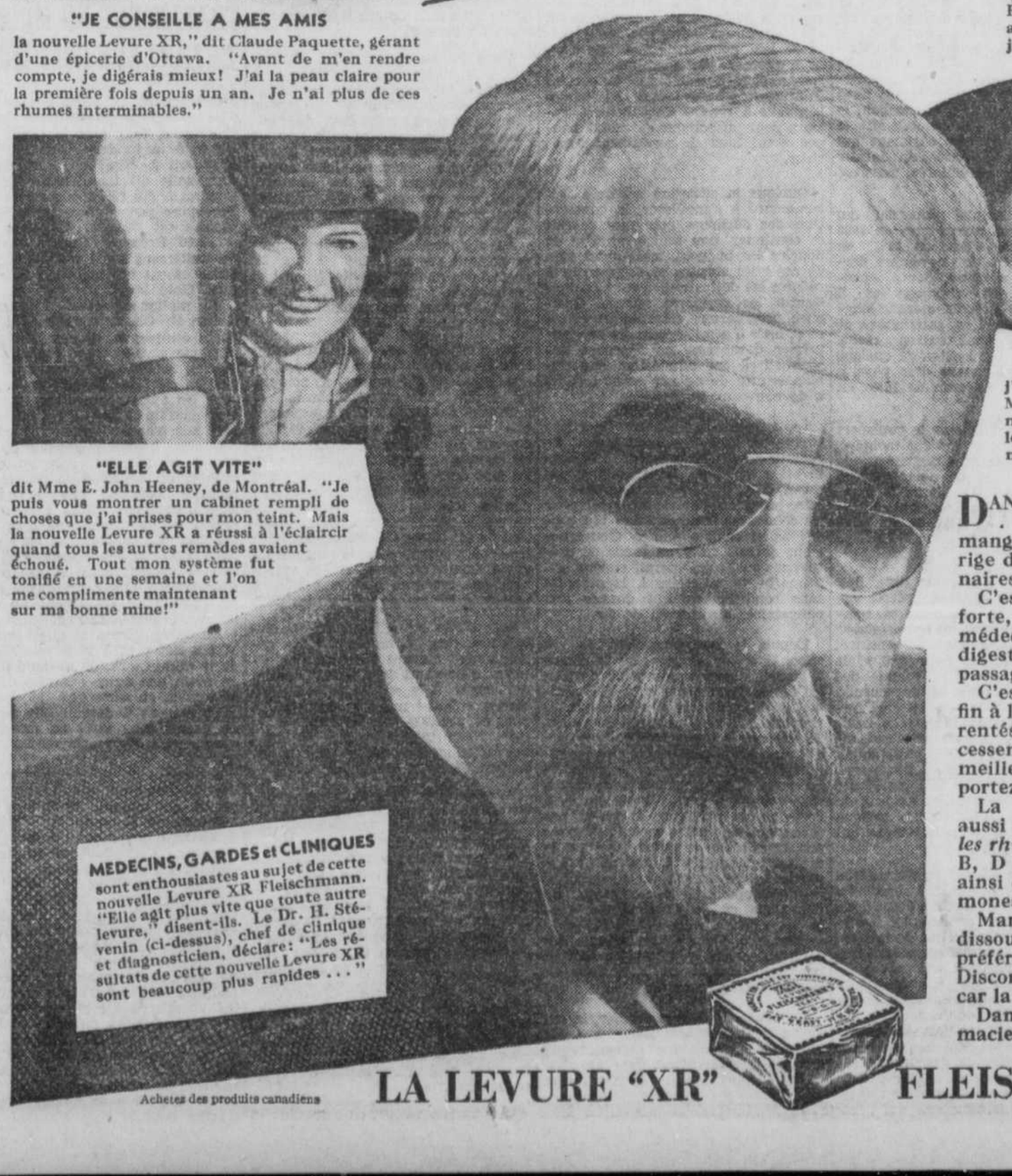

"ELLE AGIT VITE" dit Mme E. John Heeney, de Montréal. "Je puis vous montrer un cabinet rempli de choses que j'ai prises pour mon teint. Mais la nouvelle Levure XR a réussi à l'éclaircir quand tous les autres remèdes avaient échoué. Tout mon système fut tonifié en une semaine et l'on me complimente maintenant sur ma bonne mine!"

"EN 3 JOURS SEULEMENT j'avais retrouvé mon entrain," écrit Miss Helen M. Quinn, une dactylo d'Ottawa, Ont. "Cette nouvelle Levure XR Fleischmann est le meilleur tonique que j'aie jamais pris. Je digère maintenant très bien et j'ai la peau claire."

MEDECINS, GARDES et CLINIQUES sont enthousiastes au sujet de cette nouvelle Levure XR Fleischmann. "Elle agit plus vite que toute autre levure," disent-ils. Le Dr. H. Stévenin (ci-dessus), chef de clinique et diagnosticien, déclare: "Les résultats de cette nouvelle Levure XR sont beaucoup plus rapides . . ."

DANS les villes et villages . . . *partout* . . . dans tout le Dominion, les gens mangent de cette *nouvelle* levure, qui corrige deux fois plus vite les malaises ordinaires.

C'est une *sorte* de levure fraiche plus forte, découverte par un grand savant-médecin. Elle active la sécrétion des sucs digestifs et des muscles . . . et accélère le passage des aliments dans le système.

C'est ainsi que cette levure nouvelle met fin à la constipation et aux troubles apparentés: la dyspepsie disparaît, les migraines cessent, les boutons s'en vont, l'appétit est meilleur, l'énergie revient—et vous vous portez mieux.

La Levure XR Fleischmann apporte aussi la nouvelle vitamine A—qui *combat les rhumes*! Et elle est riche en vitamines B, D et G—*quatre* vitamines en tout—ainsi qu'en substances pareilles aux hormones, qui favorisent la santé!

Mangez-en 2 gâteaux par jour, nature ou dissoute dans le ⅓ d'un verre d'eau, de préférence une demi-heure avant les repas. Discontinuez graduellement les laxatifs, car la Levure XR vous *normalise*.

Dans les restaurants, épiceries, pharmacies et comptoirs de rafraîchissements.

Achetez des produits canadiens

LA LEVURE "XR" FLEISCHMANN *agit plus vite*

GRANDE VENTE ANNUELLE A UN SOU CHEZ POLLACK

Deux Importantes Aubaines de Notre Grande vente à Un Sou ajoutées à celles annoncées hier

Qui d'entre vous ne voudrait pas se procurer une couple de chapeaux dernier style à ce prix ?

Une des Grandes Attractions de la Vente à Un Sou

CHAPEAUX

NOUVEAUX

99¢

Feutres de Fourrures, Chapeaux en Ruban, Toques de Fourrures, Métalliques, Velours.

Ajoutez Un Sou et Doublez Votre Achat

Vous apprécierez cette offre doublement lorsque vous les aurez vus et qu'après en avoir choisi un, vous pouvez en choisir un autre avec **Un Sou.**

Vous avez le choix des jolis Bretons, formes à rebords baissés ou relevés découvrant le front, Toques et populaires Cosaques. Garnitures attrayantes, choix de couleurs. Entrées de têtes: 21 à 23.

Chapeaux — 3e Plancher.

Corsets et Corselettes

"GRENIER"

$3.95

Un autre avec Un Sou

C'est maintenant que vous pouvez vous procurer cette fameuse marque de Corsets avec le privilège de doubler votre achat en ajoutant **Un Sou.**

Corsets lacés sur le devant, bien baleinés, très longs de hanches, spécialement pour tailles fortes. Grandeurs: 24 à 32.

Corselettes en broché pêche bien baleinées, avec ou sans support. 32 à 46.

Corselettes en Lastex, pour le soir. Tailles: petites, moyennes et grandes.

Corsets — 3e Plancher.

MAURICE POLLACK

Une visite au Musée de la province

(Suite de la 1ère page)

thier, de Portneuf, P.-E. Côté, de Bonaventure, C.-E. Gault, de St-Georges, Aimé Guertin, de Hull, W.-R. MacDonald, de Pontiac, Antonio Elie, d'Yamaska, Thomas Côté, de Gaspé-Nord, Stanislas Desmarais, de Richmond, Edouard Fortin, de Beauce, Charles-A. Paquet, de Montmagny, Gontran Saintonge, de Beauharnois, Amédée Caron, des Iles-de-la-Madeleine.

Dans le groupe, on remarquait encore M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, M. Alphonse Bernier, du Secrétariat de la province, M. Lionel Bergeron, secrétaire français du département de l'instruction publique, M. W.-P. Percival, secrétaire anglais du même département, M. l'abbé Ivanhoe Caron, archiviste adjoint, et plusieurs autres.

Les visiteurs ont été unanimes et empressés à féliciter M. David, M. Roy et les fonctionnaires de l'impeccable tenue du Musée et des Archives.

Meurtres et enlèvements aux E.-Unis

(Suite de la 1ère page)

cette poursuite acharnée. La bande chercha enfin refuge dans une maison de ferme après avoir jeté en bas de la voiture le vendeur, mais en gardant le petit Maas comme otage. L'enfant fut blessé tandis que se déroulaient ces terribles péripéties.

Deux des gunmen l'avaient emmené avec eux dans la maison tandis que deux autres fuyaient dans un fourré voisin. Une cinquantaine d'agents de l'Illinois ne tardèrent pas à cerner la maison et le fourré. Des trois bandits pris vivants l'un était blessé.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES
Soyez sûr d'être satisfaits

Cinq personnes périssent dans un dramatique incendie à Montréal

(Suite de la 1ère page)

tention comme témoin pour l'enquête du coroner.

M. Birtz, au dire de la police, n'a fait qu'une brève déclaration. Il s'est contenté de dire que l'appareil projecteur ne lui appartenait pas mais qu'un certain Picard, de Contrecoeur, le lui avait prêté. Il ajoute qu'il avait inspecté la machine hier soir vers cinq heures, et qu'elle fonctionnait à perfection.

La police est d'opinion, ainsi que les pompiers, que le courant électrique de la maison n'était pas assez fort pour l'appareil, ce qui a causé l'explosion. M. Arthur Maranda, inspecteur de la division centre, a déclaré que la loi ne permettait pas, à sa souvenance, de donner des représentations cinématographiques dans des "logements privés" avec un appareil de projection électrique.

L'EXPLOSION

L'explosion s'est produite vers 8 h. 50 dans le logement de M. Napoléon Desmarteau, domicilié à 506, rue Iberville, à l'angle de la rue Notre-Dame. Le logis est situé au-dessus de l'imprimerie de M. Gastor Casavant, 2469 est, rue Notre-Dame. C'est un logement de six pièces, séparé au milieu par un large corridor, dont un bout donne sur une salle d'entrée, cependant que l'autre aboutit à une chambre à coucher ayant regard rue Notre-Dame.

Tous les invités à la représentation, ainsi que M. Desmarteau et sa famille, se trouvaient dans ce grand passage. L'écran était à un bout du corridor et l'appareil projecteur à l'autre. Les spectateurs étaient assis entre les deux, les enfants en avant, les adultes en arrière. M. Birtz, qui faisait fonctionner l'appareil, se trouvait seul debout.

La représentation durait depuis quelques minutes quand soudain une vive lumière éclaira le passage, accompagnée d'une sourde détonation. La machine venait de faire explosion. En quelques secondes toute la pellicule était en flammes. On courut chercher de l'eau pour éteindre le feu, mais ce fut vain. Durant ce temps, se précipitant les uns contre les autres, les spectateurs cherchaient une issue quelconque pour gagner la rue.

Un passant, à la vue des flammes, donna apparemment l'alerte.

En quelques minutes, les pompiers de trois casernes arrivaient sur les lieux, sous les ordres du Capitaine Dumontel, chef de district intérimaire, qui fut bientôt aidé par le directeur Christopher Carson et le sous-directeur Elzéar Robert. La police ayant été prévenue, le capitaine Noël et le Sergent Gauthier, attachés au poste No 2, se rendirent aussi sur place, avec une escouade de constables.

A leur arrivée, les pompiers entendirent les cris des victimes qui, dans les fenêtres, appelaient au secours. Les pompiers Drouin et Beaupré pour leur part, dressèrent aussitôt une échelle contre une fenêtre, rue Iberville. Ils montèrent dans le logement, mais la fumée y était si opaque qu'ils durent battre en retraite. Les cris de Mme Desmarteau, une septuagénaire, parvenaient jusqu'à eux.

Plusieurs pompiers, en même temps qu'eux, risquèrent leur vie pour secourir les quelques victimes qui étaient encore dans le logement.

L'un d'eux, en particulier, Arthur Gagnon, se blessa assez grièvement en s'agrippant d'une main à la bordure d'une fenêtre, tandis qu'il tenait une femme blessée de l'autre.

Trois lances furent abouchées et sept échelles furent dressées dont deux sur le toit. Tout l'intérieur du logement fut détruit et les pompiers durent en démolir tout le plafond, car les flammes commençaient à s'y communiquer. Dès que la fumée se fut en partie dissipée des pompiers s'introduisirent à l'intérieur et y trouvèrent quatre enfants et une femme, étendus sur le parquet, à l'avant de la maison.

IL Y A MOINS D'ACTIVITE QU'HIER EN BOURSE, MAIS LE MOUVEMENT DE REPRISE SE CONTINUE PARTOUT

LES PARTS DE LA CAN. IND. ALCOHOL RESTENT ACTIVES

Montréal, 17. (P. C.) — Malgré que l'activité ne se soit pas maintenue à son rythme accéléré des premières minutes de la séance, les prix ont réussi à monter un peu au cours de la matinée d'aujourd'hui à la Bourse de Montréal, continuant de ce fait leur reprise d'hier.

Les actions de Canadian Industrial Alcohol, qui furent hier les plus actives de toute la liste, continuèrent à être très en demande ce matin, les "A" s'élevant encore de 3-8 de point à 9 1-2 et les "B" de 1-2 point à 8 1-2. Brazilian, qui partagea avec Alcohol les honneurs de la journée d'hier, fut moins actif ce matin et n'accusa aucun changement.

Canadian Car à 7 5-8 et Canada Cement à 7 3-4 avancèrent de 1-8 et 3-8 respectivement, tandis que Dominion Textile se hissait 1 point plus haut à 81. Bell Telephone a parut pour la première fois cette semaine avec 2 points et demi de hausse à 132.

Parmi les quelques titres qui eurent à enregistrer des pertes, Canadian Bronze baissa de 1 point et demi à 28, alors que Gypsum s'affaissait 1-8 de point plus bas à 6 3-8. McColl-Frontenac, Quebec Power, Steel of Canada, Montreal Power et plusieurs autres ne subirent aucun changement.

Sur le Curb il n'y eut que le faibles variations.

Chez les actions minières, Noranda se raffermit de .15 pour revenir à $32.65 et fut très active ; Teck Hughes s'éleva de .13 à $3.95. Wright Hargreaves à $8.70 et Siscoe à $2.62 accusaient ce midi .30 et .07 de hausse respectivement.

Dans la section des valeurs industrielles Dominion Tar privilégié avança de 1 pour toucher 49. Melchers "B" monta de 3-4 de point à 4 et Melchers 'A" de 1-4 à 10 1-4. International Petroleum s'apprécia aussi de 1-4 de point à 29 3-4. Power Corporation, par contre, baissa de 1 point à 91 et Walkerville, Imperial Oil et quelques autres restèrent stationnaires.

BOURSE DE MONTREAL

(LE 16 JANVIER 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
20	Agn.-Sur	8		
5	Alb. Gr	3		
80	Do. pr	25	25	— 2
10	Ass. Br.	13½		
20	Ass. Br. pr..	105		
135	Bathurst..	6½	6½	— ¼
35	Baw. Gr, pr..	32	32	— 5
37	Bell Tel	131¼	132	
4,367	Brazilian	9⅜	9½	+ ⅛
50	B.C.Pow	29½	29½	— ¾
105	Bruc. Sil	14¾	15	inch.
15	Can. Bronze	29		
420	Can. Car	7½	7½	inch.
20	Do. pr	15¾		
20	Can. Cel	22⅝	22¾	— ¼
25	Do. pr	105½	106	
890	C. Cel. Rt.	20	20	inch.
40	Can. Cem	7⅝	7⅝	+ ⅛
8	Do. pr	57¾	57¾	+ ¾
8	Do. pr	57¾	57¾	+ ¾
5	C. F. In	26		
200	C. G. El.pr	62⅝	63	
20	C. H.-El.pr	80		
6,330	C. I. Alc..	8⅜	9⅛	+ ½
1,640	Do. B...	7¾	8	+ ½
6	xC.N.Po	18½		
1,887	C. P. Ry	12¾	12⅞	+ ⅛
120	C. Steam..	180	190	inch.
115	Do. pr	7	7	inch.
11	Con Smel.	133	133½	
674	Dom. Brid.	26	26½	— 1½
35	D. C. pr..	117	17	inch.
20	D. Gl. pr	140.		
775	D.S.& C.b.	4⅞	5	+ ⅛
17	Dom. Tex	81		
25	Do. pr	141		
10	G. S. Wa	4½		
35	Gurd	6	6	inch.
70	Gypsum	6½	6½	— ⅛
875	xHollinger	18.10	18.40	+ .40
485	How. Sm	11	11	inch.
5	Do. pr	85		
665	Int. Nick	22½	22¾	+ ¼
15	Int. Pow	4		
65	Do. pr	59	59	+ 2
35	L.of the W.	12½	12½	inch.
65	Mas.-Har	4¾	4¾	+ ¼
571	McC.-Fr...	15	15	inch.
1,662	xM. Pow	30½	31	+ ½
35	M. Tram..	84	84	+ 6
90	Nat. Brew..	31¾	32	inch.
145	Nat. S. C...	17	17	— ½
10	Ott.Po. pr	103½		
11	Ott. Trac	15		
3	Penmans	63		
70	Pow. Corp.	9	9	— ¼
110	Que. Pow	15½	15½	— ⅛
277	Shawin	18½	18¾	+ ½
25	Sher. Wil	15½	15½	inch.
54	Do. pr	100	100	inch.
10	So. C. Pow..	13¾		
100	S.L. Cor	170	170	inch.
10	D. pr	7		
40	S.L.Pap.pr..	14	14	— ½
80	xS. of Can.	45	45	inch.
20	x Do. pr	32¾		
10	Tuck. pr	135		
5	W. El., pr	9		

BANQUES

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
23	Canada	57	57	inch.
25	Canadienne	126	126	inch.
20	Commerce..	168		
203	Montréal	200	200	inch.

OBLIGATIONS

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
17,900	Pow. Debs	49¼	49¼	+ ⅛

x—Ex-dividende

VENTES TOTALES

	Hier	Mardi
Actions	24,388	23,047
Obligations	$17,900	$43,025

LE BEURRE S'EST ENCORE AMELIORE DE 1-4 DE C. HIER

Montréal, 17 — La séance de mercredi a été marquée par une nouvelle hausse des prix du beurre et une tendance plutôt réactionnaire des prix des oeufs frais.

Sur le marché du beurre, le No 1 a fermé à des prix variant de 22½ à 22¾ c. comparativement à 22¼-22½c la veille, ce qui représente une hausse de 1-4 de centin par livre.

Les oeufs ont terminé la séance aux prix suivants: A-gros 25-26c la douzaine; A-moyens 23-24c; A de poulettes 22c; B 18½-19c et C 17-17½c

Aucun changement n'a été enregistré dans les autres sections du marché. Voici quels ont été les arrivages: 1,177 boites de beurre; 1,333 caisses d'oeufs; 22 boites de fromage.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 17.— (P.A.)— Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants (en francs) : encaisse-or, diminution 2,000,000 ; balance à vue à l'étranger, aucun changement ; billets sous escompte au pays, diminution 122,000,000 ; billets achetés à l'étranger, diminution 1,000,000 ; avances, diminution 73,000,000 ; circulation, diminution 907,000,000 ; comptes courants, augmentation 822,000,000.

POTINS de la Bourse

LA BANQUE PROVINCIALE

La Banque Provinciale du Canada a tenu son assemblée annuelle aujourd'hui à Montréal. Dans son allocution aux actionnaires, le président de cette belle institution, M. S.-J.-B. Rolland, a rendu hommage à la mémoire de feu Sir Hormisdas Laporte, décédé en février 1934, quelques jours seulement après la tenue de la dernière assemblée annuelle de la Banque. M. Laporte avait été 33 ans mêlé aux affaires de l'institution, dont 25 ans comme président. M. Rolland a également félicité le président du bureau des Commissaires-Censeurs de la Banque, l'honorable E.-L. Patenaude, de sa nomination aux hautes fonctions de lieutenant - gouverneur de la province.

Dans son compte rendu des opérations de l'année, M. Charles-A. Roy, gérant-général de la Banque Provinciale, a d'abord passé en revue l'état des affaires au Canada et les progrès accomplis au cours des 12 derniers mois dans ce domaine. Passant aux opérations de la Banque, M. Roy a exposé que le pourcentage de la situation liquide par rapport aux obligations de la Banque envers le public était de 70%, cette année, contre 67% en 1933. La Banque a réalisé au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 1934 des bénéfices s'élevant à $417,366, contre $410,654 l'année précédente. Les dividendes ont absorbé $240,000, les taxes $101,700, la dépréciation sur les immeubles $40,000 et on a transféré au fonds de contingent $50,000, ce qui laisse à reporter au compte de surplus à somme de $285,740. En fin d'année, l'actif total de l'institution s'élevait à $46,799,882.83, soit à $1,400,000 de plus qu'au 30 novembre 1933.

On pourra se rendre compte, en lisant le texte de l'allocution de M. S.-J.-B. Rolland et le rapport de M. Charles-A Roy, publié aujourd'hui dans cette page, si les prêts de la Banque Provinciale ont un peu diminué au cours des douze mois de son dernier exercice financier, ses dépôts, par contre, ont accusé une augmentation encourageante en dépit des emprunts contractés par les gouvernements.

La Banque Provinciale a actuellement 317 bureaux au Canada, dont 136 succursales et 181 sous-agences.

MOYENNES (Montréal) :

	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Le 17 janvier.			
Aujourd'hui	62.1	60.0	60.7
Hier	62.0	59.7	60.5
Jeudi passé	63.9	61.1	61.7
Mois passé	59.3	57.3	57.9
1934	63.2	58.0	59.7
Max. 1935	63.4	63.1	63.0
Min. 1935	61.3	59.0	59.8

(1926 égale 100).

LE MARCHE DES GRAINS DEVIENT MOINS ACTIF

Winnipeg, 17. (P.C.) — Après trois jours d'activité fiévreuse, le marché aux grains s'est tranquilisé ce matin et les cours du froment ont remonté de 1-4c par boisseau pour réagir légèrement ensuite.

Cers le milieu de la séance, le blé sur mai cotait 81 7-8 et juillet 81 5-8c.

Chicago, 17. (P. A.). — Une tendance meilleure s'est encore esquissée sur le marché local des grains au cours de la matinée. Du fait qu'une vague de froid intense menace le territoire à blé des Etats-Unis et que les secteurs du sud-ouest ne reçoivent aucune pluie, le marché a eu tendance à remonter la pente. La disparition des craintes que, pendant quelques jours, on avait entretenues au sujet de la clause-or contribua également à raffermir la confiance.

Ayant ouvert avec des gains de 0 à 1-4c par boisseau, mai cotant de 96 5-8 à 96 3-4c, le blé à terme réussit à accuser subséquemment des gains sur toute la ligne. Le maïs ouvrit à des prix variant de 1-8c de baisse à 3-8c de hausse pour enregistrer une avance générale ensuite.

BIEN QU'INACTIVE, LA LISTE MINIERE ACCUSE DES GAINS

Toronto, 17. (P.C.) — La section minière de la Bourse de Toronto est demeurée inactive durant l'avant-midi, les spéculateurs apparemment de Wall Street un signal quelconque après la période d'inquiétude engendrée par les rumeus concenant la clause-or.

Wright Hargreaves, Gods Lake et McWatters furent les seuls titres à changer de mains assez activement. McWatters s'améliora de .04 pour toucher .64, Gods Lake de .06 à $1.73 et Wright de .05 à 8.70.

$ Chez les grosses mines d'or Bralorne s'éleva de .25, Lake Shore de 1. Dome de .50, Pioneer de .20 et Teck Hughes de .05. McIntyre et Hollinger ne bronchèrent pas.

Noranda fut assez activement négociée en petits lots et compta .20 de gain à $32.50, tandis que Hudson Bay accusait une appréciation de .10 à $12.35. Eldorado et Nipissing se raffermirent de quelques centins, mais Bear Exploration perdit une fraction.

Chez les pétroles rien de saillant ne s'est produit. Chemical Research céda .02 à $2.28.

EMPRUNT AUSTRALIEN

Londres, 17. (P. A.) — Le gouvernement australien lance actuellement son neuvième emprunt de conversion sur le marché de Londres, en trois ans. La conversion actuelle affecte les obligations à 5 pour cent émises de 1922 à 1924 au total de plus de $110,000,000. Ces obligations seront remplacées par de nouvelles portant 3 1-4 pour cent d'intérêt et remboursables de 1956 à 1961. L'économie actuelle réalisée par l'Australie avec ses emprunts de conversion est de $10,000,000. nviron.

LES 'SPECIALITES' SONT SURTOUT EN DEMANDE A N.-Y.

New-York, 17. (P.A.)—Des achats nombreux dans bon nombre de spécialités ont donné à la liste une certaine activité à Wall Street ce matin. Toutefois, chez les leaders habituels, c'est à peine si des gains fractionnaires furent enregistrés ici et là.

National Department Stores, American Type Founders, Kelley-Springfield et Spiegel-May-Stern comptèrent des gains de 1 point environ. U. S. Smelting s'éleva d'un point également, tandis qu'American Tobacco "B" perdait, de son côté, 1 point.

Des gains légers furent enregistrés par U. S. Steel, American Telephone, Santa Fé, General Motors, Bethlehem Steel et New York Central.

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 16 JANVIER 1935)

		Off.	Dem.
	Argentine 6's, 1961	93⅛	93½
22,000	Australie 5's, 1955	103	103½
5,000	Belgique 6½'s, 1949	105¼	
5,000	Do. 6's, 1955	103½	104
	Bolivie 7's, 1958	6	6¼
28,000	Brésil 6½'s, 1957	26½	26¾
	Do. 7's, 1952	25½	27¼
	Do. 5's, 1951	60	61
	Brisbane 5's, 1958	96½	97
	Bue. Aires 6's, 1961	66	
1,000	Chili 6's, 1961	12⅝	13
17,000	Colombie 6's, 1961	31	32
	Cund'ca 6½'s, 1959	12¼	12¾
11,000	Canada 5's, 1952	110½	110¾
	Fance 7½'s, 1941	186¾	187
	Do. 7's, 1949	181	182
52,000	Allem. 5½'s, 1965	34¾	34½
	Haïti 6's, 1952	86⅛	87
8,000	Italie 7's, 1951	93	93½
16,000	Japon 5½'s, 1965	79	80
	Medellin 6½'s, 1954	9¼	10
5,000	Milan 6½'s, 1952	81¼	81½
25,000	N. So. W. 5's, 1957	100⅝	100¾
11,000	Pérou 6's, 1960	8½	9
	Pologne 6's, 1940	76¼	78
11,000	Do. 7's, 1947	120¾	121
	Rio Jan. 6½'s, 1959	16	17¾
	Do. 6½'s, 1953	16	18
	Rio G. do S. 6's, 1969	16¼	17
15,000	Rome 6½'s, 1952	83¾	84½
	San Paulo 7's, 1940	82	82⅞
	Serbie 7's, 1962	31	32
	Soissons 6's, 1936	175½	
	Roy-Uni 5½'s, 1937	113½	114½

B. C. POWER CORP.

Montréal, 17. — Les frais d'opérations de la B. C. Power Corporation Limited ont augmenté de $34,780 en décembre 1934 par rapport à décembre 1933. Durant les cinq mois précédents de l'année fiscale, les frais d'expoitation avaient diminué de $7,960. En dépit de cette augmentation, les recettes nettes de la compagnie ont augmenté de $6,741 en décembre 1934 et les recettes brutes ont augmenté de $41,5521 par rapport à décembre 1933.

Durant le semestre finissant avec décembre 1934, les recettes brutes de B. C. Power ont augmenté de $163,744 par rapport au semestre correspondant de 1933 et les recettes nettes ont augmenté de $136,24.

Les revenus nets de Louisville Gas & Electric durant l'année finissant le 30 novembre 1934 étaient de $1,608,434, au lieu de $1,619,239, l'année précédente.

MONTREAL CURB

(LE 16 JANVIER 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
39	Asbestos	8½		
125	Bathurst	1.50	1.50	— .15
186	Beayharn	5¾	5¾	inch.
180	B.A. Oil	15¼	15¼	inch.
10	B.C.Pack	1.50		
100	Do. pr	18	18	inch.
20	C.N.Po, pr..	105½		
40	C. Win	5¾	5¾	+ ⅛
100	Champ. pr	7	7	inch.
25	City Gas	2		
1,100	Dis. Sea	16¼	16⅜	+ ½
30	C. Eng N..	20¼		
625	D. Tar	4	4	inch.
126	Do. pr	48	48	+ 2
25	Home Oil	.60		
1,172	Imp. Oil	16⅝	16½	inch.
15	Int. Paints..	3		
160	Int. Pet	29½	29½	+ ¼
100	I. Ut. B	.35	.35	inch.
200	Melch. A..	10	10	inch.
20	Melch. b	3¼		
55	Mitchell	4	4	— ½
2	Paton, pr	94		
20	Po. Cor. pr	92		
25	Rog. Maj	7½	7½	— ⅛
14	S.C.P., pr..	97⅛		
60	Thr. Sto.	12¾	12¾	+ ¼
1,140	Walker	28½	28⅜	+ ⅝
13	Do. pr	17		
185	Walkerv	3.95	4.00	inch.
175	Whitall	3¾	3¾	+ ¼
6	Do. pr	77		

HORS-LISTE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
65	Br. Corp	4	4	inch.
5	x Do. pr	18½		
4	Can. Light..	20		
5	Can. Malt..	30		
50	Cons. Pap	1.90	1.90	+ .15
385	Ford A	30	30	inch.
25	G. S. pr	38		
75	Price Br	3	3	+ ¼
10	Do. pr	24		
230	Weston	43½	42½	+ ¼

MINES

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
500	Braz. G	.21	.21	+ .01
193	Bulolo	35.00	35.00	+ .50
100	J.M. Cons..	.14½	.14½	— ½
733	Lake Sho	49.25	49.25	— 1.00
2,000	Lam. Con	.04½	.04½	inch.
100	McIntyre	38.50	38.50	— 3.50
425	Noranda	32.00	32.50	+ 1.50
109	Read-Aut	.78	.78	+ .03
4,500	Siscœ	2.60	2.55	— .05
265	Sullivan	.41	.41	— .01
535	Teck-Hug..	3.85	3.82	— .08

MINES HORS-LISTE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
1,300	Cent. Pat	1.18	1.20	— .03
7,200	Duparquet	.12	.11½	— ¼
200	Howey G	1.00	1.00	— .08
300	Macassa	2.45	2.45	+ .05
3,200	Pioneer	9.60	9.30	+ .10
4,000	Stadacona	.14	.14	— ½

VENTES TOTALES

	Divers	H.-Liste	Mines	M.h.-l.	Tot.
Hier	6,093	854	9,451	16,200	32,598
Mardi	3,968	5,375	25,171	15,075	49,589

x—Ex-dividende

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

L'excitation et la fiévreuse activité de mardi ont fait place hier à un calme relatif à la Bourse de New-York. Dans la plupart des cas, les titres ont bougé en sens opposé à la direction qu'ils avaient prise la veille et des gains ont été enregistrés ici et là sur la liste. En fin de séance, le cours moyen de 60 valeurs représentatives accusait 64-100 de hausse à 39.10 et le total des actions échangées atteignit 667,240 comparé à 1,378,910 la veille. Des gains assez importants furent enregistrés par quelques actions privilégiées.

Sur le marché des denrées, le froment clôtura avec des appréciations allant de 1 1-4 à 2 c par boisseau à Chicago, tandis que le maïs comptait à peu près autant de progrès. Le coton finit la journée à des prix variant de 35c de perte à 20c de hausse par ballot.

Il semble que les spéculateurs se sont enfin rendu compte qu'advenant la condamnation de la politique monétaire de Roosevelt par la Cour Suprême cela n'entrainerait pas des bouleversements aussi profonds qu'on l'avait tout d'abord appréhendé.

MOYENNES :
(Compilées par l'Associated Press)

	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Total
Le 17 janv.				
Hier	53.24	24.52	25.40	39.10
Mois passé	52.50	25.78	24.93	38.93
1934	56.67	36.52	34.59	46.11
Max. 1934-35	61.42	43.03	40.65	51.32
Min. 1934-35	45.27	22.77	24.16	34.86
Max. 1933	57.38	45.27	50.07	52.28
Min. 1933	24.32	16.52	26.42	23.69
Min. 1932	17.52	8.72	23.87	16.91
Max. 1929	146.95	153.88	184.28	157.67
Min. 1927	51.59	95.31	61.81	61.81

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 17.—(P. A.)— Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres starling) : réserve totale, augmentation 7,646,000 ; circulation, diminution 7,499,000 ; monnaie, augmentation 147,000 ; autres valeurs, diminution 877,000 ; dépôts du public, augmentation 2,258,000 ; autres dépôts, diminution 239,000 ; réserve de billets, augmentation 7,601,000 ; valeurs du gouvernement, augmentation 4,740,000.

Le rapport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 47.06% cette semaine au lieu de 42.799% la semaine dernière.

Taux de l'escompte : 2%.

NOTRE DOLLAR AU PAIR

Voici quelle était la situation sur le marché des changes ce midi:

A MONTREAL :
Livre anglaise $4.88
Franc français 6.57 cts
Dollar américain 1.00

A NEW-YORK :
Dollar canadien 1.00
Livre anglaise 4.88
Franc français 6.57 cts

A PARIS :
Dollar canadien 15.20 francs
Livre anglaise 74.23 francs
Dollar américain 15.21½francs

VALEUR-OR :
Dollar canadien 59.73 cts; dollar américain 59.72 cts.

CLARK GOLD MINES

...Expédie du minerai

● Moins de soixante jours après le début des opérations la compagnie a expédié un wagon de minerai de qualité supérieure.

● On s'attend d'en expédier un autre le 21 janvier pour compléter le traitement initial d'environ 100 tonnes au moulin.

● Le développement intensif de la propriété de Kenora, dans le district aurifère du nord-ouest de l'Ontario, donne des résultats exceptionnels.

● Le rapport d'un ingénieur indépendant dit que la zone minéralisée contient suffisamment de minerai pour entretenir le moulin à bref délai.

Envoyer le coupon pour avoir imprimés descriptifs

DECOUPER ET POSTER

E. M. McLean & Co., Ltd.
113 côte de la Montagne
Québec, P.Q.

Nom ....

Adresse ....

Ville et prov. ....

Le Comble du Bon Goût

GRADUEZ

aux Cigarettes

GRADS

L. O. GROTHÉ LIMITÉE
MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"

23

TRENTE-QUATRIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Rapport du conseil d'administration soumis à l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la Banque, 221 rue St-Jacques Ouest, le 17 janvier 1935.

Réélection des membres du conseil d'administration et du bureau des commissaires-censeurs — Allocution de M. S.-J.-B. Rolland, président.

La Banque Provinciale du Canada, a tenu, aujourd'hui, le 17 courant, à son siège social, à Montréal, l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires. M. S.-J.-B. Rolland occupait le fauteuil présidentiel. Le bilan et le compte de Profits et Pertes furent soumis, puis une courte allocution de M. Rolland fut communiquée à l'assemblée.

M. S.-J.-B. ROLLAND

Avant de présenter le rapport du Conseil d'Administration qu'il me soit permis de rendre un dernier hommage à la mémoire de sir Hormisdas Laporte, notre président honoraire, décédé en février 1934, quelques semaines après la tenue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

L'autorité de son jugement, son activité, et l'intérêt qu'il a toujours porté aux affaires de la Banque pendant 33 ans, dont 25 comme président, nous inspirent de nouveau une pensée de reconnaissance et d'appréciation pour les services rendus. Je suis sûr que vous partagez ces sentiments.

Si ce deuil nous a frappés douloureusement, nous avons d'autre part à nous réjouir d'une nomination qui a été accueillie avec joie par tous les actionnaires de la Banque et par votre Conseil d'Administration, celle du Président de votre Bureau des Commissaires-Censeurs au plus haut poste qui puisse être confié à un citoyen de cette Province, la nomination de l'honorable E.-L. Patenaude comme lieutenant-gouverneur du Québec. Nous sommes heureux de lui adresser au nom de cette assemblée nos plus chaleureuses félicitations ainsi que le témoignage de notre admiration et de notre estime.

M. Chs-A. Roy, gérant général, donne lecture du rapport au nom du Conseil d'Administration.

Montréal, 17 janvier, 1935

Aux actionnaires

La Banque Provinciale du Canada

Le bilan de votre Banque vous a été remis accompagné du relevé des opérations pour l'exercice terminé le 30 novembre 1934. Bien que les profits réalisés ne soient pas ceux des années de grande prospérité, vos administrateurs espèrent que vous en serez satisfaits.

La période couverte par le rapport fut comme celle de l'année précédente une période difficile, car le volume des affaires a continué de diminuer graduellement durant les premiers mois de l'année 1934, époque où la crise économique semble avoir atteint son maximum, et la reprise ne s'est manifestée que bien lentement dans la suite. Les statistiques d'aujourd'hui établissent cependant la tendance générale vers une amélioration graduelle des conditions économiques. La confiance s'étant développée, il y a un relèvement prononcé dans l'industrie, le commerce et la finance. L'activité des industries manufacturières qui était en progrès de 12% en 1933, accuse une nouvelle augmentation de 16% sur les chiffres de l'année précédente. Les gains enregistrés l'ont été principalement dans les mines, les aciéries, le charbon, le bois, les textiles, l'automobile et le papier. L'industrie du bâtiment qui était à très bas niveau l'an dernier s'est quelque peu améliorée, mais est encore au ralenti.

L'indice de l'emploi industriel qui démontrait aussi un progrès en 1933 était en hausse d'environ 10% au cours du mois de novembre dernier. Il y a sans doute encore beaucoup de chômage et il y en aura probablement longtemps; toutefois, il est satisfaisant de constater une amélioration réelle. L'embauchage, qui reflète en quelque sorte la vie industrielle d'un pays, a été marqué par un gain de 15% en 1934.

En dépit du fait que le transport du blé pour exportation fut moindre, l'on rapporte que les chargements de wagons ont accusé un accroissement sensible sur 1933. D'ailleurs le mouvement général du fret était beaucoup plus élevé en 1934, ce qui indique une plus grande activité agricole et industrielle.

L'an dernier, à pareille date, il y avait des indices faisant prévoir une reprise graduelle des affaires commerciales, et de fait, un redressement économique s'est produit et continué, bien qu'au début de l'année il y ait eu diminution dans le volume des affaires. La demande s'étant ensuite accentuée, une réadaptation s'est faite pour diverses catégories de marchandises : les prix de gros se sont relevés de 6% d'après les statistiques, tandis que ceux du détail ne se sont relevés que de 2%. Le fait que l'écart entre les prix de gros et les prix de détail tende à se contracter indique un progrès vers un rajustement qui rétablira l'équilibre.

L'activité du commerce domestique fut encore relativement modérée, mais elle tend à s'accroître étant donné l'augmentation de l'emploi industriel et du pouvoir d'achat de la classe agricole. Il faudrait cependant que le coût de distribution soit encore diminué afin que le consommateur puisse profiter davantage de la baisse survenue dans le coût des objets fabriqués. Le détaillant devrait comprimer davantage ses dépenses de toutes sortes afin d'être en mesure de réduire la marge entre le prix d'achat et son prix de vente, pour en faire profiter le consommateur qui jusqu'ici n'a presque pas bénéficié de la baisse dans les prix de revient du fabricant, baisse survenue par suite de l'achat de matières premières à meilleur marché et d'une diminution dans le coût de la main-d'oeuvre.

Durant les onze premiers mois de l'année écoulée, les exportations et les importations ont été beaucoup plus actives et se sont terminées par une balance favorable de près de $120,000,000. Les accords commerciaux conclus à Ottawa en 1932 semblent avoir contribué dans une large part au développement des exportations. Il est à souhaiter que ce mouvement s'accentue. Certaines restrictions tarifaires nuisent encore présentement à ce développement, mais de nouvelles ententes pourraient être conclues qui contribueraient davantage à l'expansion de notre commerce.

La situation agricole s'étant quelque peu améliorée, le pouvoir d'achat des cultivateurs se serait accru d'environ 15%. Les dernières statistiques officielles révèlent que la récolte du pays en 1934, dépasse en valeur le plus haut chiffre atteint depuis 1930. La valeur s'établit à $536,000,000, correspondant à $112,000,000 de plus qu'en 1933. Le pourcentage de l'augmentation rapportée pour Québec est de 44%, pour Ontario 14%, Nouveau-Brunswick 22%. L'Ile-du-Prince-Edouard, cependant, accuse une petite diminution. L'écoulement des produits agricoles a été plus facile en 1934. Sans doute, nombre de cultivateurs sont encore sous l'effet de la crise, mais ceux qui n'ont pas uniquement escompté sur l'avenir pour agrandir et développer démesurément leur champ d'action, n'auront pas à réclamer le bénéfice d'une nouvelle législation qui a fait naître de l'inquiétude chez les créanciers. Sans recourir à aucun compromis légalisé, les cultivateurs prévoyants pourront encore jouir de leur crédit comme dans le passé.

L'année qui vient de se terminer a été remarquable par un abaissement rapide du rendement des valeurs dites de placement de tout repos. Nos gouvernants, s'efforçant de comprimer les dépenses publiques et d'alléger le fardeau des intérêts que les contribuables canadiens doivent payer sur la dette du pays, et ayant jugé le moment opportun de faire un emprunt de conversion, favorisèrent une réduction de 2½ à 2% du taux d'intérêt sur les dépôts épargnes, dans les banques, en vue d'assurer le succès de l'emprunt de conversion. Depuis, le cours des valeurs à revenu fixe des gouvernements, des grandes villes, s'est élevé continuellement au point que le taux de rendement a atteint aujourd'hui un niveau très bas. Par suite de l'abaissement dans le taux d'intérêt, le mouvement des emprunts de conversion s'accentue. Si d'une part ces conversions favorisent l'emprunteur et aident les corps publics à balancer leurs budgets, ce mouvement ne doit pas être poussé trop loin, parce qu'il se fait aux dépens des prêteurs. De plus, les taux ne doivent pas être abaissés à un niveau tel qu'il décourage l'épargne, qu'il prive de leur pouvoir d'achat une classe importante de consommateurs et soit une invitation au lancement d'entreprises hasardeuses ou induise le public à vendre d'excellentes valeurs pour en acheter de moins bonnes à un taux de rendement supérieur.

Quoique la situation générale ait commencé à s'améliorer, la contraction des dépenses publiques devrait se continuer, non seulement afin de boucler les budgets, mais aussi afin de créer un surplus et commencer à réduire les dettes qui se sont accrues durant les dernières années. Quelques progrès ont été réalisés en ce sens, mais il serait nécessaire de comprimer davantage les dépenses improductives des administrations publiques afin de ne pas avoir recours à de nouveaux impôts.

La question ferroviaire constitue encore un problème inquiétant. Le chemin de fer National dont la dette est très élevée continuant d'opérer à déficit se trouve empêché de faire provision d'année en année pour les échéances futures. Dans ces conditions, il semble que le Gouvernement devrait créer un fonds de prévoyance qu'il alimenterait chaque année afin de satisfaire à la garantie sans condition qu'il a donnée aux obligataires du chemin de fer.

Depuis le commencement de la crise, il se développe une tendance à vouloir rendre responsable de tous les maux, l'entreprise privée. Il semble qu'il y ait exagération sous ce rapport. S'il s'est présenté des abus, ils doivent être corrigés par une législation appropriée. Mais les entreprises privées fondées sur le travail et l'économie de quelques particuliers et développées par la suite grâce à l'épargne du public ne devraient pas être inquiétées outre mesure. Il n'est pas superflu de rappeler que c'est le capital privé qui a suscité en grande partie les initiatives et a contribué au développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, avec la coopération sans doute des gouvernements, mais au seul risque des capitaux engagés, l'Etat ne s'étant pas porté garant de la réussite de semblables entreprises.

Au cours de l'année écoulée, la revision de la Loi des Banques a été effectuée et certains amendements ont été adoptés ayant pour effet de réduire le privilège de la circulation des billets des banques. Cependant, toutes les institutions bancaires ont réclamé le maintien de ce privilège, afin de pouvoir continuer d'assurer à la population des petites villes et des districts ruraux, et cela sans frais additionnels, les services qu'elle recevait dans le passé, services qui ont contribué considérablement au développement économique de ces centres.

La nouvelle législation bancaire amènera très probablement des changements dans la politique des banques par suite de la réadaptation à faire, en tenant compte de la limitation du taux d'intérêt sur les prêts, de l'imposition d'un dépôt non rémunérateur à la Banque du Canada, et de la restriction graduelle du privilège de l'émission des billets.

Comme il est de la plus haute importance que les banques, qui sont des établissements de crédit au service du public, maintiennent comme dans le passé leur réputation de solidité, sauvegarde de l'épargne et garantie du commerce, certaines rémunérations devront être demandées pour les services qui jusqu'ici ont été rendus au public gratuitement.

Tel que prévu, une banque centrale a été établie et commencera sous peu ses opérations sous le nom de Banque du Canada. Nous souhaitons que les espoirs mis en cette organisation se réalisent pour le bien général. Au premier gouverneur, M. G.-F. Towers, nous souhaitons plein succès, en lui assurant de nouveau notre entière collaboration. La Banque du Canada ne traitera pas généralement avec le public ; les banques à charte resteront donc en contact direct avec lui, gardant ses dépôts toujours disponibles, tout en aidant et encourageant les entreprises saines et durables du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Restant fidèles à la politique suivie dans le passé, nous avons conservé une situation liquide, dont le pourcentage, par rapport aux obligations envers le public atteint 70%, comparé à 67% en 1933.

Les bénéfices réalisés au cours de l'exercice terminé le 30 novembre dernier s'élèvent à $417,366, comparés à $410,654.52 pour l'année précédente. Les revenus de certains départements ont été moindres par suite de changements dans les conditions, tandis que d'autres ont été un peu plus élevés. Si l'on tient compte que les opérations pendant le premier semestre de l'année furent encore peu actives, nous considérons les résultats obtenus très satisfaisants.

Après avoir payé les dividendes déclarés au montant de $240,000, payé les taxes s'élevant à $101,700, fait les dépréciations sur immeubles au montant de $40,000 et transféré au fonds contingent la somme de $50,000, le solde à reporter au compte de surplus est de $285,740.83.

L'actif total, lors de la clôture des livres s'élevait à la somme de $46,799,882.83 représentant une augmentation d'au delà de $1,400,000 dans le cours de l'année.

Les prêts au commerce, à l'industrie, à la classe agricole s'élèvent à $14,332,087.57 étant une légère contraction seulement sur les chiffres de l'année dernière, indiquant de nouveau un besoin moindre de la part de la clientèle pour ses affaires, à raison du peu de volume de leurs entreprises. Nombreux sont les commerçants qui ont pu encore financer leurs propres affaires sans recourir au service d'emprunt de la banque.

Au chapitre du passif, les dépôts ne portant pas intérêt, y compris les dépôts des gouvernements fédéral et provinciaux, formant un total de $4,705,410.27 n'ont pratiquement pas varié par rapport à 1933.

Nous espérons que vous constaterez avec grande satisfaction comme nous, que les dépôts épargnes, y compris les dépôts de correspondants, se chiffrent à $32,118,800.78 constituant une augmentation d'environ $1,200,000 sur les chiffres de 1933, malgré les retraits faits par la clientèle pour les fins de placement sur obligations du gouvernement fédéral en octobre dernier, lors de l'appel pressant fait au public par l'Etat pour la souscription de ses titres. Ce relèvement dans les dépôts épargnes est le premier signalé depuis quelques années et dénote une tendance chez le public à pratiquer l'économie de plus en plus.

Les billets de la Banque en circulation, dont le montant varie généralement suivant l'activité des affaires s'élevaient lors de la clôture des livres, à la somme de $3,984,000 correspondant à une augmentation de plus de $500,000 sur les chiffres de 1933. Nous interprétons cette augmentation comme indice que la situation générale s'améliore.

Au cours de l'année, nous avons ouvert une succursale au No 6045 rue Christophe-Colomb, Montréal, nous avons ouvert une sous-agence à Pont-Viau, puis converti notre succursale de Ste-Anne des Plaines, Qué., en sous-agence. Nous avons fermé la succursale No 4650 avenue Verdun, ainsi qu'une sous-agence à St-Alexis de Matapédia, parce que le volume d'affaires transigées dans ces bureaux ne justifiait pas de les continuer.

Nous avons actuellement en opération, 136 succursales et 181 sous-agences, soit 317 bureaux répartis dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile-du-Prince-Edouard.

Il nous fait plaisir, en clôturant ce rapport, d'exprimer à tout le personnel notre appréciation de la façon dont il a accompli ses fonctions dans le cours de l'année. Nous lui recommandons de nouveau de continuer à suivre des cours spéciaux afin de pouvoir accroître davantage ses connaissances et de rendre de plus en plus de services à la clientèle comme à l'Institution.

Pour le Conseil d'Administration

S.-J.-B. ROLLAND, président.

CHS-A. ROY, gérant général

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES-CENSEURS

Nous avons l'honneur de vous soumettre le 34ième rapport de votre Bureau de Commissaires-Censeurs.

Nous avons procédé régulièrement à la tenue de nos assemblées mensuelles, et toujours les documents, pièces justificatives et renseignements que nous avons requis dans l'exercice de nos fonctions, nous ont été fournis.

Vérification faite des titres et valeurs appartenant à la Banque, nous avons constaté que les prêts sur nantissement ajoutés aux argents en caisse et en banque se sont toujours élevés au delà de la somme prescrite par vos règlements.

Nous sommes heureux de noter que les résultats de l'année écoulée ont été satisfaisants. Nous vous demandons de bien vouloir accepter les rapports qui vous ont été soumis et qui attestent que votre Institution jouit toujours de la confiance du public dans toutes les parties du pays.

POUR MESSIEURS LES COMMISSAIRES-CENSEURS

Le Président.

(Signé) **E.-L. PATENAUDE**

Election du Conseil d'Administration et des Membres du Bureau des Commissaires-Censeurs.

Les personnes suivantes ont été réélues membres du Conseil d'Administration :

Président : M. S.-J.-B. Rolland, 1er vice-président : M. H. Gérin-Lajoie, C. R. ; 2e vice-président : M. Alphonse Raymond ; MM. Oscar Dufresne, J. Sirois, N. P., J.-L. Codère, gérant général : Chs-A. Roy, Alfred Lambert et Geo.-A. Savoy.

Commissaires-Censeurs :

Président : honorable E.-L. Patenaude, C. P., C. R. ; vice-président : honorable Cyrille-F. Delâge, N. P. ; M. J.-L. Fortin, honorable Raoul-O. Grothé, C. L., honorable Louis Côté, M. Edouard Labelle, C. R.

Les ventes de National Tea Company durant décembre 1934 furent de $5,400,557 au lieu de $4,934,944 en décembre 1933.

TRAITEMENT DU MINERAI DE LA CLARK GOLD MINES

Concernant la récente expédition d'un wagon de minerai de qualité supérieure, faite par la Clark Gold Mines à la fonderie de la Baie-d'Hudson à Flin-Flon, Manitoba, la compagnie dit maintenant que ce minerai à été ré-expédié à South-Porcupine pour y être traité par le procédé dit "Myers Colloidal Mill & Gold Recovery Unit." Ce mode de traitement a été installé et il est actuellement en opération à la Canusa Gold Mine.

En expliquant cette décision, M. Robert-C. Clark, surintendant actif de la compagnie, dit que, suivant la pratique usuelle d'une fonderie pour clients, la Baie-d'Hudson avait l'intention de faire passer le minerai avec les autres expéditions reçues à leur moulin et que le règlement serait fait d'après leur propre essai.

Comme il était impossible de faire passer ce minerai séparément au moulin, on a décidé de profiter des facilités offertes par le moulin Myers, qui vient d'être mis à l'épreuve et qui fonctionne à la mine Canusa. En conséquence on y a envoyé le wagon de minerai et on croit que le produit sera beaucoup plus considérable que celui qu'on aurait pu obtenir du traitement au moulin de la Baie-d'Hudson.

En outre, d'ici à ce que le moulin Myers soit prêt à traiter le minerai de la mine Clark, on s'attend d'avoir en main une autre quantité de 45 à 50 tonnes, en sorte qu'à la fin du mois présent il devrait être possible de passer sans arrêt au moulin les deux envois d'approximativement 100 tonnes.

A propos de la première expédition, l'affirmation que le wagon contenait du minerai estimé à une moyenne de 10 onces d'or environ à la tonne a pu créer une fausse impression. Cependant ce qu'on a dit alors avait pour objet de montrer que les échantillons de haute teneur pris dans ce qui constitue l'expédition, une fois essayées, avaient accusé des valeurs allant jusqu'à dix onces d'or à la tonne.

D'autres travaux d'exploration et de développement seront exécutés pendant les mois d'hiver, tandis que les opérations seront concentrées à l'extension de la longueur et de la largeur des tranchées ouvertes est et ouest voisines des deux côtés du puits. C'est de là qu'on a tiré le minerai de qualité supérieure récemment expédié et qu'on en accumule d'autre pour le prochain envoi.

GRANDE VENTE D'UNE CENT

DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

57 RUE ST-JOSEPH
Autrefois LA MODE
au
Quebec Instalment House
57
St-Joseph

AJOUTEZ 1 SOU ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT

C'EST UNE CHANCE PROFITEZ-EN !

CETTE VENTE COMMENCE VENDREDI LE 18

- SPECIAL -
Pour l'ouverture
ROBES
D'intérieur
Bonne qualité et de durée **88c**
2 pour 89c
Ou autre marchandise au montant de 88c.

MESDAMES et MESSIEURS ! . . .

C'est encore une Vente à 1 Sou . . . Elle n'est pas différente des autres ventes du même genre, faites dernièrement à Québec . . . Le système est le même ! . . .

Toutefois, nos prix marqués très bas sont bien différents et défient toute compétition dans ce genre de VENTE A 1 SOU —

Il est à votre connaissance que : Ajoutez 1 Sou à votre achat et vous aurez 2 articles de même, ou bien vous avez le privilège de choisir n'importe quelle marchandise additionnelle au montant de la valeur première.

- SPECIAL -
Pour l'ouverture
MANTEAUX
Garnis de Fourrures
$9.98
2 pour 9.99
Ou autre marchandise au montant de $9.98.

ROBES en Crêpe de Soie
Très appropriées pour la ville. Toutes les grandeurs et teintes à la mode
1.98 2 pour 1.99
Ou marchandise additionnelle pour 1.98

ROBES en soie pour l'après-midi
ou la soirée, coupe dernier style, 14 à 46.
3.98 2 pour 3.99
Ou marchandise additionnelle pour 3.98

ROBES en Soie Importée
Dernier cri de la mode, et d'un chic épatant. Pour la ville et les réceptions
5.98 2 pour 5.99
Ou marchandise additionnelle pour 5.98

MANTEAUX
garnis de fourrure de luxe, très chauds entredoublés et doublés en soie
14.98 2 pour 14.99
Ou marchandise additionnelle pour 14.98

MANTEAUX
garnis de fourrure (en vraie peau) d'une coupe dernier genre. Doublure en crêpe et entredoublés
18.98 2 pour 18.99
Ou marchandise additionnelle pour 18.98

MANTEAUX
garnis de fourrure très riche, dans les teintes et modèles des plus récents
24.98 2 pour 24.99
Ou marchandise additionnelle pour 24.98

CHAPEAUX
Dernière nouveauté
$0.98c
2 pour 99c
Ou autre marchandise au montant de 98c

BAS de SOIE
Entièrement façonnés
Service
48c Avec 1 cent de plus
78c vous recevrez 2 paires
Ou autre marchandise du même montant

MANTEAUX EN FOURRURES EN RAT MUSQUE ET EN SEAL EN DESSOUS DES PRIX COUTANTS

CONFECTION pour MESSIEURS et JEUNES GENS

HABITS d'une valeur insurpassable, en beau worsted importé, belle coupe, toutes les grandeurs
16.98 2 pour 16.99
Ou marchandise additionnelle pour 16.98

HABITS très chic, en worsted tout laine, et en serge bleu marine, construction parfaite, modèle simple et croisés
22.98 2 pour 22.99
Ou marchandise additionnelle pour 22.98

HABITS d'une coupe irréprochable, cousus à la main, nuance à la mode ple et croisés
28.98 2 pour 28.99
Ou marchandise additionnelle pour 28.98

PALETOTS d'hiver
en gros tweed melton, etc., différents styles, toutes les grandeurs
12.98 2 pour 12.99
Ou marchandise additionnelle pour 12.98

PALETOTS d'hiver
en Silvertone, style tubes et ceintures circulaires. Brun, bleu et gris
18.98 2 pour 18.99
Ou marchandise additionnelle pour 18.98

AJOUTEZ 1 CENT

PALETOTS D'HIVER
en étoffe de fantaisie, très chauds, Camelysien et d'autres, coupe soignée et styles à la mode
24.98 2 pour 24.99
Ou marchandise additionnelle pour 24.98

HABITS pour GARÇONS
Avec 2 et 3 morceaux en beau tweed et en worsted, dans 3 groupes différents
5.98 2 pour 5.99
8.98 2 pour 8.99
10.98 2 pour 10.99
Ou marchandise additionnelle au montant premier

PALETOTS pr GARÇONS
de 4 à 12 ans
En beau Melton et Cameltex
7.98 2 pour 7.99
10.98 2 pour 10.99
Ou marchandise additionnelle au montant premier

CHAPEAUX pour Messieurs
1.98 2 pour 1.99
2.98 2 pour 2.99
Ou marchandise additionnelle au montant premier

Toutes sortes de MERCERIES pour MESSIEURS : Chemises, cravates, bas, sous-vêtements, Scarfs, gants, etc. Tous ces articles, aux prix de 2 pour 1.

VENTE QUEBEC INSTALMENT HOUSE

1 à CENT 57 RUE ST-JOSEPH AUTREFOIS LA MODE

LE COIN DU RADIOPHILE

C H R C

(Québec 580 kilocycles—517.9 mètres)

JEUDI, 17

4.30 p.m.—L'Horaire des programmes.
4.32 p.m.—Programme Ambroise St-Cyr.
5.00 p.m.—Pour les enfants.
5.15 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
5.30 p.m.—L'Heure du Foyer.
5.45 p.m.—Les grands succès.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle, courtoisie Renaud & Cie.
6.10 p.m.—Musique d'orchestre.
6.15 p.m.—Chansons choisies.
6.30 p.m.—Musique instrumentale.
6.45 p.m.—Récital de violon.
7.00 p.m.—Amusez-vous.
7.15 p.m.—La chanson de Paris.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—Le programme.
8.00 p.m.—Le vaudeville de l'air.
9.00 p.m.—Programme des cigarettes Sweet Caporal.
10.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.
11.15 p.m.—O Canada, fin des émissions.

VENDREDI, 18

9.00 a.m.—L'heure.
9.01 a.m.—Le club du Cou-Cou de CHRC.
9.15 a.m.—Programme T.-D. Dubuc.
9.30 a.m.—Concert.
10.00 a.m.—L'horaire des programmes.
10.01 a.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.15 a.m.—Variétés.
10.30 a.m.—Musique d'orchestre, courtoisie P.-L. Frenette.
10.45 a.m.—Causerie par Ginevra.
11.00 a.m.—Musique de concert.
11.15 a.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Programme.
11.45 a.m.—Les souhaits de bonne fête.
11.50 a.m.—Les grands succès.
12.00 p.m.—Autour de la table.
12.15 p.m.—Musique instrumentale, courtoisie Sirop Mathieu.
12.30 p.m.—Programme de choix, présentation J.-B. Laliberté Ltée.
12.45 p.m.—Récital de piano, présenté par la Vitrerie Hobbs.
1.00 p.m.—Nouveauté.
1.15 p.m.—La chanson française.
1.30 p.m.—Frivolités.
1.45 p.m.—Régal artistique.
2.02 p.m.—Suspension des émissions jusqu'à 4 h. 30 p.m.
4.30 p.m.—L'heure.
4.31 p.m.—L'horaire des programmes.
4.32 p.m.—Musique de fanfare.
4.45 p.m.—Pot-Pourri musical.
5.00 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
5.30 p.m.—Chant forain.
5.45 p.m.—Chansonnettes
6.00 p.m.—L'heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle, courtoisie Renaud & Cie.
6.10 p.m.—Musique d'orchestre.
6.15 p.m.—Chansons choisies.
6.30 p.m.—Soli.
6.45 p.m.—Musique de danse, courtoisies Quebec Modern Clothing Co.
7.00 p.m.—Laurentide Auto présente Tino Rossi
7.15 p.m.—La chanson de paris, courtoisie Pastilles Valda.
7.30 p.m.—L'heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—Les troubadours napolitains
8.00 p.m.—Programme.
8.15 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.45 p.m.—Programme.
9.00 p.m.—Quintette instrumental.
9.30 p.m.—Variétés.
10.00 p.m.—Récital d'orgue par M. Gordon Perry.
10.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.
11.15 p.m.—O Canada, fin des émissions

RADIO - ETAT

JEUDI, 17

2.45 p.m.—Ouverture du Parlement et Discours du Trône, d'Ottawa.
5.30 p.m.—Variétés musicales.
5.45 p.m.—Cotes de la Bourse.
6.00 p.m.—Chansonnettes Françaises.
6.30 p.m.—Fundy Fantasy - direction Bruce Holder.
7.00 p.m.—Gene Fogarty et son orchestre.
7.15 p.m.—Brasserie Dow.
7.30 p.m.—Billy et Pierre.
7.45 p.m.—Radio-Journal - Presse Canadienne.
8.00 p.m.—Au Livre d'Or - Direction Robert Choquette.
8.10 p.m.—Aspects Beaux et Pratiques de l'Agriculture - "Les conserves alimentaires au nombre des meilleures denrées alimentaires".
8.15 p.m.—Reproduction sur Blattnerphone, de l'Ouverture du Parlement et Discours du Trône.
8.30 p.m.—Continuation de l'ouverture du Parlement.
9.00 p.m.—Conférence Universitaire.
9.15 p.m.—Conférence sous les Auspices de l'Association Canadienne de la Société des Nations.
9.30 p.m.—Programme.
10.00 p.m.—Cordes Mélodiques - direction Alexander Chuhaldin.
10.30 p.m.—Billy Bissett et son orchestre.
10.45 p.m.—Radio-Journal - Presse Canadienne.
11.00 p.m.—Résultats parties Hockey - Rock City Tobacco Co.
11.05 p.m.—Fin des émissions.

VENDREDI, 18

5.30 p.m.—Musique populaire.
5.45 p.m.—Cotes de la Bourse.
6.00 p.m.—Chansonnette française.
6.30 p.m.—Radio Petit-monde, direction de Mme Jean-Louis Audet.
6.45 p.m.—Muriel Hall, Jules Payment et Henri Vallière, présentés par La Laiterie Frontenac.
7.00 p.m.—New-Brunswick Breakdown.
7.15 p.m.—Brasserie Dow
7.30 p.m.—Billy et Pierre
7.45 p.m.—Radio Journal, Presse Canadienne.
8.00 p.m.—Le Vieux Québec, direction Damase Potvin
8.15 p.m.—Rainbow Review, direction Gene Fogarty.
8.30 p.m.—The Toastmaster and His Airmen, orchestre direction Mart Kenny
9.00 p.m.—Débat Inter-Universitaire: "L'Education militaire forme-t-elle mieux la jeunesse que l'Education sportive ?"
9.30 p.m.—Up-to-the-Minute.
10.00 p.m.—La chanson de Paris, direction Alfred Larose.
10.30 p.m.—The Hallucination of Gentleman Jim.
10.45 p.m.—Radio Journal, Presse Canadienne.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

C K C V

Québec 229 Mètres 1310 K. C.

JEUDI

12.00 p.m.—St-Cyr & Frère.
12.15 p.m.—Chansonnettes.
12.30 p.m.—Folklore.
12.45 p.m.—Musique de danse.
1.00 p.m.—Variétés.
1.15 p.m.—Mélodies.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—La Revue Passe-Temps.
7.0 p.m.—Programme.
7.30 p.m.—Silence.
9.00 p.m.—Théâtre Dramatique.
9.30 p.m.—Cocktel musical.
10.30 p.m.—Silence.

VENDREDI

12.15 p.m.—Musique de danse.
12.30 p.m.—Programme.
12.45 p.m.—Opérettes.
1.00 p.m.—Les Pharmacies Jolicoeur.
1.15 p.m.—Variétés.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Silence.
6.30 p.m.—Programme du souper.
6.45 p.m.—Emission commerciale.
7.00 p.m.—Les Galetés du Régiment.
7.30 p.m.—Silence.

C K A C

JEUDI, 17

4.00 p.m.—"America's Little House". — C. B. S.
4.15 p.m.—Studio d'art dramatique.
4.30 p.m.—Orchestre.
4.45 p.m.—Les événements sociaux.
5.00 p.m.—Chant par Loretta Lee. — C. B. S.

RECEPTION

Fourni par C. Robitaille, Enr.
QUEBEC

BONNE HIER SOIR

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

5.15 p.m.—Tante Bonne-Humeur.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Musique classique.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.00 p.m.—La Voix Musicale.
7.30 p.m.—Dans la coulisse.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.45 p.m.—Le trio de concert Queen's.
8.00 p.m.—Emission du Dr J.-O. Lambert.
8.30 p.m.—"Par-dessus les toits".
9.00 p.m.—Radio-Théâtre des Dominion Stores.
10.00 p.m.—Variétés Mus-kee-kee.
10.30 p.m.—Programme musical
10.45 p.m.—Musique de danse.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

VENDREDI

7.45 a.m.—"Cheerful Earful".
8.00 a.m.—Musique classique legère.
8.15 a.m.—"The Serenader".
8.30 a.m.—Chansons françaises.
9.00 a.m.—"Dear Columbia".
9.30 a.m.—La magie culinaire Bordens
9.45 a.m.—Carlo Romano, pianiste, C.B.S.
10.00 a.m.—"Press Radio News".—C.B.S
10.05 a.m.—Entre vous et moi.
10.30 a.m.—"Cosmopolitain".—C.B.S
10.45 a.m.—Ouverture de la Bourse.
11.00 a.m.—L'hygiène sociale.
11.15 a.m.—Programme Mus-kee-kee.
11.45 a.m.—Le programme des services rapides.
12.00 p.m.—L'heure ensoleillée.
12.30 p.m.—Mélodies sur l'orgue.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.15 p.m.—Chronique féminine.
1.30 p.m.—L'orchestre de Rex Battle.
2.00 p.m.—Variétés Mus-kee-kee.
2.30 p.m.—Claudette de Sève et la Beauté.
3.15 p.m.—L'orchestre symphonique de Minneapolis.—C.B.S
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—Musique moderne.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Programme musical.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.00 p.m.—Chansons parisiennes.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—Emission de la Pharmacie de Montréal
7.45 p.m.—Carlotta, Danillo et Suzette.
8.00 p.m.—L'heure provinciale.
9.00 a.m.—Radio-divertissements Molson.
9.30 p.m.—"Hollywood Hotel".—C.B.S
10.30 p.m.—Les joueurs de hockey celebres.
10.45 p.m.—"A New Voice".
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Varjétés Mus-kee-kee.
11.30 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Communications pour le Nord.
1.15 a.m.—Fin des émissions

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le poste CKAC, à Montréal, Canada, irradiera la demi-heure radiophonique de la **Société Saint-Jean-Baptiste** réservée aux Franco-Américains, le dimanche 20 janvier, de 10 h. à 10 h. 30 du soir.

M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat et directeur des émissions de la Société, présentera au microphone M. l'abbé Georges Duplessis, de Brockton, Mass., qui traitera le sujet suivant: **Les Communautés religieuses enseignantes dans les écoles paroissiales franco-américaines.**

Le programme musical que M. Armand Gauthier, basse, membre de l'Orphéon de Montréal, exécutera, comprend:

a) **En route** de Schumann.
b) **Tes lèvres sont deux roses** de Schumann.
c) Nonnes qui reposez . . . **(extrait de l'opéra le Diable) de Mayerbeer.**
d) **Que les songes heureux . . .** (extrait de l'opéra Philémon et Baucis) **de Gounod.**

Accompagnatrice au piano: Mme Jasmin-Dugal.

Cette série d'émissions mensuelles franco-américaines est organisée grâce au concours d'un groupe de citoyens du Rhode-Island.

L'Heure Provinciale

Heure Provinciale, Vendredi, 18 janvier.

Directeur de l'Heure Provinciale : M. Edouard Montpetit. Directeur artistique : M. Henri Letondal.

Festival Debussy-Ravel, avec le concours du Quatuor à Cordes Dubois, de M. Lucien Sicotte, violoniste, Marie-Thérèse Paquin, pianiste; et de "La Cantoria" sous la direction de M. Victor Brault.

8.00 p.m.—CAUSERIE.
M. Gérard Dagenais.
8.15 p.m.—Festival Debussy-Ravel :
1—Deux mouvements du "Quatuor à Cordes . . . . . Debussy.
a) Andante, doucement expressif.
b) Assez vif et bien rythmé.
Le Quatuor Dubois.
2—Trois choeurs à Capella - Maurice Ravel
a) Nicolette.
b) Trois beaux oiseaux du Paradis.
c) Ronde.
"La Cantoria" sous la direction de M. Victor Brault.
3—Tzigane (pour violon et piano) - Ravel
M. Lucien Sicotte et Mlle Marie-Thérèse Paquin.
4—Trois choeurs à capella . . . . . Debussy
a) Dieu qu'il la fait bon regarder.
b) Quand j'ai ouy le tambourin.
c) Yver vous n'êtes qu'un vilain.
"La Cantoria" sous la direction de M. Victor Brault.
5—Piano :
a) Menuet (Extrait de la "Sonatine") Ravel.
b) La danse de Puck . . . . . Debussy
Mlle Marie-Thérèse Paquin.

SAINT-UBALD

Nouveau marguillier

M. Ferdinand Beaupré du rang Ste-Anne a été élu marguillier en remplacement de M. Charles Hardy, sortant de charge.

AUX HERNIEUX: DECOUPEZ CETTE

annonce et envoyez-la par la poste, avec vos nom et adresse, à W.-S. Rice, 1032-W Main St., Adams, N.-Y. Vous recevrez à titre gracieux et sans obligation de votre part un véritable essai et les renseignements complets concernant sa merveilleuse méthode de contrôle de la hernie qui procure de nouveau aise, confort et liberté à des milliers de victimes. Essayez sans aucun risque cette méthode garantie. Ne manquez pas d'écrire dès aujourd'hui.

La Compagnie
BORDEN
présente
MLLE GINEVRA
qui donnera au poste
C H R C
à 10 heures 15 a.m.
tous les vendredis au matin, une nouvelle série d'entretiens sur les raccourcis magiques en cuisine.

Achetez vos Meubles
maintenant... Les prix montent
PROFITEZ DE NOS BAS PRIX DE JANVIER

TERMES DE PAIEMENT FACILES

Il n'est pas nécessaire que vous attendiez d'avoir tout l'argent requis pour acheter l'Ameublement que vous désirez — **un petit Acompte au Comptant suffit.**— Payez la balance sans vous en apercevoir.

NOUS LIVRONS SUR DEMANDE, SANS CHARGE.

Special de cette semaine :
Mobilier de
CHESTERFIELD
7 morceaux

Comprenant: Chesterfield et deux fauteuils; couverture en reps, et coussins réversibles. 1 Table chesterfield, 1 Table de bout, 1 Lampe, 1 Abat-jour

$74.50

$14.50 comptant—$1.50 par semaine, sans intérêt

NOUS N'AVONS NI COLLECTEURS NI SOLLICITEURS

henri DUCLOS LTÉE
68 rue DE LA COURONNE - Tél: 5193

Conséquences du décès de Sir J. Eaton

(Suite de la page 3)

salaires, le prix à la pièce ont été diminués, les contremaitresses se sont montrées agressives, et les employés n'ont cessé d'être houspillées à tout propos et hors de propos. On leur disait que si elles ne parvenaient pas à gagner le salaire minimum, elles seraient congédiées. Mais le prix du travail à la pièce était si bas qu'il fallait travailler de peine et de misère pour parvenir à toucher un salaire convenable.

Quand il fallut établir le temps requis pour faire tel ou tel travail, on a choisi le temps que prenait l'ouvrière la plus vive, et ce temps fut établi comme moyenne minimum. Mlle Chambers a déclaré qu'on lui a plusieurs fois payé le salaire minimum sans qu'elle l'eût gagné en travaillant à la pièce. Mais on rognait sur ses gages la semaine suivante pour reprendre ce qu'on lui avait donné en surplus. M. R.-L. Kellock a fait part de chiffres représentant les salaires payés par la compagnie à Mlle Chambers et à Mme Wells. Mais ni l'une ni l'autre ne se rappelle avoir reçu ces montants. L'honorable H.-H. Stevens est alors intervenu pour déclarer qu'on lui avait dit que les entrées dans les livres ne correspondaient pas aux salaires payés par la firme Eaton.

—"C'est là une accusation très grave" a ajouté M. Kellock, en invitant M. Stevens à prouver la vérité de son assertion.

Dans la journée, un vérificateur de Toronto, M. Walter Gordon, a présenté un rapport sur les salaires de la maison Eaton.

ELU MAIRE

A Ste-Florence, de Matapédia, M. Thomas Beaulieu a été réélu maire pour un 3ème terme avec majorité de 10 voix sur son adversaire, M. Jean Lepage.

HEBERTVILLE STATION

Naissance

Joseph-Julien-Gaétan, fils de M. et Mme Paul Boily. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Tremblay. Porteuse, Mlle Gertrude Tremblay.

Feu Mme Thomas Savard

Le 5 janvier ont eu lieu à Hébertville-station, les funérailles de Mme Catherine Tremblay, décédée le 2 janvier, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à l'âge de 57 ans, épouse de sieur Thomas Savard.

Une foule imposante et recueillie assistait aux funérailles de la regrettée défunte qui était avantageusement connue dans la paroisse.

Le service fut chanté par M. l'abbé Jérémie Gagnon, curé de la paroisse. Les porteurs étaient: MM. C.-E. Savard, J.-H. Bois, Léo-Paul Savard, Joseph Tremblay et Tancrède Guérin. Les coins du poêle étaient tenus pas Mme E. Gagné, Léonide Savard, Mme Pierre Bergeron et Mme O. Bouchard.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte, ses filles: Mme J.-H. Bois, (Laurette) de Station d'Hébertville; Mme Paul Freseynet (Hilarie), de Montréal; Mlles Anita, Marie-Anna, Rolande et Marie-Joseph Savard, d'Hébertville-station; ses fils: M. C.-E. Savard, Frère Jésuite de Montréal; M. Léo-Paul Savard de Station d'Hébertville, ainsi que plusieurs petits-enfants. Elle laisse aussi ses frères: MM. Ephrem Tremblay, de l'Abitibi; Joseph Tremblay, de St-Joseph-d'Alma, René Tremblay, de Montréal; Georges Tremblay, de La Tuque; une sœur, Mme Delphis Jean, de la Saskatchewan.

A la famille en deuil nous réitérons nos sincères sympathies.

ALBANEL

Feu Mme Louis Ouellet

Le 4 janvier ont eu lieu à Albanel, les funérailles de Mme veuve Louis Ouellet, décédée l'avant-veille, à l'âge de 73 ans.

Feu Mme Ouellet était avantageusement connue non seulement des citoyens d'Albanel, mais de tout le public voyageur, car depuis une trentaine d'années, elle était directrice d'un hôtel où les voyageurs recevaient une courtoisie toute canadienne, aussi l'hôtel de Mme Ouellet avait-elle une bonne renommée dans toute la région.

Elle laisse pour pleurer sa perte, trois fils: MM. Eugène Ouellet de l'Abitibi; Joseph et Thomas-Louis Ouellet, d'Albanel; trois filles: Mme Garneau, de St-Prime; Mme Albert Mailhot, de St-Méthode et Mme Georges Laprise, d'Albanel, aussi qu'une fille adoptive, Mlle Eliette Ouellet, ainsi que plusieurs petits-enfants.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

Mariage

Le 9 janvier a été bénit le mariage de M. Paul Tremblay avec Mlle Marie-Julie Doucet, institutrice. M. Georges Tremblay servait de témoin à son fils et M. Alcide Doucet accompagnait sa fille.

Nos vœux de bonheur accompagnent les nouveaux époux.

Echo de Noel

La fête de Noel fut célébrée avec éclat et grande solennité en notre paroisse. Un magnifique programme de chant fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie et la chorale paroissiale. Mme Xavier Ménard touchait l'orgue.

ST-PIERRE-LES-BECQUETS

Nouveau marguillier

M. Alfred Brunelle a été élu marguillier en remplacement de M. Hector Mailhot, sortant de charge.

Statistiques

Le recencement paroissial pour 1934 donne une population de 1,203 âmes; 196 familles. Durant l'année qui vient de finir il y a eu 3 mariages, 34 baptêmes et 12 sépultures.

Décès

M. et Mme Donat Nault ont eu la douleur de perdre leur fils aîné, M. Antonio, décédé à l'âge de 22 ans. Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Autre décès

Mlle Yvonne Cossette, fille de M. et Mme Alphonse Cossette, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle a été inhumée à St-Pierre.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à ces deux familles si cruellement éprouvées.

chez MAISON LUCILLE Inc. 121 St Joseph

LA VENTE "D'UNE CENT"

CONTINUE OFFRANT TOUS LES JOURS DE NOUVELLES AUBAINES PROFITEZ-EN

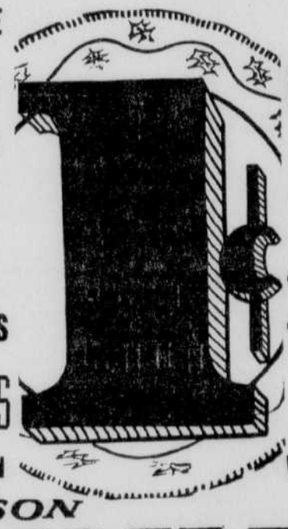

cette **VENTE** est très AVANTAGEUSE car en ajoutant 'UNE CENT' VOUS DOUBLEZ VOTRE ACHAT

MAISON LUCILLE Inc. 121 St. Joseph

BOULANGER PAS CHANCEUX

Jonquière, (D.N.C.).—Un accident est arrivé jeudi, le 10, à une voiture de boulanger. L'accident se produisit sur la rue St-Dominique au coin de la rue du Pont, devant le magasin J.-W. Gagnon. Le propriétaire de la voiture était le boulanger Théo. Fortin.

Voici les détails de l'accident et ses résultats. L'employé de M. Fortin était entré dans une maison pour livrer du pain, quand son cheval partit seul. Parvenu au coin de la rue Du Pont, la voiture donna sur un poteau et le cheval, excité par ce choc, prit le mors aux dents et partit à vive allure. La voiture fut renversée et le cheval continua sa route avec la partie d'avant de la voiture. La voiture fut donc sérieusement endommagée et les pertes sont assez sérieuses.

Le cheval fut maitrisé devant le magasin de M. Adjutor Maltais. Aucune personne ne fut blessée au cours de l'accident.

Dr. Wood's NORWAY PINE SYRUP

BON POUR ENFANTS
Casse leurs rhumes

Les qualités bienfaisantes et pénétrantes du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood soulagent les quintes de toux, calment les tubes de la gorge et des bronches et contribuent au rétablissement en détachant le phlegme chargé de germes. Les enfants le prennent volontiers. Pas d'après-goût désagréable. En usage dans des milliers de familles. En vente partout.

FRAPPE à la RACINE des RHUMES et TOUX

Les Castors tenteront d'imposer un échec aux Arrows ce soir

Neuf clubs en lice dans la ligue de tennis sur table

La ligue de tennis sur table commencera ses activités samedi, le 19 courant, avec neuf équipes — M. Laval Chartré à la présidence — Fin de cédule le 20 avril.

Les organisateurs de la Ligue de Tennis sur Table de Québec ont le plaisir d'annoncer à tous les fervents de ce sport et ils sont très nombreux, qu'elle commencera ses activités samedi, le 19 janvier. Les neuf clubs suivants en font partie :

Chevaliers de Colomb, Lévis; Université Laval; Médecine; Droit; Génie Forestier ; Sciences Commerciales ; Cercle Paroissial Jacques-Cartier ; Feuille d'Erable 1; Feuille d'Erable 2; Garage A.-A. Cloutier.

A leur dernière assemblée, les directeurs de la ligue ont élu comme président, M. Laval Chartré, le trésorier du Club de Skis Feuille d'Erable, à qui revient le mérite d'avoir organisé cette Ligue; M. Maurice Dupont, E. E. M., a été élu vice-président, et M. Henri Roy, des Chevaliers de Colomb, de Lévis, secrétaire-trésorier; MM. Roland Legendre, E. E. D., Lucien Boucher, E. E. S. C., Germain Boucher, E. E. G. F., Marcel Robitaille (C. P. J. C.), Paul E. Tremblay (F. d'E.) et René Houde (A. A. C.) sont directeurs de la Ligue.

La ligne débutera samedi soir, le 19 janvier, avec les rencontres suivantes :

Chevaliers de Colomb à Génie Forestier;

Feuille d'Erable à Médecine ;

Droit à C. P. Jacqces-Cartier ;

Sciences Commerciales à Feuille d'Erable 1.

La cédule régulière prendra fin le 20 avril, après quoi l'on procédera à la série de championnat entre les trois premiers clubs dans le classement.

GALA NAUTIQUE AU QUEBEC WINTER CLUB DEMAIN SOIR

Demain soir, à 8 h. 30, aura lieu le grand gala nautique entre les membres du Quebec Winter Club. Les courses et les épreuves de plongeons de fantaisie seront tout particulièrement contestées, étant donné que plusieurs nageurs et nageuses sont déjà sur un pied d'égalité quant au nombre de points enregistrés dans leurs concours mensuels; les points enregistrés au concours de vendredi leur donneront droit à de magnifiques récompenses à la fin de la saison. C'est donc dire que ce concours est de la plus haute importance; et les concurrents et les concurrentes ne se ménageront pas afin de se classer parmi les premiers.

La direction du club a réservé les services de John Schulman et de Jos. Lachance respectivement coach du Y. M. C. A. et instructeur au Palais Montcalm, et dont la réputation n'est plus à faire, pour donner une démonstration de la lutte nautique et aussi pour démontrer leur savoir faire dans les différents styles de natation en nageant quelques cents verges accompagnés de Paul Mecteau, instructeur du Winter Club. Ce sera certainement deux numéros qui plairont au public. De plus, deux comédiens qui n'en sont pas à leur première apparition en public, sauront très bien s'acquitter de leur tâche.

Il faudra se rendre de bonne heure si l'on tient à occuper les premiers sièges. Les organisateurs anticipent un brillant succès.

LA LUTTE

Kansas City 16. (P. A.) — Jim Londos, 210, New-York, a défait Karl Davis, 245, New-York. Davis fut blessé en tombant et ne put revenir dans l'arène.

San Francisco, 16. (P. A.) — "Man Mountain" Dean, 317, Norcross, Ga., a défait Cy Williams, 215, Tallahassee, Fla., deux chutes contre une ; Joe Malcewicz, 220, Utica, N.-Y., a gagné contre Ted Cox, 200, Lodi, Calif., sur un "foul" ; Casey Kasanjian, 210, San Francisco, a défait Hans Schroeder, 215 Boston, 15.00.

San Diego, 16. (P. A.) — Sammy Stein, 208, Los Angeles, a défait Frank Speer, 225, Atlanta, deux chutes contre une.

Ottawa, 17. (P. C.) — Vic Christie, 206, Los Angeles a défait George Hagen, 207, New-York, deux chutes contre une.

St-Louis, 17. (P. C.) — Ed "Strangler" Lewis, 245, Los Angeles, a tombé Georges Zaharias, 231, Pueblo, Colo., 23.42.

JOHNNY GAGNON

Montréal, 17. (P. C.) — Johnny Gagnon sera sur l'alignement des Canadiens ce soir, quand ils rencontreront les Toronto Maple Leafs, a annoncé Léo Dandurand.

D'après la convention intervenue entre le directeur-gérant des Habitants et Art Ross, des Boston Bruins, le "chat noir" de Chicoutimi devait rester avec les Bruins tant que Charlie Sands ne fut rétabli de sa maladie. Sand n'endossera l'uniforme du Boston que samedi prochain lorsqu'il jouera contre les Canadiens.

DOG-DERBY DE QUEBEC-OUEST

Le tirage des numéros pour le dog-derby de Québec-Ouest se fera ce soir, à 8 heures, à l'hôtel St-Roch. On sait que la course aura lieu dimanche prochain, sur un parcours de vingt milles.

Les concurrents sont priés de se présenter à temps afin de connaitre leurs numéros.

LAMONTAGNE A UN NOUVEAU PROTEGE

Le populaire pugiliste de Ste-Marie, actuellement à Gardner, Mass. près de Boston, a signé, ces jours derniers, un contrat avec Ludger Lamontagne qui désormais sera le seul à diriger les affaires de boxe de Rouleau.

Les éclatantes victoires de Rouleau ici l'on rendu des plus populaire à Québec, et connaissant les succès, de Lamontagne avec ses anciens protégés, Rouleau a de très belles chances devant lui.

En nous apprenant cette nouvelle ce matin, Lamontagne nous a dit qu'il lançait officiellement un défi à tout homme de ce poids au Canada, sans exception. Rouleau pèse de 134 à 140 lbs.

COURVILLE GAGNE

Le Courville a défait le Rousseau hier soir au score de 4 à 2 après 70 minutes de jeu. Le Courville jouera demain soir, contre la Pharmacie Dubé.

Pour informations concernant le Courville, s'adresser à tél. : 4-5121.

AUCUN TRAVAIL NE LUI PARAÎT TROP DUR...

Nul homme ne peut être bon travailleur s'il ne se porte pas bien. Messieurs, seriez-vous fatigués ou privés de force? Dans votre intérêt, prenez des mesures pour changer rapidement cette condition et vous n'aurez rien de mieux à faire que d'avoir recours aux PILULES MORO ; elles vous feront forts et courageux ; aucun travail ne vous paraîtra difficile ou pénible parce que vous aurez de l'énergie et de l'entrain.

"Depuis deux ans que je souffrais du mal de reins, j'ai consulté deux médecins à différentes reprises et après avoir pris des remèdes durant assez longtemps sans m'apercevoir d'amélioration, j'ai tout laissé çà là et j'ai pris des PILULES MORO. Quelques boites m'ont suffi pour faire disparaître mes douleurs aux reins et je suis devenu plus fort, j'avais meilleur appétit. J'en ai été très satisfait et je tiens à les recommander à ceux qui souffrent comme moi du mal de reins".

(J'ai signé) — GEORGES CONSTANT,
Victoriaville, P.Q.

DECLARE DEVANT MOI A VICTORIAVILLE,
(Signé) — J.-P. Beauchesne, notaire.

Les PILULES MORO exercent avec sûreté leurs effets tonifiants dans les cas de: faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, épuisement. Partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

LE HOCKEY

HIER

CANAD.-AMERICAINE

New-Haven	2
Providence	2

INTERNATIONALE

Cleveland	2
Boffalo	8

GROUPE SENIOR

McGill	4
Ottawa	2
Verdun	5
Victoria	5

LIGUE R. B. B. M.

Marquette	3
Bourgeois	0

COMTE DE LEVIS

Lauzon	2
New-Liverpool	2

LIGUE NATIONALE

Ace A.A.A.	5
Québec-Amateur	4

CE SOIR

N. H. L.

Toronto à Canadiens.
Chicago à St-Louis.
Détroit à Americans.

CAN.-AMERCAINE

Philadelphie à Québec.
New-Haven à Boston.

INTERNATIONALE

Syracuse à Détroit.

STANDINGS

N. H. L.

CANAD.-AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Boston	25	13	7	5	74	57	31
Providence	23	10	8	5	59	59	25
QUEBEC	23	11	10	2	64	50	24
Philadelphie..	24	9	13	2	51	72	20
N.-Haven	25	8	13	4	63	73	20

Mécontents de leur échec de mardi aux mains des hommes de Herb Gardiner, les Castors tenteront de leur infliger un échec dont ils se souviendront longtemps — Albert Leduc est interviewé — "Nous possédons un club qui figurera encore avec honneur dans la Canado", dit-il — Nouvelle tactique.

A 8 H. 30 LA MISE AU JEU

Les Castors de Québec rencontreront les Arrows de Philadellphie, ce soir, dans la seconde joute de leur deuxième série locale. Ces deux équipes seront ensuite appelées à figurer l'une contre l'autre à Philadelphie, samedi prochain.

Après avoir concédé la victoire à leurs rivaux mardi dernier, nul doute que les hommes d'Albert Leduc feront leur apparition sur la glace avec le ferme propos de leur infliger, cette fois-ci, une défaite dont ils se souviendront longtemps. Nous apprenions, hier soir, du gérant des Castors, que l'on procédera différemment de mardi dernier. Les lignes d'attaque prendront d'assaut les filets du concierge Grant dès la mise au jeu, tandis que les deux défenses québecoises, Leduc et Bourgault leur fourniront les ouvertures au moment propice, ne prenant part à l'attaque que dans les moments critiques.

Interviewés après la joute de mardi, les joueurs québecois ont admis qu'ils n'y étaient pas du tout durant les deux premières périodes ; quand ils se mirent résolument au jeu en finale, avec l'espoir de réduire l'avance du Philadelphie, ils réalisèrent trop tard qu'ils ne pourraient remonter le courant. Ajoutons que le brillant concierge des Arrows fut déconcertant lorsqu'il bloqua des lancers qui semblaient des points certains.

Ce sera une toute autre paire de manches, croyons-nous, cette prochaine rencontre. "Nous voulons démontrer aux partisans de notre club que nous possédons une aggrégation de joueurs qui peuvent figurer avec honneur contre n'importe quel club de la ligue", nous confiait Albert Leduc.

"Pourquoi irions-nous nous reprocher d'avoir perdu la partie de mardi ! J'admets que nous avons manqué de ce brio qui nous aurait assurément permis de battre Herb. Gardiner et ses hommes, mais il faut convenir que nous avions affaire à forte partie. Nous ne pouvons, par ailleurs, toujours gagner, même si c'est sur notre propre glace. Nous occupons un bon standing dans la Canado, et je suis confiant que nous réussirons à l'améliorer d'ici à la fin de la saison."

Voilà qui est bien dit, Albert. Chose assurée, cette dernière défaite fut désappointante mais nous connaissons bon nombre de supporteurs du Québec qui continueront à vous accorder autant d'encouragement que durant les beaux jours de succès.

A ce soir, à 8 h. 30, la revanche.

PROVIDENCE ANNULE AVEC NEW-HAVEN

SCORE 2-2

Providence, 17. (P. A.) — Les Providence Reds ont réussi à s'emparer de l'exclusivité de la seconde position dans le classement des clubs de la Canado-Américaine, en annulan tavec les Aigles de New-Haven par 2-2, hier soir, rompant ainsi le "deadlock" qui existait entre eux et les Castors de Québec.

Le point décisif fut enregistré par Jackie Keating, du Providence, trois secondes avant la fin de la dernière période. Les points de Mitchell et de McManus permirent aux Aigles de prendre une avance de deux points en seconde période ; deux minutes après le point de McManus, Speyer compta le premier point du Providence, assisté de Rivers et de Harrington.

Un lancer de punition fut effectué par chacun des clubs mais aucun point ne fut enregistré.

ALIGNEMENTS

PROVIDENCE: but: Byne; défenses Speyer Lesieur; centre: Gaudreault; ailes: Rivers, Harrington; subs: Keating, Kunhn, Ranger, Mulligan, Nichols et Taylor.

NEW-HAVEN: but: Moore; défenses: Reid; Molyneaux; centre: Maracle; ailes: Perkins, McManus; subs: Heximer, Jackson, McBride, Mitchell, Besler et Doran.

Officiels: Jack Cameron et Bill Halloran.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punitions: Maracle et Ranger.

Seconde période

1—New-Haven, Mitchell . . . 7.28
2—New-Haven, McManus (Reid-Maracle) . . . 12.08
3—Providence, Speyer (Rivers-Harrington) . . . 14.07

Punitions : Beisler, Molyneaux et Doran.

Troisième période

4—Provindecen, Keating, (Harrington-Ranger-Rivers) . . . 19.57

Punition : Kuhn.

Période supplémentaire

Pas de point.

Punition : Lesieur.

PARTIE NULLE

Le Don Bosco a annulé au score de 5-5 avec l'équipe de la Brasserie Boswell hier soir, et est prêt à recevoir un bon club dimanche après-midi. Informations : tél. : 7973.

1,500 raquetteurs canadiens à la convention de Lewiston

Deux trains spéciaux du C. N. R. conduiront de 1,000 à 1,500 raquetteurs canadiens à Lewiston où se tiendra le 12e congrès international. — Un programme élaboré de fêtes, réceptions, etc...

Aux dernières nouvelles de 1,000 à 1,500 raquetteurs canadiens assisteront au 12e congrès international des raquetteurs qui se tiendra les 25, 26 et 27 janvier prochains à Lewiston, Me. Ils feront le voyage dans deux trains spéciaux du Canadien National, le premier qui partira de Montréal vendredi, le 25 courant, à 10 heures 45 du soir pour arriver à Lewiston à 8 heures 30 le lendemain matin et le second qui partira de Québec à 9 heures du soir pour arriver à Lewiston à 7 heures 30 du matin.

Dans le train spécial qui partira de la Gare Bonaventure voyageront les raquetteurs de Montréal, Ottawa, Hull, Valleyfield, St-Jean, Joliette, Granby, Sorel, St-Hyacinthe et Drummondville. Dans le spécial de Québec voyageront les raquetteurs de Québec, Loretteville, Lévis, Victoriaville, Sherbrooke, Thetford-Mines, Magog et Berlin, N.-H.

Au retour, le train de Montréal quittera Lewiston à 8 heures 30, dimanche soir, le 27 janvier, et le train de Québec à 7 heures 30.

M. O.-A. Trudeau, chef du service des voyageurs à la Gare Bonaventure, accompagnera les raquetteurs de Montréal et des environs à Lewiston et M. J.-E. Leblanc, agent du service des voyageurs pour le district de Québec, accompagnera ceux de sa région.

Voici le programme élaboré des fêtes, réceptions et événements sportifs de la convention:

VENDREDI, 25 JANVIER

Arrivée des Raquetteurs Américains;

8.30 p.m. — Bal de la Reine des Raquetteurs au Manège;

11.00 p. m. — Couronnement de la Reine par le Gouverneur.

SAMEDI, 26 JANVIER

7.30 a. m. — Arrivée des Raquetteurs canadiens.

10.30 a. m. — Départ du marathon devant l'hôtel de ville.

11.00 a. m. — Réception à l'hôtel de ville par le Gouverneur de l'Etat du Maine. Présentation des clefs de la ville par le maire Wiseman.

1.30 p. m. — Courses en raquettes sous les auspices de l'Union Américaine des Raquetteurs, aux terrains du collège Bates.

4.30 à 7.00 p. m. — Souper canadien pour les hommes raquetteurs, à l'hôtel de ville.

5.00 p. m. — Réception et goûter, salle "Odd Fellows", par la Reine de la convention pour les dames raquetteuses.

5.30 p. m. — Assemblée du comité international, à l'hôtel DeWitt.

7.30 p. m. — Formation de la parade sur le parc municipal;

8.00 p. m. — Parade aux flambeaux.

9.00 p. m. — Attaque du palais de glace;

10.00 p. m. — Réception et danse au Manège. Soirée-boucane au même endroit. Présentation des médailles, des coupes et de la clef-touriste.

Assemblée des ex-présidents à l'appel du Commodore.

DIMANCHE, 27 JANVIER

9.30 a. m. — Formation de la parade d'église au parc municipal;

10.00 a. m. — Parade d'église;

10.45 a. m. — Messe à l'église St-Pierre; Photographie au palais de glace;

1.00 p. m. — Banquet des présidents;

2.00 p. m. — Réceptions dans les divers clubs de la ville;

8.00 p. m. — Départ des trains.

ANGLO VS LORETTEVILLE

L'Anglo-Pulp, qui occupe la première position de la Railway-Paper, a défait la forte équipe du Loretteville-Amateur au score de 7 à 3, dans une joute d'exhibition au profit de la Saint-Vincent de Paul de Loretteville.

Un peu nerveux dans la 1ère période, les gars de Lorette se firent scorer 5 points sans pouvoir tromper la vigilance du gardien de buts de l'Anglo, Bolduc.

Dans les deux dernières périodes, ils réussirent à tenir en échec les gars du Moulin, en scorant 3 points tandis que l'Anglo, réussissait 2 buts.

Voici l'alignement des deux clubs :

Loretteville		L'Anglo
	Buts	
Harvey		Bolduc
	Défenses	
M. Bastien		Keiller
Burnside		Leclair
Thompson		Nadeau
Vézina		Mitchell
	Avants	
Doc. Verret		Hamel
Pril. Gagnon		Brodeur
Paul Gagnon		Roy
Plamondon		Quinn
A. Martel		Cloutier
L. Martel		Gauthier
		O'Connell

Sommaire 1ère période

1—Anglo : Hamel (Nadeau).
2—Anglo : Brodeur (Hamel).
3—Anglo : Roy.
4—Anglo : Nadeau.
5—Anglo : Quinn (Keiller).

2ème période

6—Anglo : O'Connell.
7—Loretteville : Gagnon, (Gagnon-Doc. Verret).
8—Loretteville : Burnside, (Gagnon et Gagnon).

3ème période

9—Anglo : Gauthier.
10—Loretteville : Bastien (Verret - Gagnon).

Punitions : Brodeur, Mitchell, Nadeau.

TOURNOI NAUTIQUE AU QUEBEC WINTER CLUB

Voici un groupe de nageurs et nageuses qui prendront part au grand tournoi nautique des membres du Quebec Winter Club, demain soir. Paul Mecteau, instructeur à la piscine du Winter Club, dirigera les différentes épreuves du tournoi.

Une mauvaise habitude entrave son succès

● Léon a parfaitement raison lorsqu'il dit qu'il devrait occuper un meilleur poste. Mais il a *tort* lorsqu'il prétend que le patron ne veut pas lui fournir la chance de faire ses preuves. Il ne se rend pas compte que souvent les patrons jugent un homme à son apparence . . . et hésitent à confier un emploi important à un homme qui néglige de se raser tous les jours.

De nos jours aucun homme n'a d'excuse pour négliger de se raser, alors que la "Lame Bleue" Gillette assure un rasage en tous points parfait et sans irritation même pour la peau la plus tendre. On peut même, au besoin, se raser deux fois par jour, avec aise et confort. Faites-en la preuve — essayez la "Lame Bleue" Gillette.

Positivement garanties de la meilleure qualité

Lames Bleues Gillette

Maintenant

5 pour 25c · 10 pour 50c

TOUT EST PRET POUR LA SEANCE DE BOXE DE LUNDI

Tout est prêt pour la séance de boxe de lundi prochain, le 21, au gymnase National, alors qu'Aurélien Lamothe sera appelé à défendre son titre de champion poids - mouche canadien contre Greggy Greggerson, protégé de Sam Gibbs.

Nous apprenons qu'Aurélien Lamothe est à l'entrainement depuis une quinzaine de jours. Réussira-t-il à garder le titre dans la Vieille Capitale ? Il aura affaire à forte partie, car Greggerson est un dur batailleur.

En semi-finale, 8 rondes, "Battling" Henaire devra user de toute son habilité pour tenir bon devant Joe Marsh, de Montréal. Hénaire ajoutera-t-il une nouvelle victoire à son record ?

En préliminaires, 6 rondes, Young Burns aura l'un ou l'autre des adversaires suivants : Kid Petit, Frankie Martin, Jonny Buth. Buddy Lewis se battra contre Young Leblanc et St-Laurent contre Cantin.

Les billets sont actuellement en vente aux endroits habituels.

HENAIRE VS MARSH

"Battling" HENAIRE, le Max Baer canadien, sera opposé à Joe Marsh lundi prochain, au Gymnase Nationale, lors de la séance de boxe du promoteur McKimmie.

BUANDERIE LEVIS

Le club de la Buanderie Lévis se rendra jouer à St-David demain soir. Tous les membres de cette équipe sont priés de se rendre à la Traverse pour le bateau de 7 heures 30.

LIGUE MONTMORENCY

Les Mousquetaires de Ste-Anne ont consolidé leur position en tête de la ligue Montmorency, en scorant 4 à 2 contre le Château Richer. L'équipe du Château ne concéda la victoire aux Mousquetaires qu'après avoir fourni une très forte opposition. La joute fut très rapide et dénuée de rudesse. C'était la quatrième victoire consécutive des Mousquetaires.

Jouant chez lui, le St-Joachim a continué sa série de malchances en perdant par 3 à 1 contre le Beaupré. Le St-Joachim possède pourtant une bonne équipe et il devrait se reprendre. Il est encore temps pour eux de se classer.

Dimanche prochain, le Ste-Anne recevra le St-Joachim et le Beaupré jouera à Château Richer.

SOUQUE A LA CORDE

La deuxième ronde du tournoi de souque à la corde de l'Armée et de la Marine a eu lieu hier soir. Les équipes du Royal 22ème, des Voltigeurs et des Royal Rifles, remportèrent la victoire.

G & W OLD RYE WHISKY

10 oz. $1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

GOODERHAM & WORTS, LIMITED — *Établie 1832* — LA PREMIÈRE ET LA PLUS ANCIENNE DISTILLERIE DU CANADA

GW-22F

SIR MALCOLM CAMPBELL ET SON "BLUE BIRD"

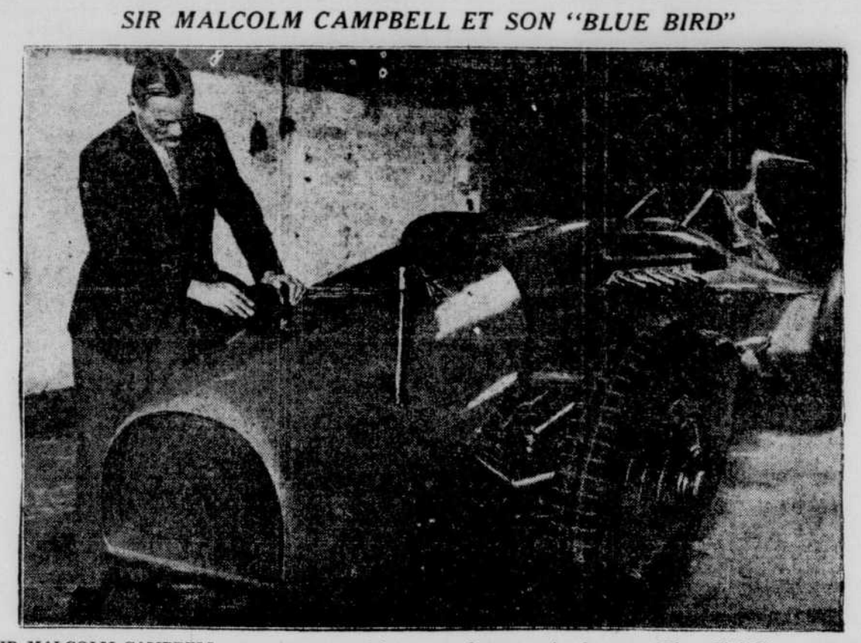

SIR MALCOLM CAMPBELL, que nous voyons ici avec son fameux auto de course Blue Bird II, a annoncé qu'il quitterait l'Angleterre le 23 courant pour Daytona Beach, Flo. Il essaiera de briser son record de 272,-108 milles à l'heure, établi à Daytona Beach en 1933, vers la fin de février. Sir Malcolm prétend qu'il dépassera cette fois une vitesse de 300 milles à l'heure, avec son auto reconstruit presqu'à neuf.

COURSE EN RAQUETTE

La grande course en raquette de deux jours organisées par Alonzo Boulanger, propriétaire de la patinoire Provinciale, sera disputée samedi et dimanche prochain.

Les concurrents qui n'ont pas encore procédé à leur inscription, sont priés de noter qu'ils peuvent le faire jusqu'à 10 heures, ce soir, en s'adressant au chalet de la patinoire Provinciale, au cours de l'assemblée convoquée pour 8 heures.

LE TOURNOI DE LA MAISON DE LA PIPE

Demain soir, vendredi, à 11 heures, à la salle Palace, les amateurs de la "Maison de la Pipe" joueront une autre partie du tournoi de quilles commencé depuis une couple de semaines.

Nous apprenons que M. Edgar Langlois est actuellement en pourparlers avec un sportsman bien connu des fervents du hockey, Philippe Gimaël, afin d'obtenir une coupe qui sera mise en jeu dans un circuit régulier dont le début se fera prochainement.

Deux autres clubs se joindront bientôt au "Finnegan" et au "Edgar" qui joueront leur troisième partie demain. "Doc" Verret s'est promis de faire mordre la poussière ... des allées à l'équipe de l'ami Calixte; mais ce dernier a déclaré qu'il était loin d'avoir la frousse ...

Les sportsmen qui fréquentent le magasin Edgar Langlois verront une partie fort contestée. On s'en promet de part et d'autre.

HOCKEY A MONTMAGNY

Montmagny, 17. (D. N. C.) — Nous devons féliciter notre concitoyen, M. Louis-Philippe Collin, bijoutier qui vient de faire le don d'un magnifique trophée représentant un joueur de hockey. Ce trophée a été donné à la condition qu'il soit attribué au joueur qui aura le plus d'"assists" à son crédit à la fin de la cédule. Il est entendu que les parties de championnat sont exclues.

Ce trophée donné à nos jeunes est de nature à les encourager très efficacement vu la qualité du don, la manière dont il doit être gagné, et vu la courtoisie et la gentillesse du donateur.

Pour résumer brièvement les parties intéerssantes qui se sont jouées récemment, il suffit de dire que le Bélanger a perdu aux mains du Bouboule. Le score fut de 3 à 1.

Le sommaire de cette partie fut le suivant :

1ère période : — Bélanger; P.-E. Paquet (Laval Paquet).

2ième période : —Bouboule : V. Corriveau; (G. Gaumont); A. Bernatchez (H. Walsh); Léo Paquet (G. Gaumond).

3ième période : Pas de point .

Récemment le Bouboule a gagné une partie avec la Banque Royale par un score de 3 à 1. C'était la première partie de la Banque Royale, mais quoique ce club ait perdu des joueurs, il a bonne réputation.

Lors de la rencontre des Joyeux Copains avec la Banque Royale, ces deux clubs firent partie nulle, par un score de 2 à 2. La partie fut très intéressante à tout point de vue. Voici le sommaire :

1ère période : Pas de points.

2ème période : —Copain : M. Gagnon (B. Boulanger, B. Bernier); B. Royale : Baby Bernier (Léo Cloutier).

3ème période : —Charles Dubé (B. Bernier - M. Gagnon); Banque Royale : P.-A. Caron (Baby Bernier).

Période supplémentaire : Pas de points.

HOCKEY A SHAWINIGAN

Shawinigan, 17 (D. N. C.) — Dimanche, au delà de douze cents spectateurs ont applaudi les exploits de leurs clubs favoris Baseball et St-Marc qui se sont livrés une lutte excitante . j oute qui finit à l'avantage du Baseball par le résultat de 3 à 2.

Le jeu débuta à vive allure, chaque camp se lançant à l'attaque sans relâche. Baseball fut le premier à être récompensé de son activité alors que A. Levasseur réussit à compter l'unique point de la période initiale au bout de quinze minutes.

Durant la deuxième période, malgré l'avantage de ses adversaires le Baseball réussit à s'avantager d'un autre point grâce à Ferland qui prit A. Racine en défaut, sur une passe de R. St-Pierre. De leur côté les gars du St-Marc ne purent prendre qu'un seul point, résultat dû surtout à leur "manque d'ensemble" car n'eut été ce jeu individuel, ils auraient bien pu faire tourner l'avantage en leur faveur.

Cependant, dès le début de la troisième période, profitant de l'absence d'un joueur dans le camp adverse, ils se lancèrent à l'attaque de plus belle. A. Racine, leur fameux jeune centre compta le point devant égaliser les chances, à la suite d'une magnifique montée individuelle.

Cette égalité semblait devoir subsister jusqu'à la fin de la joute malgré les attaques répétées des deux équipes lorsque J.-P. Lord, du Baseball, compta un véritable point chanceux alors qu'ayant lancé la rondelle de la ligne bleue, celle-ci pénétra dans les buts de Racine après avoir ricoché sur l'un des poteaux. Ce point compté exactement trente secondes avant la fin des hostilités donna irrémédiablement à ces derniers la victoire par le résultat indiqué plus haut.

LA N. H. L.

Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	PP.	R.	Pts
Toronto	26	19	5	2	79	52	40
Marons	24	13	9	2	58	40	28
Americans	24	7	12	5	49	60	19
Canadiens	21	6	12	3	40	57	15
St-Louis	25	5	17	3	39	70	13

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	PP.	Pc.	Pts
Boston	25	14	9	2	59	52	30
Chicago	25	12	10	3	52	46	27
Détroit	25	11	11	3	63	47	25
Rangers	23	9	11	3	54	69	21

SOMMAIRE

1—Baseball: Levasseur A. 14.30
Punitions : Joncas, Ferland, Giroux.

2ème période

2—Baseball : Ferland (St-Pierre) 10.05
3—St-Marc : R. Vincent (A. Perreault) 17.05
Punitions : Lefebvre, P. Hébert, Ferland (2)

3ème période

4—St-Marc : A. Vincent 1.10
5—Baseball : J.-P. Lord 19.30
Punition : Geoffroy.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE

Les amateurs d'anneaux trouveront plus bas le rapport des parties jouées dernièrement dans les classes "A" et "C", de la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec. Ces parties se terminèrent par les réusltats suivants :

CLASSE "C"

9 janvier — Claire-Fontaine visitait le Notaire G. Raymond Hamel, à 266 rue Franklin. Ce dernier s'assura la victoire par la majorité de 114 points. Les meilleures parties furent enregistrées par Odilon Labrecque, du Claire-Fontaine et E. Dechesne, des "Professionnels" avec 908 et 956. Cette partie fut agrémentée d'une partie jouée entre les présidents respectifs de ces deux clubs, le Notaire G. Raymond Hamel et M. Odilon Labrecque.

Whistle 4865 vs Léveillé 5813, maj. pour Léveillé 948 points. N. Savard, du Whistle et G. Simard, du Léveillé, furent les vedettes de cette partie en totalisant 1171 et 1148.

St-Jacques Inc. 5110 vs Madden Ltée., 5079, maj. Madden Ltée. 969 points. Fernand Poulin, du St-Jacques Inc., et L. Langlois, du Madden Ltée., se signalèrent en totalisant les plus grosses parties avec 1028 et 1145.

Le St-Germain gagna par défaut contre le Garneau.

CLASSE "A"

11 janvier — Orange Québec, 5840 vs Claire-Fontaine, 6253, maj. pour Orange Québec, 587. Les honneurs de la soirée furent décernés à H. Grondin et E. Morissette avec 1282 et 1167.

St-Germain, 6638 vs St-Jacques Inc. 6551, maj. St-Germain 87 points. Le plus haut total fut fait par E. Deschamps et Emile Carrier, soit 1195 et 1181.

Ces deux parties furent vraiment appréciées de tous les amateurs qui s'étaient rendus nombreux dans ces locaux.

Les représentants des clubs de ce circuit sont instamment priés de ne pas oublier que c'est ce soir, à 8 heures, au chalet du Club St-Germain, qu'aura lieu la grande assemblée de la Ligue. De plus, tous les représentants devront apporter avec eux le rapport des parties jouées depuis la dernière assemblée.

ROSAIRE.

FEU Mme ALFRED LABRIE

Godbout, (D.N.C.).—Nous apprenons avec regret la mort de Mme Victoria Gagné, épouse de M. Alfred Labrie, décédée le 10 janvier.

Elle laisse, outre son époux, six filles et 4 garçons: Sœur Ste-Martine, du couvent de Lévis; Mmes Eustache Verreault, Flora, de Cap-Chat; Alf. Boucher (Adèle), Eustache Simoneau (Léa), de Baie Trinité; Ambroise Destobi (Albertine), de Godbout; Edmond Cody, (Yvonne), de Godbout; le révd Père N.-A. Labrie, curé de Baie Rouge; Pierre, Joseph, Léon; trois sœurs: Mmes François Labrie, (Virginie), Jos. Turgeon (Clara), de Godbout; Mlle Joséphine Gagné, des Ilets Caribou.

Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

DANS NOS THEATRES

AU CARTIER

Fredric March et Norma Shearer dans "The Barretts of Wimpole Street" que le cinéma Cartier présente encore aujourd'hui et demain, a été déclarée comme la plus grande production de l'année 1934.

VICTORIA DES SAMEDI

C'est samedi prochain que le Victoria mettra à l'affiche le film tant réclamé du public "LE SCANDALE" qui réunit deux grands artistes, Gaby Morlay et Henri Rollan sans oublier Mady Berry, Jean Calland, Gaby Triquet, Larquoy et Georges Colin et autres. On se souvient trop du triomphal succès de Gaby Morlay et Henri Rollan dans le "Maître de Forges" pour douter un moment de celui du présent film. Réalisé par Marcel l'Herbier il est dramatique au possible car il traite d'un sujet rarement abordé au cinéma: le devoir de la fidélité conjugale. D'une haute moralité, traitant le sujet d'une façon honnête, propre et courageuse "Le scandale" lève le voile sur certaines vérités qui méritent d'être dites et bien comprises. Le film est bourré de scènes inoubliables; il faudrait toutes les citer. Le public qui sait deviner les beaux films lorsqu'il les voit traitera celui-ci d'extraordinaire.

La scène du retour de Gaby Morlay à la demeure de son mari où lui et ses pauvres petits enfants l'attendent patiemment, prêts à pardonner à tout oublier est simplement sublime. Gaby Morlay anime son personnage d'une sensibilité rare à l'écran. Habile à exprimer les nuances délicates du caractère elle a trouvé dans les scènes pathétiques des accents profonds qui feront vibrer le spectateur le plus impassible. Henri Rollan comme toujours est juste et puissant. Il enlève la plupart de ses scènes avec une maestria remarquable. Jean Calland a bien composé le trouble personnage de l'aventurier et tous les autres acteurs sont aussi adroits que les vedettes. Les décors sont riches, pleins de soleil et de gaieté. Mais c'est dans l'art de ses interprètes qu'il faut chercher et découvrir le premier élément du succès de cette oeuvre appelée au plus gigantesque retentissement. —Communiqué.

SUCCES TRIOMPHAL DE LUCIENNE BOYER

Les journaux de Montréal, unanimement, acclament la grande artiste et son spectacle.

S'il était encore quelque sceptique, la seule lecture de tous les journaux de Montréal lui prouverait que Lucienne Boyer est bien l'incomparable artiste que l'on a annoncée et que son succès n'est pas seulement grand, mais véritablement triomphal. La "Presse", La "Patrie", Le "Canada", le "Star", la "Gazette", "l'Ordre" et tous les autres journaux rapportent que les représentations actuelles au théâtre His Majesty's de la métropole soulèvent le plus définitif enthousiasme d'auditoires aussi nombreux que distingués.

Les concerts de Lucienne Boyer, à Québec, ont lieu lundi soir, mardi soir et à la matinée de mardi. Tout Québec assistera à ces beaux spectacles. Lundi, soir de grand gala. La salle est presque toute vendue, mais il reste cependant une centaine d'excellents sièges que l'on peut réserver en s'adressant au Palais Montcalm.

Il reste des billets dans tous les prix pour mardi en matinée et soirée. Se hâter de les retenir. — Communiqué.

CINEMA de PARIS
Aujourd'hui—Programme Double
"POLICHE"
avec Marie Bell et Constant Remy
aussi Henri Garat dans
"ON A VOLE UN HOMME"

VICTORIA
Anny Ondra dans
"L'AMOUR EN CAGE"
Egalement à l'affiche
Armand Bernard dans
"L'ECOLE DES CONTRIBUABLES"

EMPIRE --- AUJOURD'HUI
MARLENE DIETRICH

"L'IMPERATRICE ROUGE"
et Jeannette McDonald dans
"THE CAT AND THE FIDDLE"
Adm. Mat.: ou Soir 25c. (taxe comprise)
Aucune passe acceptée

RIALTO AUJOURD'HUI
Un superbe programme
Du plaisir pour tous . . . tous pour le plaisir!
"SIX OF A KIND"
Charles Ruggles, W.-C. Fields, Mary Boland et Burns & Allen
aussi "SPEED DEMON" avec
Bill Collier Jr et Joan March.
MATINEE 10c. — SOIR 15c.

CAPITOL
CANADA'S FINEST ENTERTAINMENT
D'AUJOURD'HUI à SAMEDI
2 grands films à 1 - 2.20; 6.45 - 8.05 p.m.
ANNA STEN
FREDRIC MARCH
dans "WE LIVE AGAIN"
Mat: 25c. Soir: 30c. 40c.
"PALOOKA"
avec JIMMY DURANTE et LUPE VELEZ

CARTIER AUJOURD'HUI
NORMA SHEARER
FREDERIC MARCH
CHARLES LAUGHTON
ensemble dans l'immortelle idylle
"THE BARRETTS OF WIMPOLE STREET"
aussi une jolie comédie musicale
"ROMANCE in the RAIN"
avec Roger Pryor et Heather Angel
Mat. 12c. Taxe .03 — Soir .21. Taxe .04

FRANCAIS SOIREE 15 cts
SPECIAL — 3 GRANDES VUES
ANNY ONDRA dans "BABY" vue française
TOM MIX dans 'DESTRY RIDES'
BUCK JONES dans HELLO TROUBLE

CLASSIC "Mickey's Touchdown"
"THE LOST CHORD"
Plus beau et plus grandiose que "The White Sister"
KEN MAYNARD dans
"WHEELS OF DESTINY"
"THE THREE MUSKETEERS", ép. 2

CANADIEN
JAN KIEPURA

Mat.: 1.30 — 3.00 — Soir: 7.15 — 8.45

ARLEQUIN
Aujourd'hui
Revue en 10 Tableaux
CHATOUILLE MOE PAS
par Dequoy
VAUDEVILLE
"LE TRIO NEOPOLITAIN"
"LE MELOMANE"
"THE MOUNTAIN YODLER"
"JOSEPH présente sa dernière COMEDIE".
— Sur l'Ecran —
"GIRL FROM MISSOURI"
JEAN HARLOW, LIONEL BARRYMORE
LEWIS STONE
AUSSI
SYLVIA SIDNEY, GARY GRANT dans
"THIRTY DAY PRINCESS"
7ème épisode
"LAW OF THE WILD"

DUNDEE PERSONAL TAILORS LIMITED

Notre BAIL EXPIRE!

BIENTOT IL NOUS FAUDRA PEUT-ETRE DEGUERPIR

Ne voulant pas être pris au dépourvu, au cas où nous ne pourrions pas en venir à un arrangement avantageux avec notre propriétaire, nous avons décidé de faire une

GIGANTESQUE VENTE SPECIALE SANS PROFITS

Afin de réduire à sa plus simple expression notre immense stock de lainages. Cette vente vous offre donc une occasion extraordinaire de vous habiller au prix coûtant des matériaux. Le choix de nos lainages est le plus complet que nous ayons encore eu en magasin.

NOTRE GARANTIE comprend le "pressage gratuit" pour la durée du vêtement.

COMPLETS ET PALETOTS

FAITS-SUR-MESURES
DUNDEE
QUALITE REGULIERE de
$23.50

NOTRE GARANTIE

Tous les vêtements-taillés à la main - confectionnés à la main-sont sous tous rapports conformes aux vêtements ordinaires Dundee à $23.50.

Chaque vêtement confectionné d'après cette offre spéciale est positivement garanti conforme aux prototypes de qualité des vêtements Dundee à $23.50—c'est un vêtement fait des mêmes lainages Dundee de haute qualité—d'après vos propres mesures—taillé à la main d'après le modèle de votre choix—confectionné à la main—cousu à la main. Chaque pouce du tissu est absolument garanti. Chaque point de couture comporte la réputation Dundee.

Même dans les plus petits détails, ces complets et ces paletots ne différeront point des Vêtements Dundee que vous connaissez si bien—des VETEMENTS QUI ONT ETABLI LA HAUTE REPUTATION DUNDEE de toujours offrir une valeur remarquable au prix régulier de $23.50.

LA VENTE S'OUVRE VENDREDI MATIN A 8 HRS. PRECISES

NOS TAILLEURS SONT DES EXPERTS DANS LEUR METIER...
Nous tenons à les garder à l'ouvrage plein temps — ils le méritent — ils ont foi en l'"idéal de Dundee" et ils maintiennent dans chaque rayon, la politique de qualité "inhérente". L'ouvrage plein temps veut dire que nous gardons intact notre personnel d'experts —qui seront ainsi plus heureux chez nous et dans leurs foyers. Sans compter que pour vous c'est l'assurance d'avoir la qualité supérieure par excellence de Dundee. Achetez donc votre complet dès maintenant pour avoir la valeur additionnelle que nous vous offrons dans cette vente.

$17.50 maintenant
POUR 10 Jours Seulement

TOUS LES HOMMES et JEUNES GENS DE QUEBEC VOUDRONT PROFITER DE CETTE AUBAINE.

VENEZ DE BONNE HEURE

DUNDEE TAILORS Satisfaction ou votre argent remis
6 rue St-Jean -- Angle Collins LIMITED.

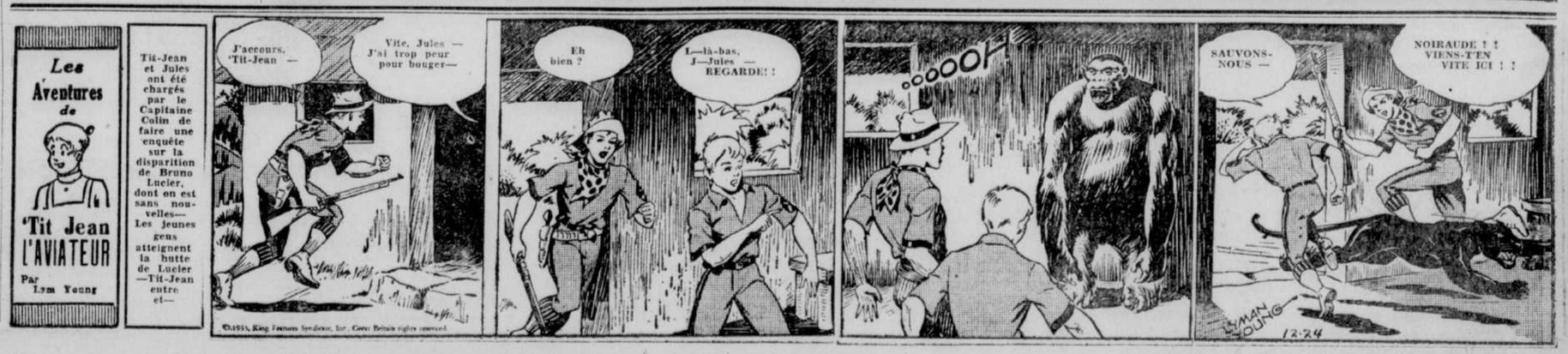

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

Agence

HOMMES OU FEMMES pour vendre partout des remèdes bien connus. Profits extraordinaires. Ecrire ou venir à La Cie des Remèdes Paguet, 100 Côte de la Montagne, Québec, tél.: 2-7351 10jan-26fs-1R

Agents

AGENT GENERAL pour chaque comté, chance exceptionnelle, gros profits. Metal-match, l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. Metal-match Corporation, Edna Ave West, Toronto. 21déc-26fs-2B

Appartements à louer

A LOUER.—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0306. 17jan-26fs-5R

APPARTEMENT meublé à louer, 10 côte du Palais. S'adresser au concierge, Appt. 3. jeu-sam-mar-12fs-22jan-5r

LINCOLN appartements 14 St-Denis, appartement 2, 3, 4 et 5 pièces chauffés, réfrigération électrique, service de concierge. S'adresser sur les lieux au concierge, tél.: 2-5075. 16jan-26fs-5R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9540. Résidence: 4-5312 3jan-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed Boisseau Picher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 12jan-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, téls.: bureau 2-2913, rés.: 3-2459. 14jan-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter, première hypothèque, cité de Québec. Aussi bureau à louer, usage téléphone et sténographe. S'adresser 325 Boulevard Charest, téléphone: 3-1531. 20déc-26fs-7P

Argent demandé

ON DEMANDE à emprunter $1,000.00 sur propriété rue Fraser à Lévis dont l'évaluation est de $4,000.00. Intérêt 6%. Remboursable dans 2 ans. Ecrire à casier 615 Le "Soleil". 17jan-4fs-8R

Articles de ménage

MEUBLES A VENDRE, 178 Ave Cartier, tél. 3-4851. 16jan-3fs-9B

2 FOURNAISES de passage à vendre, une au charbon, l'autre brûleur à l'huile. S'adresser 116½ Canardière, tél.: 4-2670. 16jan-2fs-9B

MACHINE à coudre presque neuve $27.00, set de salle à dîner, bonne apparence $25.00, visible de 9 a.m. à 8 h. p.m. 3 Pontgravé, près Hôpital St-François d'Assise. 15jan-3fs-9B

2 POELES-FOURNAISES, grande table antique, divanette, pupitre "roll-top" pour enfant, jouets, patins de course neufs, 2 manteaux sealette. Achetons lingerie toutes sortes, Mlle Julienne Trudel, 76 St-Sauveur, tél.: 2-3746. 9P

MENAGE A VENDRE, set salle à dîner, chêne massif, presque neuf, bibliothèque avec livres, droit civil, chesterfield, piano automatique, draperies, autres articles. S'adresser 171 Fraser, tél.: 3-3890. 15jan-3fs-9R

A VENDRE, Cuisinière à gaz, (Gas Range), ayant servi, mais en bon état; quatre feux, deux fourneaux. Prix insignifiant. S'adresser à 247, rue des Franciscains. 14jan-3fs-9B

Associés

ASSOCIES demandés avec capitaux substantiels, pour affaire sérieuse et importante. Grande opportunité pour la personne qualifiée prenant part active ou non. Veuiller donner renseignements nécessaires pour faciliter entrevue en écrivant à Casier 552, "Le Soleil". 15jan-3fs-10B

Automobiles à louer

TAXI privé, prix régulier en ville, Beauport, Charlesbourg, Hôpital Laval, 75c, Cap-Rouge, Loretteville, $1.25, compérage, mariage, enterrement $1.00, pour magasiner $1.00 de l'heure. S'adresser tél.: 4-0153—3-0993. 19-22-24-26-29-31déc-2-5-7-9-12-14-17jan-13fs-11b

Automobiles à vendre

HUPMOBILE SPECIAL 1932; Hudson 6 cyl. Special 1933; Pontiac 1931; Nash 7 passagers; Chevrolet 1931; Austin Coupé; Whippet Sedan et Coupé; De Soto 1931. Côté & Côté, Enr., 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 15jan-26fs-12P

PLYMOUTH COACH 1934, Plymouth sedan 1934 avec valise, Chevrolet 1933 avec valise, Ford, Dodge, Chrysler, Pontiac 1933 et 40 chars dont liste trop longue à énumérer. Grande vente de débarras pour faire place aux nouveaux modèles qui arrivent. Universal Auto Limited. La plus grande organisation d'automobiles à l'Est du Dominion. 31déc-16fs-12F

PLYMOUTH SEDAN de Luxe 1934, très peu de millage $675.00, Pontiac Coupé de Luxe, 1931, $350.00, Ford Sedan 1933, comme neuf, $500.00, Durant Roadster 1931 de luxe, $250.00. Pontiac Coach 1927, 5 pneus neufs en parfait ordre, $75.00. Chevrolet Coach, 1928, $125.00, Truck Rugby 1929, 1 tonne $100.00. Il faut vendre à prix de débarras. S'adresser à 507 rue St-Valier. 3jan-26fs-12T

CAMION DODGE "Pannel Body" en très bonne condition, à vendre à très bas prix. S'adresser à J.-A. Valin, 541 St-Vallier. 16jan-6fs-12B

FORD COACH, modèle de luxe, 1931, en bon ordre avec radio, chaufferette, allumeur, projecteur électrique, support avec valise, licence 1935 comprise, conditions faciles. 40 L'Alverne, tél.: 2-5089 - 2-2766. 15jan-6fs-12B

CHEVROLET SEDAN 1930, Buick sedan 1929, Oakland sedan, Essex coach, Packard sedan, Franklin sedan, Peerless sedan, Franklin 7 passagers, Pontiac 1932, Dodge sedan, Chevrolet roadster 1930, Whippet coach. Réparations générales. Petitclerc & Laliberté, 18 4e Rue, Limoilou, téls.: 2-0141 et 5102. 22déc-26fs-12T

Automobiles demandées

ATTENTION.—Grande vente chars usagés, prix débarras. Chars de particuliers, récent modèle en garage. Pontiac Sedan 1932, Coupé 1931, Chevrolet Coach 1931, Durant, Plymouth, Essex de luxe 1931, Ford Coach 1931, 1930, Nash Cabriolet 1930, Trucks Ford, Rugby, roues doubles 1931. Aussi une vingtaine petits chars 4 cylindres, bon marché, en bonne condition. Une visite vous convaincra. Pour informations: 3-1915. Quebec Used Car, Ltd, 330 de la Couronne, près marché St-Roch 17déc-26fs-13T

A vendre ou à louer

GRANDE PROPRIETE à vendre ou à louer du côté nord du chemin de la Petite Rivière environ un quart de mille de la limite de la ville. S'adresser à Mme Robert Wright, 170 avenue des Erables. 9jan-12fs-15B

A LOUER ou à vendre au centre de la ville, maison seule de 8 chambres avec ou sans garage, située à 24 St-Olivier, pour informations, 38 Couillard, tél.: 2-2559. 9jan-6fs-15

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin, B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi épinette de toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5035. 17jan-26fs-Bois cons.B

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER. — Deuxième étage, 5 chambres, superficie 850 pieds, modernes, prix réduit 190 St-Paul. Northern Logging, tél.: 2-3055. 15-17-19jan-3fs-18R

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.n

Chambres et pensions

CHAMBRE MEUBLEE à louer, avec pension pour monsieur. S'adresser 112 1-2 d'Aiguillon 12jan-4fs-26R

GRANDE ET PETITE chambre à louer avec ou sans pension, garde-robes, très propre, améliorations modernes. S'adresser 424 rue St-Joseph, près de l'Ecole Technique. 17jan-6fs-26B

BELLE PETITE CHAMBRE à louer, sur la rue, toutes les améliorations modernes, très propre à louer avec ou sans pension. S'adresser 424 rue St-Joseph, près Blvd. Langelier. 10jan-6fs-26B

Chambres à louer

34 ST-AMABLE, près Parlement, belle chambre sur rue, chauffée, eau chaude à l'année, confort du chez-soi, premier étage, véritable aubaine, tél.: 2-4182. 27B

101 ARTILLERIE, grande chambre à louer, fenêtre sur la rue. Possession immédiate. Bain, téléphone, gaz, maison tranquille, prix raisonnable. 16jan-2fs-27R

HOTEL LORRAINE.—Carré Hôtel de Ville, chambres doubles avec pension $55, $58 et $60 par mois. Chambres simples avec pension $30, $32 et $35 par mois. Chambre doubles sans pension $18, $20 et $25 par mois. Chambre simples sans pension $10, $12 et $15 par mois. Ausi chambres avec bains privés si désiré. Bières et vins. Service d'ascenseur. Usage téléphone. Une visite est sollicitée. 9jan-26fs-27R

BELLE CHAMBRE - meublée, à louer, améliorations modernes, bain, téléphone, etc. S'adresser 602, St-Jean, tél.: 2-7814. 16jan-3fs-27R

QUARTIER REMPARTS, flat de 2 pièces, meublé avec gaz. Autre chambre avec gaz, bain, confort du chez soi, etc. S'adresser 20 Ferland. 27R

A LIMOILOU, belle grande chambre dans famille privée, avec usage chambre bain, eau chaude. Bon chez-soi, prix modérés. Pension si désirée. S'adresser 209½ 2e Ave. 17jan-2fs-27B

BELLE CHAMBRE chauffée, meublée, avec garde-robes, armoire, lavabo, porte privée seule. S'adresser 32 Montcalm, St-Sauveur, tél.: 3-1317. 16jan-4fs-27P

FLAT de deux chambres à louer meublé, bien éclairé, téléphone même plancher, dans maison privée. Aussi femme de ménage pouvant donner bonnes références, tél.: 3-4658. 17jan-4fs-27R

CHAMBRE A LOUER, eau courante, usage bain, téléphone, prix à partir de $10.00 par mois. S'adresser 6 Brébeuf, près du Château. 17jan-3fs-27R

CHAMBRE à louer dans famille privée. S'adresser No 120 rue Latourelle, tél.: 5651. 15jan-6fs-27B

DANS UNE FAMILLE anglaise, chambre à coucher donnant sur la rue, chaude, tout le confort du chez-soi. Téléphoner 7253, 145 Saint-Cyrille. 15-17-19jan-3fs-27R

FLAT de 2 pièces, chambre avec cuisinette, meublé, chauffé, très propre, conviendrait pour 2 personnes, très tranquille. S'adresser 86 Lavigueur. 14-15-17jan-27R

30½ ST-JOSEPH, Appt. 6, grande chambre à louer, eau chaude et froide. S'adresser sur les lieux, tél.: 3-1184. 15jan-3fs-27T

A LOUER grande chambre avec eau courante chaude et froide, usage du bain et téléphone. Maison très chaude et dans famille privée. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. 7déc-j.n.o.-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

Chambres demandées

JEUNE COUPLE sans enfants demande à partager loyer dans famille sans enfants. Ecrire à Casier 607. 16jan-4fs-28B

Chauffage, bois, charbon

Bouchard & Claveau

ERABLE, MERISIER, première qualité, slabs de bouleau. Charbon Stove, Chestnut, $14.50 tonne. 75c poche. Coke $10.50 tonne, 3 poches $1.00. Buckwheat $10.00 tonne. Livraison partout en ville, 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 19déc-26fs-34T

BOIS FRANC de 2 pds à vendre pour $4.25 la corde, livré dans toute la ville. Aussi bois toutes sortes à bon marché. S'adresser M. Nadeau, 80 rue Marie-Louise, tél.: 6381. 17-19-24-26-31jan-2fév-34b

CHARBON DE BOIS, 2 sacs pour 15c, Coke 25c la poche. Peinture, huile de lin, térébentine, vitres, mastique, feuilles et coudes de tuyaux, hockey, pelles, fusé, ampoules électriques. Aussi glace à vendre. J.-Noël Rondeau, 6 Lachevrotière, tél.: 2-0256 15déc-26fs-34T

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 2 pds $4.75 scié $5.25 livré. Résidence 85½ St-Mathias. Cour, 59 St-Benoit, tél.: 9481. 17jan-26fs-34F

CHARBON COKE, 35c la poche, 3 poches pour $1.00, avec une poche gratis de bois. Stove, Chestnut, 80c la poche. Livré à domicile. Adjutor Noël, 155 Carillon, tél.: 7614. 17-18-19jan-34F

CHAUFFAGE SEC HANGARE à l'abri. Extra grosses croûtes merisier 4 pds long scié fendu $5.00 ½ corde $2.70 voyage. Edouard Ruel Limitée, tél.: 9829. Québec 11jan-15fs-34B

COUR A BOIS ST-ROCH, toujours en mains bon bois la Beauce. Erable, merisier, bonne mesure, prompte livraison, J.-H. Mathieu, 2 du Roi, tél.: 2-0235. 26déc-26fs-34T

CHARBON, Stove, Chestnut, première qualité $14.50 la tonne, 80c la poche, Buckwheat No 1, $10.00 la tonne, 60c la poche. Coke $10.50 la tonne, 35c la poche ou 3 poches, $1.00. Charbon de bois, 25c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 8jan-26fs-34F

CYRILLE BUSSIERES, 49 St-Bernard, tél. 6827. Bois france sec, à l'abri, débité $2.50, érable, merisier, 2 et 2½ pds, scié, fendu, grosses croûtes, érable, merisier sec, bon marché, 6 grosses poches pour allumer $1.00. Slabs bouleau, charbon, toutes sortes. 3jan-26fs-34F

LA COUR A BOIS Lucien Bédard, rues Kirouac et St-Luc, ancien poste Elzéar Bédard, tél.: 4-0133, vous offre du bois à l'abri, de première qualité, érable et merisier aux prix les plus bas: 12 pouces, $2.65, scié, 24 pcs, $4.75 pas scié; $5.25 scié; 30 pcs $6.00, pas scié, $6.50 scié. 24déc-26fs-34F

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75, 2 pds $4.50 la corde, 2½ pds $5.50. Hêtre 2 pieds $4.00 la corde. Livré à domicile. M. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 10jan-26fs-34F

BOIS DE CHAUFFAGE scié, fendu, merisier, érable, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûte, merisier, bois mou. Charbon dur, Stove, Chesnut à la tonne, la poche, Coke 35c la poche, 3 pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. md.j.sam.-26janv-34F

J. BEAUPRE, 152 Bayard, tél.: 3-2381, Coke 35c poche, 3 pour $1.00, Stove 80c poche, 100 lbs, Coke, Stove à la tonne, Slabs merisier, bouleau, épinette, bois de corde 2, 2½ pds., voyage merisier, érable. Spécial bois 30", $2.50, $3.50, $4.50. mard.jeu.sam.-31jan-34F

Huile à brûleurs

EVITEZ LE TROUBLE du nettoyage en employant uniquement l'huile Rouge. Aucun carbone. Seul distributeur. Les Huiles Royales, Enr., tél.: 3-1352. 8jan-26fs-HuileF

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAUX A VENDRE ou à échanger. S'adresser 93 Ave Bigaouette. 16jan-3fs-31B

Henri Blouin

J'AI RECU un char de chevaux des fermes de l'Ontario, chevaux de voiture 1200 à 1500 lbs. Vendra bon marché. Une visite est sollicitée. Ecurie, coin St-Luc et Châteauguay. S'adresser H. Blouin, 234 rue Kirouac, coin St-Sauveur, tél.: 3-2638. 14jan-20fs-31F

PONEY ETALON enregistré, blond et taché blanc, pesanteur 450 lbs. Le plus beau poney à Québec. Aussi plusieurs autres poneys à vendre. 68 rue St-Louis. 17jan-4fs-31R

Chevaux demandés

ON DEMANDE un cheval à acheter, pesanteur 1,000 à 1,100 lbs bon marché. S'adresser à C.-E. Migner, 91 Chemin Ste-Foy, tél.: 7772 ou 8358. 16jan-2fs-32B

Commerce à vendre

ETAL DE BOUCHER à vendre, établi depuis plusieurs années, situé dans la ville. Vente cause de santé. Ecrire Casier 539 Le "Soleil". 9jan-26fs-36B

SALON DE BARBIER. — A vendre, 3 chaises, ameublement complet. Cause de départ. Vendra à sacrifice. Ecrire Casier 605 Le Soleil. 16jan-6fs-36R

POSTE DE CHAMBRES à louer, meublés bon poste, très moderne, à vendre bon marché. Bonne clientèle avec continuation de loyer si désiré. S'adresser 190 du Pont. 10jan-26fs-36T

A VENDRE, poste de commerce coin Lafayette et St-Bernard, aussi maison 2 logements, grande cour et écurie, vendra en bas d'évaluation, payable comme loyer. S'adresser Cyr Bussières, épicier, 49 St-Bernard, tél.: 6827. sam-lun-jeu-11mars-26fs-36F

MOULIN A CARDER, étoffe, pouvoir d'eau, propriété, grand terrain, garages, près des chars et village, forte clientèle. Bonnes conditions, pour prompt acheteur. Ecrire Casier 554 Le Soleil. 12jan-4fs-36B

STUDIO de photographe à louer, possession immédiate, situé 364 St-Joseph, coin St-Anselme, occupé pendant 25 ans par P. Gingras, comprenant logement de 6 chambres plus chambre de bain, aussi ameublement de studio à vendre ou à louer si désiré. Prix modéré. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 10jan-6fs-36R

Commerce à vendre

BON POSTE D'EPICERIE avec licence de bière à vendre ou à louer avec ou sans stock, chauffé, prix modéré. Cause de vente, autre affaire. Ecrire Casier 537, "Le Soleil". 17jan-6fs-36F

POSTE D'EPICERIE, restaurant et propriété inclue à vendre, 6 pièces, plus chambre bain, système de chauffage. Possession immédiate. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Des Erables, tél.: 3-4217. 16jan-26fs-36R

EPICERIE A VENDRE avec le stock au complet et tout l'ameublement moderne, située dans centre commercial de la haute ville. Pour détails écrire à Casier 616 Le "Soleil". 17-18-19-22-4fs-36B

SALON DE BARBIER à vendre, bon poste pour un bon barbier, abandon des affaires. F.-X. Lapointe, St-Pascal, Co. Kamouraska. 17jan-4fs-36B

A VENDRE, magnifique poste de commerce, ameublement, épicerie, étal de boucher. Toute proposition sérieuse sera considérée. Poste situé coin de rue, centre des affaires, correspondance des tramways. Ecrire Casier 450, "Le Soleil". 18déc-26fs-36T

Cottage à vendre

EN CONSTRUCTION, cottage de 9 chambres, garage chauffé, foyer, améliorations modernes, situé 5 Avenue Ploërmel, en face de Spencerwood, conditions faciles. S'adresser Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille, tél.: 8038. 29déc-26fs-39B

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 16jan-26fs-42R

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec, Clément & Clément, Enr., 104 Côte de la Montagne, tél.: 2-1422. 3jan-26fs-42R

Divers à vendre

REELLES OCCASIONS. — Capot et manteau hiver, hommes, femmes et enfants, capots, manteaux fourrure, peaux carriole, etc., linge à défaire. Prix spéciaux pour la campagne. Malle gratis. Demandez notre catalogue, gros et détail. Ontario Jobbing, 36 St-Nicolas, Québec. 14jan-6fs-43R

AMEUBLEMENT DE MAGASIN comme suit: Tablettes de mur, National Cash, Showcase 4 pieds modernes, auvent, garde-soleil, comptoir lunch, etc. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Ave des Erables, tél.: 3-4217. 12jan-26fs-43r

Royautés d'huile

RAPPORTANT environ 20% par année. Nous avons plusieurs de ces royautés. Avant d'acheter ailleurs communiquez avec nous pour explication. E.-L. Hardy & Cie, 93 St-Pierre, tél.: 2-8630. jeu-sam-mar-5fév-12fs-43R

SPECIALISONS dans réparation balances toutes marques. Si votre balance n'est pas en condition mécanique consultez-nous, vous serez convaincu de nos bas prix. Compagnie Balances Toledo Ltée, 107 d'Abraham, Québec. jeu-ven-mar-12fs-22jan-43r

SHOW-CASES de toutes sortes, comptoir, vitrine, ameublement de magasin et restaurant, neufs et usagés, vrais bargains. Art. Show-Case, Reg'd, 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 8jan-26fs-43F

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-43B

VICTIMES ULCERES ESTOMAC, GASTRITE ET INDIGESTION, pourquoi souffrir. Pour vous soulager promptement, procurez-vous un échantillon gratuit de Tablettes Udga, ordonnance de médecin, chez E. Edwards, 33, Saint-Cyrille. 12déc-30fs-43B

BALANCES DAYTON neuves et usagées, quelques belles occasions en main actuellement. Réparations et parties de rechange, prix modérés. Téléphone 2-5404. Louis-J. Plamondon, agent, coin Abraham et St-Vallier, Québec. 4jan-26fs-43r

A VENDRE à sacrifice machine Singer, aussi moulin à pièces pour cordonnier, ameublement 5 chambres, propre comme neuf, aucun prix raisonnable refusé. S'adresser 17 Victoria, Québec. 15jan-4fs-43B

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 26 St-Stanislas, (à l'angle de la rue St-Jean), tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été. 5jan-26fs-46R

PROFESSEUR BERUBE, 238, 2ième Avenue. Cours jour et soir, anglais, français, sténographie bilingue, dactylographie. Spécialité: Conversation anglaise, méthode rapide, succès assuré, prix modéré. Piano, accompagnement pour chansons. 4jan-12fs-46B

APPRENEZ A DANSER les danses modernes à l'école Théatra. Deux professeurs. Spécialités: la valse et le vrai Tango argentin. Leçons privées ou collectives. Edifice Capitol. Tél.: 2-0421. 39B

Guitare Hawaïenne

APPRENEZ à jouer guitare hawaïenne. Leçons privées, 25c pour 30 minutes. Venez nous voir ou téléphonez pour informations: 8963. Aussi musique chiffrée pour guitare hawaïenne. Le Conservatoire de Musique Hawaïenne, 251 rue St-Joseph. 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31jan-12fs-46F

COURS PRIVE, CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français, Anglais, Sténographie, Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Cours d'ensemble chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, 150 rue Artillerie, (coin Scott), tél.: 3-1914. 10jan-26fs-46N

Emploi demandé, femme

JEUNE FILLE ayant expérience de bureau, désirerait obtenir de l'ouvrage pouvant être faite le soir à la maison ou dans un bureau. Ecrire Casier 618 Le "Soleil". 48B

JEUNE FILLE de campagne demande position dans maison privée, sachant faire un peu de cuisine, ayant 3 ans d'expérience. S'adresser par téléphone 2-1848. 48B

Femmes et filles demandées

FEMME OU FILLE demandée désireuse de se faire $2.00 à $3.00 par jour dans la démonstration d'une nouvelle ligne de sous-vêtements, bas, pour homme et femme. Pour tous autres détails, s'adresser chambre 307, Edifice "Le Soleil". 16jan-2fs-53B

Fourrures

MANTEAU DE SEAL français, en très bon ordre, grandeur 18 ans, à bon marché. S'adresser à 40 rue de l'Alverne, tél.: 2-5089. 12jan-4fs-59B

MANTEAU seal français, en bonne condition, grandeur 36, à vendre bon marché. S'adresser par téléphone: 3-4655. j.n.o.-56R

25 MANTEAUX, récents modèles de toutes sortes, à vendre au prix coûtant, tels que rat musqué, seal électrique, seal Hudson, mouton de Perse, caraculs de toutes sortes, $15.00 et plus. Henri Dion, 151 de Mazenod, tél.: 9702 19déc-26fs-Four-A

MANTEAU DE SEAL français, en très bon ordre, grandeur 16 ans, à bon marché. S'adresser à 40 rue de l'Alverne, tél.: 2-5089. 17jan-4fs-59R

Garage à louer

GARAGE LAVOIE à louer avec ou sans magasin, convenable pour tout commerce. Aussi pour petite industrie ou entreposage 1,500 et 2,500 pds de planchers, téléphone: 4-1361. 11jan-6fs-60B

A LOUER.—Garage chauffé pour 12 autos, avec améliorations modernes, situé coin St-Luc et des Oblats. S'adresser L.-P. Plamondon, 191 Bayard, tél.: 3-3150. 11jan-6fs-60B

SALON D'AUTOS à louer, 93 Côte d'Abraham, capacité 6 autos, avec 4 bureaux chauffés, possession immédiate ou 1er mai. S'adresser J.-L.R. Lorquet, Ste-Foy, tél.: 4-5854. lun.jeu.sam.-30jan-60R

MAGNIFIQUE GARAGE moderne, pour réparations tous genres, avec pit, chain-block, système chauffage, entrée sur 2 rues, épreuve du feu, coin Eglise et Richardson. S'adresser 168, Richardson, tél.: 3-0081. 12jan-6fs-60T

Garage à vendre

PROPRIETE, 97-99 Côte d'Abraham, comprenant magasin, poste batteries établi depuis 10 ans, et poste réparations et vente de pneus à vendre très bon marché, payable comme loyer. S'adresser J.-L.-R. Lorquet, Ste-Foy, tél.: 4-5854. lun.jeu.sam.-30jan-61R

Hommes demandés

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Gros profit très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58, St-Dominique, Québec 3jan-26fs-65F

HOMME marié, bon solliciteur, instruction satisfaisante, collection débit d'assurance, salaire fixe et commission, aussi solliciteur, position immédiate. Références et garanties exigées. Ecrire Casier 532 Le "Soleil". 8jan-6fs-65b

Hommes demandés

HOMMES DEMANDES pour solliciter assurance-vie à la ville et à la campagne, salaire et commission libérale payés à des hommes compétents. Ecrire Casier 515 "Le Soleil". 16jan-4fs-65B

HOMME D'APPARENCE distingué pour voyager dans la ville en auto avec gérant, expérience dans la vente d'appareils électriques nécessaire, salaire possible pour commencer $20.00 par semaine. S'adresser au Gérant 87 Dorchester, de 1 h. à 3 h. p.m. 15jan-6fs-65B

HOMMES DEMANDES immédiatement pour représenter manufacture de bas et sous-vêtements pour homme et femme dans les territoires suivants: Lévis, Rimouski, Mont-Joli, Portneuf. Chance d'avancement et position permanente à l'homme qui se qualifiera. Pour tous autres détails, s'adresser en personne, chambre 307, Edifice "Le Soleil". 16jan-2fs-65B

SOLLICITEURS demandés, âgés de 20-40 ans, bonne apparence, travailler avec gérant. S'adresser V. Blouin, 121 Crémazie, tél.: 3-2143. 17jan-3fs-65B

ARGENT PAYE hebdomadairement pour la vente d'arbres et arbrisseaux garantis universellement connus. Equipement complet et instructions fournies gratuitement. S'adresser Luke Frères, Limited, Pépiniéristes, Dépt. S., Montréal. 3-10-17-24-31jan-5fs-65b

HOMMES, Garçons — Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878 St-Vallier, tél.: 3-2254 mar-jeu-sam-16fév-65F

VENDEURS de bonne apparence et d'expérience pour vente directe à domicile. Occupation garantie pour la vie, généreuse commission payée chaque semaine. A défaut d'expérience ne pas répondre, 59 Saint-Joseph, chambre 105. 15-17-18jan-65F

Hommes et femmes

HOMMES, femmes, jeunes filles, ville, campagne, faites de l'argent avec cinq produits se vendant première vue au commerce et maisons privées, 26 rue Racine, Québec. 66B

IMPORTATION produits français, prendrait 10 hommes, 5 femmes, comme vendeurs à Québec et environ. Offre sérieuse, voir R.-N. Jobin, 421 St-Jean, 9-11 hrs. a.m. 15jan-5fs-66B

Hôtel à vendre

BEL AMEUBLEMENT d'hôtel de 17 chambres à vendre avec hôtel à sous-louer, rue Dalhousie et Marché Finlay. Se retire à cause de l'âge. Ecrire Casier 560, "Le Soleil". 15jan-26fs-68R

HOTEL 50 CHAMBRES à vendre pour règlement de succession, eau chaude et froide dans toutes les chambres, complètement remis à neuf, moderne, licence de taverne et d'hôtel, salle à manger et lobby spacieux situé dans un des meilleurs centres de la ville de Québec. Prix très bas et bonnes conditions. S'adresser C. C. LeVallée, 72, Dalhousie, Québec. 31déc-12fs-68R

Logements à louer

Quartiers Divers

ST-CYRILLE, 513-515, coin Murray, 216 du Roi, 220 du Roi, dans la cour, 176 St-Vallier, 3e étage, place d'entrepôt, 34 Ste-Thérèse. S'adresser 385 de la Reine, tél.: 7069. 11-jan-26-fs-73B

3ème AVENUE, logements chauffés (meublés si désiré) 4 appartements, plus chambre de bain. 4ème Avenue, logements, 5 appartements plus chambre de bain. Rue Richardson, logement, 4 appartements, Paroisse Jacques-Cartier. A louer, clair de neige et vidanges, s'adresser Alphonse Guy, téléphone 2-5714 11-jan-6-fs-73B

Haute-Ville

HAUTE-VILLE, 190 Crémazie, 29 Bourlamaque, 17 Lachevrotière, 102 Artillerie, logements 3-6-7 pièces, chambre bain, chauffés ou non, garages. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 15jan-26fs-73R

250 LATOURELLE, logement chauffé, 3 chambres plus bain, 252 Latourelle, 6 chambres, avec bain, chauffé, B. E. C. Salaberry, 5 chambres avec ou sans bain, H. Perrin, 252 Latourelle, tél.: 3-1327. 11jan-26fs-73B

LOGEMENT A LOUER, six chambres plus chambre bain, planchers bois dur, dépense, garage chauffé si nécessaire, situé 131 avenue Cartier, paroisse St-Dominique. S'adresser en bas, Jules Côté, 133 avenue Cartier. 11jan-6fs-73B

86 CHEMIN STE-FOY, place résidentielle, beau logement 5 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, véranda, garage si désiré. S'adresser à J.-A. St-Cyr, 88 Chemin Ste-Foy, tél.: 8694. 11jan-6fs-73B

RUE ARTILLERIE, 1er mai, plain-pieds 4 chambres et chambre de bain, aussi 3 chambres et chambre de bain, améliorations modernes, réservoir à eau chaude avec raccords, en partie meublés ou non meublés. Aussi garages avec éclairage électrique et eau. S'adresser 59 Artillerie, téléphone: 2-1969. 4jan-26fs-73R

LOGEMENTS 3-6 chambres, plus chambres bain, rue St-Olivier, 83, 83½, 85, 151½ Richelieu, 72, 102, 216, 216½, 220 241a, 241b, 243, 243½, Sutherland 5; Latourelle 41, 43, 45; Lachevrotière 31. Jos. Robitaille, Enrg., 108 Richelieu, tél.: 2-3288 (soir 3-2687). 11jan-26fs-73R

AVE MAISONNEUVE, petit logement 4 chambres, plus chambre bain, très clair, balcon en avant. S'adresser 30 Ave Maisonneuve, tél.: 3-1905. 8jan-6fs-73B

LOGEMENT 9 chambres frigidaire, partie de cave, garage chauffé, eau chaude, maison détachée située à 144 Avenue Murray. S'adresser à 142 Murray, tél.: 3-0922. 15jan-6fs-73B

NOUVEAUX MARIES ou personnes arrivant en ville trouveront logement prêt à occuper aux Appartements Ste-Foy, 6 pièces plus chambre de bain. Très moderne. Semi plain-pied. Service du concierge. Eau chaude à l'année. Chauffé, clair de tout. A deux pas du parc du monument des Braves au coin de l'Avenue Murray et du Chemin Ste-Foy. Prix d'occasion pour preneur immédiat. Pour d'ici le 1er mai ou plus longtemps, tél.: 3-2922 ou écrivez à L.-A. Belisle, 10 avenue des Pins, Bergerville, P.Q. 16jan-12fs-73B

NOUVEAUX MARIES, très beau logement, St-Jean-Baptiste, 4 et 5 chambres, plus bain, bay-window, planchers bois dur, tank eau chaude, dépense, hangar même plancher, cour ciment, garage si désiré, 232 Richelieu 5jan-26fs-73B

AVENUE BOUGAINVILLE 13-23-36-39-41, Côte d'Abraham, 89; Crémazie, 204; St-Patrick 78; logements 3-5-6 pièces plus chambre bain, chauffé ou non, prix modéré, garage Emile Frenette, 1 Des Braves, 53 Brown, tél.: 7949—6933—3-4840. 11jan-26fs-73R

RUE ST-CYRILLE, logements 5-6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés ou non, situés près nouveau Collège des Jésuites, moderne, prix modéré. S'adresser Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille, tél.: 8716—3038, soir ou 6954. 27déc-26fs-73B

APPARTEMENTS 4 et 6 pièces, chauffés, améliorations modernes, eau chaude à l'année à "Beaumanoir" 208 avenue des Erables; "Elizabeth", 50, Fraser. S'adresser aux concierges sur les lieux. Téls.: 2-1475; le soir, 3-4498. 5jan-26fs-73R

101 MARQUETTE, logement moderne, 7 pièces, plus chambrer bain, chauffés, eau chaude toute l'année, garage, etc. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foye, tél.: 5593. 7jan-26fs-73R

15 CHARLEVOIX, logement 1er étage, 5 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers durs, fini moderne, $30. par mois. S'adresser Dr Dion, 24 du Palais, tél.: 2-2153, le soir: 2-6589. 11jan-6fs-73R

LOGEMENT A LOUER, 10½ Conroy, en face du Parlement, 8 chambres et chambre bain, planchers bois dur, chauffé, clair de neige et vidanges, eau chaude à l'année. S'adresser à 10 Conroy, tél.: 2-5805. 12jan-6fs-73B

LOGEMENT à louer, 299½ rue St-Cyrille, plain-pied, 5 chambres et chambre de bain, chauffé, améliorations modernes. S'adresser à tél.: 6739. 8jan-12fs-73B

GRANDE-ALLEE, beau logement, 7 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire, clair de neige et vidanges, garage si désiré. S'adresser à H.-S. Parrot, 275 Grande-Allée, tél.: 4-1410. 10jan-6fs-73B

APPARTEMENTS STE-FOY.—coin Murray et Ch Ste-Foy, 5-6-7 chambres, plus chambres bain en tuile, eau chaude à l'année, très modernes. S'adresser No 1, Ave Murray Apt. 3, tél.: 2-4962. 13jan-26fs-73R

...MENT A LOUER de 6 chambres, situé au Faubourg St-Jean-Baptiste. Téléphonez pour renseignements 4-5919. 9jan-12fs-73B

27 DES FRANCISCAINS.—Logement à louer, 9 pièces, très bien fini, deux étages avec système de chauffage. S'adresser 24 Côte du Palais, tél. le jour 2-2153; le soir 2-6589. 16jan-6fs-73R

6½-8 LACHEVROTIERE, logements 7 chambres, plus chambres bain chauffés, $36-$38 par mois, Nos 84-104, Ave Maisonneuve, 6-7 chambres, chambres bain avec fournaises. S'adresser J.-N. Rondeau, 6 Lachevrotière. 11jan-26fs-73R

Haute-Ville

69 COTE D'ABRAHAM, logement 6 chambres plus chambre bain, chauffé, planchers bois dur. Aussi logement 3 appartements, chauffé, plus chambre bain, planchers bois dur, tél.: 2-4180. 11jan-6fs-73R

LOGEMENT 5 chambres, plus chambre bain, chauffé, garage, grand terrain, jardin, prix $25.00. Chemin St-Louis, voisin Spencer Wood, tél.: 7611. 16jan-4fs-73B

116 D'ABRAHAM à louer 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, planchers durs, fini moderne. S'adresser le jour, 24 Côte du Palais, tél.: 2-2153; le soir: 26589. 11jan-6fs-73R

APPARTEMENT MONTCALM, 115 Claire-Fontaine, logement 7 pièces chauffé, eau chaude à l'année, service de concierge exempt de taxe et vidange. S'adresser J.-H. Boisvert, tél.: 3-1281. 11jan-6fs-73R

265 A. FRASER, 5 chambres, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, appartements modernes, service concierge. S'adresser au concierge ou Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745. 11janv-26fs-73R

RUE JEANNE D'ARC, No 15, 8 chambres, chambre de bain, fournaise, $35.00, No 13, 4 chambres, $25.00. S'adresser à J.-A. Beaudet, 60 Ave des Braves, tél.: 3-4262. 12-jan-26-fs-73B

EMPRESSEZ-VOUS.—Ave Laurier, 5 chambres, plus bain, fini moderne, chauffé, planchers durs, eau chaude à l'année. S'adresser tél.: 3-4316 — 2-8460. 12-jan-6-fs-73R

146 LOCKWELL, 8 chambres et chambre de bain, chauffé; 45 Ave Cartier, 6 chambres et chambre de bain, chauffé; Ave des Laurentides, logements de 5, 6 et 8 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique avec ou sans garage chauffé. Ave. Belvédère, logements de 5 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique. S'adresser Chrysanthe Jobin, tél. 5338 ou le soir tél.: 6985 ou 3-1701. 12jan-6fs-73r

102-102½ SCOTT, logement 4 chambres, planchers bois dur, garage si désiré, 76 rue St-Olivier, 5 chambres. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 14jan-26fs-73B

293 CHEMIN STE-FOY, flat de six chambres et chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire, service de concierge, toutes les améliorations modernes. S'adresser J.-E. Valin, 238 St-Jean, tél.: 2-8365. 14jan-3fs-73R

AVENUE MAISONNEUVE, No 14, à louer, plain-pied, 6 pièces, chauffé, 3ième étage. S'adresser tél.: 7984. 15jan 12fs-73R

29 MARCHAND, coin Lavigueur, beau logement, très propre, bien éclairé, 9 pièces, plus chambre bain, système eau chaude, partie cave, balcon, dépense, garage, clair de neige. S'adresser Mme Vve G. Julien, 29 Marchand, tél.: jour 2-0138. 15jan-6fs-73B

LOGEMENT à louer, 86 rue Fraser, 7 chambres, plus chambre bain, chauffé, clair de tout, garage si désiré. Pour visiter, s'adresser 84 Fraser. 15jan-6fs-73B

LOGEMENT à louer, 74 des Erables, 6 chambres, plus chambre bain. S'adresser tél.: 7687. 15jan-2fs-73B

114-116-122 D'AIGUILLON, logement 5-6-7 chambres, avec chambre bain. Aussi logement 5 chambres avec chambre bain, 190 St-Olivier. Informations, s'adresser 122 d'Aiguillon, tél.: 2-4636. 16jan-6fs-73B

250 AVENUE MARGUERITE BOURGEOIS, maison à louer, 9 pièces, chambre bain, dépense en plus, jardin et garage d'été, tél.: 7984. 14jan-6s-73R

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces, plus bain, chauffé, 1er étage, situé 547 St-Cyrille, logement 4 pièces, pas chauffé. S'adresser Eugène Nadeau, 26 Ave Cartier, tél.: 7291. 14jan-6fs-73B

15 CHARLEVOIX, logement 1er étage, 5 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, fini moderne, $30. par mois. S'adresser Dr Dion, 24 du Palais, tél.: 2-2153, le soir: 2-6589. 14jan-6fs-73R

116 D'ABRAHAM à louer 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, planchers bois dur, fini moderne. S'adresser le jour, 24 Côte du Palais, tél.: 2-2153; le soir: 2-6589. 14jan-6fs-73R

ST-SACREMENT, logement 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, améliorations modernes, planchers bois durs. S'adresser 175 Avenue Hollande, tél.: 6054. 15-17-19jan-3fs-73R

18 BLVD. CREMAZIE pour 2 ou 3 personnes, 5 pièces plus bain, chauffé, planchers bois dur, très propre, galerie vitrée, balcon, S'adresser 20 Crémazie, tél.: 5224. 10-12-15-17-19jan-73R

PARK AVENUE B, appartement F, très moderne, 6 chambres et chambre bain et douche, frigidaire, 3 galeries, service du concierge, clair de neige et vidange, tél.: 3-1855. 17jan-3fs-73B

ST-JEAN-BAPTISTE, logements à louer, 5 et 6 chambres, plus chambre de bain, bien finis et bien ensoleillés, avec cave, situés coins Racine et Latourelle, prix modéré. S'adresser à 171 Latourelle, tél.: 3-4506. 17jan-3fs-73B

400 ST-CYRILLE, 1er plancher, 6 chambres et chambre de bain chauffé, eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser à 396 St-Cyrille. 15jan-5fs-73B

PAROISSE NOTRE-DAME du Chemin, logement à louer de 6-7 et 8 chambres, plus chambre bain, très modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse, 114 Dolbeau, tél.: 6691 17déc-26fs-73R

AMEUBLEMENT, logement 6 chambres à vendre: set salle, chambres, cuisine, tapis, rideaux, poêle à gaz, etc., chambres louées à l'année. Logement à sous-louer. Possession immédiat ou mai. Ecrire Casier 619, "Le Soleil". 17jan-6fs-73R

AVENUE MONCTON No 29, 2ième étage, grand logement chauffé, 8 pièces, plus chambre bain en tuile avec douche, cave, très moderne. S'adresser 31 Moncton, tél.: 9732. 16jan-4fs-73R

LOGEMENTS à louer, 6, 7 et 8 chambres, 41-45 Ave Lévis, 1er et 2e étage, 28, un bas et 24, 3e, Ave Murray, 32½ Saunders, 413 St-Cyrille. S'adresser téls.: 3-2522—3-4394 et 6052. 3jan-26fs-73R

LOGEMENTS A LOUER, 33 St-Angèle, 8 chambres plus bain, chauffé, 63 Côte d'Abraham, appt nos 4-6, 5 chambres plus bain, chauffés, planchers bois dur. S'adresser 83 Berthelot, tél.: 2-7294. 15jan-6fs-73B

LOGEMENT de 8 chambres, plus chambre bain, très propre. Aussi magasin fini moderne. S'adresser 220 St-Olivier. 17jan-3fs-73B

92 LACHEVROTIERE, petit flat de 5 chambres avec chambre bain, chauffé, claire de neige. Informations s'adresser 94 Lachevrotière, tél.: 2-7341. 17jan-6fs-73B

LOGEMENT A LOUER, 5 chambres, très propre, situé 40 O'Connell. S'adresser sur les lieux au 3e étage à L. Poitras ou 209 Latourelle. 17jan-6fs-73B

14½ CREMAZIE, à louer maintenant libre, 4 pièces chauffé, planchers bois dur, bien propre. S'adresser 16 Crémazie. 17-19jan-2fs-73R

GRANDE-ALLEE, beau logement, 7 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire, clair de neige et vidanges, garage si désiré. S'adresser à H.-S. Parrott, 275 Grande-Allée, tél.: 4-1410. 17jan-26fs-73R

CENTRE DE LA VILLE, faubourg St-Jean-Baptiste, logement 6 chambres, très ensoleillé, en plus chambre bain et passage, grande galerie, balcon, vue magnifique. S'adresser 17 St-Réal, coin Ste-Marie. 73R

AVE BOURLAMAQUE, logement à louer, 7 chambres, 2e étage, chauffé, paroisse St-Dominique. S'adresser Joseph Nadeau, 105½ Ave Bourlamaque, tél.: 6501. 14jan-6fs-73R

RUE JEANNE-D'ARC, 39-41-43, logements de 5 et 7 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, chambre de bain, planchers bois durs. S'adresser à 43 Jeanne d'Arc, tél.: 6703 ou 2-5873. 17jan-26fs-73R

236 FRASER, joli plain-pied moderne, chauffé, eau chaude à l'année, 9 chambres plus chambre bain, storage au sous-sol, garage. Prix modéré. S'adresser tél.: 6384. 17jan-6fs-73R

193 CREMAZIE, 1er étage, 4 pièces, plus chambre bain, non chauffé, propre, éclairé, avec ou sans garage. S'adresser 191 Crémazie, tél.: 3-4063. 15-17-19jan-3fs-73r

2 MAGNIFIQUES logements de 10 chambres, coin Moncton et St-Cyrille, aussi un 7 chambres, 75 rue St-Cyrille. S'adresser J.-A. Chiquette, 395 St-Cyrille, tél.: 5550. 12-15-17jan-73r

LOGEMENT de 4 chambres, situé 224, Latourelle, chambre de bain, eau chaude, planchers de bois dur. Améliorations modernes, possession immédiate. S'adresser à J.-A. Gaulin, 298 1-2 St-Joseph, tél.: 9618. 5-8-10-12-15-17jan-73T

AVENUE BOUGAINVILLE, logements 7-8 pièces, plus chambres de bain, chauffés, très modernes. Rue Richelieu, 5-6-7 chambres. S'adresser Henri Falardeau, 324¼ Richelieu, tél.: 5494. 12-15-17-19-22-24jan-73R

Coquerelles Punaises?

ET AUTRES INSECTES domestiques. — Vous pouvez vous en faire débarrasser, en vous adressant à J.-H.-J. Gosselin, 18 rue Ste-Ursule, Québec, P.Q., tél.: 2-4902. Depuis 15 ans à votre service! Nous entreprenons du plus gros édifice au plus petit, et garantissons. Nous vendons aussi les produits pour ces vermines et livrons à domicile. sam.-mar.-jeu.-31jan-73R

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

AUTOMOBILISTES

RADIATEURS D'AUTOMOBILE, réparations et remplacement de cellules, nettoyage, soudure autogène tous les métaux, ouvrage garanti. Alarie & Tessier, J.-P.-Alb. Alarie, prop., 560½ St-Vallier, tél.: 9456. 20déc.-jeu.sam mard.-26fs-C.D.F.

BRULEURS

HUILE—BRULEUR—SERVICE. Confiez-nous vos commandes d'huile. Réparations brûleurs, poêle à gaz. Travail garanti exécuté par notre mécanicien. Allumeurs, bouteilles et caps, mèches, poignées, serpentin, etc. App. 3-0622. Service prompt et courtois. P. Lefrançois, Enrg., 217 des Commissaires. mar.jeu.sam-16fév-C.D.T.

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 28déc-26fs-C.D.T.

Dr LANDRY, DENTISTE, 205 rue St-Joseph, Québec, tél.: 3-0141. Extraction et plombage des dents, sans douleur, rayons X, travail moderne, prix à la portée de toutes les bourses. Le soir sur appointement. 22-déc-26-fs-CD-F

CONFISEURS

MENTHOLS.—Les Menthols que nous fabriquons sont faits du meilleur sucre Redpath, très forts en cristaux de menthols, très recommandés pour bronche, gorge, enrouement. Exigez ceux fabriqués par La Sucrerie Canadienne, 116, 1ère Avenue, tél.: 4-0460. sam-mard-jeu-5mars-C.D.T.-Confis.

CORDONNIERS

QUEBEC SHOE REPAIR, 120 Laliberté. Réparations de chaussures et caoutchouc en général. Posage et affilage de patins, posage de snaps, zipper et crampons. Allons chercher ouvrage à domicile. D. Carpentier, prop., tél.: 4-4266. C.D.T.

COSTUMIERS

AU TRAVESTIS.—Location de costumes de fantaisie, très propres pour théâtre, mascarade, soirée costumée, etc., hommes, femmes et enfants, prix modéré. S'adresser 59 Manrèse, tél.: 3-4019. Remplirons commandes sur mesures. 10jan-26fs-C.D.R.

HEMSTITCH

Mme G.-E. FORTIER, Hemstitch, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie, attention spéciale aux commandes de la campagne. 225 Ste-Marguerite, tél.: 8947. mar-sam-9fév-8fs-CDF

MATELAS

REPARATIONS MATELAS. — Faites réparer vos vieux matelas. Manufactures matelas neufs. Réparation de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. m.j.sam-C.D.T.

ROYAL MATTRESS COMPANY. Nous réparons et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques, tél.: 3-0503, 167 Avenue Renaud. 4jan-26fs-C.D.F.

MEDECINS-CHIRURGIENS

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures du bureau 9 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m., le soir 7 à 8 h. 30, tél.: 4-4061. 7jan-26fs-C.D.F.

DR GEORGES ST-AMAND des hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205 rue St-Joseph, Québec. Maladies vénériennes, de la peau, du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée, tél.: 4-3622. Rés.: 4-1451. 7jan-26fs-C.D.F.

Dr RENE PLAMONDON, ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes et de la peau, 15 rue Lacroix, tél.: 2-3052. Heures de bureau: 10 à 1 hr. et 2 à 6 hrs. Le soir sur entente. 20déc-26fs-C.D.R.

MODISTES

LA PETITE LINGERE.—Jolies choses faites avec des riens. Réparations de tous genres, réajustage, lingerie de mamans, confortable, etc. Spécialité: transformations de robes de maison pour les petits etc. Prix modérés. 59 Manrèse, tél.: 3-4019. 10jan-26fs-C.D.R.

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE MATHIEU Ltée—Tout genre de teinturerie, pressage et nettoyage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt dans toute la ville. Acceptons commandes par la malle. 13, St-Albert, tél.: 4-1600. 27déc-26fs-C.D.T.

TEINTURERIE DORCHESTER, Enrg., Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage le fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 26déc-26fs-C.D.T.

NETTOYEUR. — La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage teinture, lavage de tous articles de maisons, Carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg., Pfeiffer, 4, McMahon, tél.: 2-2032. 5jan-26fs-C.D.R.

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE, 565 St-Jean, tél: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture" Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai. 11-jan-26-fs-CDR

P. Ferland

TEINTURE, nettoyage de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commande de campagne, 155-157, Du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. lun-mer-ven-sam-4fév-18fs-C.D.T.

REPARATION DE MEUBLES

J.-E. LAROCHELLE. — Réparations de meubles de tous genres. Rembourrage et polissage. Ouvrage garanti, prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude. 119½, Richelieu, tél.: 2-1498. Aussi meubles à vendre. C.D.R.

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur, No, 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au delà de 30 ans, tél.: 3-0733. mar.jeu.sam-12mars-C.D.T.

SALON DE COIFFURE

50c Permanents 75c

GARANTIS à l'huile, aussi spécial $1.50, Shampoo compris, donnant des résultats épatants, même sur cheveux malades. Donnons aussi Komol, papier, eau, etc. Teinture des cheveux à prix spécial cette semaine. Salon Alma, 74 St-Joseph, tél.: 4-3013. 21déc-26fs-C.D.T.

ATTENTION, Mlle C. Harris, coiffeuse, autrefois du Début, anonce à sa clientèle qu'elle est maintenant à 397 St-Jean, tous genres de coiffure. Spécialité: traitement cuir chevelu, tél.: 4-4518. 14jan-26fs-C.D.R.

Permanents à l'huile 50 cts

PERMANENTS à l'huile garantis 50c, par coiffeuse 7 ans d'expérience. Autres permanents huile, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00, $5.00. Komol 35c, Ondulation eau 25c, Marcel 25c, etc., Mlle Harvey, coiffeuse, 91½ de la Canardière, tél.: 4-3210. 15jan-26fs-C.D.T.

SALON FLORENCE, autrefois 238 Arago, N.-D de Grâce, déménagé 31½, 8e Rue, Limoilou, continue à servir sa clientèle. Permanents $1.00 à $3.00 garantis. Komol 35c, Marcel 25c, à l'eau 25c, Shampoo 15c, 10 ans d'expérience, tél.: 9274. Mme Florence Racine, prop. 21déc-26fs-C.D.T.

SALON DE COIFFURE

PERMANENTS ACME A UN SOU. Offre spéciale pour mois de janvier. Exemple, si vous désirez un permanent à $1.00 ou plus, ajoutez un sou et vous en aurez un deuxième. Salon LaRose, 111 St-Joseph, tél.: 8021. 18déc-26fs-C.D.F.

Salon Lido

FAITES DONNER votre coupe individuelle qui donne un chic personnel et est tout dans la coiffure au salon Lido. Permanents Croquignole, bouts très bouclés se plaçant seuls avec shampoo et ondulation à l'eau compris. Régulier $3.00 pour $1.50. Autre spécial pour cheveux fins, blancs ou teints ou cheveux desséchés par mauvais permanents: notre traitement à l'huile compris à prix réduit, garanti six mois. Komol, Marcel, Ondulation à l'eau, coupe de cheveux, pour un temps limité 35c. Salon Lido, 84 Dorchester, coin St-Joseph, tél.: 9404. (Ouvert le soir avec appointement). 3jan-26fs-C.D.T.

AU SALON BLOUIN. Spécial pour les fêtes, Permanent 50c à l'huile $1.00 à $5.00, shampoo compris. Ondulation à l'eau, Marcel, shampoo 25c, Komol 35c. Pour fillettes 50c. 117 Hermine, tél.: 4-0595. 11jan-26fs-C.D.F.

Permanents 50 cts.

PERMANENTS $0.50 jusqu'à la fin du mois. Autres permanents à l'huile, $1.00, $1.50, $2.50, $5.00. Aussi tous genres de coiffure. Venez sans appointement. Satisfaction garantie. Madame Couture, 338, 2ième Avenue. 3jan-26fs-C.D.T.

ACADEMIE CECIL, pour cours de coiffure au complet. Permanent, manicure, traitement à l'huile, etc. Aussi pour coiffeuses désirant se perfectionner. S'adresser à 8 St-Joseph. 15jan-6fs-C.D.T.

STUDIO CHARRIER, permanents garantis $1.00 à $7.00. Croquignol, Spiral, Duchess, Hollywood, Marcel, Komol, Massage, etc., traitement à l'huile, Miles R. Charrier, C. Mathieu, Studio Charrier, 11 années d'expérience, 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 24déc-26fs-C.D.F.

SALON LA CANADIENNE, 311½ St-Joseph. Prix spéciaux, dans tous nos permanents, 3 bonnes coiffeuses à votre disposition. Une visite est sollicitée. Prenez votre appointement en téléphonant 3-3396. 14jan-mar-jeu-sam-26fs-CDF

SALON DE LUXE, 85 d'Aiguillon, tél.: 4-4538. Spécial pour une semaine, permanent à l'huile de tulipe Woods, garanti pour plus de 6 mois à $1.00. Aussi autre permanent à l'huile tous garantis à partir de .75c. 15jan-3fs-C.D.R.

SALON BLEU, 367 St-Joseph, tél.: 2-8444. Permanents à l'huile $1.00 sur machine Croquignole neuve, ne chauffant pas la tête. Traitements à l'huile, 6 pour $5.00. Komol 35c, manicure, massage, shampoo, marcel, 25c. 10jan-26fs-C.D.F.

REDUCTION sans égale permanent bouclé 50c. Garanti à l'huile $1.00. Autre spécial pour tous les cheveux régulier $5.00 pour $2.00. Salon Gaieté, 521A St-Jean, tél.: 3-4029. 14jan-12fs-C.D.B.

SALON PAULETTE, 764 St-Vallier, grand spécial. Ondulation permanente bien bouclée 75c et $1.00. Aussi à l'huile de $1.50 à $4.00. Garanti pour 6 mois et plus. Ond. à l'eau 25c, avec shampoo 40c. Mme Lauzier, tél.: 4-2754. 20déc-26fs-C.D.F.

SERVICE DE RADIO

RADIO remis entièrement à neuf. Prix très bas, l'ouvrage garanti. S'adresser Spécialités de Québec, 66 de l'Eglise, tél.: 3-1543, département réparations, sous direction M. R. Morin, expert. 14déc-26fs-S.radio-C.D.B.

TAXIS

Frontenac Taxis 2-6818

25c POUR UNE COURSE dans limites de la ville. Les Taxis Frontenac seuls à opérer à 25c dans le temps des fêtes, sollicitent votre encouragement comme marque de reconnaissance. Service et courtoisie. 22déc-26fs-C.D.T.

Saint-Roch

JACQUES-CARTIER, un logement à louer, 6 chambres, plus chambre bain, 2ième étage, siuté 81 Arago. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser 81½ Arago, O. Berthiaume. j.n.o.-73B

2 LOGEMENTS, un de 4 chambres et chambre bain, un autre 3 grandes chambres avec cave et cour. S'adresser 190 rue Ste-Marguerite. 15-17-19-22jan-4fs-73B

220 DE LA REINE, logement 5-6-7 pièces, améliorations modernes, aussi place de garage. S'adresser à Omer Leclerc, 220 de la Reine. 10-17-24-31jan-73B

LOGEMENTS modernes à louer, 4 et 5 chambres, plus bain, (1er et 2e étage) coin Des Prairies et Dablond. S'adresser 119 Des Prairies, tél.: 4-4109. 15jan-3fs-73B

RUE PRINCE-EDOUARD No 256, logement, 4 pièces, plus chambre de bain, 2ème étage. S'adresser Robert Labrie, la Cie Commerciale de Québec, téls.: 2-6403, 2-7972, le soir: 3-1345. 16jan-26fs-73R

LOGEMENT 115 Des Commissaires, 4-5 chambres; 73-75 Notre-Dame des Anges, 5-9 chambres; 157, 5ième Rue, Limoilou, 4 chambres. Tous avec chambre de bain en plus. S'adresser J.-A. St-Cyr, Syndicat Québec, tél.: 8694. 12jan-4fs-73B

RUE ST-VALLIER No 165 haut maison, 6 pièces; No 167, bas de maison, 3 pièces; No 171, haut de maison, 3 pièces. S'adresser au No 633 rue St-Jean, tél.: 8906. 16jan-4fs-73B

COTE D'ABRAHAM, logement éclairé, 3 chambres, hangars. Aussi boutique convenable pour tous commerces, située 363, St-Vallier. S'adresser P.-E. Nadeau, 41 Ste-Geneviève, tél.: 4-6502. 16jan-6fs-73R

Limoilou

LOGEMENTS 6 PIECES plus chambre de bain chauffé. Très moderne. Aussi logement 6 pièces, non chauffé, plus ch. de bain, situés à Limoilou. S'adresser 156, 4e Ave. 4-1989. 12jan-6fs-73B

33 CARIGNAN-Sallières, St-François d'Assise, logement chauffé, très moderne, 6 grandes pièces, plus bain, dépense, galerie, garage. S'adresser Omer Turgeon, tél.: 3-3684. 16jan-6fs-73-Lim.

CANARDIERE, logement à louer, 7 chambres, chaud, ensoleillé, très propre. S'adresser 116½ Canardière, tél.: 4-2670. 16jan-2fs-73B

A LOUER, logement 7 pièces, plus chambre de bain, passage au centre, coin de rue, garage. Autre logement 5 pièces. S'adresser 329, 3e Avenue, tél.: 4-0279. mar.jeu.sam-26jan-73T

ST-FRANCOIS D'ASSISE, logement bien ensoleillé, 7 pièces, plus chambre de bain, dépense, très belle vue, site résidentiel, garage si désiré. S'adresser 502, 1ère Avenue, tél.: 4-4829. 16jan-6fs-73T

LOGEMENT à louer, 182, 2e Avenue, 5 chambres, plus bain, remis à neuf au mois de mai, prix modérés. S'adresser 182½, 2e Ave J. Goupil, tél.: 4-0757. 17jan-2fs-73B

ST-FRANCOIS D'ASSISE, beau logement ensoleillé, bas, 5 pièces plus chambre bain, chaud, cave, galeries, garage si désiré, grande cour, bon marché. J.-C. Moreau, 10 St-Adélard, tél.: 4-1606. 16jan-2fs-73B

LOGEMENT de 3-4-5-6 chambres, avec bain et un garage. Limoilou sur 4e Rue, près de l'église, des grands moulins de papier. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3069. 22déc-26fs-73T

A LOUER, meublé ou non, logement 4 appartements, chambre de bain, chauffé, eau chaude, très propre, endroit tranquille, voisin Hôpital St-Frs. d'Assise, 419½, 1ère Avenue, tél.: 4-4449. 73T

LIMOILOU, logement 5 pièces, plus chambre bain, remis à neuf, eau chaude, éclairé. Louera à 3 ou 4 personnes seulement, $20.00, clair de neige. S'adresser J.-B. Bédard, imprimeur, 91, 4e Rue. 17jan-3fs-73T

LIMOILOU, logements de 5-9 chambres, à proximité de l'Anglo, à louer à bonne condition. Aussi logement 5 chambres en dehors de la ville. Bonne condition à locataires sérieux. S'adresser téléphone: 4-5883-4-3128. 12jan-6fs-73B

ST-FIDELE, deux logements, un chauffé, 8 pièces, chambre bain, passage, planchers bois dur, un 5 pièces, chambre bain, planchers bois dur, Limoilou, un 6 pièces, chambre de bain. S'adresser 121, La Canardière, tél.: 4-3619. mard.jeu.sam.-26janv-73T

LIMOILOU, logement 5 pièces, chambre bain, 14 Canardière, refait à neuf, central. Aussi magasin 12 Canardière, conviendrait tabaconiste, restaurant, etc. Magnifique poste commerce. S'adresser 14 Canardière, tél.: 4-3771. mar.jeu.sam.-26janv-73T

31 DE MAZENOD, 4 chambres plus chambre bain, moderne, très propre: 747 St-Vallier, 5 chambres, chaud. S'adresser 191 Crémazie, tél.: 3-4063 ou 224 Napoléon, tél.: 6981. 15-17-19jan-3fs-73R

Limoilou

LOGEMENT à louer, 6 chambres, plus chambre de bain. Situé au numéro 5, 12ième Rue. 16jan-6fs-73B

A LOUER à Limoilou 5 chambres plus chambre de bain, cave, hangar, cour. S'adresser 153 9e rue, tél.: 8786. 15-17-21-24jan-73R

A ST-FIDELE, logement de 4 pièces, très propre, chaud, bel endroit sur la Canardière. Prix modéré. Pour plus amples informations, S'adresser 97 La Canardière, tél.: 4-1381. 15-19jan-73T

Saint-Sauveur

PLUSIEURS logements, rue St-Léon 169, bas 4 chambres, 146, bas 6 chambres, haut 4 chambres, 148, haut 4 chambres et garage, Ave Renaud, 73, bas 4 chambres, 75, haut 4 chambres, aussi écurie et shed à louer; St-Mathias, 113, 5 chambres, plus bain, plancher bois dur. U. Girard, 157, 8e Avenue, tél.: 4-1902 ou Notaire E. Delâge, 54 du Pont, tél.: 4-1941. 4jan-26fs-73T

100 RUE ST-BENOIT, logement de 6 chambres, très propre, cour et cave. S'adresser Art. Frenette, 260 rue St-Cyrille, tél.: 5676. 15jan-26fs-73R

128-134 LAFAYETTE, très beaux logements 6 chambres, ensoleillés, plus chambre bain, grand balcon, galerie, garage si désiré. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 14jan-26fs-73R

A LOUER. — Logement, 5 chambres, passage et chambre de bain, No 108 Marie-Louise. S'adresser à E. Pagé, tél.: 7382; rés. 305 St-Olivier. 17jan-6fs-73R

A LOUER, logement de 4 et 6 chambres, très bon marché. S'adresser M. Nadeau, 80 Marie-Louise, tél.: 6381. 17-24-31jan-73B

LOGEMENT 5 CHAMBRES et chambre de bain, 1er étage, moderne. S'adresser, M. Edouard Lacroix, 117½ Kirouac, tél.: 7235. 17-19jan-2fs73F

LOGEMENTS A LOUER. — 153 Morin, 5 pièces, possession immédiate. S'adresser H.-P. Cimon, 8 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 15déc-26fs-73r

RUE ST-VALLIER 636, 638, 640, 644, logements chauffés variant 5-7 pièces, parfait ordre. Robert Labrie, La Cie Commerciale de Québec, téls.: 2-6403, 2-7972, soir: 3-1345. 16jan-26fs-73R

474 ST-FRANCOIS. — Logement chauffé à louer, cinq chambres, un passage et chambre de bain et garage. S'adresser à 449 St-François, tél.: 3-0119. 16jan-4fs-73B

D'ARGENSON No 11, logements chauffés ou non, 4 à 6 pièces, parfait ordre. S'adresser Robert Labrie, La Cie Commerciale de Québec, téls.: 2-6403, 2-7972, soir: 3-1345. 16jan-26fs-73R

21 MONTMAGNY, logement chauffé, très moderne, 6 pièces, plus bain, galerie vitrée, etc. S'adresser Omer Turgeon, tél.: 3-3684. 14jan-6fs-73B

AVENUE PARENT, 54-58 logements 5 chambres et chambres bain, 2e étage, planchers bois dur. S'adresser Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745. 11jan-26fs-73R

A PRIX REDUIT, beau logement de 6 chambres avec bain, aussi 3, 4 et 5 chambres à St-Malo, près de l'église. S'adresser à Cyr. Bussières, épicier, 49 St-Bernard, tél.: 6327. sam-lun-jeu-11mars-26fs-73F

Dans la banlieue

A BEAUPORT, 22 Avenue du Moulin, maison en brique, 2ème étage, grand terrain à vendre ou à louer, tél.: 4-6831. 16jan-6fs-73B

Logements demandés

LOGEMENT 5 pièces moderne, chauffé, garage, dans St-Dominique, N.-Dame du Chemin. Communiquer que si prix raisonnable et endroits indiqués. Louis-J. Plamondon, 183 Côte d'Abraham, tél.: 2-5404, soir: 2-3746 16jan-4fs-74R

LOGEMENT DEMANDE, 4 ou 5 chambres, avec chambre de bain et garage, avec sortie d'hiver dans St-François d'Assise. Ecrire à Casier 518, "Le Soleil". 11jan-6fs-74F

ON DEMANDE pour 1er mai, logement six chambres, plus chambre de bain. Préférence St-Roch ou Jacques-Cartier. S'adresser par téléphone 4-2786. 16jan-3fs-74B

ON DEMANDE pour le 1er mai, un logement de 4 pièces, avec chambre de bain dans St-François d'Assise. S'adresser à 321, 1e Ave, tél.: 4-2595, M. Flageol. mar.jeu.sam.-26janv-74T

GERANT d'une compagnie responsable désire logement moderne, 9-10 pièces, chauffé, avec garage, préférence centre Turnbull et Moncton. Inutile communiquer si prix pas raisonnable. Ecrire Casier 606, "Le Soleil". 16jan-4fs-74R

Logements demandés

LOGEMENT demandé, premier étage dans le centre de la ville, avec un garage pour trois chars. S'adresser à 2-3104. 17jan-2fs-74B

ON DEMANDE à louer dans haute-ville, logement 8-9-10 pièces, planchers bois dur ou non, chauffé ou pas chauffé. Ecrire Casier 613 Le "Soleil". 17jan-4fs-74R

LOGEMENT DEMANDE pour occupation à partir de septembre ou octobre 1935, préférence paroisse St-Coeur de Marie. 7 ou 8 chambres. S'adresser jour: 2-8245, soir: 5910. 16jan-6fs-74B

Magasin à louer

MAGASIN A LOUER, 300 rue St-Joseph, très bon centre, situé entre Dorchester et Caron. S'adresser à J.-A. Gaulin, 298½ St-Joseph, tél.: 9618. 16jan-6fs-76T

MAGASIN 46 Avenue Parent, avec tablettes, comptoirs, logement 4 chambres arrière, 91-95 Latourelle, 4 chambres, -- Déligny, 5 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur. S'adresser 55 St-Anselme, tél.: 8419. 14-15-17-19jan-76B

A LOUER.—Magasin avec logement privé et remise pour auto, situé 190 des Oblats, coin St-Luc. S'adresser L.-P. Plamondon, 191 Bayard, tél.: 3-3150. 10jan-6fs-76B

MAGASIN avec logement privé situé à 110 Artillerie, coin Lachevrotière et Artillerie. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 15jan-26fs-76R

COIN SCOTT ET PLESSIS, magasin, 2 vitraux, bon poste pour étal de boucher, occupé actuellement comme restaurant et pharmacie. S'adresser J.-L. Blouin, 64 Scott, téls.: 2-6766 ou 5341. 12-15-17-19jan-76R

Magasins demandés

ON DEMANDE MAGASIN à louer dans partie haute de la ville soit faubourg St-Jean-Baptiste, Notre-Dame du Chemin, St-Coeur de Marie. S'adresser C. Bertrand, tél.: 3-0117, entre midi et 2 hrs, et 6 et 8 hrs à 547 St-Jean. 16jan-4fs-78R

ON DEMANDE à louer pour mai magasin avec grand logement de préférence. S'adresser tél.: 4-2782. 12-jan-4-fs-78B

ON DEMANDE MAGASIN à louer dans partie haute de la ville soit faubourg St-Jean-Baptiste, Notre-Dame du Chemin, St-Coeur de Marie. S'adresser C. Bertrand, tél.: 3-0117, entre midi et 2 hrs. et 6 et 8 hrs à 547 St-Jean. 11jan-4fs-78B

Maison à louer

ST-FRS-D'ASSISE.—Maison seule, 7 pièces, chambre bain, dépense, débarras, chauffée eau chaude, grande cave ciment, planchers bois durs, avec ou sans garage. S'adresser 15 Ave Berthiaume, tél.: 4-4918 - 2-2180. 15jan-8fs-79B

MAISON A 33 RUE LAPORTE, Québec, à louer ou à vendre, résidence privée de feu l'hon. P.-J. Paradis. Pour information, s'adresser Taschereau & Taschereau, 71 St-Pierre, Québec. 12jan-6fs-79r

Maison à vendre

POUR LOUER, vendre, acheter ou échanger votre propriété. Adressez-vous P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 12jan-6fs-80R

MAISON 3 LOGEMENTS, 6 chambres chacune et chambre bain, hangar pour chaque logement, cave, cour sur la ruelle, près l'église et écoles. S'adresser 259, 1re Avenue. 8jan-26fs-80B

A VENDRE OU A ECHANGER, maison de 3 logements, en parfait ordre, située rue de la Canardière, pour maison, ayant magasin et grand logement de préférence. S'adresser tél.: 4-2782. 12-jan-4-fs-80B

A BEAUPORT, près de l'église, maison seule de 9 chambres, système chauffage, électricité, améliorations modernes, terrain 40 x 200, garage 16 x 33, à louer ou à vendre. S'adresser 35 Latourelle. 15jan-6fs-80R

MAISON A VENDRE située 104 rue Franklin, N.-D. de Grâce, $700.00 en bas du prix de l'évaluation municipale. S'adresser à 5½ rue St-Joseph, tél.: 2-0436. 11-jan-6-fs-80B

MAISON A VENDRE ou à louer, No 9 rue Hamel, douze chambres et chambres de bain, tél.: 5007. 11jan-6fs-80B

MAISON située à 270 Avenue des Oblats à vendre à sacrifice pour règlement de succession. S'adresser à 114 DeMeules, téléphone 3-2084 ou 87½, 4e Avenue, tél.: 6720. 7nov-j.n.o.-80B

MAISON A VENDRE, brique solide, planchers bois dur, véranda-dortoir vitré, belle cour, possession immédiate. S'adresser 153 avenue des Erables. 16jan-26fs-80R

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, 64 avenue de Salaberry, spacieuse, ensoleillée, moderne, parfait ordre. S'adresser sur les lieux. 17sept-j.n.o.-80B

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES

SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES

6 COTE D'ABRAHAM - Tél.: 5169

PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terre ou autre commerce, etc.

Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue.

Commerce : Tels que Hôtel, épicerie, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.

Terres, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée. 12jan-6fs-114R

Rosaire Drolet

EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de postes d'épiceri licenciés, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer. Confiez-moi vos transactions. Rosaire Drolet, 194 Des Erables, téléphone: 3-4217. 26déc-26fs-114R

Geo. Paquet

RUE ST-JOSEPH, coin de rue avec magasins et logements à vendre au prix de l'évaluation.

BLVD ST-CYRILLE, grande maison double, avec bon terrain, construction de première classe, à sacrifice. 3 logements de 8 ch. & bain moderne, à prix inférieur à l'évaluation.

PROPRIETAIRES. — Confiez-nous vos locations, nous avons en main nombre de bons locataires.

AGENTS D'IMMEUBLES, assurance feu, 351 Blvd Charest, tél. : 4-4221. 12jan-6fs-114P

G.-A. Paradis, N.P.

449 ST-JEAN, Tél.: 4-4533

A VENDRE 11½ rue Hamel, 39 et 41 Sous-le-Fort, 607 et 609 St-Vallier, 37 et 41 St-Gabriel, 169 et 171 Lafayette, 170 de Mazenod. 15jan-6fs-114R

A vendre ou à louer

AVENUE DES BRAVES, maison moderne, onze pièces, magnifique situation, prix raisonnable, disponible n'importe quand; à vendre, louer ou échanger. Pour visiter téléphoner 6338, P. Furois, 126 Ave des Braves. 26déc-26fs-15b

Maisons demandées

ON DEMANDE une maison d'hiver et d'été de 8-10 milles de Québec, 7-9 chambres, préférable près de l'eau. Ecrire Casier 611 Le "Soleil". 17jan-3fs-81B

Maladies

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et de la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabètes. Adresser Dr A.-J. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal 19déc-26fs-Mal

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE.—A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux; aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mere Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec. 22déc-26fs-Maternité-44R

MATERNITE LICENCIEE, honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, réservez vos places à l'avance à 10 rue d'Artigny. Aussi servante demandée, tél.: 2-1966. 17déc-26fs-Mater-44R

Manufactures

MANUFACTURE A LOUER.—Petite manufacture de chaussures, 3 étages, situé 50 rue d'Argenson (près St-Joseph) et occupée présentement par Adélard Guay Enrg. S'adresser Ferd. Audet, notaire, 147 Boulevard Langelier, Québec, tél.: 3-3378. fjan-26fs-82F

On demande à acheter

ON DEMANDE à acheter des dormants en cèdre et des poteaux 25' 5" top et 30'. S'adresser J.-J. Séguin, Co. Ltée, St-Lambert, Montréal. 12-14-17jan-86B

VIEIL OR. Payons le plus haut prix. Pesée contrôlée 18 karats $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues, sur l'achat d'une bague ou d'une montre neuve. Omer Rousseau, Ajoutier-horloger, 46½ St-Joseph Québec. 15déc-26fs-86B

ACHETERAIS un ou 2 renards argentés, quelque peu usagés de personne désirant les vendre à prix d'occasion. Ecrire en mentionnant prix à Casier 617 Le "Soleil". 86B

VIEIL OR. Payons le plus haut prix. Pesée contrôlée 18 karats, $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues, sur l'achat d'une bague ou d'une montre neuve. Omer Rousseau, bijoutier-horloger, 46½ St-Joseph, Québec. 17jan-26fs-86I

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX—Achetons vieux bijoux, montres, chaines, bracelets, dents or Evaluation gratis, vous pouvez vendre ailleurs, mais pour obtenir plus haut prix, adressez-vous, Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10 Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097 24déc-26fs-86I

Objets perdus

PAIRE DE LUNETTES, verre double perdue de la 9ième Rue, coin 4ième Avenue jusqu'a patinoire St-Fidèle. Remettre 151, 9ieme Rue ou presbytère St-Fidèle. 16jan-2fs-87B

PERDU une peau noire des limites de la ville au Tunnel de la Canardière si retrouvée. S'adresser Joseph Dutremblay, Giffard, tél.: 4-5003. 87B

GROSSE SOMME d'argent perdue jeudi environ 5 heures de la Commission des Liqueurs, rue de la Couronne, au "Soleil", puis au 15c rue St-Joseph et chez Paquet, bijoutier. Généreuse récompense à quiconque communiquera avec Joseph Pichette, Buckland, Co. Bellechasse. 14jan-4fs-87B

Animaux perdus

PERDU 4 janvier, gros chien St-Bernard, jaune, poitrine, pattes blanches, bout d'une oreille coupé, nom Coolie. Prière retourner pour éviter poursuite, Maurice Turgeon, 884 St-Vallier, St-Sauveur. 17jan-4fs-88B

CHIEN COCKER couleur café, perdu lundi soir, répondant au nom Paddy. Prière de le remettre 472 St-Vallier, 3e étage ou 638 St-Vallier. Récompense promise. 16jan-2fs-88B

Pianos à vendre

BON PIANO à vendre, en parfait ordre. S'adresser à 18 Côte des Zouaves ou 157 rue Napoléon, entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m. 19déc-26fs-93F

Propriétés à vendre

PROPRIETE A VENDRE.—Logements de 3, 4, 6 et 8 chambres, plus bain, près de l'église Jacques-Cartier. S'adresser à 356 rue St-François. 16jan-j.n.o.

OCCASIONS EN PROPRIETES dans Belvédère, St-Jean Baptiste, St-Sauveur, St-Roch, Limoilou. Conditions faciles. Poste de commerce à vendre, maison seule, $1,500. De la Bruyère Fortier, N. P., 37 de la Couronne, tél. : 3-0755. Rés. 200 des Erables, tél. : 3-2580. sam-lun-jeu-11mars-26fs-97F

PROPRIETE A VENDRE, magnifique résidence 92 Chemin St-Louis, coin Ave Bougainville, en face du Parc des Champs de Bataille, 14 appartements, système de chauffage automatique à l'huile, garage, tennis, parterre, etc. A vendre à grande réduction et à bonnes conditions ou à échanger pour maison de revenu. S'adresser à F. Guilmette, tél.: 5113. 2jan-16fs-97F

PROPRIETE A VENDRE, magnifique résidence, 92, Chemin St-Louis, coin Ave Bougainville en face du Parc des Champs de Bataille, 14 appartements, système de chauffage automatique à l'huile, garage, tennis, parterre, etc. A vendre à grande réduction et à bonnes conditions ou à échanger pour maison de revenu. S'adresser à F Guilmette, tél.: 5113 29nov-26fs-97F

PROPRIETE A VENDRE, 2 logements 7-9 chambres; plus bain, améliorations modernes, rues, 42-44 Maufils. Véritable occasion. Prix en bas de l'évaluation, conditions faciles. W. Laframboise, 421, 1ère Avenue, tél.: 4-4731. 24déc-26fs-97I

PROPRIETE CARRIERE OUTILLEE près Québec, expéditions rail et eau, bonne occasion en relation avec travaux publics proposés. Aussi cinq cents acres terre boisée nord de Québec. Ecrire Case 555, "Le Soleil". 12jan-5fs-97B

PROPRIETE A VENDRE. — Occasion exceptionnelle pour prompt acheteur; magnifique propriété à St-Français d'Assise, deux logements de six pièces et chambres bain, système de chauffage, terrain 85 x 200, maison entourée d'arbres d'ornement, garage, confort et bon air de la campagne tout en étant dans les limites de la cité, à cinq minutes du tramway, vendra pour presque le prix de l'évaluation municipale. S'adresser à 187 rue Ste-Marguerite. 15-17-19jan-97B

Propriétés à vendre

THEATRE A VENDRE à Québec. Bonne clientèle, actuellement en marche. Possession immédiate. Prix demandé $4,500.00. Nous fournirons gérant de 12 ans d'expérience. Recommandations dans Cie de Film de premier ordre. Ecrire Casier 613 Le "Soleil". 17jan-26fs-97B

Radios à vendre

MAGNIFIQUE RADIO en noyer, à vendre, à sacrifice. Aucune offre refusée. S'adresser 111 Bourlamaque. 16jan-2fs-99B

Servantes demandées

FILLE GENERALE demandée sachant faire la cuisine. S'adresser Mme Chouinard, Avenue Vauquelin, après le chemin Belvedère. 16jan-2fs-104B

ON DEMANDE une bonne de la campagne, habituée à l'ouvrage général, pouvant fournir références. S'adresser 392 St-Cyrille. 104B

ON DEMANDE une jeune servante pour soin de 3 grandes personnes et un enfant. S'adresser à 225 rue Ste-Marguerite. Mme G. Bedard. 17jan-3fs-104B

Terres à vendre

TERRE A VENDRE, 2½ x 40; près de l'école et beurrerie, sur la route Nationale, avec ou sans roulant. S'adresser à Mme Wilfrid Demers, St-Nicolas. 14jan-4fs-108B

Annonces non classifiées

ROMANS à vendre 10c, 15c et plus. Nous avons un assortiment considérable de livres que nous échangeons à 5c et 10c. Nous sommes acheteurs de livres usagés. J.-A. Breton, 32 d'Abraham, tél.: 2-6393. 5jan-26fs-115R

Repas à la dinde 25c

AU PARIS CAFE, tous les jours. Pourquoi manger à la maison. Nous servons aussi avec chaque ordre, soupe, pudding, légumes, thé, café. Servons aussi bière et vin avec repas. Paris Café, 15 N.-D. des Anges ou 372 Boulevard Charest. sam.mar.jeu-30avril-115A

Amusons-nous

L'ALMANACH DU FOU-RIRE, nouveauté épatante ! Superbe recueil de 20 désopilants monologues rimées, comiques à s'en tenir les côtes. Demandez prospectus. Désirons bons vendeurs. S'adresser Pironne. Casier 531, "Le Soleil". 15-17-19jan-115R

Hémorroïdes

Varices, variocèle, taches de vin, définitivement effacées par traitement au bureau, court, sérieux, indolore, sans nuire aux occupations journalières. Détails sur demande Dr Perrin, 24 du Pont, Québec. mer-jeu-sam-26jan-115F

Les résultats des élections de conseillers

(Suite de la page 3)

neau; Cléophas Lantagne et Jos. Morin, fils.

MONTAUBAN-LES-MINES

M. Alfred Delisle, ancien maire, s'est disputé la mairie avec M. Alcide Béland, marchand. Ce dernier a été élu par une majorité de 37 voix.

ST-GILBERT

M. Wilbrod Gignac a été élu par acclamation maire de la paroisse pour un nouveau terme.

Les conseillers sont Alfred Julien, Raoul Julien, Ferdinand Gauthier, élus par acclamation.

COURCELLES

M. Louis Blanchette a été réélu maire pour un second terme. MM. Ronaldo Gilbert, Philippe Leclerc et Ernest Argouin ont été élus conseillers.

ST-JACQUES DE LEEDS

M. le maire Eleusippe Lapointe a été réélu par acclamation pour un quatrième terme. MM. les conseillers Edouard Bolduc et James Brown ont aussi été réélus pour un troisième et quatrième terme, et M. William Bailey pour remplacer M. William Ross.

PLESSISVILLE

La municipalité du village de Plessisville vient de se choisir un maire en la personne de M. Alphonse Olivier avec une majorité de 155 voix. M. Gonzague Grégoire, nouveau conseiller a été élu par acclamation. M. Gustave Grenier a été réélu avec une majorit de 101 voix. M. William Garneau a été réélu avec une majorité de 94 voix.

A ST-TITE

M. Alfred Leclerc, marchand, a été élu maire de St-Tite des Caps par une majorité de 34 voix sur M. David Morency, ancien maire. M. Leclerc remercie tous ses amis qui l'ont aidé dans la présente lutte.

ST-FELICIEN

Comme nuos l'avons déjà publié, M. Antoine Castonguay, a le 14 janvier courant été élu maire de la municipalité du Village de St-Félicien, avec une majorité de 19 voix sur ses adversaires MM. Adjutor Boulanger et Joseph-Arthur Bouchard.

Il nous avait été impossible de nous procurer en même temps les noms des conseillers élus, qui sont: M. Alfred Truchon, qui a défait son adversaire M. Adrien Gagnon, par une majorité de 26 voix.

M. Denis Darveau a été élu par acclamation, avant la votation, son adversaire M. Ovide Hébert ayant résigné, et il en fut de même de M. Napoléon Senneiville, qui fut élu par acclamation, son adversaire M. Gagnon ayant résigné avant la votation.

NORMANDIN

Le 14 janvier courant, il y eut votation à la mairie et pour élire trois conseillers du village de Normandin, nous avons publié que M. J.-S.-N. Turcotte, notaire avait été élu maire du village, avec une majorité de 24 voix sur son adversaire M. Benoit Frigon. Nous recevons aujourd'hui, les noms des conseillers élus, et c'est avec plaisir que nous publions leurs noms: Conseillers, M. Armand Bussière a été réélu contre son adversaire M. Philippe Hudon. M. Arthur Dion a été réélu remportant la victoire sur son adversaire M. Philéas Théberge. M. Rémi Maillot a été réélu, défaisant son adversaire M. Adrien Simard.

Nos sincères félicitations aux nouveaux élus.

AU LAC ST-JEAN

St-Jérôme Village: Maire élu M. J.-A. Plourde, notaire, avec une majorité de 72 voix sur son adverssaire M. Victor Lévesque. Conseillers du village de St-Jérôme, élus: MM. Albert Lavoie, Charles Martin et Arthem Boivin.

St-Jérôme Paroisse: Maire élu M. Eugène Plourde, avec une majorité de 8 voix sur son adversaire M. Edmond Bouchard. Conseillers de la paroisse de St-Jérôme, élus: MM. Rodolphe Bolduc, Pierre Gagnon, Adhémar Laforge.

ST-PROSPER

M. Adolphe Parent a été élu conseiller par acclamation de la municipalité de St-Prosper.

ST-HYPPOLITE DE LA CROCHE

S. Honneur l'ex-maire Louis Chouinard a été réélu par acclamation pour un nouveau terme. M. Chouinard prend son cinquième terme comme maire, ayant été élu maire pour une première fois en 1927.

Les conseillers suivants furent également réélus par acclamation: MM. Hormidas Rivard, Joseph Tremblay et Alexis Boudreau. Ce sont leur troisième terme. Le secrétaire-trésorier est encore M. David Brassard, fils, qui occupe cette charge depuis 1924.

LES ECUREUILS

M. André Auger, B.S.A. vient d'obtenir de nouveau, de la part de ses ses concitoyens un beau témoignage d'estime en étant réélu maire de notre paroisse. En effet pour un deuxième terme M. Auger a été réélu lundi, sur son adversaire M. Joseph Pagé, cultivateur, par une majorité de 55 voix. Trois conseillers ont aussi été élus par acclamation, ce sont: MM. Octave Godin, Olivier Barbeau et Ls-Philippe Dussault.

MANSEAU

Manseau paroisse. Tel qu'annoncé à l'appel nominal, deux candidats à la mairie était sur les rangs. Le maire actuel M. Emile Charland et M. Lucien Martel: aussi quatre conseillers auraient eu à se faire la lutte mais il y eut résination dont : M. Lucien Martel en faveur de M. Emile Charland pour la mairie et M. Frank Gaulet se retira pour laisser M. Richard Dubois et M. Ovide Plourde laissa M. Chs. St-Pierre. M. Wilfrid Jutras, ayant été élu par acclamation lors de la nomination.

Le conseil comprend: M. le maire E. Charland; MM. les conseillers Henri Raymond; Emile Nault, Jim Desrosiers, Wilfrid Jutras, Richard Dubois et Chs. St-Pierre. Le secrétaire M. J. Paré, N. P.

RIVIERE DU MOULIN

M. Nil Tremblay a été élu à la mairie par vingt et une voix de majorité sur le maire sortant de charge. M. Eurode Boivin, avocat.

MM. J.-Bte Renaud et Arthur Larouche ont été élus par acclamation, tandis que M. Isidore Gauthier fut élu par une majorité de dix-neuf voix sur son adversaire, M. J.-B. Martel, sortant de charge.

ST-LUDGER DE FRONTENAC

Monsieur Alfred Cliche, maire sortant de charge a été réélu avec une substantielle majorité.

Il est à noter que monsieur Alfred Cliche commence un cinquième terme à la mairie.

ST-VALLIER

M. Alphonse Beaupré, a été élu maire en remplacement de M. Zénon Voyer. M. Louis Beaupré a été réélu conseiller, M. Conrade Bérubé et Alexandre Beaulieu pour remplacer M. Narcisse Beaulieu et Pierre Beaupré. Tous ont été élus par acclamation.

Sur la Colline

(Suite de la page 3)

Tous les ans, M. Martin-B. Fisher, député conservateur de Huntingdon, offre aux députés et aux journalistes quelques-unes des pommes qu'il récolte dans son verger.

Si le programme oppositionniste était aussi succulent que les Macintosches rubescentes de M. Fisher, le gouvernement aurait peut-être raison de craindre les prochaines élections.

M. Barré parlait avec conviction des Trois Mousquetaires et acceptait de bonne grâce le qualificatif qui lui fut donné l'autre jour par le premier ministre. Comme il affirmait que les Trois Mousquetaires ne sont pas ce qu'il y a de plus mal dans l'oeuvre d'Alexandre Dumas, M. Taschereau lui lança en souriant :

"N'oubliez pas qu'ils sont à l'index

Le secrétaire de la province, l'hon. Athanase David, a déposé en Chambre, hier, le rapport annuel de l'archiviste provincial, M. Pierre-Georges Roy, et le rapport du secrétaire et registraire.

Un journal de Montréal ayant laissé entendre qu'une loi des compagnies serait votée au cours de la présente session, nous sommes allés aux sources et il appert qu'une telle loi ne sera pas soumise à la Législature avant qu'il y ait entente entre Ottawa et Québec à propos d'une législation uniforme.

M. Maurice Duplessis acceptera-t-il le défi de M. Fortin et mettra-t-il son siège au jeu ? Pourquoi pas, il lui faudra bien le faire, de bon ou de mauvais gré, d'ici quelques mois, lorsque viendront les élections générales.

M. Lafleur ayant prouvé hier soir, que le parti conservateur est le parti des réformes, M. Bennett peut marcher sans crainte.

M. Bertrand nous fait un peu penser à l'Irlandais : "Never mind what is the government, I'm against the government :"

Les prédicants du "whisper of death" ont dû se sentir mal à l'aise lorsque M. Godbout leur a dit tout le mal qu'ils ont fait au crédit du cultivateur québecois en ces derniers mois.

GRAND'MERE

Un nouveau sacristain à St-Paul

A la suite de la démission de M. Théophile Bouchard, M. Victor Gingras a été nommé sacristain de l'église St-Paul de notre ville. M. Bouchard avait été en fonctions pendant plus de 19 ans et était universellement connu et estimé de tous les paroissiens.

Nouveau marguillier à St-Jean-Baptiste

M. Cérisse Laquerre a été élu marguillier de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère en remplacement de M. Arsène Chainé dont le terme est expiré. Nos sincères félicitations.

Un nouveau médecin

Nous souhaitons la bienvenue à un jeune et nouveau médecin, le Dr Poisson qui vient d'ouvrir un bureau avec résidence en notre ville.

GRANDE LIQUIDATION de notre STOCK TOUT ENTIER!

Commençant DEMAIN

Des ventes se font à tous les jours, mais jamais vous n'avez vu auparavant des réductions comme seul MOZART peut vous offrir. Tous ceux qui ont assisté à nos ventes par le passé, devraient se rappeler les merveilleuses aubaines obtenues. Cette vente brisera tous les records. Suivez notre conseil et achetez dès maintenant.

ROBES
VALEUR REGULIERE $2.95
REDUITES A
$1.00
Vous avez attendu longtemps pour une aubaine semblable. Profitez-en ! Chics petites robes en crêpe uni. Plusieurs combinées d'imprimé.

ROBES
VALEUR REGULIERE $3.95
REDUITES A
$2.00
Nouvelles robes achetées spécialement pour cette vente. Nous les considérons la plus belle valeur en ville ; vous aussi serez de cette opinion en les voyant.

ROBES
VALEUR REGULIERE $5.50
REDUITES A
$3.00
Profitez de cette vente pour vous procurer une chic nouvelle Robe de soirée ou d'après-midi. Mais hâtez-vous, car ce groupe s'enlèvera vite. Très grande variété de modèles, de nuances et tissus au choix.

ROBES
VALEUR REGULIERE $6.95
REDUITES A
$4.00
Voici de très élégantes robes d'après-midi en Crêpe et vraiment il semble qu'on ne pourra jamais en avoir assez pour répondre à la demande. Tailles pour dames et jeunes filles.

ROBES
VALEUR REGULIERE $8.00
REDUITES A
$5.00
Une valeur extraordinaire. La collection comprend un surplus de manufacturier et des Robes de notre propre assortiment, à prix considérablement réduits, afin de les écouler rapidement.

ROBES
VALEUR REGULIERE $9.95
REDUITES A
$6.00
Quelle que soit l'occasion, vous trouverez dans ce groupe la Robe appropriée. Leur élégance est à noter et elles se feront remarquer par leurs charmants styles, la beauté de leur tissus et la variété de leur nuances.

Ne laissez pas passer cette occasion sans en profiter

Liquidation Complète

des

MANTEAUX D'HIVER

La balance de notre stock entier de Manteaux réduits à demi prix.

Voici l'opportunité pour celles qui ont attendu la réduction de janvier pour se procurer un manteau à un prix ridiculement bas.

EXEMPLE : Un manteau se vendant régulièrement $20. Réduit à **$10**

Tous sont richement garnis de fourrures, telles que : Krimmer, Ecureuil, Lynx, Caracul, Seal, Rat Musqué, Fitch, Loup, Alaska. Toutes les teintes désirées. Tailles : 14 à44.

MANTEAUX D'HIVER
GARNIS DE FOURRURE
Valeur régulière de $17.50 **$5.00**
Choisis de notre stock régulier.

Manteaux de Seal Francais
Valeur régulière de $79.00 Réduits à **$39.50**
Elégants modèles — Nouvelles manches, — Nouveaux collets,— Peaux choisies pour leur fourrure épaisse et d'un beau noir lustré.

ROBES NOUVELLES
pour être portées maintenant ou au printemps
Valeur régulière $11.95 Réduites à **$7.00**
Quelle grande vente de valeurs ! Vous apprécierez aussi certainement les nouveaux détails de mode ! Genres d'un et de deux morceaux avec menues garnitures lingerie, autres représentant lacements cordés tuniques en crêpe avec fil métallique. Nous aurions besoin d'une page pour vous donner tous les détails d'élégance, c'est pourquoi nous vous disons: "Venez de bonne heure".
Toutes les teintes et toutes les tailles.

PALETOTS D'HIVER
pour hommes et jeunes gens
$3.00 DE DEPOT 5 MOIS POUR PAYER SANS INTERET
$15
Non seulement le prix est exceptionnel mais les tissus seuls valent plus que le prix de vente. La coupe est nouvelle, élégante et soignée. Un beau choix de nuances les plus en demande.
Notez et profitez d'un prix aussi économique et des conditions si faciles. —Ce sera une des meilleures transactions de la saison.

COMPLETS avec DEUX PANTALONS
pour Hommes et Jeunes Gens
$3.00 DE DEPOT 5 MOIS POUR PAYER-SANS INTERET
$15
Franchement, vous ne sauriez trouver plus belle collection d'élégants complets à deux pantalons.
Confectionnés de beaux Worsteds. — Ce sont d'extraordinaires valeurs à ce bas prix de vente. — Grande variété de dessins et de nuances. —Quadrillés, rayés, quadrillés superposés en gris, bleu et brun, au choix.
Tailles : 34 à 44.

MOZART LIMITÉE
310 ST-JOSEPH - - QUEBEC

Plus de $33,000,000 à l'Assistance Publique

(Suite de la dernière page)

institutions charitables et le nombre d'indigents secourus ayant augmenté considérablement, les demandes de secours reçues par l'Etat ont crû également. C'est, d'ailleurs, l'expérience éprouvée par tous les pays où existe un système d'Assistance publique.

"La situation actuelle, conséquence de la crise économique, constitue donc au point de vue de l'Assistance publique, un problème sérieux et qui ne peut être résolu que par l'un ou l'autre des moyens suivants: restrictions sérieuses dans les secours octroyés aux institutions ou augmentation correspondante aux besoins sans cesse grandissants, des ressources qui se manifestent présentement, insuffisantes. Quelle que soit la décision à laquelle vous en arriviez, soyez assuré que le Service de l'Assistance publique apportera à vos efforts toute l'aide qu'il vous devra."

L'état comparatif des recettes et des déboursés du Service de l'Assistance publique, pour la période s'étendant lu 1er septembre 1921 au 30 juin 1934 indique les chiffres suivants:

ANNEES	Recettes	Déboursés
1921-22	581,536.27	327,655.61
1922-23	1,202,701.07	1,036,170.80
1923-24	1,079,548.97	1,045,732.51
1924-25	1,306,498.98	1,149,560.15
1925-26	1,323,688.47	1,369,440.89
1926-27	1,775,379.73	1,590,539.60
1927-28	1,337,588.21	1,788,411.12
1928-29	2,139,602.84	2,224,632.52
1929-30	3,610,308.55	2,738,608.70
1930-31	3,225,654.24	3,615,660.09
1931-32	3,020,977.00	4,764,124.34
1932-33	3,963,043.25	5,410,054.26
1933-34	4,197,170.62	6,029,032.40
	$28,763,698.20	$33,089,632.79

PLUS DE 21 MILLIONS VENDUS L'AN DERNIER
EMPLÂTRE ANTI-COR
Blue-jay
35¢ Maintenant OFFERT À 25¢
ENRAYE LA DOULEUR DES CORS à l'instant
FABRIQUÉ PAR UNE FAMEUSE MAISON D'ARTICLES DE PANSEMENTS.. BAUER & BLACK, LTD.

436 élèves en 19933 à l'Ecole La Jemmerais

(Suite de la dernière page)

22.7%. D'autres enfants plus jeunes et suffisamment guéris ont pu retourner à l'école ordinaire; ce dernier groupe en augmentation de 27.8%. Enfin un certain nombre d'autres améliorés furent, après enquête, envoyés en vacance temporaire; ces congés ont permis une économie de 5,158 jours de pension. En général la santé s'est maintenue excellente, un seul décès enregistré. On a observé par ailleurs une épidémie de grippe sans gravité.

"L'Ecole La Jemmerais a poursuivi sa coopération avec le Comité d'Hygiène Mentale de la ville de Québec qu'elle a maintenu en état de rendre service par ses propres moyens. Cette coopération a permis une amélioration sensible dans la sélection des élèves; on a pu abaisser l'âge moyen d'entrée tout en remontant le quotient intellectuel. Ce progrès dans le choix judicieux des enfants garantit une plus grande éducabilité et de meilleurs résultats. Notre Maison a largement contribué à l'organisation d'une "Seconde Journée d'Hygiène Mentale", tenue à Québec le 25 octobre, à l'Université Laval.

"L'insuffisance des moyens dont dispose actuellement l'Institution se fait de plus en plus sentir; un grand nombre de cas référés comme urgents ont dû être refusés. Le besoin grandissant de l'Enfance Anormale semble réclamer la complétion de l'Ecole. En vue d'un meilleur fonctionnement de l'Institution dans son état actuel, il paraîtrait particulièrement à propos de se pourvoir de quartiers d'isolement pour contagieux, et d'améliorer les locaux préposés à l'enseignement scolaire et manuel".

PRESIDENT

M. JOSEPH HAMEL, président du Club Libéral de l'Ancienne-Lorette.

Une requête des fermiers aux échevins

(Suite de la dernière page)

50c par charge pour tous produits de la ferme, denrées agricoles, légumes, etc., contenus dans un camion ou camionnette ;

1c par sac de légumes amené sur les marchés publics pour y être vendu, autrement que par voiture et camion ;

Pour la vente de la crème sur les marchés publics, une licence supplémentaire de $5.00 par année.

"Nous voulons que tous les cultivateurs aient le droit de vendre leurs denrées agricoles sur tous les marchés publics situés dans la ville de Québec, suivant le tarif projeté.

"Nous nous proposons, en même temps, de faire une demande formelle au Ministère provincial, en vue de l'induire à souscrire ou accorder un octroi pour la construction d'une toiture au-dessus de l'aire des marchés publics, afin de garantir le cultivateur contre la pluie, le soleil, etc., et empêcher que les produits soient détériorés par les intempéries".

Après l'entrevue, M. Byrne a déclaré au chroniqueur municipal du "Soleil" que les cultivateurs iront se défendre devant la Législature si la ville de Québec cherche à leur imposer des taxes trop onéreuses.

St-Roch

L'Adoration Nocturne de St-Roch tiendra sa séance annuelle vendredi le 18 janvier courant à 8 heures, p. m., dans la sacristie du sous-bassement de l'Eglise de St-Roch. M. W.-J. Delcourt, Président de l'Adoration Nocturne de Montréal, y fera la conférence sur un sujet très intéressant. Tous les membres devraient se faire un devoir d'y assister. Une invitation est aussi faite aux hommes et jeunes gens de la paroisse.

Le Secrétaire.

OBSEQUES DE M. J.-B. COUTURE

Un bel hommage a été rendu, lundi dernier, en l'église de Saint-Roch, à la mémoire de M. Jean-Baptiste Couture, ancien boulanger, décédé à l'âge de 56 ans et 11 mois, le 11 janvier. Une foule de parents et d'amis ont tenu à participer à cet ultime témoignage et à manifester sensiblement leur sympathie à la famille éprouvée. Un nombreux cortège a accompagné la dépouille mortelle, de l'hospice Saint-Antoine jusqu'à l'église, et de là au cimetière Saint-Charles, lieu de l'inhumation.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Jean-Baptiste, Fernand, Paul-Emile et Roger Couture; ses gendres: M. Elzéar Drouin et M. Jos. Fortin; son beau-père, M. Alb. Donaldson, ses frères: MM. J.-A. Couture et J.-H. Couture; ses beaux-frères: MM. Arthur Couture et D. Cadrin; ses neveux: MM. Charles-Auguste, Raymond, Paul, Maurice Couture, Jules Leclerc, Roméo Brunelle; son oncle M. Alfred Ferland; ses cousins: MM. J.-B. Martel, Eug. Bédard, Henri St-Hilaire, Albert St-Hilaire.

On remarquait en outre dans le cortège plusieurs personnages distingués venus apporter à la famille en deuil le réconfort de leur sympathie et rendre hommage à la mémoire du défunt dont la disparition cause tant de regrets.

A l'église la cérémonie funèbre fut très imposante. M. l'abbé Léandre Chabot a fait la levée du corps et a aussi chanté le service. La chorale paroissiale a exécuté avec beaucoup de brio un superbe programme musical. Au cimetière, M. l'abbé C. Leclerc a présidé la dernière cérémonie en la chapelle N.-D. du Purgatoire M. Arthur Cloutier a fait les frais du chant.

Le "Soleil" réitère à la famille en deuil l'expression de ses très vives condoléances.

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 2)

cette eau bonne.

Le règlement 327 approuvé par le lt-gouverneur en conseil.

L'officier en loi du dept des Affaires Municipales informe le conseil que le lt-gouverneur en conseil par arrêté ministériel en date du 29 décembre a approuvé le règlement 327 pourvoyant à un virement de fonds de $2,035.53 à même la balance des argents d'un emprunt de $56,000 déjà autorisé.

La reconstruction du pont sur la rivière Etchemin.

Le conseil a passé à sa dernière séance une résolution demandant au gouvernement provincial la reconstruction du pont St-Henri, sur la rivière Etchemin, ainsi que l'élargissement de la route internationale No 23.

L'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre du dept des Travaux Publics, accuse réception de la résolution et dit qu'il l'a transmise aux ingénieurs de son ministère pour considération.

M. le député Arthur Bélanger dit avoir transmis et recommandé la susdite résolution et que la question est à l'étude et que les travaux seront commencés sous peu, vu que les ingénieurs du dept des Travaux Publics sont à préparer les plans.

L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, dit avoir reçu la résolution concernant la route internationale No 23 et l'avoir transmise au dépt de la Voirie.

L'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, dit avoir reçu la résolution et que la question est à l'étude.

Il réclame $51. pour un accident.

M. Albert Belleau, rue St-Laurent, Lévis, réclame de la Cité la somme de $51., pour un accident survenu le 28 novembre sur la susdite rue.

Concernant la Canadian Trading & Packing Co.

M. le maire dit que concernant la plainte de M. Hervé Baribeau, gérant de la Canadian Trading & Packing Co., au sujet de l'évaluation de cette manufacture, rue Commerciale, il lui a écrit le 21 décembre pour l'informer que le bureau de cotisations, le 30 novembre, a réduit l'évaluation de $7,000 à $4,000 et que le montant de taxes à payer est de $124. Si plus tard de nouvelles additions sont faites aux bâtisses et que l'évaluation est augmentée, M. Baribeau pourra alors demander au conseil de passer un règlement qui devra être voté par les contribuables-propriétaires pour approbation ou non approbation. M. le maire dit que M. Baribeau paie 33 centins de taxes par jour pour cette manufacture, ce qui n'est pas exorbitant quand l'on considère ce que paient les autres industries de Lévis. Il sembmle, ajoute M. le maire, que M. Baribeau n'est pas traité durement, loin de là. M. l'échevin Albert Belleau dit que M. Baribeau n'est pas justifiable dans les circonstances de se plaindre et de menacer de transporter son industrie à Québec.

Résolutions de condoléances

Le conseil a passé des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort du capitaine J.-E. Bernier, chevalier du St-Sépulcre et célèbre explorateur canadien ; de M. Olivier Gagnon, père de M. J.-A. Gagnon, journaliste ; de Mlle Georgianna Labadie, tante de M. Narcisse Belleau, trésorier de la cité et de l'épouse de M. le Dr J.-Et. Dussault, ancien député du comté de Lévis.

Le travail des brise-glaces cause des ennuis

Sur proposition de M. l'échevin Albert Roy, secondé par M. l'échevin Cléophas Lamontagne, le conseil a adopté unanimement, après avoir pris connaissance d'une copie d'un rapport du comité conjoint spécial des Chambres de Commerce de Québec et de Lévis, une résolution demandant au ministre de la marine du Canada de faire cesser le travail des brise-glaces. On dit que par suite de ce travail, les glaces s'accumulent dans le port de Québec, endommagent considérablement les quais et nuisent grandement au service de la traverse entre les deux rives.

On demande que les brise-glaces travaillent seulement dans la partie du fleuve jusqu'au village de St-Nicolas afin de prévenir les inondations.

Un tracteur pour l'entretien des rues

M. le maire dit qu'il a obtenu gratuitement un tracteur pour le nettoyage des rues de la ville cet hiver. La ville qui possède une charrue à neige va l'installer à ce tracteur et ainsi on pourra tenir ces rues au dur cet hiver.

Après l'adoption des comptes et la discussion de questions de routine, la séance a été levée à 9 heures 15 et ajournée sine die.

Conférence sur l'histoire naturelle ce soir à Lévis

M. le Dr Arthur Fafard, de Lévis, donnera ce soir, à 8 heures 45, en la salle St-François Xavier, à Lévis, une intéressante conférence sur les poissons. Cette conférence est sous les auspices de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle et l'admission est gratuite sur présentation d'une carte. Nul doute que comme pour les conférences précédentes il y aura salle comble car le sujet traité sera très intéressant.

Prières au Sacré-Coeur demain à Lauzon

Demain après-midi, de 2 à 3 heures, en l'église de Lauzon des prières spéciales seront faites en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus. Les personnes qui sont libres voudront bien s'y rendre afin de demander au Divin Coeur de Jésus sa protection spéciale ainsi que du travail pour les chefs de famille.

Ou la QUALITE, la QUANTITE et le SERVICE sont reconnus

EPICIERS-UNIS

VALEURS pour les 18 et 19 janvier AU COMPTANT

SPECIAL ! SAUMON "CLOVER LEAF" Etiquette verte bte 1 lb. .22

SAVON P and G 10 pour .35

CHICKEN HADDIES "Connors" 2 btes pour 23.

MINE A POELE "Sultana" boite .11

LESSIVE "GILLETT" 2 btes pour .23

NETTOYEUR "BIG FIVE" 2 boîtes pour .9

MARINADES sûres "Maple" Jarres No 28 .23

BISCUITS Hethrington "Vanilla Sandwich" 2 livres pour .25

FROMAGE INGERSOLL Paquets 5ozs le paquet .9

SAVON CASTILLE "Idéal" Grandes barres .10

BISCUITS "FRUIT COOKIES" de Montreal Biscuit 2 lbs pour .25

Jus de Tomates Cr. & B. Bte 13ozs 3 pour .25

SAVON DE TOILETTE "Romance" Paquet de 3 morceaux .10

MARCHE des VIANDES

DAMASE BLAIS, 174, Sainte-Thérèse, Tél.: 3-2535
J.-B. LAPOINTE, 66, Saint-Ambroise, Tél.: 3-2247
Rosaire BEDARD, Charlesbourg, Tél.: 4-0769
EUG. DION, 7, Saint-Louis, Lévis, Tél. : 306
Oscar FERLAND, 155, rue St-Sauveur, Tél.: 4-0004

COTELETTES de lard, 2 lbs pour	.35
LARD dans le sock, la livre	.16
BOEUF, travers de côte, la livre	.10
BOEUF dans le filet, la livre	.17
BOEUF dans l'omoplate, la livre	.12
VEAU de lait, dans l'épaule, la livre	.18
SAUCISSE, 2 livres pour	.25

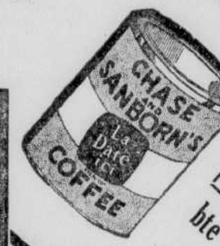

DATE bte 1 lb. .41

bte de 2 lbs .30

Catsup HEINZ gr. bouteille .19

RAISIN "SUNMAID" Paquet 15 ozs .17

SAVON "DOLLARD" 10 pour .23

HUILE D'OLIVE "Fabre" Bout. 1 litre 1.15

ALLUMETTES "DE LUXE" Grosse boite de 400 3 pr .25

OIGNONS ROUGES 10 lbs pour .29

COCOA (à la livre) 2 lbs pour .21

SEL de Table "SARNIA" Bte 2 lbs 3 btes pr .20

Prunes dans le sirop Lynn Valley Bte No 2 .11

Blé d'Inde 4 épis par boite .11

Sac de 7 lbs .23

ARGENTERIE! Vous pouvez facilement vous procurer les pièces du modèle Coronet Wm. A. Rogers, Ltd. Voyez l'offre faite sur les paquets de "Cream of Wheat."

FAIT AU CANADA AVEC LE MEILLEUR BLE DUR CANADIEN

Années dangereuses pour votre enfant!

Comme une ombre, le danger suit constamment votre enfant! Elle consume tant d'énergie chaque jour et peut en mettre, si peu, en réserve, que sa résistance est souvent menacée!

Sans votre aide, elle pourra difficilement échapper aux rhumes, à la nervosité, à la fatigue et aux maladies.

Guidez-vous sur les conseils donnés par les médecins depuis 39 ans. Servez *chaque jour* à votre fillette, pour son déjeuner, du délicieux Cream of Wheat. Cet aliment reconstituant et producteur d'énergie gardera votre enfant au-dessus du point dangereux. Commandez-en dès aujourd'hui!

CREAM OF WHEAT
Soutient l'énergie . . . accroît la résistance

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
BORROMEE BRISSON
Fortierville,
Cédant.

Avis est par le présent donné que les soussignés ont été nommés syndics aux biens de cette faillite, à une assemblée tenue en le palais de Justice à Québec, le 7 janvier, 1935.

R.-E. LEFAIVRE, J. MARMETTE
& R. LEFAIVRE
Syndics.

Bureaux :
147 Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de :
BORROMEE BRISSON
Marchand
Fortierville, Que.
Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que MERCREDI, le 30 JANVIER 1935, à 2.30 heures de l'après-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147 côte de la Montagne, Québec, l'actif (biens meubles) de cette faillite comme suit:

ITEM A—Le fonds de commerce	$1,228.29
Ameublement	53.00
Le roulant	20.00
	$1,301.29
ITEM B—Créances aux livres	755.06

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et le magasin sera ouvert pour inspection le mardi, 29 janvier prochain.

Conditions de paiement: comptant.

Québec, le 17 janvier 1935.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE.
Syndics

Bureaux:
147, côte de la Montagne,
Québec, Qué. 17-19-13-26-28jan-5fs

COUR DE MAGISTRAT

Province de Québec,
District de Saguenay
No 1990.

EUGENE VILLENEUVE, marchand de Tadoussac, demandeur; vs EMOND BOUCHARD, journalier, de Tadoussac, défendeur.

Saisis comme appartenant au défendeur: Les lots Nos trente-cinq, trente-six, trente-sept, bloc L, et la partie du lot No trente-neuf (bloc L) pour les plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le Canton Tadoussac, bornée comme suit: en avant vers le nord-est à la rue de l'Anse à l'eau, en arrière au nord-ouest, à une autre rue, d'un côté au nord-est, à George Gagnon et Henri Lapointe, et de l'autre côté au sud-ouest, au terrain restant au vendeur, J.-N. Catellier—avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus le VINGT-NEUVIEME jour de JANVIER 1935 à UNE heure de l'après-midi, à la porte de l'église de la paroisse de Tadoussac.

Le shérif,
BORIS MALTAIS

FACIAS DE TERRIS
SUPERIOR COURT

Province de Québec,
District de Saguenay
No 5229

WILBROD et THEODORE CASTONGUAY, navigateurs, de L'Ile-aux-Coudres demandeurs; vs ERNEST BOIVIN, de la Baie Saint-Paul, défendeur.

Saisi comme appartenant au défendeur:

Un terrain mesurant cent quatre-vingts pieds de front, par cent pieds de profondeur, composé de parties des lots de terre portant les numéros huit cent trente et neuf cent trois (813-903) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Baie-Saint-Paul, borné en front vers le sud par un chemin public, en profondeur vers le nord par le Petit Bras, du côté ouest par le terrain appartenant à Charles-B. Simard, et du côté est par Elie Simard, La Corporation du Village de la Baie Saint-Paul et Alfred Côté —avec une fonderie dessus érigée, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Baie-Saint-Paul, le PREMIER jour de FEVRIER 1935, à DIX heures et TRENTE de l'avant-midi.

Le shérif,
BORIS MALTAIS,

FIANÇAILLES

BOURGEOIS-ROBERT — Le Jour de l'An, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Fernande Robert, fille de Mme Edouard Robert, de Beauport, à M. Frank-E. Bourgeois, fils de M. et Mme Placide Bourgeois, de Limoilou. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BOUFFARD — A St-Ferdinand, le 16 janvier 1935, est décédée Mlle Caroline Bouffard, fille de M. Pierre Bouffard, de St-Laurent, I. O.
Les funérailles auront lieu vendredi, à St-Ferdinand. -b

BOURBEAU — A Charlesbourg, le 15 janvier 1935, à l'âge de 73 ans 6 mois, est décédé M. Alfred Bourbeau, époux de feu Odile Légaré.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, rang St-Joseph, à 8 heures 30, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de Charlesbourg. 15jajnv-2fs-b

CONNOLLY — A Québec, le 15 janvier 1935, à l'âge de 57 ans et 3 mois, est décédé M. James Connolly, sergent de police à la Commission du Havre, et époux de dame Marie Barrette.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 100, rue Lavigueur, à 8 heures 45, pour l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière Saint-Charles. 16janv-2fs

DUBEAU — A St-François d'Assise, le 15 janvier 1935, à l'âge de 63 ans 10 mois, est décédé M. Philias Dubeau, époux de dame Adèle Mathieu.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 445½ 3e Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise, et de là au cimetière. 16jan-2fs-b

GILBERT — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 16 janvier 1935, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Josephine Robitaille, épouse de Camille Gilbert, de St-Raymond.
Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 7 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière de la paroisse. 17jan-2fs-b

LACHANCE — A Québec, le 15 janvier 1935, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Georgiana Lachance, épouse de feu Capt. Paul Lachance.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 183 rue St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 16jan-2fs-b

MALOUIN — A l'Hôpital St-Sacrement, le 16 jajnvier 1935, à l'âge de 9 mois, est décédée Cécile, enfant bien-aimée de M. et Madame J.-Ernest Malouin.
Les funérailles auront lieu vendredi après-midi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 42 rue Bayard, à 3 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 17janv-2fs-b

MORIN — A St-Isidore, Dorchester, le 17 janvier 1935, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Ernest Morin, autrefois boulanger de Lévis, époux de dame Eva Bernier.
Les funérailles seront annoncées demain. 17jan-2fs-b

POWER — A Québec, le 17 janvier 1935, à l'âge de 75 ans, est décédée Alice Power.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, en l'Eglise St-Patrick, Grande-Allée.
Départ de la maison mortuaire, du Château St-Louis, 305, Grande-Allée, à 8 heures 45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière. 17jan-2fs

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

MILLER — Samedi, le 19 janvier, à 8 heures, sera chanté le service anniversaire de Mme Vve Georges Miller, née Roselie Marcoux. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus, par l'intercession de Gérard Raymond, pour très grande faveur obtenue. M. A. M. -b

REMERCIEMENTS pour grandes faveurs obtenues du Sacré-Coeur de Jésus et de la Sainte Vierge, attribuées à l'intercession de Gérard Raymond. Dame A. T. -b

GAUDREAU — La famille de feu Mme Amedée Gaudreau remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

VOYER — M. Fortunat Voyer et sa famille, ainsi que M. Wilbrod Voyer, de la Rivière-à-pierre, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Fortunat Voyer, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, lettres de sympathie, visite ou assistance aux funéraille. A tous un cordial merci. -b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

La fin tragique d'une carrière de crimes

(Suite de la page 3)

fils était criblé de 14 balles. On trouva sur lui 4 billets de $1,000. Les agents fédéraux n'ont pas voulu dire si ces billets provenaient de la rançon de Bremer, qui dut payer $200,000 pour ravoir sa liberté.

Le rapt de ce banquier eut lieu il y a un an et fut perpétré par la bande Barker-Karpis. Après la bataille d'hier les agents se gardèrent bien de renseigner qui que ce soit sur leurs allées et venues, mais on sait que certains d'entre eux se dirigèrent en toute hâte vers Tampa et Miami. On les croyait sur la piste d'Alvin Karpis, d'Arthur (Doc) Barker et d'autres membres de la gang.

D'après le département de la justice la bande Barker-Karpis serait la dernière des grandes gangs encore en liberté dans le pays. On cherche à savoir si ce n'est pas elle qui enleva William Hamm, de St-Paul, lequel ne fut relâché qu'en payant $100,000 de rançon.

ROBERVAL

Naissances

—Le 1er janvier, Joseph-Maurice-Roger, fils de M. et Mme Léonidas Laroche. Parrain et marraine, M. et Mme Moïse Laroche.

—Le 1er janvier, Marie-Simonne-Claudette, fille de M. et Mme Léonidas de la Boissière. Parrain, M. Georges Potvin. Marraine, Mlle Simone Potvin.

—Le 2 janvier, Joseph-Roland-Ghislain, fils de M. et Mme Emile Cinq-Mars. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Pagé, représentés par M. Arthur Cinq-Mars et Mlle Anna-Marie Cinq-Mars.

Feu Arthur Carter

Le 5 janvier ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Roberval, les funérailles de sieur Arthur Carter, époux de Dame O. Lelièvre, décédé le 3 janvier à l'âge de 42 ans, après quelques jours de maladies seulement. A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Etat civil

A St-Jean de Brébeuf, durant l'année 1934, il y eut 57 baptêmes, 14 mariages, 8 décès dont 3 adultes et 5 enfants. La population de cette paroisse se compose de 332 familles, 1938 âmes, dont 1519 communiants. Le curé de cette paroisse est M. l'abbé Geo. Tremblay.

Mariages

Le 3 janvier a été bénit en l'église Notre-Dame de Roberval, le mariage de M. Donat Gaudreault, fils de M. et Mme Arthur Gaudreault, de la paroisse Notre-Dame, avec Mlle Jeannette Aubé, fille de M. et Mme Achille Aubé, de cette ville. M. Achille Aubé servait de témoin à sa fille et M. Arthur Gaudreault accompagnait son fils. Pendant la messe, la chorale des Enfants de Marie a exécuté un magnifique programme musical: "Noel du mariage", par Mlle Therèse Roux; "Cantique de Mariage", par Mlle Jeanne Fortin; "Quel beau jour, quel bonheur suprême", par MM. Henri Gaudreault et Paul Ouellet; "Ave Maria" de Gounod, par M. Maurice Cossette; "Quand mon Jésus" par Mlle Marie-Blanche Cossette.

Après le déjeuner, servi chez le père de la mariée, les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Conseil de ville

Le 7 janvier, à 8 heures p.m., à l'hôtel de ville, il y eut assemblée régulière du conseil de la ville de Roberval, sous la présidence de Son Honneur le maire Ilas Gagnon, à laquelle étaient présents MM. les échevins J.-A. Lavoie, J.-H. Leclerc, J.-E. Leclerc, J.-A. Lizotte et Exurie Tremblay.

Après la prière, le secrétaire-trésorier, M. T. Garant, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé.

Lecture est donnée d'une lettre de l'Unité Sanitaire de cette ville, demandant à ce conseil de forcer les boulangers à faire la livraison du pain, en se servant de paniers. Le secrétaire-trésorier est autorisé d'aviser tous les boulangers de la ville, d'avoir à se conformer à cette demande.

Une résolution est adoptée, offrant à Mme Julien, la somme de $37.50, pour dommages qu'elle a subis lors d'un accident sur le trottoir de la ville, l'automne dernier.

Le secrétaire donne lecture de différentes paie-listes et comptes, qui sont approuvés, entre autres un compte du conseil de comté $187.30 et l'octroi accordé à la Société d'Agriculture de Roberval, $250.00, le secrétaire est autorisé à payer ces comptes.

Et cette session est ajournée sine die.

Statistiques judiciaires

Durant l'année 1934, au greffe de la Cour Supérieure, à Roberval, dont M. R. Boissonneault est le protonotaire, il s'est pris 185 brefs en Cour Supérieure, brefs de sommation, 147 brefs d'exécution ont été émis, un bref de certiorari, 33 jugements ont été rendus dans des causes contestées, 104 jugements ont été rendus dans des causes non contestées, il y a eu 19 oppositions et 35 procédures non contentieuses tutelles, curatelles, vérifications de testaments ont été reçues. Ces chiffres dénotent une diminution très considérable dans les affaires judiciaires du district de Roberval, en comparaison avec les années dernières. La diminution a été encore plus sensible en ce qui regarde les procédures faites en Cour du Magistrat.

Jugements

L'honorable juge J.-A. Prévost, a communiqué au protonotaire, M. R Boissonneault, le 9 janvier courant, les jugements dans les causes entendues au terme de décembre dernier, dans les causes suivantes: C. S. No 8499, Joseph-Charles Hudon, d'Hébertville, contre Adélard Martel, aussi d'Hébertville, l'action du demandeur est maintenie pour $330.06 avec intérêt et dépens. Mtre Chs-Ed. Chayer, avocat de Chicoutimi occupait pour le demandeur qui reclamait du défendeur une balance sur une entreprise et fourniture de matériaux pour réparation de la maison du défendeur.

C. S. 8443, Hubert Villeneuve, de Roberval, contre la Cie d'Assurance Mutuelle contre le feu d'Hébertville, le demandeur réclamait de la défenderesse le paiement d'une somme de $200.00 pour dommages causés par l'incendie de l'une de ses propriétés. Son action fut renvoyée avec dépens, et la défense de la défenderesse maintenue, car l'assuranc ayant été prise par un nommé Fortin, qui avait rétrocédé la propriété à Villeneuve, mais Fortin avait négligé de payer les primes d'assurances, et la compagnie n'avait pas été avertie de la rétrocession de Fortin à Villeneuve. Dans cette cause, Mtre P.-A. Hudon, de St-Joseph d'Alma était le procureur de la défenderesse.

C. S. 8512, Raoul et Médéric Guay contre Joseph Turgeon, tous de Roberval, les demandeurs avaient pris contre le défendeur un bref de saisie conservatoire et de saisie-arrêt avant jugement, dans le but de conserver la propriété de certains biens qu'ils avaient vendus au défendeur, prétendant que le défendeur, par ses agissements leur faisait perdre leur recours sur ces biens. Le défendeur représenté par Mtre Ths-Ls Bergeron a plaidé niant tous les allégués des demandeurs, et prétendant qu'il ne devait actuellement rien au demandeur, et qu'à leur échéance, il verrait à payer ses termes. Les demandeurs ont perdu, car le juge a renvoyé et cassé à toutes fins que de droit le bref de saisie-conservatoire et le bref de saisie-arrêt avant jugement, avec dépens contre les demandeurs.

C. S. 8429, Dame Létourneau vs David Lessard et autres, de Chambord, la demanderesse poursuivait les défendeurs sur une action paulienne, et son action a été renvoyée avec dépens. Mtre W. Hydola Girard, de Roberval occupait pour les défendeurs en cette cause.

C. S. 8455, Dame Anaïs Desbiens Côté contre Osias Tremblay, tous deux de St-Bruno. La demanderesse a poursuivi le défendeur pour lui faire réouvrir un fossé construit sur le lot de la demanderesse et sur celui du défendeur, avec le consentement de ce dernier, ce fossé servant à égoutter les terrains des parties, terrains savaneux et bas. A un moment donné le défendeur se croyant en droit, a bouché le fossé dans la ligne entre la demanderesse et son terrain, et la demanderesse a pris une action dans le but de faire rouvrir ce fossé, car son terrain subissait des dommages, ne pouvant s'égoutter. La défendeur a nié tant en droit qu'en fait toutes les allégations de la demanderesse, et la preuve en cette cause fut très longue. L'honorable juge Prévost a rendu jugement en faveur de la défenderesse, maintenant son action, prétendant qu'il y avait une servitude de la part du défendeur, et la Cour ORDONNE au défendeur de déboucher ledit fossé le ou avant le 9 mai 1935, et à défaut par le défendeur de faire ces travaux, autorise la demanderesse à faire lesdits travaux aux frais du défendeur. La demanderesse en cette cause était représentés par Mtre J.-A. Dion, de Roberval.

C. S. 8541, J.-Eugène Boivin, de Roberval vs Lake St. John Gold Limited, le demandeur réclamait de la défenderesse une somme de $750.00 pour salaires. La défenderesse ayant comparu par ses procureurs Mtres Brown, Montgomery, de Montréal, ces derniers ont fait une exception à la forme, alléguant que l'action n'aurait pas été signifiée régulièrement à la défenderesse. La cour a maintenu ladite exception à la forme et renvoyé l'action du demandeur avec dépens, sauf à se pourvoir.

Limoilou Taxis Enrg.

25c

La course en ville

TEL. : 4-1130

Epicerie Martel, Enr.

Coin du Pont et Blvd Charest
Tél.: 4-2481

BEURRE St-Casimir No 1, la lb	.24
OEUFS Grade C, la douzaine	.24
3 douzaines pour	.69
POMMES fameuses, 3 douzaines pour	.25
BISCUITS A THE, Gignac, 3 livres pour	.25
PAPIER DE TOILETTE, 4 ozs, 8 rouleaux pour	.25
ANANAS, Bte de 2 lbs	.10
NAVETS, le 1-4 de minot	.15
GELEE SUPERBE, 6 paquets pour	.25
FLETAN et SAUMON frais, la livre	.18

Marque jaune, la lb. .53
Marque brune, la lb. .61

E. NORMAND

Epicier Gros et Détail

368, RUE ST-JOSEPH

TELEPHONES: 8188-8189

Nous donnons un cadeau avec une commande de $4.00 et plus.

Patates blanches, la poche	.43
Beurre de beurrerie en pain de 2 à 4 lbs, la lb	.21
Beurre pasteurisé, la lb	.23
Oeufs extra frais, "Grosses Poulettes", la doz	.28
Beurre de laiterie, lb	.20
Oeufs de cuisine, Classe C, doz.	.23
10 lbs Oignons rouges	.33
10 lbs Oignons blancs petits	.25
Pâte alimentaire, lb	.05
Graisse pure, 20 lbs	2.49
Shortening, 20 lbs	2.19
Pâte alimentaire, 20 lbs	.90
Jus de Tomates, 2 bout. pour	.05
10 lbs Pois cuisants pour	.39
10 lbs Fèves blanches pour	.43
1 lb Poivre blanc "Sub" avec un cadeau. Le tout pour	.49
10 lbs Farine avec cadeau	.33
10 lbs Gruau pour	.45
6 boites Nettoyeur pour	.25
3 boites Tomates ou Blé d'Inde pour	.23
1 grosse boite Poudre à Laver avec cadeau pour	.20
Oranges Sunkist, la doz	.22
Pommes, ¼ minot	.25
1 lb Café frais moulu avec cadeau	.25
1 lb Thé Japon avec cadeau	.38
Chocolats Ganong's, 5 lbs	1.05
Bonbons clairs, 2 lbs pour	.25
Poulets de 4 à 5 lbs, la lb	.18

L'ECONOME Enr'g

EPICIER ET BOUCHER

126, 3ème AVENUE

LIMOILOU

Tels: 4-4691 - 4-4692

Patates blanches, la poche	.47
Beurre Erable, jarre 2 lbs	.25
Beurre Peanuts, jarre 2 lbs	.35
20 lbs Boeuf, 1 lb Saucisse comprise pour	1.00
Concombres salés, la lb	.10
Dattes fraiches, 3 lbs pour	.25
Cocoa, 2 lbs pour	.25
Café frais moulu, la lb	.25
Cornstarch Chef, le pqt	.10
10 barres Savons Comfort	.37
1 jarre Marinade, 35 ozs	.25
Pommes pour cuire, ¼ minot	.35
1 Balais, 5 cordes	.25
Chocolats ass., spécial la lb	.25
Confitures, bte de 4 lbs	.45
10 lbs Fèves blanches	.39
2 lbs Prunes sèches	.25

GRATIS ! GRATIS !

Ketchup Heinz, 3 bout. pour .57
Avec chaque achat de Ketchup Heinz vous aurez droit à une entrée gratuite au Théâtre Rialto.

BIERES ET PORTER de toutes sortes
BOIS DE CHAUFFAGE de toutes sortes

VIANDES

QUALITE — BAS PRIX

Service de livraison

10 lbs BOEUF avec Steak pour	49c
ROAST BEEF, Epaule, la livre	10c
VEAU, la livre	13c

TELEPHONEZ 3-2302

AIME LEMELIN

223 RUE STE-MARGUERITE
(Près de la Couronne)

EPICERIE

ERNEST LAPOINTE

100 de la COURONNE

TELS : 6108 — 6109

AU COMPTANT

VERMICELLE, Macaroni Spaghetti, 5 livres	30c
FARINE à pâtisserie, dix livres	29c
THE Noir Orange Pekoe, valeur 65c, pour	59c
BISCUITS sodas salés ou non, carton de 2 livres.	25c
CATSUP Red Star, grosse bouteille	15c
MARINADES sures, mélange Raymond, 20 onces	15c
ANANAS Singapore, la canistre	10c
PEANUTS fraiches rôties, 3 livres	25c
RIZ soufflé, la livre	29c

SPECIAL! SPECIAL!

OFFRE TRES SPECIALE POUR TROIS JOURS
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

Sucre granulé, 10 lbs pour	.52	Boeuf de l'Ouest No 1, 15 lbs avec Steak pour	1.00
Beurre de beurrerie, lb	.23	Lard frais, épaule ou sock, lb	.14
Ooeufs grade C, 2 doz. pour	.45	Lard haché, pur lard, lb	.14
Oeufs A-médium, strictement frais, 3 doz. pour	.89	Lard Salé, prép. au sucre	.14
Graisse Sh., paquet 1 lb	.11	Roast Beef tendre, lb	.14
Tomates, 6 boites pour	.45	Rôti Veau épaule, lb	.14
Marinades Raymond, 1 gal	.89	Bacon tranché, ½ lb	.14
Biscuits assortis, 3 lbs pour	.25	Jambon cottage, lb	.14
Poudre pâte Snow Ball, bte 1 lb	.20	Jambon Pic-Nic, lb	.14
Pois extra cuisants, 7 lbs pour	.29	Rôti Agneau, lb	.14
Fèves blanches No 1, 7 lbs pr	.29	Poulets, 3 à 4 lbs, lb	.16
Riz glacé, 7 lbs pour	.29	Poulets de choix, lb	.22
Farine à pâtisserie, 10 lbs pr	.29	Beurre de ferme, lb	.19
Farine sarrasin, 6 lbs pour	.29	Lièvres frais, le couple	.35
Ananas tranchés, 3 btes pour	.29	Pommes pour cuire, panier	.19
Prunes en conserve, 4 btes pr	.29	Pommes, pan, 1 minot	1.25
Café Bonne Entente, bte 1 lb	.29	Pommes de table, minot	1.50
Thé Japon naturel, lb	.29	Pommes Spy Domestic, le qrt	4.50
1 Bout. Sirop Fruits	.25	Patates blanches, le sac	.48
3 paquets Gelée, assortie	.15		
	.40		
Le tout pour	.29		

ARTHUR THIVIERGE EPICIER ET BOUCHER

30, RUE HERMINE COIN MAZENOD

TEL : 3-4542 - 8194 - 8195

LA TUQUE

Chez nos Scouts Catholiques

Samedi dernier, à l'occasion du retour de l'hôpital du C. P. des Chats, Onésime Tremblay, l'aumônier et le chef scoutmestre ont organisé une fête spéciale au cour de laquelle sa promesse solennelle fut faite en présence de toute la troupe et de leurs parents. Ce fut une opportunité pour nos scouts de se rappeler leur investiture qui eut lieu dernièrement également en l'église St-Zéphirin de La Tuque.

Avant la cérémonie d'investiture, soit à 7 heures, la troupe Khéaume passait une heure devant le Saint-Sacrement exposé. Là leur aumônier, M. l'abbé Perron énonça d'excellente façon les devoirs des scouts et définit leur formation. Il y eut aussi chant, etc.

A 8 heures, le C. P. Onésime Tremblay faisait sa promesse solennelle en présence de ses camarades après avoir reçu la bénédiction de l'aumônier. L'investiture lui fut faite par le Scoutmestre et le nœud d'épaule lui fut remis par le C. P. des Hiboux, Raymond Bouchard.

Après quelques recommandations de l'aumônier, les scouts se rendirent à leur local où en présence de leur parents et amis, ils remercièrent sincèrement par la voie de leur scoutmestre et de leur aumônier les amis de l'œuvre et cette fois on fit une mention spéciale de la générosité de M. Frank Spain. Des remerciements furent également adressés au scout Donat Brûlé, l'instructeur de nos scouts, venu es Trois-Rivières, depuis la formation du scoutisme à La Tuque, lequel méritait bien la reconnaissance de tous et comme preuve de leur sincérité et de leur gratitude, un petit patrouilleur des Moutons lui remit un joli cadeau.

Des amusements scouts terminèrent cette intéressante soirée dont chacun sans doute gardera un excellent souvenir.

Echos de la séance des Chevaliers

Fort du magnifique succès remporté par la dernière soirée organisée par l'intendant et ses assistants pour la cour locale des Chevaliers de Colomb, à leur dernière séance tenue mercredi dernier, diverses résolutions de remerciements furent passées pour remercier comme il le convenait ceux qui ont coopéré à ce succès.

Tout d'abord on fit passer une résolution pour voter de sincères remerciements au frère Edouard Berleau, C.R., qui a été le compositeur des deux pièces interprétées à cette soirée des chevaliers et lesquelles ont été bien goûtées de tous et furent sans contredit l'explication du grand succès obtenu. Une résolution fut également passée pour féliciter le frère G. Rochette qui a exercé les 2 pièces, aux musiciens qui ont pris une part si active dans cette séance, et enfin une autre fut adoptée en faveur du frère Frank Spain, intendant, de son assistant principal, frère Mendoza Moisan et les autres qui ont contribué à cette organisation, dont le bon travail fut le gage du succès remporté par cette belle soirée.

Maintenant comme tous souhaitent que nous ayons l'opportunité d'assister à une semblable soirée prochainement, nous formons des vœux pour que les mêmes organisateurs se mettent de nouveau à l'œuvre et nous fournissent un autre régal du bon vieux temps dans un avenir rapproché.

Les chevaliers sont priés de ne pas oublier d'assister à l'assemblée régulière qui aura lieu mercredi prochain, à leur salle ordinaire.

BOURSE DES MINES

(LE 5 JANVIER 1935)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
600	Acme Oil	.21	.21	.21
3,000	Aconda	.01	.01	.01
2,100	Ajax Oil	.91	.90	.91
500	Alex	.02¼	.02¼	.02¼
605	Anglo H.	4.00	4.00	4.00
1,000	Astoria	.04	.04	.04
12,200	Bagamac	.11¼	.11	.11½
1,500	Barry H.	.06	.06	.06
1,750	Base Met.	.62	.62	.62
4,000	B. E. A. R.	.18¼	.18	.18
2,025	Beattie	1.95	1.88	1.90
600	Big. Miss	.37	.37	.37
4,400	Bobjo	.31½	.31	.31½
300	Bradian	9.60	9.25	9.50
100	B. R. X.	.18	.18	.18
2,200	Buff. Ank.	2.71	2.65	2.71
3,500	Buff. Can	.02	.02	.02
1,000	Bunk. Hill	.04¼	.04¼	.04¼
4,087	Can. Mal	.57½	.57	.57
1,192	Castle T.	.61	.60	.61
10,450	Cen. Pat	1.21	1.18	1.21
1,625	Chem. Res.	2.29	2.24	2.29
1,900	Chibou	.09½	.09	.09
1,500	Columario	.08⅛	.08	.08⅛
100	Coniagas	2.40	2.40	2.40
1,600	Coniatum	2.15	2.15	2.15
710	D. Mines	36.20	35.00	36.00
3,280	Eldorado	1.23	1.16	1.20
485	Falcon	3.31	3.80	3.30
500	Fed. Krik.	.02⅝	.02⅝	.02⅝
12,650	God's Lake	1.68	1.63	1.67
2,000	Goldale	.18	.17	.18
2,800	Granada	.12½	.12½	.12½
200	Grandore	.09	.09	.09
1,800	Greene Sta	.35	.34	.34
5,550	Gunnar	.65	.62	.65
2,500	Halcrow	.07	.07	.07
1,500	Harker	.08	.07¾	.08
2,952	Hollinger	18.50	18.20	18.50
4,125	Howey	1.00	.99½	1.00
200	J.M. Cons	.14	.14	.14
3,500	Kirk. Cons	.13	.11	.13
500	Kirk. Hud	.26	.26	.26
800	Kirk. Lake	.55	.55	.55
10,500	Lakeland	.01¼	.01¼	.01¼
2,645	L. Shore	50.00	49.00	50.00
4,000	Lamaque C.	.04¾	.04½	.04½
100,700	Lee Gold	.03¼	.03	.03
2,865	Little L.L.	6.75	6.65	6.75
6,050	Macassa	2.51	2.45	2.50
2,300	Man. & E.	.09	.09	.09
4,750	Maple L.	.10½	.10	.10
200	McIntyre	38.75	38.50	38.50
4,333	McKenzie	1.27	1.21	1.27
4,200	McMillan	.34	.33½	.34
500	McVittie	.31½	.31	.31
13,950	McWatters	.60	.55	.60
300	Mid. Oil	.20	.20	.20
50	Min. Corp	1.05	1.05	1.05
2,000	Murphy	.01½	.01⅝	.01⅝
500	NeWbec	.02	.02	.02
1,800	Nipissing	2.25	2.20	2.25
2,900	Noranda	32.75	32.00	32.20
3,000	Paymaster	.19½	.19	.19¼
1,500	Pet. Co. M.	.02⅛	.02⅛	.02⅛
10,600	Pick. Cro	2.52	2.41	2.46
2,705	Pioneer	9.95	9.35	9.40
1,000	Premier	1.49	1.48	1.48
300	Pros. Air	1.25	1.25	1.25
400	Read Auth	.75	.74¼	.75
3,100	Reno Gold	1.31	1.25	1.30
500	Roche L.L	.07	.07	.07
160	Royalite	20.50	20.50	20.50
1,900	San. Ant	4.30	4.15	4.25
1,400	Sheep Cr.	.55	.55	.55
3,111	Sherritt	.50	.50	.50
8,600	Siscoe	2.60	2.55	2.58
11,500	Sou. Tib	.02½	.02½	.02½
1,100	St. Anth.	.29	.29	.29
270	Sud. Basin	1.32	1.30	1.32
2,600	Sullivan	.41½	.40	.40
3,025	Sylvanite	2.34	2.30	2.32
3,945	Teck H.	3.88	3.80	3.88
100	Towagmac	.22	.22	.22
2,950	Ventures	.92	.91	.92
1,100	Wayside	.08¼	.08¼	.08¼
4,400	White	.04	.03⅞	.04
2,000	Wiltsey C.	.05½	.05½	.05½
2,830	Wright H.	8.70	8.40	8.65

Total des ventes: 442,000 actions.

CURB

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
500	Aldermac	.08	.08	.08
5,000	Baldwin	.01½	.01½	.01½
7,000	Brownlee	.02¼	.02	.02¼
1,500	Buck	.01	.00⅝	.00⅝
2,100	Cen. Man	.05½	.05	.05½
1,000	Clifton	.01¼	.01¼	.01¼
225	Co. Cop	2.00	2.00	2.00
1,000	Cobalt	.02¼	.02¼	.02¼
1,000	Dal. Oil	.30	.30	.30
7,500	Dom. Kirk	.02¼	.02⅛	.02⅛
100	East Cre	.11	.11	.11
1,000	Gilbec	.02	.02	.02
1,000	Hilltop	.00⅝	.00⅝	.00⅝
100	Home Oil	.68	.68	.68
55	Hud. Bay	12.25	11.75	12.25
4,000	Keora	.02⅛	.02	.02
1,000	Lake Marion	.04	.04	.04
6,100	Lebel Oro	.04⅛	.04	.04
3,000	Malrobic	.02	.01⅞	.02
1,500	McLeod	.01⅞	.01⅞	.01⅞
2,000	N. Hawk	.03⅛	.03	.03⅛
500	Osisko	.07	.07	.07
2,000	Park Hill	.23	.23	.23
2,000	Pawnee K.	.01½	.01¼	.01¼
1,100	Pend. Ore	.60	.60	.60
5,000	Porc. Cro.	.04⅜	.04¼	.04¼
1,500	Ritchie	.01½	.01½	.01½
2,000	Robb. Mont	.03½	.03½	.03½
2,300	So. Keora	.05	.05	.05
3,300	Stada	.14	.14	.14
11,500	Sud. Mines	.04	.04	.04
3,000	Vickers	.02⅜	.02¼	.02⅜
1,000	Wood Kirk	.04	.04	.04

Statistiques de notre hôpital

Les révérendes Sœurs Grises et le personnel médical de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque sont heureux de faire part au public de leurs activités durant l'année 1934 qui vient de s'écouler.

En parcourant les chiffres ci-dessous qui parlent par eux-mêmes, chacun pourra constater les progrès toujours croissants de cette institution et la confiance que lui portent les citoyens de notre région. Les revdes Sœurs et le personnel médical sont heureux de saisir cette occasion pour remercier le public aussi bien que les compagnies forestières de l'encouragement et des sympathies qu'ils en ont reçus et espèrent que 1935 verra le progrès de leurs œuvres s'accroître comme par le passé.

Du 1er janvier au 31 décembre 1934: Malades admis à l'hôpital, 446; Malades traités médicalement, 323; Malades traités chirurgicalement (opérations) 123; Consultation et dispensaire (examens, pansements et traitements), 911; Malades traités médicalement, décès 9, dont 4 dans les 48 heures après leur admission; Malades traités chirurgicalement: taux de décès, 2.4 p.c.; Malades traités médicalement: décès 3.

Les opérations chirurgicales se répartissent comme suit: Opérations majeures, 60; Petite chirurgie, 50; Fractures, 13.

Etat de nos malades

M. Charles Banville qui était retenu chez lui par la maladie depuis quelques semaines, s'est fait transporter à l'hôpital St-Joseph de cette ville en fin de semaine dernière. Nous formons des vœux pour un prompt rétablissement à M. Banville, qui est un de nos meilleurs sportman, bien connu et considéré en ville.

—M. Horace Bélanger qui était souffrant ici depuis quelques semaines, décidait dernièrement d'aller se faire opérer dans la métropole. Nous apprenons que M. Bélanger est maintenant chez lui, étant à se remettre de sa grave maladie. Nous espérons qu'il se rétablira sous peu.

—M. A. Bellemare qui était retenu chez lui depuis quelques jours par une mauvaise grippe est maintenant mieux et peut vaquer à ses occupations habituelles.

FEU LE Dr R. BOULET

Paris, 17. (C.P.-Havas) — Le Dr Rodolphe Boulet, de Montréal, est mort hier, à Prengins, un petit village entre Genève et Lausanne, sur la rive nord du lac Léman. Les funérailles auront lieu demain.

SERMENT D'OFFICE

Montréal, 17. (P.C.) — En présence d'une foule de juges et d'avocats, M. Léonce Plante a prêté hier, son serment d'office comme recorder.

A BEAUPORT

Une assemblée générale des membres de la Chambre de Commerce des comtés de Québec et Montmorency, aura lieu le 23 janvier prochain au siège social, 337 avenue Royale, ville de Beauport, à huit heures du soir.

Au cours de cette assemblée on étudiera les mesures à prendre pour combattre le plan étudié par le comité des amendements à la charte de la cité de Québec dans le but de taxer les industriels, les commerçants, différents corps de métier et les particuliers de l'extérieur. M. L.-J.-A. Tanguay, président de la Chambre de Commerce des comtés de Québec et de Montmorency invite tous les intéressés à exposer leurs vues à ce sujet au cours de l'assemblée générale.

Magasinez sur la rue ST-JEAN pour économiser

La Vente Annuelle à Réductions et Escomptes de Janvier *se continue encore toute la semaine*

au magasin **T.-D. DUBUC** 214-218 rue St-Jean

C'est par centaines que des occasionc d'Economie vous sont offertes dans tous les rayons. Une visite vous sera profitable.— Voici quelques spéciaux comme exemples.

ROBES pour dames

Valeurs jusqu'à 3.50.

Pour cette vente au choix.

$1.95

Un beau groupe de Robes en crêpe artificiel uni et fantaisie noir et couleurs. Styles à manches longues. Lignes non assorties. Tailles: 14 à 42 dans le lot.

MANTEAUX- Garnis de fourrure pour dames

Valeurs jusqu'à $12.00. Prix spécial de vente à

$6.95

Un lot de nouveaux manteaux d'hiver. Tissu noir et couleurs en vogue cette saison, joliment garnis de fourrure. Tailles pour 14 à 20 ans.

VELOURS A ROBES

Prix spécial la verge. Pour écouler **.69**

Un lot quantité limitée de Velours français de couleurs pour robes, largeur 36 pouces. Valeurs $1.25 à $2.00.

CREPES A ROBES

Valeurs jusqu'à 85c. Au choix, la verge **.49**

Un lot de crêpe plat artificiel, Canton, Peau d'Ange, Piqué et Serge de Soie noirs et couleurs nouvelles pour robes.

BAS de CREPE de SOIE

Toutes les nouvelles couleurs. Pointures 8½ à 10. Valeurs de 75c la paire. En vente à **.49**

FOULARDS de LAINE

Pour Dames et Messieurs. Valeurs jusqu'à $1.00 pour **.59**

Un lot de Foulards tricot de laine fantaisie, couleurs variées.

CHEMISES NEGLIGEES pour Hommes

EN Vente Spéciale 69c

2 pour $1.25

Nouvelles chemises en Broadcloth uni et fantaisie, collets attachés et séparés à votre choix. Toutes les pointures. Valeurs de $1.00.

Chemisettes pour garçons

Valeurs de 50c. En Vente à . . . . **.29**

En bonne percale et Broadcloth uni et fantaisie. Collets attachés et séparés. Lignes non assorties de pointures.

BAS POUR MESSIEURS

Valeurs de 45c. En Vente à . . . . **.25**

Demi-Bas (Chaussettes) cachemire fantaisie couleurs. Pointures assorties pour hommes et jeunes gens.

COTON ROSE A DRAPS

Valeur de 50c. En Vente à. . . **.19**

Actuellement en mains un beau lot de Coton à Draps rose circulaire, 54 pouces de largeur, qualité pesante.

COTON A DRAPS BLANC

En Vente, la verge . . . . . . **.37**

Beau Coton à draps blanchi, marque Wabasso, largeur 8-4. Valeur de 50c.

BROADCLOTH

Valeurs de 25c la verge. Actuellement en vente **.15**

1,000 verges de beau Broadcloth uni et à dessins de fantaisie, beau choix.

FLANELLETTE

Valeurs de 15c et 19c. En vente pour . . . . . **.12**

Un lot de flanellette blanche unie et à rayures de couleurs pour lingerie, largeur 27 pouces.

AU RAYON DE LA CHAUSSURE

Un beau lot de SOULIERS **$1.00**

noirs et couleurs. Talons hauts et bas, dans toutes les pointures, mais non dans chaque ligne. Pour dames et jeunes filles. Valeurs jusqu'à $3.00. Spécial de Vente

SOUS-VETEMENTS de DAMES

Valeurs de 45c Notre Spécial de Vente **.29**

Camisoles et Bouffants cachemire et soie crème. Tailles pour dames et jeunes filles.

ASSIETTES à 5 cts

Assiettes creuses et assiettes plates en pierre blanche, aussi Bols et Soucoupes. Valeur de 10c. Pour cette vente nous les offrons à

.05 chacune

Couvertes en Edredon

Valeurs de $2.50. Actuellement en Vente **$1.79**

Un lot de belles Couvertes en Edredon de qualité souple et pesante. Couleurs unies et fantaisie, dimension pour lits doubles.

Rugs de Congoléum

Petits Rugs en Congoléum de première qualité, 18 x 36, bonne grandeur pour portes. Valeurs de 50c. En Vente Spéciale **.29**

TOILE A NAPPE

Valeur de 45c. la verge. En vente à . . . . . .

.29

Belle toile blanche damassée, unie et à bordure de couleur. 54 pouces de large.

NOS ESCOMPTES

Pendant notre vente de janvier nous accordons de généreux escomptes variant de **10% à 50%** Sur toutes les marchandises en magasin n'ayant subi aucune réduction ni marquées à prix spéciaux.

METTRE LES LETTRES EN PAQUETS

La Poste demande aux gens d'affaires qui expédient beaucoup de correspondances, de mettre leurs lettres en paquets, puis de les ficeler après avoir eu la précaution de les placer de manière que les adresses se trouvent toutes dans le même sens. Les lettres ainsi enliassées et déposées au bureau de poste sont traités beaucoup plus rapidement. Lorsque les paquets sont ouverts sur les tables de relevage, les lettres peuvent être manipulées en beaucoup moins de temps et passées immédiatement dans les machines à oblitérer, mais si un trieur en traitant un paquet de lettres est obligé de s'arrêter à chaque troisième ou quatrième lettre pour la placer de manière que l'adresse soit dans le bon sens, on comprend facilement le retard qui en résulte. Mettez vos lettres en paquets ficelés et de manière que toutes les adresses soient disposées dans le même sens, et si vous expédiez beaucoup de correspondances à la fois, ce sera également un avantage de les séparer par provinces. En suivant ces conseils vous accélérerez la transmission de vos envois.

Plus de $33,000,000 à l'Assistance Publique

Depuis la mise en vigueur de la loi, l'Assistance Publique a versé $33,089,632.70 aux institutions de charité qui bénéficient de cette loi.

Depuis la mise en vigueur de la loi de l'Assistance Publique, les diverses institutions de charité qui bénéficient de cette loi ont reçu une somme de $33,089,632.70.

C'est M. le Dr Alphonse Lessard, directeur de l'Assistance Publique et du Service Provincial d'Hygiène, qui cite ce montant dans un rapport qu'il vient de soumettre à l'hon. A. David, Secrétaire de la province et que celui-ci a déposé à la Législature.

Le Dr Lessard, au début de son rapport, fait allusion au fait que les obligations de l'Assistance Publique ont augmenté considérablement dans la province depuis douze ans. Il ajoute "Les secours constitués par les versements consacrés à l'hospitalisation des indigents et par les octrois destinés aux intérêts et au remboursement d'emprunts pour constructions, s'élèvent pour un bon nombre d'institutions à plus de $100,000.00 par année; plusieurs même reçoivent au delà de $200,000.00.

"Au cours de l'exercice 1922-23, le premier qui constituait une année complète d'opérations nous avions versé aux institutions $1,036,170.80; l'année 1933-34 qui vient de finir a vu les institutions et les organisations charitables de la province bénéficier d'octrois s'élevant à $6,029,032.40.

"Si nous totalisons les sommes versées depuis la mise en vigueur de la loi, nous arrivons à un montant global de $33,089,632.70. D'un autre côté, les ressources diverses ayant rapporté la somme de $28,763,698.20, vous voyez qu'en douze ans le Service de l'Assistance publique a donné $4,325,934.50 de plus qu'il n'a reçu.

"Les difficultés économiques dont le monde souffre depuis quatre ans ont affecté la situation de toutes les

(Suite à la page 16, 1ère col.

RETARDS AUX TRAMWAYS

MARDI LE 15 JANVIER

Le Service "Château-Limoilou" "Ave. des Erables, Est et Ouest" retarde 8 minutes, coin des rues Ste-Anne et Des Jardins, par un incendie, 8.40 a.m.

INTERESSANT RAPPORT DE M. P.-GEO. ROY

L'Archiviste de la province présente un nouveau volume — Des lettres du vicomte de Léry — Correspondance de Mgr Panet — Les "papiers" LaPause.

Comme par les années passées, le rapport de l'Archiviste de la Province pour l'année 1933-34 offre beaucoup d'intérêt, tant pour les simples curieux que pour les chercheurs et les amateurs d'histoire du Canada. Dans sa lettre de présentation au Secrétaire de la Province, l'honorable Athanas David, M. Pierre-Georges Roy signale que si l'année n'a pas été abondante en dons et en acquisitions, le fonds d'archives s'est quand même enrichi de plusieurs pièces importantes et la bibliothèque de travail a été augmentée de quelques milliers de volumes. Par exemple, M. Pierre-Georges Roy a pu procurer à la Province plusieurs séries de journaux canadiens, entre autres une collection fort respectable de la "Minerve" de Montréal. On sait de quelle importance est la "Minerve" pour l'histoire politique de notre pays.

Le rapport de M. Roy contient une passionnante série de lettres du vicomte de Léry, une des figures les plus marquantes de la fin du régime français au Canada et du début du régime anglais.

Dans le nouveau rapport également, M. l'abbé Ivanhoe Caron continue son inventaire des archives de l'archevêché de Québec. Il nous donne cette année le résumé de la correspondance de Mgr Bernard-Claude Panet. On y constate que cet éminent prélat ne s'attendait nullement à succéder à Mgr Plessis, à qui il était lié par une profonde affection.

Les Archives terminent cette année la publication des "papiers" LaPause commencée dans le rapport de 1931-32. Les mémoires et journaux de M. de LaPause sont d'inégale valeur, nous apprend M. Roy, qui a tenu cependant à les mettre à jour parce que souvent on trouve dans un document qui semble anodin un fait ou une date qui remettent dans leur vrai jour des événements fort discutés ou obscurs.

BEURRE ET FROMAGE

Les productions de fromage et de beurre pour le mois de décembre 1934 ont été respectivement de 238,000 lbs, et de 2,290,000 lbs comparativement à 235,000 lbs et 2,072,700 lbs pour le mois correspondant de l'année précédente, soit le mois de décembre 1933. D'après les statistiques du Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec, la variation enregistrée au cours du même mois a été de 1% pour le fromage et de 10.4% pour le beurre.

Jusqu'à date, le sommaire qui apparait aux livres de l'Economie Rurale est le suivant : production du fromage, 1934, 21,721,000 lbs; production de beurre : pour la même année, 68,775,000 lbs.

L'année précédente, la production relative au fromage avait été plus forte, soit : 25,521,945 lbs, mais celle du beurre, un peu plus faible, c'est-à-dire 63,594,688 lbs. Les variations respectives enregistrées au Ministère sont les suivantes : Fromage, -14.1%, beurre : 4.5%.

H. JOLICOEUR AUX ETUDES JURIDIQUES

Les membres de la Société des Etudes Juridiques ont écouté avec intérêt hier soir, Me Henri Jolicoeur leur parler de la responsabilité de l'automobiliste qui blesse ou tue un enfant accidentellement.

Pour la première fois depuis le début de l'année nouvelle, la Société des Etudes Juridiques s'est réunie hier soir au Palais de Justice, sous la présidence de Mtre Jean Blais, pour entendre Mtre Henri Jolicoeur traiter de la responsabilité d'un automobiliste qui blesse ou tue accidentellement un enfant.

Après avoir été présenté par le président, Mtre Jolicoeur rappela d'abord les articles 1053-54-56 du code civil qui établissent les principaux principes de la responsabilité. Puis il analysa l'historique et le contenu de la Loi des Véhicules moteurs et énonça les principes élémentaires que tout automobiliste doit suivre, c'est-à-dire, la connaissance et l'observance de la loi, une prudence sans cesse en éveil et l'usage constant du jugement.

Toutes ces qualités requises d'un bon chauffeur doivent s'exercer surtout à l'égard des enfants que la légèreté et la brusquerie de leurs mouvements irréfléchis désignent avant tout autre personne aux accidents. Il y a trois catégories d'accidents que le conférencier énumère comme suit:

Dans le premier cas, l'automobiliste voit le piéton à distance; il est alors tenu généralement responsable. Dans le second cas, le piéton n'est aperçu qu'au moment même de l'accident; dans ces circonstances il y a presque toujours faute contributoire dont l'enfant ne peut être tenu responsable. Enfin, dans la troisième catégorie l'automobiliste n'aperçoit la victime qu'après l'accident: on dit en principe qu'il n'y a aucune responsabilité, l'accident étant inévitable.

Le conférencier fixe, en terminant son travail, quels sont à son avis les dommages qui doivent être réclamés lorsqu'un enfant est tué ou blessé accidentellement. Quand l'enfant est légèrement blessé, il est juste de ne réclamer que les frais du médecin et les frais d'hospitalisation. Dans les cas où les blessures sont plus graves, l'indemnité réclamée doit être en rapport avec le degré d'incapacité dont peut souffrir la victime. Lorsque l'enfant est mort, il convient d'appliquer l'article 1056 du code civil. L'historique et quelques cas d'application de cet article terminent la causerie.

Après quelques minutes de discussion générale, Mtre Noël Dorion remercia le conférencier.

Saint-Michel Archange abrite 2,400 malades

L'hon. Athanase David a reçu le rapport du surintendant médical de l'Asile St-Michel Archange, le Dr C.-S. Roy, pour l'année 1933 — Plus d'un tiers des malades sortent guéris.

Dans un rapport qu'il soumet à l'hon. A. David, Secrétaire de la province, M. le Dr C.-S. Roy, surintendant médical de l'Asile St-Michel-Archange, résume le travail de l'année finissant le 31 décembre 1933.

Au sujet de l'activité de cette institution, le Dr Roy écrit :

"Le nombre de malades présents à l'hôpital au 31 décembre, 1932 était de 2400 — 1270 hommes et 1130 femmes. — En plus 168 — 87 hommes et 81 femmes étaient en congé. — La population totale au début de 1933 était de 2,568. — En y ajoutant les 638 admissions de l'année nous arrivons à un total de 3,206 patients traités en 1933, soit 233 de plus que l'année précédente.

"Déduction faite des renvois, décès et transfèrements, donnant un total de 490 au cours des douze mois écoulés, 2,560 malades restaient présents dans l'institution le 31 décembre dernier, soit 160 de plus que l'année précédente. En plus 156 étaient encore en congé d'essai dans leur famille.

"La proportion des malades guéris et des améliorés sur les admissions de l'année est de 34.4 pour cent. Résultat satisfaisant si l'on considère que plus d'un tiers étaient considérés comme incurables dès leur arrivée.

Congés d'essai. — Le total des jours de congé accordés au cours de 1933 est de 34,100. — 156 malades bénéficiaient encore de ce privilège le 31 décembre.

"**Décès.** — Les décès sont au nombre de 208. — 124 hommes et 84 femmes. De ce nombre 21 étaient âgés de 65 et 67 âgés de plus de 70 ans. — 20 sont morts moins d'un mois après leur admission. La proportion des décès sur la population traitée est de 6.4 pour cent.

"Nous n'avons eu à déplorer aucune maladie contagieuse et les conditions hygiéniques de l'hôpital ne laissent à désirer que sous le rapport du surplus de population qui dépasse de beaucoup la capacité de logement. Nous y remédierons dans une certaine mesure grâce à la nouvelle addition à l'Hospice St-Ferdinand d'Halifax qui pourra recevoir au moins deux cents femmes.

COURS PUBLICS

L'hon. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique de la province, a présidé, lundi soir, l'ouverture officielle des cours publics d'économie domestique donnés par le Service d'Enseignement Ménager à l'Ecole Technique. Plus de quatre cents personnes assistaient à cette séance d'ouverture. M. Philippe Méthé, principal de l'Ecole Technique de Québec, M. Alphonse Désilets, directeur de l'Enseignements Ménager et Mlle Anna Laliberté, doyenne des professeurs de ce service, ont adressé la parole à la suite de l'hon. Cyrille Delâge. On sait que les cours commencés lundi soir se continueront jusqu'au mois d'avril. Les 397 élèves inscrites ont été distribuées en six classes, dont quatre pour la coupe et deux pour la couture.

UNE SUGGESTION

Toronto, 17. (P.C.) — L'enregistrement de tous les constructeurs et des entrepreneurs d'Ontario, comme moyen de mieux faire observer la législation ouvrière, a été proposé hier par l'honorable A.-W. Roebuck, procureur-général et ministre du Travail de la province d'Ontario. On l'a prié d'introduire une mesure en ce sens à la Législature provinciale, dès la prochaine session. La proposition fut faite au cours d'une entrevue entre le ministre et des représentants des organisations intéressées. "Nous allons nous entendre avec la province de Québec, a dit le ministre, pour essayer d'arriver à plus de collaboration entre les employeurs et leurs ouvriers."

ECHOS D'UN CONCOURS

Dans le rapport du débat oratoire qui eut lieu mardi à St-Coeur de Marie, que nous avons publié dans notre édition d'hier une erreur s'est glissée que nous devons rectifier pour donner justice aux concurrents. Les vainqueurs dans cette joute oratoire furent bien MM. Edourd Laliberté et Jean-Louis Delisle qui traitèrent de la légitimité des troubles de 37-38 contre M. P.-A. Miller et Paul Rousseau qui avaient à défendre le contraire.

DECEDE

M. FLAVIUS LANDRY, chef des sacristains de l'église St-Roch, décédé subitement, hier soir, à l'hôpital de l'Enfant Jésus.

MORT DE Mlle ALICE POWER

Nous regrettons vivement d'apprendre la mort, ce matin, de Mlle Alice Power, fille de feu M. William Power, sr., de son vivant gérant de W. & J. Sharples Ltd, et de Bridget Fitzgerald. Mlle Power est morte en sa résidence du Château Saint-Louis, 305 Grande-Allée, à l'âge de 75 ans.

Née à Bridgewater Cove, Sillery, en 1859, elle était la soeur de feu M. William Power, jr., de son vivant président de la compagnie W. & J. Sharples Ltd et de feu MM. Thomas et Richard Power.

Elle laisse outre sa soeur Annie, ses nièces: Mme T.-L. O'Brien et Mlle Stella Power, de Montréal, ses neveux, l'honorable W.-Gerald Power, conseiller législatif, vice-président de la Commission des Liqueurs, M. Charles-G. Power, député aux Communes, M. Jos. Power, député à l'Assemblée législative, M. F.-X. Power, de Montréal, M. John-J. Power, de Saint-Pacôme et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 19 janvier, en l'église Saint-Patrick, Grande-Allée. Le convoi funèbre partira du Château St-Louis à 8 h. 45.

Bien connue à Sillery pour sa grande charité, la défunte sera vivement regrettée des pauvres et du cercle nombreux de ses amis. A MM. Power et à toute la famille, le "Soleil" offre ses respectueuses condoléances.

CHEZ LES PILOTES

L'Union des Pilotes a tenu son assemblée annuelle, hier, dans l'une des Salles de l'Union Commerciale, rue du Pont. On a procédé à l'élection des nouveaux directeurs pour l'année 1935. Les résultats sont les suivants: MM. W. Langlois, président actuel, Bastien Anctil, Albert Lachance, Jules Lamarre, J.-W. Pouliot et E. Paquet sont élus directeurs. Il y a convocation des nouveaux élus, cet après-midi, au cours de laquelle on choisira un président pour le terme courant.

ELU MAIRE

M. Réné Roy a été élu maire de St-Frédéric, comté de Beauce, par une majorité de dix voix sur son adversaire, M. Joseph Roy (fils d'Urbain).

QUEBEC ET LES CULTIVATEURS

L'Association Libérale de l'Ancienne-Lorette, réunie en assemblée régulière, lundi dernier, a adopté une importante résolution ayant trait aux nouveaux droits que la ville de Québec projette d'imposer aux cultivateurs qui viennent vendre leurs produits en ville. Sur proposition de M. Joseph Bureau, secondé par M. J. Ampleman, il a été résolu unanimement qu'un comité soit formé avec mission de rencontrer M. Frank Byrne pour discuter de ces nouvelles licences que la Cité de Québec voudrait imposer aux cultivateurs qui vendent du lait, de la crème ou des légumes dans les limites de la ville. D'après la résolution, ce comité devrait avoir pleine liberté de discuter et de prendre les décisions qu'il jugerait le plus favorable aux cultivateurs. MM. Joseph Hamel, J.-Siméon Drolet, Louis Moisan, Octave Bédard, Ferd. Drolet et Alphonse Drolet composeraient ce comité.

UNE REQUETE DES FERMIERS AUX ECHEVINS

Les cultivateurs du comté de Montmorency et des arrondissements voisins de Québec soumettent au comité des amendements à la charte une liste des taxes qu'ils sont prêts à payer.

Une requête a été présentée hier au comité des amendements à la charte par M. Frank Byrne, au nom des cultivateurs des comtés avoisinant Québec, savoir ceux de Montmorency, Portneuf, Lotbinière, Bellechasse, Dorchester. M. Byrne a déclaré que les cultivateurs étaient prêts à payer leur quote-part pour aider la ville à rencontrer ses dépenses mais il s'est opposé à la licence actuellement imposée pour la vente du lait et de la crème.

Voici le texte de la requête présentée au maire et aux échevins hier après-midi :

Au Conseil Municipal de la Ville de Québec, Hôtel de Ville, Québec.

Messieurs : —

"Nous cultivateurs, ayant un établissement agricole dans la banlieue de la ville de Québec ou dans le district communément appelé district de Québec, tenons à vous informer que nous serions disposés à payer à la ville de Québec les droits, licences, taxes, suivant le tarif que nous indiquons ci-dessous, pour la vente de nos diverses denrées agricoles :

Pour la vente, à domicile, du lait et de la crème, une licence de $25.00 par année, y compris la licence de la voiture, s'appliquant à tous les vendeurs de lait résidant en dehors de la ville. Pour la vente, à domicile, des produits de la ferme et denrées agricoles autres que le lait, une licence de $25.00 par année,

Nous sommes disposés à payer les droits de vendre sur les divers marchés publics de la ville, suivant le tarif ci-dessous :

25 cents par charge pour tous produits de la ferme, denrées agricoles, légumes, etc., contenus dans une voiture à traction animale :

(Suite à la page 16, 4e col.)

436 élèves en 1933 à l'Ecole La Jemmerais

Le Dr J.-C. Miller, directeur médical de l'Ecole La Jemmerais, a communiqué à l'hon. Athanase David, le rapport des activités de l'institution au cours de 1933.

M. le Dr J.-C. Miller en charge du service médical de l'Ecole La Jemmerais vient de soumettre à l'hon. A. David, secrétaire de la province, le rapport de l'activité de cette institution pendant l'année 1933.

Le directeur de cette école écrit à M. David:

"L'année 1933 fut pour cette Maison une période de grande activité au cours de laquelle s'est poursuivi notre programme d'expansion. Bien que la capacité normale de l'Institution demeurât à 425 lits, la présence moyenne de la population totale fut de 436 élèves; dans les classes elle fut de 311 et dans les ateliers 185. Nos élèves ont fourni près de 50,000 jours de travail manuel; le rendement pratique et matériel fut très satisfaisant, dans les différents départements de menuiserie, cordonnerie, reliure, tissage, peinture, couture et autres. Les travaux de jardinage ont été considérablement augmentés au cours de l'année et la récolte fut très encourageante. Un grand nombre d'élèves, garçons et filles, y trouvèrent une occupation agréable pendant les temps libres de l'été. La vie sociale n'a pas été non plus négligée: concerts, soirées de cartes, cinéma et diverses séances récréatives ont ajouté à l'action éducationnelle des autres méthodes.

"Les conditions économiques défavorables ont rendu plus difficiles les mises en liberté. Toutefois 53 élèves nous ont quittés pour prendre un emploi, ce qui représente sur l'année précédente une augmentation de

(Suite à la page 16, 2e col.)

A ST-UBALD

M. Jean-Baptiste St-Germain, gérant de la Banque Canadienne Nationale à St-Ubald et huissier de la Cour Supérieure, a été élu maire du village de St-Ubald par une majorité de 18 voix sur son adversaire.

LE MUSEE DE LA PROVINCE ACHALANDE

Depuis l'ouverture du musée au public le 5 juin 1933, plus de 125,000 visiteurs s'y sont rendus, dit M. P.-G. Roy, conservateur du Musée, dans son rapport à l'hon. A. David.

M. le Commandeur Pierre-Georges Roy, conservateur du musée de la province de Québec, vient de remettre à l'hon. A. David, Secrétaire de la province, le rapport du travail accompli depuis l'ouverture de cette institution. Il dit à ce sujet : "Le Musée a été ouvert au public le 5 juin 1933. Jusqu'à date, nous avons reçu plus de 125,000 visiteurs. On peut visiter le Musée tous les jours de la semaine, de dix heures à cinq heures, et les dimanches et fêtes d'obligation, de une heure à cinq heures de l'après-midi. L'ouverture du Musée le dimanche a été particulièrement appréciée du public. Nous avons eu, certains dimanches, jusqu'à 2,200 visiteurs.

"Je n'ai que des éloges à faire des employés du Musée. M. Paul Rainville, conservateur adjoint, a surveillé personnellement l'installation des différentes salles. Je crois qu'il s'est acquitté de sa tâche avec succès. Bon nombre de visiteurs ont pris la peine de me remercier par lettres ou autrement de l'accueil cordial et empressé qu'ils avaient reçu de nos employés. Je citerai parmi ces visiteurs madame Roosevelt, épouse du président des Etats-Unis, qui a été enchantée de sa visite et me l'a affirmé en termes fort aimables pour tout notre personnel.

"Il m'est impossible de vous donner ici la liste complète de nos richesses. Le catalogue en a été dressé, mais sa publication demanderait plusieurs centaines de pages."

Le plus fort budget agricole dans Québec

(Suite de la page 3)

ciété par son travail et ses prédications. Le gouvernement a choisi pour le remplacer M. Vautrin qui continue l'oeuvre de M. Laferté en l'amplifiant. M. Vautrin s'est mis à l'oeuvre avec zèle et il a déjà prouvé qu'il est au courant des besoins des colons. On lui fait déjà des reproches injustes. Il répondra d'ailleurs lui-même à ces reproches, mais, d'avance, je puis dire que M. Vautrin, en présentant son programme, a demandé la collaboration de tous, les suggestions de tous, pour donner à la province le meilleur plan possible de colonisation; il a demandé les suggestions et la collaboration des politiciens, comme celle du clergé, et on se doit de lui indiquer les moyens qu'on juge les meilleurs pour atteindre le noble but qu'il poursuit. On ose déjà dire que le programme de colonisation tel qu'annoncé par le gouvernement en est un de petite partisannerie politique. Ceci n'est point le cas et tout le monde le sait. Avant de critiquer, on ferait mieux d'attendre les résultats plutôt que de mettre en doute l'honnêteté et la sagesse du plan soumis par M. Vautrin, au nom du gouvernement. "Je me félicite pour ma part d'avoir été le collègue de M. Laferté comme je me félicite de siéger au conseil avec l'hon. M. Vautrin. Leur oeuvre nous est un sujet d'orgueil."

Le ministre passe ensuite à une brève revue du travail de son ministère : "Je ne veux pas repasser longuement les activités du ministère de l'agriculture, dit-il, mais, en relevant les attaques faites contre le ministère que je représente, je veux dire ce que nous tâchons de faire pour l'avancement de la classe agricole de la province. On a dit et répété que l'agriculture est à la base de la prospérité dans notre province. Tout le monde sait que lorsque la classe agricole est prospère, toutes les autres le sont car la prospérité de la province repose sur elle. Lorsque l'on vient dire que le gouvernement de la province de Québec ne s'est pas montré généreux pour la classe des cultivateurs, évidemment, on n'a pas réfléchi, ou on a pas comparé les chiffres de la province avec ceux des autres provinces ou encore on voulait exploiter contre le gouvernement ses actes les plus généreux.

"Il est bien vrai que les comparaisons ne sont pas toujours exactes, je n'aime pas faire de comparaisons, j'aime mieux laisser dire et faire tout mon devoir, mais il me semble qu'il faut tout de même dire que l'on ne sait pas ce que l'on fait lorsqu'on accuse le gouvernement qui est deux fois plus généreux pour sa classe agricole que n'importe quelle autre province de la confédération, même celle que nous suit de plus près, l'Ontario. Les cultivateurs de chez nous recoivent deux fois plus de subsides que ceux des autres provinces et cela sans que personne en souffre ou soit écrasé sous le fardeau de taxes spéciales.

LE GOUVERNEMENT EST GENEREUX

Si nous comparons les budgets votés par les provinces pour 1933 et 1932, on verra que l'Ontario a affecté 4.272 pour cent de son budget total à l'agriculture, que l'Alberta a affecté 6.998 pour cent tandis que la province de Québec affectait 13.644 pour cent ! (app.) Les orateurs oppositionnistes reprochent au gouvernement d'avoir diminué le budget agricole en pleine période de crise, alors que le cultivateur a plus besoin d'être aidé que jamais. Il est vrai que le budget agricole a été diminué comme les autres, mais, proportionnellement, il est encore le plus considérable de tous et ce sont nos cultivateurs qui sont les mieux partagés de tous les agriculteurs canadiens. Le budget de l'agriculture augmente constamment. Je ne suis pas ici pour louanger le gouvernement, mais bien qu'il nous ait fallu réduire les crédits pour faire face à une diminution considérable dans les revenus, nous sommes la seule province qui ait augmenté la proportion de sa contribution à l'agriculture, en pleine dépression économique.

Le chef de l'Opposition nous a attaqué dans sons discours de Granby. Il a prétendu que les octrois du ministère de l'agriculture sont distribués pour servir des fins de mesquine partisannerie politique et pour gagner des votes. Jamais la politique du ministère n'a été orientée dans un tel sens, jamais nous n'avons eu en vue d'autres choses que l'intérêt agricole. Qu'on me trouve un seul octroi qui ne soit pas entouré de telles conditions et de précautions que le ministre lui-même puisse le détourner de sa fin originale.

S'il s'agit d'octrois pour le drainage des terres, ils sont offerts à tous ceux qui peuvent remplir les conditions stipulées par des règlements, la même chose pour les octrois en vue de l'achat d'engrais chimiques, d'animaux reproducteurs, d'animaux remplacés à la suite de maladies, etc. Nous avons fait disparaitre non seulement les causes, mais même les occasions de faire servir les octrois à des fins de favoritisme ou de patronage. Si le chef de l'Opposition ne le croit pas, je le lui ferai dire par une foule de ses partisans qui font au ministère de l'Agriculture, chaque jour, le compliment de répartir ses octrois d'une façon juste et équitable. (app.)

Le député de Rouville, M. Barré — et je le félicite du ton calme de son discours, il ne nous avait pas habitué à cela — a dit que les cultivateurs sont taxés par le gouvernement. Le cultivateur est taxé seulement quand il se livre à des activités auxquelles se livrent les autres citoyens. En tant que cultivateur, et comme tel, il n'est pas du tout taxé. Le gouvernement a tenu à lui éviter toute taxe qui pourrait l'atteindre dans sa position de cultivateur. Il ne paye la taxe sur la gazoline que s'il se sert d'une automobile de promenade. Il ne paye pas de taxe lorsqu'il utilise l'essence pour ses moteurs, ses tracteurs, etc. En un mot, il ne paye pas taxe s'il utilise l'essence pour des fins agricoles. Les cultivateurs le savent bien et ils se sentent protégés. J'irai plus loin. J'admettrai que tout n'est pas parfait. Je dirai que la répartition des taxes municipales pourrait être plus juste. L'assiette des impôts municipaux pourrait être mieux répartie. Autrefois, quand l'habitant était le seigneur Canadien, il était le seul à posséder la richesse et cette richesse était foncière. On taxait donc uniquement la propriété foncière. La situation a bien changé et la propriété se divise maintenant en propriété immobilière ou foncière et en propriété mobilière, autrement dit en valeurs obligataires, dividendes, etc. Il convient donc, si la chose est possible de faire un nouveau mode de répartition de l'impôt.

UNE COMMISSION

"Je crois, dit M. Godbout, que le gouvernement se propose de créer une Commission pour étudier toute cette question d'une meilleure répartition de l'impôt. Le gouvernement sent qu'il y a quelque chose à faire. Il veut être prudent, ne pas s'engager à l'aveuglette. Il ne faut plus que tout le fardeau de la taxe continue de peser sur la propriété foncière.

Au sujet du retour à la terre, le gouvernement a été accusé de petite partisannerie par le député de Rouville. On ne peut vraiment pas trouver cette partisannerie dans l'organisme établi en vue du retour à la terre. Le fait de ne donner que $100 à un fils de cultivateur pour s'établir semble une hérésie économique à quelques-uns qui prétendent que les cultivateurs ne peuvent établir leurs fils avec un si petit montant. Premièrement, il faudrait citer un cas où le gouvernement a fait de la partisannerie politique dans un tel domaine. Cela vaudrait mieux que de lancer de vagues accusations. Il peut peut-être y avoir parfois quelques petites fautes de la part d'officiers subalternes, le département les reprime chaque fois qu'il en a connaissance et ceux qui en ont connaissance sont priés d'attirer l'attention du ministère sur leur conduite.

On dit que cette somme de $100 accordée par le gouvernement, pendant trois années, n'est pas suffisante. Il ne faut pas oublier que ce n'est pas au gouvernement à établir les fils des cultivateurs, mais aux pères de ces jeunes gens. Le gouvernement intervient seulement pour aider le père à établir son enfant lorsqu'il ne peut subvenir aux premiers frais d'établissement. L'octroi est généreux lorsque l'on considère sa fin et les cultivateurs en sont satisfaits. Cette somme de $100 n'est pas tout ce que le gouvernement, par son ministère de l'agriculture, donne au jeune cultivateur qui vient de s'établir. Lorsque le fils commencera à défricher sa terre, à la mettre en culture, à faire du drainage, il recevra un octroi. Il recevra encore des octrois pour se procurer des engrais chimiques, pour s'acheter un reproducteur pour son troupeau, pour se procurer d'autres animaux si les siens sont abattus par suite de maladies. De plus, il reçoit l'aide du gouvernement en s'affiliant aux coopératives, etc.

LE PRET AGRICOLE

Plusieurs personnes réclament un crédit agricole provincial. Nos cultivateurs ont besoin de crédit. Je ne vois cependant pas comment le gouvernement provincial serait justifiable de dépenser inutilement de l'argent pour créer un organisme de crédit agricole qui ferait concurrence au système fédéral organisé et qui ne pourrait que viser au même but. Cette duplication serait indéfendable.

Vers 1922 ou 1923, le gouvernement fédéral a passé une loi du crédit rural. Le gouvernement provincial a accepté cette législation en 1927. La loi, à l'origine, ne fonctionnait guère, parceque l'on disait que l'intérêt de 6½ pour cent était trop élevé. Il était difficile à Ottawa de modifier la loi, puisqu'elle était faite pour tout le pays et que dans les provinces de l'Ouest ce tarif de 6½ pour cent n'était pas trop élevé. Le gouvernement provincial, pour rendre la loi plus facilement acceptable dans Québec, décida de payer 1½ de l'intérêt de 6½ pour cent exigé par Ottawa, de sorte que l'emprunteur québecois ne payait plus que 5 pour cent au lieu de 6½. On a dit : le gouvernement fédéral ne prête guère et le fédéral et le provincial s'excuse de ne pas prêter aux cultivateurs en se renvoyant la balle. Les deux se tenaient mutuellement responsables de la situation, disait-on encore. Le gouvernement fédéral ne peut prétendre, ni personne avec lui, que le gouvernement provincial est responsable, car il n'a rien à faire à l'administration du prêt agricole fédéral. De plus, j'affirme qu'il ne refusera pas de se décharger officiellement de toutes autres responsabilités qu'il pourrait avoir afin de n'avoir plus rien du tout à faire au système fédéral. Un des directeurs de l'Union Catholique des Cultivateurs nous a dit l'autre jour : "Après avoir rencontré les représentants des deux administrations, fédérale et provinciale, je me rends compte que la responsabilité de l'état de chose actuel retombe sur Ottawa et non pas sur le gouvernement de Québec."

M. Duplessis :—"Qui ?"

M. Godbout :—M. Marion, qui fut candidat dans Compton, aux dernières élections provinciales.

Le ministre poursuit et dit que le gouvernement provincial tient à départager ses responsabilités et n'entend pas accepter les responsabilités qui ne lui appartiennent pas. "Je veux bien accepter mes responsabilités de tout coeur, mais pas celles qui appartiennent à un autre, dit M. Godbout.

M. Duplessis : —"Si le crédit fédéral n'est pas bon...

M. Godbout :—Qui dit qu'il n'est pas bon ?

M. Duplessis : — Alors, pourquoi vous en décharger ?

M. Godbout :— Nous ne pouvons pas nous décharger d'une chose dont nous ne sommes pas chargés ! Je dis que le système fédéral de crédit agricole est excellent. Toutefois, il se présente des difficultés lorsqu'il s'agit des titres de propriétés, surtout dans Québec, qui est la plus vieille province. La recherche des titres était coûteuse et difficile. Le gouvernement a nommé une personne pour faire ces recherches, à titre purement gracieux. S'il faut deux hommes pour faire ce travail, le gouvernement les nommera ; il en nommera autant qu'il en faudra.

De plus, le gouvernement a passé une loi pour faire donner à titre purement gracieux les certificats du régistrateur. Il ira encore plus loin, il fera disparaitre les hypothèques inopérantes. Dans notre province, beaucoup de transactions se sont faites autrefois à la bonne franquette et, comme résultat, les propriétés sont souvent grevées d'hypothèques surannées, lointaines, inopérantes qui sont un sérieux obstacle au prêt. Le gouvernement, tout en protégeant les droits acquis, veut faire disparaitre ces hypothèques inopérantes qui sont sources de sérieux embarras et rendre plus facile l'obtention des prêts fédéraux.

M. Duplessis :—Combien de cultivateurs de la province de Québec ont bénéficié du prêt fédéral ?

M. Godbout :—Je ne saurais dire le nombre exact, mais je sais que les cultivateurs de Québec, en 1932 et 33 ont emprunté du gouvernement fédéral 50 pour cent de toutes les sommes empruntées au Canada.

M. Duplessis :—C'est un signe que les cultivateurs avaient besoin de crédit.

M. Godbout :—C'est surtout un signe qu'ils étaient solvables. Si le cultivateur de la province de Québec a des titres de propriété bien établis, s'il est honnête, travailleur, solvable, je ne vois pas pourquoi le gouvernement fédéral ne lui prêterait pas l'argent dont il a besoin. Le gouvernement provincial fera toutes les démarches utiles pour obtenir du gouvernement d'Ottawa qu'il prête encore plus généreusement aux cultivateurs de Québec. Il faut cependant remarquer que les diatribes, les discours sur la mauvaise situation de nos cultivateurs, sur leur insolvabilité, sur le manque de crédit accordé à la classe agricole; les prétentions à l'effet que l'avenir est noir pour les jeunes cultivateurs ont causé du malaise, ont affecté le crédit de la classe agricole et ont incité Ottawa à se montrer plus sévère dans ses octrois de prêts.

Ceux qui ont fait de telles prédications, n'ont peut être pas réalisé le tort qu'ils faisaient à la classe agricole.

Le gouvernement provincial est prêt à faire tout ce qu'il y aura moyen de faire pour favoriser les prêts aux cultivateurs par le moyen du système fédéral. S'il le faut, il paiera même plus que le 1 et 1-2 pour cent d'intérêt qu'il paye actuellement. Le cultivateur obtiendrait peut-être de l'argent, alors, en bas du tarif de 4 pour cent.

POURQUOI DEUX SYSTEMES ?

Dans ces conditions, il serait donc parfaitement illogique et inutile d'avoir deux systèmes de prêt agricole. Toutes les autres provinces ont essayé du système provincial de prêt agricole et elles l'ont toutes abandonné, à l'exception de deux. La province d'Ontario, dont on avait tant vanté le système de prêt vient de l'abandonner à son tour pour s'en remettre uniquement au prêt fédéral.

Il n'y a d'ailleurs pas une autre province qui ait un système de crédit rural, d'aide financière aux cultivateurs aussi efficace que le nôtre, je veux parler des Caisses Populaires Desjardins, dit le ministre. Ces Caisses sont appelées notre grand organisme de crédit rural et d'épargne. Alors que nous avons le prêt fédéral et les caisses populaires, pourquoi aurions-nous un autre organisme qui ne pourrait nous rendre de plus grands services que ces deux là?

M. Barré a parlé de la Commission de l'Industrie Laitière, il a félicité le gouvernement de l'avoir établie et je l'en remercie. Il a dit que la Commission pourrait encore faire mieux parce qu'il y a des établissements qui falsifient les produits laitiers. Je crois qu'il y a là une question qui relève du fédéral, dit M. Godbout.

M. Duplessis : Le procureur général est là pour faire observer les lois.

M. Godbout: Le gouvernement fédéral a la gestion de cette loi qui se rapporte à la falsification des produits. Cette loi qui protège le consommateur est très difficile d'application. On introduit dans le beurre des huiles végétales qu'il est difficile de trouver, même à l'analyse chimique. Le seul moyen efficace de contrôle serait peut-être celui des importations d'huile végétale.

M. Barré a parlé du plan Gordon de colonisation et du plan Vautrin. Il a lui-même répondu à son argumentation car il est vrai que le plan Gordon exige que le candidat soit d'abord chômeur. Cette condition est imposée par le plan fédéral, mais elle ne l'est pas par le plan provincial. Le gouvernement provincial a établi à côté du plan Gordon son propre plan qui, lui, ne dit pas que l'aspirant colon doit être chômeur.

L'INSTRUCTION AGRICOLE

M. Godbout termine en disant qu'il aura l'occasion d'exposer plus longuement la politique de son département au cours de la session quand les questions relatives à son département viendront sur le tapis. Le gouvernement, dit-il, dirige tous ses efforts vers l'instruction agricole car il sait bien qu'une classe agricole plus instruite sera mieux en mesure de faire face aux problèmes modernes. Le gouvernement de la province n'a pas l'habitude des petites politiques qu'on lui reproche. Il travaille à autre chose. Il a de grandes oeuvres à son actif. Les prédications adverses ne lui causent pas grand embarras surtout lorsqu'on vient dire que le gouvernement exploite la classe agricole. On dit cela depuis des années, mais chaque fois le peuple met les accusations de côté; il ne s'y laisse pas prendre.

Pour pousser l'instruction agricole, le ministère de l'Agriculture a fait donner des cours abrégés dans tous les comtés et dans nos paroisses. L'Ecole des Arts domestiques a donné des cours à 40,000 fermières l'an dernier, et, cette année, 36,000 fermières ont suivi les cours d'économie domestique. Le gouevernement n'aide pas seulement le cultivateur, mais encore sa femme, son fils et sa fille. Il a créé 92 cercles d'études pour les jeunes ariculteurs.

L'oeuvre du gouvernement a été fructueuse et elle a donné des résultats tangibles. A l'exposition d'hiver de Toronto, nos jeunes, depuis cinq ans qu'ils s'y sont inscrits, ont remporté trois fois les premiers prix, une fois les deuxièmes prix et une fois les troisièmes. (app.) Le gouvernement fait des enquêtes pour organiser la production sur la ferme et découvrir de nouveaux débouchés et de nouveaux marchés pour les produits agricoles. Il a fait de grands travaux de drainage de savanes pour faire travailler les chômeurs des petites villes et ouvrir de nouveaux domaines à l'agriculture et à la colonisation. Les coopératives de cultivateurs se multiplient. Ces coopératives ont à leur tête la Coopérative Fédérée de Québec. On a critiqué cet organisme et on a dit que le gouvernement le conduisait, tel n'est pas le cas. La Coopérative Fédréée se conduit par elle-même, soutenue par le gouvernement. Elle a rendu de grands services aux cultivateurs et elle leur en rend encore tous les jours.

"J'espère que la classe agricole continuera de coopérer avec le gouvernement, termine le jeune ministre, et j'espère qu'elle ne se laissera pas décourager par les critiques. Pour nous, les critiques ne nous découragent pas. Nous nous attelons à la besogne sans bruit et nous avons le sentiment de faire tout notre devoir. (app. prolongés.)

Savourez le meilleur
THÉ "SALADA"

CHAQUE BOUTEILLE VÉRITABLE
BOVRIL
A "CANADA APPROVED"
SUR L'ÉTIQUETTE
REFUSEZ IMITATIONS